

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
(Directions des Études Économiques et de l'Évaluation Environnementale)

ADEME

Programme CDE 2^{ème} phase,

RAPPORT FINAL

ACTEURS ORDINAIRES ET ENVIRONNEMENT

**De l'absence des acteurs ordinaires dans les dynamiques
technocratiques de concertation à leur présence possible dans un
Processus de Concertation Distribuée (PCD)**

Département de sociologie et Pôle Enquête du laboratoire LLS
UNIVERSITÉ DE SAVOIE

Roland RAYMOND (direction scientifique) - MCF HDR -

Olivier CHAVANON – MCF et coordinateur du Pôle Enquête -
Denis LAFORGUE - MCF -

(avec la collaboration d'Odile JOLY – MCF)

NOVEMBRE 2011

SOMMAIRE

PRESENTATION INTRODUCTIVE	p. 4
Remerciements	p 10
Présentation enquête de terrain	p 11
PARTIE I	
USAGES ORDINAIRES DE L'ENERGIE	
ET INCITATIONS PUBLIQUES A L' « ECO-CITOYENNETE » :	
UNE PERSPECTIVE EN TERME D'INSTITUTIONS :	p. 14
PARTIE II	
LE STATUT DE L'ENQUETE QUANTITATIVE	
DANS LA GOUVERNEMENTALITE	p. 109
PARTIE III	
MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE	
DES CONDUITES ORDINAIRES	p. 175
CONCLUSION ET PRECONISATIONS :	
Pour un processus de concertation distribuée :	p. 264
BIBLIOGRAPHIE :	P. 274

PRÉSENTATION INTRODUCTIVE

Le travail de recherche engagé durant ces trois dernières années est parti de la tendance suivante : bon nombre d'acteurs politiques ou institutionnels mais aussi d'experts en question énergétique faisaient et font encore le constat d'une véritable difficulté à identifier les pratiques des gens ordinaires, celles pouvant favoriser une plus grande diffusion et utilisation des dispositifs et outils permettant de réaliser des économies d'énergie (industrie, espace public, habitation, etc.). Porteurs ou impliqués dans des procédures de concertation convoquant un nombre plus ou moins large de publics visés ou concernés, ces mêmes acteurs politico-institutionnels cherchaient et cherchent toujours à mieux identifier les logiques et situations à partir desquelles le développement de comportements « éco-citoyens » peut être théoriquement, voire pratiquement envisagé.

A cette première tendance faisait écho une réalité déjà bien perçue au cours et à l'issue d'autres travaux de recherche, entre autres dans des environnements de montagne (Chavanon O. D. Laforgue D., R. Raymond R. 2007) : l'absence très remarquée des populations dans tout un ensemble d'arènes publiques – de participation, de concertation – où il était attendu qu'elles soient présentes en tant qu'un des *acteurs potentiels du changement* : tout un chacun - citoyen, professionnel, des femmes et hommes – étant ici censé s'appropriier et *in fine* incarner à la fois les rhétoriques politiques et publiques alimentant une visée de changement (y compris via des perspectives de réification de territoires), à la fois toute une série de comportements adéquats. Cette absence était si récurrente qu'elle nous avait amenés à engager des réflexions sociologiques décalées par rapport aux approches très positivistes qui font grand cas de ces figures que sont ici « l'acteur potentiel du changement », ailleurs les « publics-cibles » ou le « client idéal ». Il était question d'envisager le rapport entre, d'une part, le politique et l'action publique, d'autre part, ceux que nous avons progressivement qualifiés de *citoyens ordinaires* ou *d'acteurs ordinaires*. Dans un cas, il s'agissait de prendre toute la consistance sociale et institutionnelle par laquelle tout un chacun peut être amené à agir en tant que citoyen. Dans l'autre cas, le point de départ était de prendre en considération les situations à partir desquelles pouvaient s'opérer une césure entre les acteurs éminents d'un côté (ceux qui sont en

responsabilité d'une orientation politique et d'une action publique), et des acteurs ordinaires de l'autre. Les premiers sont strictement caractérisés par le fait qu'ils sont en situation de responsabilité dans les arènes publiques de la décision ou de la consultation (ministres, conseillers, responsables institutionnels, élus, experts, voire des représentants de la société civile ou de la société marchande), celles où sont en débat et sont actées des orientations politiques et leur mise en œuvre ; ils initient et formatent les tenants, aboutissants et moyens logiques et pratiques qui sont nécessaires à cette orientation, et qu'ils peuvent effectivement tenir, assumer publiquement. Les seconds sont en quelque sorte définis par défaut. Qu'ils exercent par ailleurs des fonctions d'élu, d'expert, de représentants institutionnels, ce qui les (dis)-qualifie se résume au fait qu'ils ne peuvent siéger dans les arènes publiques évoquées ci-avant. De sorte qu'ils sont pris par une situation où ils ne peuvent que tenter de s'imprégner de ce qui a été acté sans eux, tout particulièrement en termes de logiques, d'attendus et de moyens mis en œuvre à telle ou telle fin politique et publique.

Cela étant précisé, nos perspectives de recherche semblaient pouvoir être à la fois actualisées et déployées au regard du traitement politique et public de la question de l'environnement. Ce traitement repose en effet sur la même équation - à trois variables majeurs - que celle posée ci-avant :

- 1) une entrée rhétorique qui participe de la conception et de la diffusion de « prêts-à-penser » ;
- 2) une action publique attenante qui est fortement instrumentée *via* la pré-conception de modèles de comportements censés être adaptés (des « bonnes pratiques », des « éco-gestes » et plus largement toute une série de « prêts-à-agir ») ;
- 3) de forts attendus en termes d'engagement des populations (participation et concertation notamment).

Les conditions étaient donc théoriquement réunies pour que les constats concernant l'absence des populations dans les arènes publiques ne soient pas contredits. Et, de fait, ils ne l'ont pas été. Nous avons très vite observé que les procédures et dispositifs de concertation (réunions publiques ou ateliers thématiques) mises en place sur les terrains investigués (PNRs du Livradois-Forez et de la Narbonnaise en Méditerranée, Agglomération de Chambéry) n'attiraient, outre des acteurs éminents, que des représentants de la société civile (associations de locaux, d'habitants, de promotion de territoire ou de quartier, etc.) ; seul un « concours d'économie d'énergie » agréait des familles qui pour l'occasion se sont prêtées à une cette initiative publique. En résumé, les citoyens ou les acteurs ordinaires y étaient une nouvelle fois absents.

Ces constats préliminaires étant posés, notre perspective de recherche a été une fois de plus nourrie par la tentative de saisir, dans le cadre de divers partenariats,

les mécanismes et processus inhérents à la fois au concernement des acteurs ordinaires en matière d'environnement, à la fois à leurs pratiques attentives en matière de consommations d'énergie. Dans cette voie, le présent rapport alimente de fait diverses réflexions et analyses à l'aune desquelles la question de l'appréhension des conduites ordinaires est posée, de même qu'il met en forme un ensemble d'éléments et de processus qui sont inhérents à ces conduites. Les avancées qu'il propose sont plurielles, bien qu'elles convergent chacune à leur manière vers une conclusion et des préconisations qui sont alignées autour d'une même orientation.

En l'espèce, s'il importe au pouvoir et aux acteurs publics que des gens ordinaires s'impliquent toujours davantage en matière d'environnement, il est nécessaire d'envisager tout autrement un des termes de l'équation : celui qui a trait à la question de leur présence dans les processus de participation, plus encore de la concertation publique. Concernant cette dernière, force est de considérer que ces gens ordinaires ne peuvent s'inscrire dans une forme technocratique de la concertation ; celle qui a pour finalité à la fois d'entériner auprès des populations les orientations et moyens qui sont d'ors et déjà actés, presque de façon indiscutable dans une approche top-down, à la fois d'envisager les formes d'application concertées avec les populations des éléments et procédures pré-pensés par les seuls acteurs éminents. Ils ne peuvent y trouver de place en écho des situations qui leur sont propres (institutionnelles, quotidiennes, contextuelles, vécues). Un tout autre processus de concertation doit être envisagé : un *Processus de Concertation Distribuée* (PCD).

En opposition à la conception top-down et technocratique de la concertation, ce processus est celui qui permet que les acteurs éminents et des citoyens / acteurs ordinaires participent ensemble au développement d'une *cohésion sociale* en terme d'environnement et surtout d'échanges de points de vue. Il suffit pour cela que soient déterminées et mesurées à la fois les manières d'être et de faire qui sont de part et d'autre à l'œuvre autour de la question de l'environnement et de la question des consommations d'énergie, à la fois celles qui peuvent alimenter une même *intelligibilité distribuée*. En effet, si en matière d'environnement, la logique du pouvoir entérine des visions stratégiques et institutionnelles potentiellement pertinentes bien que particulières, il importe de considérer que les citoyens / acteurs ordinaires sont porteurs de tout un ensemble de dynamiques (inhérentes à d'autres institutions mais aussi à la profondeur diachronique et synchronique de leur propre existence). Or c'est la prise en compte de ces deux dimensions sociales de la question de l'environnement qui doivent se faire écho. Se faire écho sans forcément se recouvrir puisque les deux points de vue (celui des acteurs et celui des acteurs éminents) se valent. Se faire écho pour que ces divers points de vue parallèles alimentent ensemble une même perspective, celle autour de laquelle chaque partie puisse à la fois œuvrer de manière *singulière*, à la fois se retrouver dans une orientation devenant ainsi *commune*, autrement dit au regard d'une forme de cohésion sociale qui relie par delà la spécificité des situations dans lesquelles les acteurs (en général) sont pris.

La facture et les contenus de ce rapport viennent démontrer le bien-fondé de la mise en place de Processus de Concertation Distribuée. Les trois parties qui le composent apportent une série d'éclairages sociologiques concernant à la fois les tenants et aboutissants des politiques et de l'action publique en place (visions

institutionnelles, implications communicationnelles et narratives, logique d'action censées être opérantes à l'échelle de la population), à la fois les processus qui sont inhérents aux comportements et conduites (instituées, existentielles, consubstantielles d'une indétermination opérationnelle liminaire) des citoyens / acteurs ordinaires.

Dans la première partie (Denis Laforgue), les conduites énergétiques ne sont pas envisagées comme le produit des individus - approche aujourd'hui dominante aussi bien dans les politiques publiques que dans des travaux sociologiques qui font de l'individu leur objet d'étude privilégié - mais comme résultant de la combinaison (plus ou moins stabilisée, plus ou moins mouvante) d'une pluralité d'institutions sociales (familiales, professionnelles, l'individualité, de sociabilité, avec différents objets techniques) dans lesquelles est encastré un individu et qui vont avoir ont parfois tendance à l'éloigner de certaines pratiques (dans notre cas certains usages énergétiques qualifiée d' « éco-citoyens »), voire carrément à les occulter et, au contraire, les conduire à favoriser d'autres pratiques (ici certaines manières d'utiliser l'électricité domestique, de se chauffer, de se déplacer en décalage avec les bonnes pratiques promues par les acteurs publics). Dans cette perspective (approche en terme d'institution), l' « éco-citoyenneté » est informée, non pas comme un projet politique à destination d'individus plus ou moins enclins à y adhérer, mais comme une institution émergente qui se trouve confrontée à d'autres institutions (ou d'autres règles et relations instituées) déjà-là, qui entrent plus ou moins en tension avec cette institution naissante ; les individus (citoyens ordinaires) ne sont dans ces processus que des morceaux et des combinaisons singulières d'institutions (de règles, de relations instituées) et non les auteurs, les porteurs ou les destinataires du projet « éco-citoyen ». Les usages ordinaires de l'énergie sont alors mis en exergue en tant que résultats d'associations (stabilisées versus mouvantes) d'institutions sociales plus ou moins congruentes / en tension avec les normes éco-citoyennes instituées.

Dans la seconde partie (Olivier Chavanon et Roland Raymond), le concernement et les pratiques attentives à l'environnement, dans lesquels se reconnaissent les acteurs ordinaires, sont appréhendés dans le cadre d'une systémique statistique qui explore les nœuds dynamiques entre des variables non discriminantes, celles qui de fait s'imbriquent sans pour autant que leur imbrication résulte d'une simple logique de cause à effet. La production et l'analyse statistiques qui s'ensuivent évitent ainsi d'emprunter deux voies peut fécondes. Premièrement, il s'agit de ne pas se contenter d'interroger des hommes et des femmes en mobilisant uniquement des questions / propositions et des items qui, au prétexte qu'ils inondent l'actualité environnementale (politique, médiatique, « ingénierique ») seraient suffisants pour informer à la fois le concernement de tout un chacun pour l'environnement (par exemple : « à propos de la question de l'environnement vous sentez vous personnellement concerné ? », « quels sont les messages des pouvoirs qui ont retenu votre attention ? », etc.), à la fois l'effectivité de comportements citoyens (« tri des déchets », « utilisation d'ampoule basse tension », « recours à des transports doux », etc.). Ces questions / propositions et items ont bien sur un impact narratif quand on les utilise dans un questionnaire. Reste que cet impact est d'une portée heuristique très faible : rares sont les hommes et les femmes qui se déclarent « non concernés », qui ne mettent pas avant des sortes d' « éco-gestes ». Par ailleurs, les réponses à ces items ne disent

rien, au delà des formes convenues de rationalisation à partir desquelles les acteurs ordinaires peuvent se mettre en scène, du processus sociologique qui donne de la consistance à leurs conduites. Deuxièmement, on entend se garder de s'engouffrer dans une analyse du concernement et des pratiques attentives des acteurs ordinaires qui aurait pour seul objectif d'identifier des profils catégoriels élaborés à partir de variables dites explicatives (âge, sexe, CSP, etc.). Indépendamment du fait que ces variables ne peuvent informer que la réalité synchronique qu'elles sont elles-mêmes censées figurer à l'endroit d'individus sociaux (des *qui*), la question du concernement ou des pratiques attentives des acteurs ordinaires implique là encore de procéder à la détermination des processus dans lesquels sont pris les acteurs ordinaires. En contrepoint des analyses classiques procédant par le recours exclusif à ces variables indépendantes, la voie tenue en termes de travail statistique a été d'informer la manière dont des éléments diachroniques et synchroniques associés à la fois à leurs ressentis du moment en matière d'environnement, à la fois à leurs appréciations de l'évolution de leur situation et de celle de leur entourage) se télescopiaient avec force ; au point que les pratiques des acteurs ordinaires révèlent une consistance en profondeur : elles ne sont ni conjoncturelles, ni simplement opportunes.

Dans la troisième partie (Roland Raymond), les conduites des acteurs ordinaires sont analysées en considérant *l'indétermination opérationnelle* qui est d'emblée au cœur d'un certain nombre d'idées-actions et d'actions situées (habiter, se déplacer, s'alimenter, se chauffer, bricoler, rénover, installer de nouveaux équipements au domicile, etc.). Associée à l'immanence de l'existence, mais encore des manières d'être et de faire qui, au regard du quotidien, en contexte, ne deviennent consistantes que progressivement (à l'occasion d'un certain nombre d'actes réfléchis, jamais *via* des façons de faire pré-définies), cette partie informe les phases et processus qui sont consubstantiels du *mouvement sociologique des conduites ordinaires*. Ce mouvement est nourri et procède des ratiocinations et des expérimentations concomitantes et itératives qui sont à l'œuvre chaque fois qu'un acteur se trouve confronté à une situation-problème, c'est-à-dire une idée-action ou une action dont la perspective d'actualisation dans un contexte précis soulève tout un ensemble d'éléments contingents – affectuels, affectifs, familiaux, pratiques, matériels, techniques financiers, esthétiques, etc. - dont les acteurs ne maîtrisent pas d'emblée les clés d'imbrication. Et c'est précisément au cours et à l'issue de toute une série d'actes de pensée et de tentatives de mise à l'épreuve *in situ* de ce qui a été pensée que l'acteur ordinaire sera traversé par un mode de résolution à la fois opératoire et surtout tenable. Il est sociologique car les ratiocinations et les expérimentations font largement l'objet de communalisations – là encore itératives - avec des proches, des tiers, des voisins qui ont été ou sont traversés par des situations-problèmes du même ordre (sans être totalement identique puisque chaque fois les contextes divergent). Ce mouvement sociologique des conduites ordinaires est tout particulièrement informé au niveau de la tension entre des éléments contingents bien particuliers : d'un côté les *sources* disponibles en contexte (lumière, chaleur, pluie, puits, bois de coupe, équipements, matériaux, etc.) et qui sont potentiellement utilisables dans telle ou telle perspective ou démarche d'actualisation d'une idée-action ou d'une action ; de l'autre, les *ressources* complémentaires (littéralement celles qui interviennent lorsque ce dont on dispose ne suffit pas ou plus) dont l'acteur ordinaire pressent

qu'elles lui seront / sont nécessaires dans tel ou tel scénario d'actualisation (électricité, fuel, carburant, eau, voltage supérieur, etc.) La prise en compte de cette tension informe ce qui est à l'œuvre et en jeu en matière d'énergie, y compris en terme de consommation.

Ces trois parties ne se recouvrent pas. Bien au contraire, elles ont été conçues dans une visée de complémentarité. Chacune informe une partie des aspects que recouvrent les comportements et conduites des citoyens / acteurs ordinaires. Reste que l'ensemble permet de projeter dans une même perspective (de fait sédimentée) un ensemble de processus dans lesquels sont pris les acteurs non éminents, et par lesquels tout un ensemble de situations ayant partie liée avec la question de l'environnement prennent une réelle consistance sociologique. Et c'est cette même consistance qui est finalement au cœur des conclusions / préconisations qui viennent informer les mécanismes qui peuvent participer du développement d'un Processus de Concertation Distribuée (PCD).

Roland Raymond

REMERCIEMENTS

Cette recherche a bénéficié du soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement - Directions des Études Économiques et de l'Évaluation Environnementale - (Programme Concertation, Décision, Environnement 2^{ème} phase), ainsi que de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - Service Economie et Prospective - , à laquelle ce rapport est destiné. A ce titre, nous adressons nos remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au bon déroulement de cette recherche : Chantal Derkenne et Nicaise Régnier, Marie-Christine Bagnati, Ghislaine Garin-Ferraz et Laurent Mermet.

Ont également apporté leur concours les Parcs Naturels Régionaux du Livradois-Forez et de la Narbonnaise, ainsi que Chambéry Métropole, l'ASDER 73 et l'Espace Info Energie du Puy-de-Dôme (ADIL 63). Que toutes ces institutions en soient ici remerciées, et plus particulièrement Thierry Laniesse, Typhaine Legrand, Eric Voque, Madame Arripe, Michel Charasse, André Chassaing et bien d'autres élus locaux qui nous ont accueillis sur les territoires.

Cette recherche a pris place dans le cadre du Laboratoire Langages, Littératures et Sociétés de l'UFR LLSH de l'Université de Savoie. Le laboratoire a toujours facilité cette recherche dans ses dimensions matérielles et cela fut une vraie aide. Merci à lui, tout particulièrement à Christian Guilleret, à Marie-Ange Mayoussier, Catherine Brun, mais aussi à Sylvie Mollard de l'UFR LLSH.

Bien sûr, il nous faut remercier tous ceux et celles sans lesquels ce travail n'aurait pas été possible, tout particulièrement les habitants de différents territoires enquêtés, qui ont accepté de participer à des explorations et à des entretiens, en n'hésitant pas à nous accorder du temps pour répondre à nos questions.

Enfin, cette recherche a bénéficié de la coopération de professionnels, d'universitaires et d'étudiants que nous remercions ici :

Stéphane Daubignard de la Société Sotf Concept qui a largement contribué au bon déroulement du volet statistique de cette recherche.

Pierre-Loup Devillers, Nicolas Favier, Anthony Giraud, Meas Kong, qui en tant qu'étudiant(e)s ont travaillé sur le sujet au cours de ces dernières années, pour leur mémoire de Licence 3 ou de Master 1 de sociologie, en réalisant des entretiens, dont certains sont mobilisés dans le cadre de ce rapport de recherche.

Cécile Blanc qui a largement contribué à la retranscription et à l'analyse des entretiens.

ENQUETE DE TERRAIN

I. Terrains investis

- PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

- Agglomération de Chambéry

- PNR du Livradois-Forez

II. Entretiens

Pour ces différents terrains, deux catégories d'acteurs ont été interrogés : Des acteurs « ordinaires » répartis sur ces trois zones géographiques (environ 150 entretiens au total). Des acteurs « éminents » (une vingtaine au total, voir liste ci-dessous). Pour cette seconde catégorie, nous avons choisi de privilégier des personnes dont les statuts actuels ou passés, dont les parcours pouvaient permettre de penser qu'ils sont en mesure d'indiquer les changements attendus dans le cadre du développement territorial faisant écho à la question énergétique, ce à l'échelle du PNR et plus largement du Massif central.

Ont ainsi été interrogés :

- Michel Charasse : Ministre du budget, Sénateur du Puy-de-Dôme (Auvergne), Membre de la commission des finances, Vice-Président du Conseil général (Puy-de-Dôme), Conseiller général du Puy-de-Dôme (canton de Châteldon), Maire de Puy-Guillaume

- André Chassagne : Député de la circonscription (Thiers-Ambert). Mandats et fonctions à l'Assemblée nationale, membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, secrétaire de la délégation de l'Assemblée nationale à l'aménagement et au développement durable du territoire, président du groupe d'études sur la coutellerie et les arts de la table, membre des groupe d'études sur l'agro-alimentaire et la filière agricole, les appellations d'origine, la chasse, la montagne, la ruralité, la viticulture, conseiller général du Puy-de-Dôme (canton de Saint-Amant-Roche-Savine), vice-président de la communauté

de communes du Haut-Livradois, maire de Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme)

- André Marcon : Président de l'UCCIMAC (Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central), président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne, 1er Vice-Président de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), président du CEFAC (Centre d'Études et de Formation des Assistants Techniques du Commerce), vice-Président Services de la CCI du Puy et d'Yssingeaux, maire de la commune de Saint-Bonnet le Froid (43), dirigeant de l'Hôtel " La Découverte " à Saint-Bonnet le Froid (43), membre du Groupe des entreprises privées au sein du Conseil Économique et Social ; auteur d'un rapport sur l'offre touristique en milieu rural et d'un rapport sur le tourisme de découverte économique pour le Conseil National du Tourisme. Il est également rapporteur d'un avis au Conseil Économique et Social sur " Hauts débits, mobiles : quelle desserte pour le territoire ? "
- Tony Bernard : Président du Parc Livradois-Forez, ancien attaché parlementaire, maire de Châteldon, formateur au CNFPT
- Anne-Marie Delannoy : maire de Saint-Rémy-sur-Durolle, Conseillère Régionale d'Auvergne
- Jacques Fournier : Directeur du PNR Livradois-Forez, ancien chargé de mission au SGAR, préfecture région Auvergne
- Eric Boucourt : Sous-Préfet de Thiers, Directeur départemental DDTEFP Corrèze
- Jacques Bourdreux : DIACT (Délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires), Commissaire à l'aménagement du Massif Central
- Benoît Barres : Chargé de mission tourisme pour le PNRLF
- Thierry Deglon : Conseiller municipal de Thiers, maire de Thiers, Président de la coutellerie Deglon S.A.
- Jean-Claude Bigay : Journaliste France3 Auvergne, ancien secrétaire général du comité de groupe France Télévision, auteur d'un livre sur le massif central
- Jean Jallat : Directeur des CUMA (Coopératives d'utilisation du matériel agricole), Président de l'association locale du site remarquable du goût de Billom
- Damien Baudon : Directeur opérationnel de la société des granulés d'Arlanc (SGA SAS)
- Christian Chevaleryre : Maire d'Ambert, Président de la communauté de communes, Président du CA du centre hospitalier d'Ambert
- François Combronde : PDG du groupe Combronde Logistique

III. Scènes de concertation

Participations (une dizaine) à des rencontres publiques, des commissions et des ateliers mis en place dans le cadre des démarches de concertation initiées par les responsables des PNRs du Livradois Forez et de la Narbonnaise Méditerranée, et de Chambéry Métropole.

IV. Exploration et observation, participation

Une vingtaine de situations d'observation et d'exploration itératives, essentiellement sur le PNR de la Narbonnaise et sur l'agglomération de Chambéry (ainsi que, dans une moindre mesure, dans le Livradois-Forez), ont par ailleurs été conduites.

V. Partie quantitative

Suite à l'administration d'un premier questionnaire exploratoire auprès de 250 individus (présenté dans le rapport intermédiaire), une seconde phase a été réalisée. Nous précisons que la refonte de la structure des libellés dans la seconde phase interdit toute approche comparative (par vagues d'enquête). Dans la seconde phase d'administration, 163 personnes ont été interrogées.

VI. Recherche documentaire et corpus

- archives territoriales et supports cartographiques de l'INSEE, des conseils départementaux et régionaux, de la DIACT (redevue la DATAR - Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale -), de la Préfecture de Thiers qui pouvaient informer la question énergétique ;

- documents des PNR (Chartes anciennes et plus récentes, documents cadres, etc.), de l'ADEME (notamment ses plaquettes à visée grand public), des Espaces Info-énergie, des CCI locales et des CUMA.

PARTIE I

USAGES ORDINAIRES DE L'ENERGIE ET INCITATIONS PUBLIQUES A L' « ECO-CITOYENNETE » : UNE PERSPECTIVE EN TERME D'INSTITUTIONS

Denis LAFORGUE

INTRODUCTION

Lorsqu'on s'intéresse, en tant que sociologue, aux rapports entre des mesures publiques en faveur des économies d'énergie et des usages ordinaires et privés de l'énergie (s'éclairer, se chauffer, se déplacer), on est confronté à deux problèmes :

- d'une part l'anthropologie et la sociologie indigènes (Sahlins M. 2005) mobilisées implicitement par les discours publics oscillent entre une approche sur-socialisée et une approche sous-socialisée des individus : il convient de s'en distancier d'un point de vue sociologique, si on veut produire des analyses qui ne soient pas simplement le décalque des affirmations profanes - qui ont leur pertinence, mais il n'est pas nécessaire de faire appel au sociologue pour les produire ;
- d'autre part, le raisonnement de sens commun foncièrement causaliste des acteurs publics, *i.e.* l'idée que les comportements ordinaires des individus (ici en matière d'usage de l'énergie) doivent être envisagés comme les effets des dispositifs publics. Là encore, nous prendrons nos distances avec cette vision de l'action publique comme principe causal, afin de proposer d'autres grilles d'intelligibilité de l'objet étudié.

Pour faire face à ces deux « problèmes », nous montrerons l'intérêt qu'il peut y avoir à raisonner et à étudier non pas des individus (acteurs publics, citoyens ordinaires...), mais des institutions, dans un sens que nous préciserons ci-dessous. Dans cette perspective les conduites énergétiques ne sont pas envisagées comme le produit des individus - approche aujourd'hui dominante aussi bien dans les politiques publiques que dans des travaux sociologiques qui font de l'individu leur objet d'étude privilégié - mais comme résultant de la combinaison (plus ou moins stabilisée, plus ou moins mouvante) d'une pluralité d'institutions sociales.

Nous espérons alors que l'analyse des usages ordinaires de l'énergie à partir de cette perspective en termes d'institutions sociales permettra de proposer un certain nombre de préconisations en matière d'action publique en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie. Ces préconisations pourraient aider les acteurs publics à sortir des difficultés et des apories associées à leur posture actuelle, que l'on peut décrire comme une posture de « normativité incitative » à l'égard des populations, qui bien souvent n'a pas les effets escomptés sur ces dernières.

CHAPITRE I

L'ETUDE SOCIOLOGIQUE DES USAGES ORDINAIRES DE L'ENERGIE. CONSTRUCTION D'UNE PERSPECTIVE D'ANALYSE A PARTIR DU CONCEPT D'INSTITUTION

Avant d'en venir à l'analyse des mesures publiques en faveur de l'éco-citoyenneté et des usages ordinaires de l'énergie par les populations, afin de mieux comprendre aussi bien les usages alignés sur les attendus des pouvoirs publics, que ceux qui semblent être en décalage avec ces derniers, il convient de présenter la grille d'analyse qui sera la notre pour cela, autour du concept polysémique, mais central en sciences sociales « d'institution ».

I. L' « éco-citoyenneté » et les populations : des résistances au changement à la question de l'institution.

Afin de convaincre le lecteur de la pertinence d'une grille d'analyse des usages ordinaires de l'énergie en terme d'institutions sociales, nous allons partir d'un discours répandu : celui qui constate, en général pour le regretter, les difficultés à traduire en actes l'idée selon laquelle il faut que chaque citoyen ordinaire change ses comportements en matière de consommation d'énergie, d'eau, de tri, de recyclage, etc. au vue des enjeux écologiques, et qu'il n'en reste pas à une simple prise de conscience du problème.

Pour essayer de comprendre ce qui est souvent perçu comme un décalage (entre l'urgence/la prise de conscience et la mise en pratique), on élabore souvent des hypothèses en terme de résistances au changement des populations concernées.

Ce type d'analyse permet certes d'imputer la lenteur des changements visés à la responsabilité des citoyens ordinaires censés se mobiliser... mais d'un point de vue sociologique, elle n'a pas beaucoup d'atouts. En effet, elle conduit à analyser ces populations par défaut, en creux, c'est à dire par ce qu'elles n'ont pas (en l'occurrence des comportements éco-citoyens), un peu comme les anthropologues évolutionnistes du 19ème siècle qui qualifiaient les individus non occidentaux de « sans Etat », « sans écriture », par une « économie de survie » ou encore par une « mentalité primitive ». Dans les 2 cas, l'observateur décrit l'observé (le citoyen ordinaire ou l'homme non-occidental) à partir de ses propres catégories (représentations, normes et valeurs) et, ce faisant, occulte complètement les logiques propres sous-tendant, dans le cas étudié ici, les usages de l'énergie par l'individu observé. Ce qui échappe donc souvent à l'observateur, lorsqu'il parle en terme de « résistance au changement », c'est la cohérence de la pensée, de la pratique, de la vie de l'individu observé, qui est bien réelle et qui ne se réduit pas à des formes de résistance.

La question du sociologue sera alors de se demander comment se départir d'une approche socio-centrée, qui ne rabatte pas la vie des populations (ici en matière d'usages domestiques de ressources énergétiques) sur les attendus des pouvoirs publics.

Pour cela, il faut sans doute rompre avec les notions mobilisées par les pouvoirs publics lorsqu'ils entendent promouvoir l'éco-citoyenneté. Et, en premier lieu, avec la notion d'individu, c'est à dire avec l'idée que cette politique (et plus largement celles du développement durable) aurait à faire, à prendre en charge des individus. Etrange idée, me direz-vous. En fait il ne s'agit pas de nier l'existence des humains mais plutôt de discuter les attributs qu'on leur accorde. Ce avec quoi il faut rompre, si on veut comprendre les usages ordinaires de l'énergie, c'est aussi bien avec une vision sous-socialisée qu'avec une vision sur-socialisée des individus (Granovetter M. 2008). Par vision *sous-socialisée*, on entend une conception de l'individu comme Sujet, comme atome social libre de s'auto-légiférer (Descombes V. 2005) en fonction de son intérêt particulier, intérêt qui va rencontrer ou pas les opportunités offertes par les politiques publiques en faveur de l'éco-citoyenneté. Cette vision profane de l'individu a d'ailleurs son équivalent sociologique, à travers la théorie du choix rationnel, qui caractérise chaque individu par sa rationalité limitée et sa capacité stratégique. Par vision *sur-socialisée*, on entend une conception de l'individu comme une monade sociale, pure intériorisation de croyances, de normes plus ou moins congruentes avec les valeurs de l'éco-citoyenneté. Là encore, on trouve l'équivalent sociologique de cette représentation de l'individu dans une certaine sociologie critique pour laquelle ce sont des schèmes de pensée et d'action intériorisés qui font agir les individus et qui déterminent leurs actions¹.

¹ cf. par exemple pour une analyse sociologique d'inspiration bourdieusienne des conduites énergétiques des citoyens ordinaires, les propositions conclusives de B. Maresca et al., *La consommation d'énergie dans l'habitat : entre recherche de confort et impératif écologique*, CREDOC, cahiers de recherche n°264, décembre 2009, pp. 76-77.

Ces deux visions de l'individu ont donc chacune une forte cohérence interne et semblent difficilement conciliables, au sens où il ne semble pas possible de rabattre/de dissoudre l'une sur/dans l'autre. Elles font pourtant l'objet de critiques fortes. La première échappe difficilement au « sophisme de l'homoncule » (Quéré L. 1997) au sens où ce modèle suppose une mystérieuse capacité individuelle de l'acteur à s'auto-légiférer, i.e., dans un langage wittgensteinien, à se donner sa propre règle de conduite ou plutôt à choisir quelle règle il va suivre, règle d'où découle une action, une stratégie, une décision (Taylor C. 1995, pp. 554-572). Quant à la seconde approche, « structuraliste », sa tendance à surdéterminer l'action de l'individu a fait l'objet de nombreux écrits : n'est-il pas trop appauvrissant pour l'analyse (même au titre d'une modélisation) de réduire la diversité des actions ordinaires à l'actualisation de dispositions intériorisées ?

Comment échapper à de telles limites ? Un des voies semble être d'envisager un individu, non comme un être-isolé, mais comme un être-relié, un être qui n'existe qu'à travers ses relations avec d'autres humains et des non-humains (Sloterdijk P. 2002) qui est constitué par son « encastrement dans ces différentes relations sociales » (Granovetter M. 2008). Il faut aussi prendre au sérieux le fait qu'il s'agit de relations instituées, définies par des systèmes de règles sociales (Descombes V. 1996), constitutives de l'individu, dans lesquelles il est pris plus qu'il n'a de prise sur elles : il peut revenir à chaque individu de suivre ces règles « à sa manière » (autonomie), mais il ne peut pas faire comme si ces règles, qui orientent son engagement dans diverses relations sociales, n'existaient pas ou en inventer de nouvelles *ex nihilo* (sans tenir compte des règles existantes). Autrement dit, on peut faire l'hypothèse que les relations (familiales, professionnelles, à soi-même, de sociabilité, avec différents objets techniques) dans lesquelles est encastré un individu vont avoir tendance à l'éloigner de certaines pratiques (dans notre cas certains usages énergétiques), voire carrément à occulter chez lui certains types d'action, et au contraire vont avoir tendance à favoriser d'autres pratiques (ici certaines manières d'utiliser l'électricité domestique, de se chauffer, de se déplacer...).

D'où l'intérêt nous semble-t-il d'une approche en terme d'institution : il s'agit alors d'étudier l'éco-citoyenneté, non pas comme un projet politique à destination d'individus plus ou moins enclins à y adhérer, mais comme une institution émergente qui se trouve confrontée à d'autres institutions (ou d'autres règles et relations instituées) déjà-là, qui entrent plus ou moins en tension avec cette institution naissante ; les individus ne sont dans ces processus que des morceaux (Castoriadis C. 1999) et des combinaisons singulières d'institutions (de règles, de relations instituées) et non les auteurs, les porteurs ou les destinataires du projet éco-citoyen. Dans cette perspective, les usages ordinaires de l'énergie sont la résultante d'associations (stabilisées versus mouvantes) d'institutions sociales plus ou moins congruentes / en tension avec les normes éco-citoyennes instituées.

II. L'intervention publique en faveur de l' « éco-citoyenneté » : de la question des effets à celle de l'association d'institutions sociales

La question de départ qui sous-tend l'appel à projet CDE est une question classique en sociologie de l'action publique : comment appréhender, saisir, mesurer ce que créent certaines mesures publiques, ce qu'elles font aux individus, aux groupes, aux relations sociales, aux identités... En l'occurrence, qu'est-ce que des dispositifs de concertation ou de participation ont comme effet sur les usages de l'énergie des citoyens ordinaires dans leur quotidien ? Les messages diffusés, les mesures proposées, les formes de mobilisation des habitants qui y sont associées influencent-elles, d'une manière ou d'une autre, leurs modes de consommation d'énergie ?

Là encore, il y a deux grandes manières classiques en sociologie de traiter (et de répondre) à cette question de la portée des interventions publiques. Une première approche insiste sur le fait que l'action élaborée par des acteurs publics leur échappe constamment à travers des effets pervers (Boudon R. 1977), tandis qu'une seconde approche, la sociologie critique, insiste sur la domination (symbolique) exercée par les acteurs étatiques sur les populations. Il existe un lien étroit entre la conception des fondements des actions publiques et celle de leur portée sur l'environnement social. La première approche insiste en effet sur la rationalité limitée de l'acteur public, ce qui conduit logiquement à insister sur le fait que les effets de l'action échappent à cet acteur : il ne peut pas tous les prévoir du fait de la complexité du monde social et des limites cognitives et sociales de ses représentations de ce dernier². A l'inverse, dans la seconde approche, ce sont des schèmes qui font agir les agents et qui sont censés être structurellement homologues aux propriétés objectives de l'environnement social : l'action est en tant que telle déterminée par des structures sociales, mais ses effets le sont aussi sous la forme d'une domination³. Là encore, chacune de ces perspectives d'analyse sur la portée de l'action publique peut faire l'objet de critiques. Dans la perspective en terme d'effets émergents, pervers, etc., ces travaux insistent - avec raison sans doute - sur l'idée que l'action publique ne produit jamais ce qu'elle avait voulu ; mais les mécanismes de son interaction avec de multiples autres phénomènes (d'où résultent les dits effets pervers) restent souvent opaques à l'analyse ; on en arrive ainsi à se demander comment isoler l'effet propre de l'action publique ou plutôt comment modéliser les inter-rétroactions entre cet effet propre et d'autres phénomènes. Quant aux travaux de sociologie critique, on peut s'interroger sur les limites associées au fait de réduire les rapports qu'entretiennent des structures étatiques ou publiques avec leur environnement social à des rapports de domination de surcroît symbolique ? N'est-ce pas là encore faire fi de la pluralité et du caractère mouvant des relations qui peuvent se tisser entre acteurs publics et acteurs d'autres mondes sociaux ?

² Cf. par exemple concernant l'étude des politiques énergétiques en direction des citoyens ordinaires, les travaux de Marie-Christine Zelem, *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement : une approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

³ Cf. par exemple à propos des politiques de développement durable : Le Goff Jean-Pierre, « A propos du développement durable », *Le Débat*, 2009, n°156.

On dispose donc de deux courants dominants d'analyse de l'action publique mobilisant ce schéma d'analyse dans lequel la structure publique est la cause et le social (individus, groupes, relations sociales) est un effet. On peut, au titre d'une perspective de recherche, remettre en question ce point de départ de l'analyse, selon lequel les structures de l'action publique seraient la source de création (même partielle) de quelque chose que l'on nommerait le social.

Plusieurs raisons plaident en faveur d'une telle remise en question. Tout d'abord, ce schéma d'analyse « cause-effet » est certes porté par de grands courants théoriques, comme on vient de le voir, mais il est en fait aussi celui des acteurs publics : ces derniers sont persuadés et agissent comme si la structure publique, à laquelle ils appartiennent créait quelque chose au niveau social : que ce soit de la justice, des inégalités, de la conformité, de la déviance, des individus instruits, des corps et des esprits sains ou, dans le cas étudié ici, des comportements éco-citoyens. En soi, ce n'est pas un problème : notre propos n'est pas de dire que les grilles d'analyse du sociologue devraient forcément être différentes de celles des acteurs étudiés. Il s'agit simplement de dire, sans visée hégémonique, que l'intérêt du regard sociologique peut aussi passer par le fait de proposer des grilles d'analyse décalées, *i.e.* qui font voir le monde autrement que le sens commun (sans pour autant que celui-ci soit relégué dans l'illusion). Il s'agit en fait simplement de prendre au sérieux l'idée de la philosophie analytique (Anscombe E. 2002) selon laquelle un monde social peut être décrit d'une infinité de manières/de façons (puisque'il existe une infinité de langages de description), sans possibilité de hiérarchiser ces manières de voir et de faire le monde. Ensuite, ce schéma « cause-effet » produit certes beaucoup de connaissances, là n'est pas la question, mais est aussi associée à certaines apories pour le chercheur. Une des plus prégnantes est celle qui conduit le chercheur, sur la question des effets des actions publiques à osciller / hésiter souvent entre l'hypothèse d'un contrôle fort du social par les politiques publiques et l'hypothèse d'une impuissance de ces dernières à agir sur / à transformer la société. La difficulté tient au fait:

- 1° qu'on a du mal à trancher à partir de données empiriques entre ces deux options ;
- 2° qu'on a souvent l'impression qu'une institution est un peu les deux à la fois (forte et faible, contrôlante et impuissante) ;
- 3° que le problème est d'autant plus insoluble qu'on ne peut jamais, sauf exception, raisonner « toute chose égale par ailleurs » : on ne peut pas isoler analytiquement l'effet en propre d'une action publique sur le social.

On peut considérer qu'un troisième courant relevant d'une sociologie pragmatique des interventions publiques cherche aujourd'hui à échapper à ces oppositions et à ces apories par un déplacement du cadre d'analyse. Dans cette approche, d'une part, les individus ne sont plus le point de départ dans l'analyse de l'origine de l'intervention publique : cette dernière est configurée dans et par des séries de situations faites de l'association mouvante de différents êtres

(humains et non-humains) qui ne sont pas définis en dehors de ce qui les relie⁴. D'autre part, le même présupposé est mobilisé pour aborder la question de la portée de l'intervention publique : les travaux d'inspiration pragmatique ne cherchent pas à « mesurer » les effets de l'intervention publique, mais plutôt à étudier comment les acteurs publics s'associent, se « dissocient » et se ré-associent en permanence à des acteurs d'autres mondes sociaux, ce qui modifie incidemment ce qu'ils sont et ce qu'ils se font les uns aux autres (Callon M. 2001).

L'approche pragmatique n'est toutefois pas sans soulever un certain nombre de questions. En particulier, à force d'insister sur le fait que l'intervention publique se configure *in situ*, qu'elle est faite de l'association et de la ré-association permanente d'êtres au gré de circonstances pratiques, on peut en arriver à une vision des interventions publiques comme une myriade d'interactions contingentes, ce qui, certes, permet d'effectuer une rupture bienvenue avec une vision monolithique de l'intervention publique, mais qui peine à rendre compte de ses régularités observables. Ainsi, comment, dans une perspective pragmatique, rendre compte du fait que l'action publique, tout en étant une co-production continue, semble malgré tout s'inscrire dans un champ des possibles - ce qui signifie que tout n'est pas possible en matière d'intervention publique, bien que celle-ci se définisse *in situ* ? Comment expliquer que dans un domaine d'intervention donné, les formes de l'action publique manifestent une certaine régularité, ont un « air de famille » ? Ne faut-il pas pour cela réintroduire dans l'analyse la place du temps long, d'une histoire sédimentée dans la production de l'action publique au jour le jour ? Par ailleurs, sur la question de la portée de l'action publique dans divers mondes sociaux, comment rendre compte du fait que les acteurs (publics et non-publics) parviennent à s'associer, *i.e.* à construire un accord, un sens partagé, des actions réciproques (Boltanski L. 2009, p. 88) ? Les tenants du pragmatisme ne surestiment-ils pas les capacités propres des individus en la matière et ne négligent-ils pas la prégnance d'entités supra-individuelles dans ces processus d'association ?⁵

Comment prendre en charge ces questions, sans renoncer aux apports du pragmatisme ? Dans le prolongement des récentes réflexions de L. Boltanski (*op. cit.* 2009), notre hypothèse est qu'un usage réglé et systématique du concept d'institution - non réduit à son acception de sens commun, synonyme d'une structure concrète relevant de la sphère politique ou administrative, du fait même de sa polysémie dans la tradition sociologique - peut permettre de relever cet enjeu.

⁴ cf. pour le cadre théorique général : Latour Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, 2006 ; et, en lien avec l'objet étudié ici, cf. par exemple sur l'analyse de l'action publique dans le domaine environnemental : Lafaye Claudette, « Aménager un site du littoral atlantique : entre politique et pragmatique », *Etudes rurales*, n°133-134, 1995.

⁵ Cf. par exemple sur l'analyse des rapports ordinaires à l'environnement naturel et des actions militantes et politiques en faveur de la protection de l'environnement, Koveneva Olga, « Qu'est-ce qu'un collectif ? Les communautés politiques en France et en Russie. Regards croisés sur quelques modalités du « vivre ensemble », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°3, 2011.

III. Les usages ordinaires de l'énergie comme résultant d'associations d'institutions sociales

Comment rompre non seulement avec les visions sur-socialisée et sous-socialisée de l'individu, mais aussi avec la métaphore d'une action publique qui « créerait », qui « produirait » qui « reproduirait » une forme sociale, un ordre social, qui fabriquerait des individus en influant sur leurs pensées et comportements, en l'occurrence, ici, en matière d'usages de l'énergie? Pour prendre ses distances avec ces présupposés, une piste possible est de systématiser et de généraliser l'usage du terme d'institution, en ne le cantonnant pas à l'analyse de groupements organisés relevant de près ou de loin de la sphère de l'action publique et étatique. Pour ce faire, on propose d'analyser des usages ordinaires d'énergie et d'équipements énergétiques, non pas comme l'actualisation de dispositions par un agent, non pas comme le fruit des stratégies d'un acteur rationnel, non pas comme la conséquence (même partielle) d'une mesure publique, *mais comme la résultante de l'association d'institutions sociales.*

En s'inspirant librement de la théorie de l'institution de Maurice Hauriou (1925), on peut très schématiquement caractériser une institution sociale par trois dimensions en tension :

- 1° une institution du sens,
- 2° un pouvoir instituant qui prend la forme d'actes individuels et collectifs et de dispositifs socio-techniques,
- 3° une réalité instituée sous la forme de configurations de relations sociales.

III.1. Une institution du sens

Une institution repose tout d'abord sur une « institution du sens » en propre (Descombes V. 1996), soit une « idée sans corps » (Boltanski L. 2009) ou mieux un magma de significations (Castoriadis C. 1975). On fait en effet l'hypothèse que cette institution du sens n'est pas un Tout (un ordre ou un monde symbolique) homogène, stabilisé : il n'est pas réductible à un nombre fini de contenus de significations, puisque justement il est la matrice à partir de laquelle une infinité d'actes instituants et de formes de réalité instituées sont possibles. L'idée constitutive d'une institution structure le champ d'expériences et l'horizon d'attentes (Koselleck R. 1990) des individus - qui en sont pour partie constitués - et permet à ces derniers de générer en permanence des perspectives et des actions. A ce titre, cette institution du sens intègre aussi une forte dimension axiologique, en entendant le terme de « valeur » au sens très général de L. Dumont, *i.e.* « ce qui importe », « ce qui prime » - par exemple l'individu sur le collectif ou

l'inverse (Dumont L. 1983). Ces idées constitutives sont les matrices, les conditions de possibilité de ce que les acteurs pensent, énoncent et réalisent dans le monde de la vie quotidienne : ce sont des cadres – des topographies sémantiques, morales et pragmatiques - qui permettent aux acteurs de définir *in situ* l'action qui convient (Thévenot L. 1990) en traitant, le plus souvent de façon antéprédicative, des problèmes sémantiques (quel sens donné aux occurrences mondaines ?), déontiques (que faire face à ces occurrences ?) et pratiques (comment faire ?) ; de ce point de vue, chaque institution fonctionne donc comme une composante du background, de l'arrière-plan d'attentes normatives (Garfinkel H. 2007) des individus, qui, instancié *in situ*, permet une auto-organisation de l'action face à des occurrences mondaines. Cela étant, définie comme un magma de significations, cette institution du sens est, par définition, rétive à toute description exhaustive de la part du sociologue.

Comment dès lors l'appréhender ? Une des solutions est d'identifier ce magma de significations sous une certaine description (parmi une infinité d'autres) mettant l'accent sur une des tensions⁶ qui traversent ce magma et qui font son caractère mouvant, pluriel, irréductible à un nombre fini de catégories de sens. En mettant en lumière la tension qui existe en permanence entre des significations au sein d'une même institution, on insiste sur le fait qu'on a à faire à une matrice : la tension est source d'invention, d'équilibre et de déséquilibre, de contingences, etc.... Ou encore de l'Idée constitutive d'une institution ne résultent pas seulement des énoncés et actes congruents les uns avec les autres, mais aussi des occurrences plurielles et en tension les unes avec les autres (des disputes, des désaccords, mais aussi des singularités individuelles peuvent trouver leur fondement dans une même Idée constitutive).

III.2. Un pouvoir instituant

Une institution se caractérise aussi par un pouvoir instituant en tant que processus par lequel, en permanence, l'institution du sens tend à se traduire dans des phénomènes sensibles, matériels et pratiques, à s'incarner dans une réalité instituée – mais toujours mouvante (cf. ci-dessous). Là encore, chaque institution développe certaines formes de pouvoir instituant. Ce pouvoir instituant peut prendre la forme d'actes individuels instituant, à travers la configuration *in situ* par l'individu d'une action qui convient : face à des occurrences mondaines, qui sont autant de manifestations d'une réalité instituée (cf. 3° ci-dessous), chaque institution de sens, qui informe le champ d'expériences et l'horizon d'attentes (Koselleck R. 1990) de l'individu, réagit (selon ses affinités ou tensions avec les dites occurrences) à travers la configuration d'actions par l'individu, de manière à continuer à se déployer, à s'incarner dans le monde de la vie. Mais le pouvoir instituant d'une institution peut aussi s'incarner dans des dispositifs socio-

⁶ Sur la notion de tension entre différents ordres symboliques ou sphères d'activités sociales, cf. Weber Max, « Parenthèse théorique. Le refus religieux du monde, ses orientations, et ses degrés », *Enquête*, 7, 1992.

techniques (Hutchins, E. 1994 et 1995) ou des actes de collectifs (Descombes V. 1992), qu'il s'agisse d'établissements publics, d'entreprises ou d'associations. Si l'Idée constitutive est au fondement de toute forme sensible de pouvoir instituant, il faut insister sur le fait que l'Idée ne vit et ne se développe qu'à travers ces formes du pouvoir instituant. Autrement dit, pour analyser le pouvoir instituant d'une institution, on peut mobiliser, croiser, articuler deux langages de description.

- L'un s'intéresse à la configuration de l'action qui convient par l'individu, à partir d'un champ d'expériences et d'un horizon d'attentes propres mais nourris d'institutions du sens (ces dernières constituent la topographie de ce champ et de cet horizon), face à des occurrences mondaines qui sont elles-mêmes la résultante de formes d'association d'institutions.

- Un autre langage de description, complémentaire, consiste à se passer de la catégorie d'individu, en considérant chaque institution comme une « force » -ce n'est pas une monade car elle est plurielle, ambivalente, magmatique- qui toujours cherche à se déployer, à inscrire dans le champ pratique son Idée constitutive et, ce faisant, se heurte ou s'articule en permanence à d'autres institutions, elles aussi animées d'un tel mouvement de déploiement.

Pour paraphraser le titre d'un livre du biologiste Richard Dawkins (1996), on pourrait dire qu'une institution est toujours une institution égoïste au sens où sa tendance propre est de se déployer, d'inscrire sa marque et de perdurer dans la réalité sociale instituée. Ce faisant, elle entre en association et en tension avec d'autres institutions ayant leur mouvement propre : ces dernières sont à la fois une des conditions d'existence pour une institution donnée (une société ne peut pas se réduire à une seule institution et une institution peut trouver dans d'autres institutions des prises pour se déployer) et à la fois des sources de déstabilisation, des limites pour l'institution considérée.

III.3. Une réalité instituée

Enfin une institution peut se caractériser par une réalité instituée en tant qu'agencements de relations (instituées) entre des pratiques, des subjectivités, des dispositifs socio-techniques et des collectifs⁷. Cette réalité instituée n'est jamais le produit d'une seule institution, mais la résultante de l'association / de la désassociation / de la réassociation d'institutions plurielles et éventuellement en tension. Ainsi, lorsqu'on prend comme objet d'analyse un aspect de la réalité instituée (par exemple un usage typique de l'énergie dans le quotidien domestique), on ne peut pas dire qu'il soit produit, créée (même en partie) par une

⁷ En toute rigueur, il ne faudrait jamais parler d'individus (terme trop réifiant) mais d'agencements de pratiques et de subjectivités, qui résultent de l'association d'institutions plurielles. Et on qualifie, de manière essentialisante, ces agencements mouvants de pratiques et de subjectivités, d'individus. Cf. Parfit Derek, *Reason and Pearson*, Oxford University Press, 1984.

seule institution ; cet aspect de la réalité instituée n'est jamais par exemple le pur produit du pouvoir instituant d'une institution publique (aussi puissante soit-elle). Pourquoi ? Car **le pouvoir instituant de cette dernière se confronte toujours, trouve toujours « en face de lui » d'autres institutions déjà constituées - telles que la famille⁸, le marché (François P. 2011) ou encore ce que Vincent Descombes appelle les « institutions de l'individualité » (Descombes V.1996) -, toutes constitutives des représentations et actions des individus.** Chacune de ces institutions est elle-même constituée d'une Idée propre (même si cette dernière ne se définit pas en terme de Bien commun), d'un pouvoir instituant (à la fois habilitant et contraignant) et de formes sensibles instituées (stabilisées, ancrées, ayant une consistance : on ne peut pas faire comme si elles n'existaient pas). La réalité instituée – dans laquelle est empêtré en permanence tout individu pensant et agissant - a alors un double visage (ou plutôt on peut l'étudier de deux façons) : elle est la résultante permanente de l'association de différents pouvoirs instituteurs, mais, en même temps, cette réalité instituée peut être décrite comme un agencement de relations instituées qui représentent pour l'individu, pris dans ces relations, des signes (*i.e.* des cadres d'interprétation) et des prises (*i.e.* des supports d'action) qui le contraignent et l'habilitent dans ses propres représentations et actions – en tant que formes sensibles du pouvoir instituant d'un ou plusieurs institutions.

.Ainsi, si on veut analyser les liens entre des mesures publiques et des usages ordinaires de l'énergie, la question n'est pas celle de la production, de la création de ces derniers par des institutions publiques, mais **celle des modes d'articulation ou d'association entre ces institutions publiques et d'autres institutions, dont les conduites énergétiques sont la résultante.** D'où l'idée que la sociologie, si elle veut étudier le pouvoir instituant des institutions publiques, ne peut pas étudier seulement l'action publique en terme d'institution et doit aussi analyser en terme d'institution d'autres phénomènes sociaux qui sont en rapport / en relation avec l'action publique.

Il n'y a plus dès lors, d'un côté des institutions publiques et de l'autre côté, autre chose : des individus, des groupes, des rapports économiques... Une conduite énergétique est faite de l'association entre des institutions plurielles, ou encore est la résultante de l'articulation des différents pouvoirs instituteurs relatifs à chaque institution ; une conduite énergétique émerge donc de la mobilisation (ou pas) des signes et des prises associés à chaque pouvoir instituant et inscrits dans l'expérience sociale de l'individu sous la forme de relations instituées (avec des humains et des non-humains) dans lesquelles l'individu est encasté.

Mais alors de quelles institutions les usages ordinaires de l'énergie par les individus sont-ils la résultante ? Au sens donné ici au terme d'institution, elles sont multiples, bien entendu. Aussi, pour les besoins de l'analyse, nous nous pencherons sur les modalités d'associations entre trois types d'institutions :

⁸ Cf. par exemple pour une approche de la famille en terme d'institution, Théry Irène, *La distinction de sexe*, Paris, Odile Jacob, 2007.

1° les institutions publiques en charge de la promotion de l'éco-citoyenneté auprès des citoyens ordinaires ;

2° les institutions de la sphère privée de ces citoyens ordinaires ;

3° les institutions économiques du marché, dans lesquelles sont aussi encastés, de diverses façons, ces mêmes citoyens.

On peut tout d'abord s'intéresser aux institutions publiques qui sont porteuses du développement de l'éco-citoyenneté dans notre société. Cela suppose d'explicitier « l'idée sans corps » sur laquelle reposent ces institutions. On peut décrire cette idée constitutive comment la tension permanente entre des *schèmes téléologiques idéalistes* et des *schèmes téléologiques analogiques* (Descola P. 2005 et Boltanski L. 2009). Lorsque des acteurs publics mobilisent un schème idéaliste dans la perspective de promouvoir des conduites éco-citoyennes, ils visent à conformer, à assujettir les comportements des populations à des normes pré-définies : par exemple, utiliser des ampoules basses consommation, prendre le bus plutôt que la voiture, limiter la température au sein de leur domicile à 19°C. A l'inverse, lorsque les acteurs publics mobilisent un schème analogique pour orienter les actes d'autrui en matière de consommation d'énergie, ils cherchent à ce que l'individu concerné s'auto-contraigne, s'auto-régule dans ses usages de l'énergie en tenant compte non seulement de ses intérêts variés, mais aussi de son environnement, des contraintes et opportunités qui s'offrent à lui. Une action publique fondée sur un schème idéaliste cherche à contraindre, à assujettir les individus à de bonnes conduites énergétiques pré-définies; une action publique fondée sur un schème analogique cherche à réguler les usages des individus dans le sens d'une réduction de leurs consommations d'énergie à travers la recherche ou le maintien d'équilibres individuels et collectifs. Quels sont maintenant les actes instituant qui font que ces schèmes téléologiques des institutions publiques en charge de l'« éco-citoyenneté » s'inscrivent dans le champ pratique ? Ce sont diverses formes d'intervention auprès des populations développées par des acteurs publics (ADEME, PNR, Point-Info Energie, concours, etc...). Nous les étudierons ci-dessous en termes de travail sur autrui et de travail avec autrui en ce qu'elles contribuent à incarner l'idée sans corps constitutive de ces institutions de l'« éco-citoyenneté » : cela contribue à l'inscrire dans une réalité instituée. Les institutions publiques en charge du développement de l'éco-citoyenneté contribuent donc à la configuration de la réalité instituée à travers la production de signes et de prises d'un type particulier dans et par les relations qu'elles nouent avec les populations. On peut distinguer des « mots d'ordre » et des « prises moules » (Deleuze G. 1990) qui sont constitutives des relations de normalisation que les institutions tendent à instituer avec leurs publics (travail sur autrui) ; et des « mots de passe » et des « prises-ondes » (Descombes V. 2003) constitutives des relations de reconnaissance et d'accompagnement que ces mêmes institutions développent avec les individus (travail avec autrui). Ces derniers, pour orienter leurs usages de l'énergie, disposent donc de ces deux types de signes et de prises. Reste à comprendre ce qu'ils en font au regard des autres relations instituées dans lesquelles ils sont encastés et des signes et prises associés.

Pour comprendre les usages ordinaires de l'énergie de nos enquêtés, une autre institution nous semble donc devoir être étudiée. Il s'agit de l'institution de la sphère privée, dans laquelle les individus étudiés sont pris au quotidien.

Sur quelle idée constitutive repose cette institution de la sphère privée ? Là encore, cette « idée sans corps » nous semble être traversée par une tension. D'un côté, cette institution repose sur une idée-valeur individualiste (que nous appellerons aussi, par commodité de langage, l'institution de l'individualité en empruntant le terme à Vincent Descombes) ; en effet cette institution est celle qui reconnaît à chaque individu : « un domaine privé, une sphère d'autonomie en ce sens que c'est à [lui] si [il] le veut et si [il] le peut, de fixer les principes et les règles de sa conduite dans ce domaine qui lui est réservé »⁹. Plus précisément, dans cette sphère privée, l'individu peut prétendre à « se diriger soi-même » (Descombes V. 2005, p. 441), c'est à dire à suivre librement, sans y être contraint, des règles - au sens de modèles d'action, de lignes de conduite - qui peuvent être propres à l'individu, mais qui renvoient toujours à un contexte social, à des formes de vie sociales qui pré-existent à l'individu. Pour le champ des pratiques qui font l'objet de la présente étude, cette autonomie de l'individu s'incarne dans le fait qu'il a la possibilité (elle lui est reconnue socialement) de chauffer et éclairer sa maison ou encore se déplacer comme il l'entend, en fonction de ses goûts, de ses propres contraintes (temporelles, financières...), de ses attentes en terme de confort, de ses aspirations en matière de consommation, etc..... Autrement dit, c'est sur l'institution de la vie privée que repose l'idée selon laquelle l'individu a la libre jouissance de son indépendance privée, pour parler comme Benjamin Constant (1980). Mais, en même temps, la sphère privée n'est ni le lieu, ni le moment d'une liberté individuelle absolue. La sphère privée d'un individu est aussi peuplée d'autrui significatifs, qui comptent pour l'individu et dont il doit tenir compte. Autrement dit, la sphère privée est aussi le lieu et le moment où l'individu est encastré dans des « relations fortes »¹⁰ qui forment un « Nous » : parents, proches, amis, etc.... La sphère privée est donc aussi fondée sur une idée-valeur holiste, qui peut conduire l'individu à accorder à son groupe d'appartenance une valeur supérieure à son autonomie : il est ainsi attentif à la qualité de ses relations avec ces autrui significatifs. Pour préserver ces relations, il peut être conduit à limiter son autonomie. Autrement dit, l'institution de la vie privée n'est pas seulement constituée de l'institution du sens de l'individualité, mais aussi de l'institution du « Nous familial » ; ces deux institutions du sens étant en tension l'une avec l'autre¹¹.

Par ailleurs quels sont les actes instituants relevant de cette institution de la sphère privée ? D'une part, toute représentation de soi et tout acte (associé le plus souvent à des objets) par lesquels l'individu s'affirme et se réalise en tant que

⁹ Descombes Vincent, « Individuation et individualisation », *Revue européenne des sciences sociales*, 127, 2003.

¹⁰ On emprunte ce terme de « relations fortes » à Peter Sloterdijk pour désigner des relations qui représentent l'enracinement premier des individus, i.e. qui ne sont pas produites après coup par des individus « solitaires », sur un mode peu ou prou contractuel, mais qui sont le mode d'être fondamental de ces derniers, qui les constituent, qui les nourrissent, qui les traversent. Cf. P. Sloterdijk, *op. cit.*, 2002.

¹¹ Cf. les analyses de De Singly François, *La sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 1993.

personne autonome, *i.e.* à la fois en tant que corps et subjectivité/désir propre : temps pour soi et activités choisies, perçues comme participant de l'épanouissement personnel et de l'authenticité de l'individu (Taylor C. 1994). Mais, d'autre part, relèvent aussi d'actes instituants, toutes les pratiques de l'individu (et objets) à travers lesquelles il développe des formes de soutien, de dialogue, mais aussi de contrôle à l'égard d'autrui significatifs¹².

Ainsi, de par ces formes pratiques du pouvoir instituant de la vie privée, un individu est encastré en permanence à la fois dans des relations instituées à soi selon un impératif d'autonomie et d'authenticité, à la fois dans des relations instituées de transmission, de protection, de don et d'échange¹³ avec des autrui significatifs. Dire que l'individu est encastré dans ces relations instituées¹⁴, c'est affirmer qu'elles sont constitutives de son Soi, de son identité et sont, en même temps, au quotidien, des « signes » (c'est à dire des cadres d'interprétation) et des prises (c'est à dire des cadres d'action) mobilisés par l'individu pour configurer ses représentations et ses actions *in situ* : prendre soin de soi-même, donner libre cours à son désir, éduquer ses enfants, s'investir dans la relation conjugale, etc. L'une de nos hypothèses est que ces séries d'actes instituants (du Je ou du Nous), que ces agencements de signes et de prises résultant de l'institution de la vie privée et qui guident l'expérience ordinaire des individus peuvent être soit en affinité, soit en tension, soit incommensurables avec l'adoption d'usages de l'énergie conformes aux attentes des pouvoirs publics en matière d'éco-citoyenneté.

Une troisième institution mérite d'être étudiée si on veut analyser les usages ordinaires de l'énergie non comme le produit d'individus, mais comme la résultante d'institutions. Il s'agit de l'institution économique (du marché) ; L'idée constitutive de l'institution économique moderne est là encore ambivalente. Cette institution se fonde à la fois sur l'idée que le monde, constitué d'humains et de non-humains, est un fonds de ressources mobilisables, exploitables à des fins humaines (Heidegger, M. 2001, [1958 - 1954]), à la fois sur l'idée que ces processus d'exploitation de la Nature et de l'homme par l'homme sont consubstantiels à la Nature humaine : cette exploitation est censée permettre de répondre (même si c'est toujours de manière imparfaite) au désir humain¹⁵. A ce titre, le principe d'exploitation est indissociable de celui d'une amélioration de la condition humaine sous la forme de la réalisation des désirs humains : acquisition de biens matériels, mais aussi réalisation de soi par le travail (œuvre), acquisition de statuts, de prestige et non seulement de richesses (Dumont L. 1977). L'idée

¹² Cf. pour l'analyse des pratiques parentales d'éducation des enfants, Kellerhals Jean et Montandon Cléopâtre, *Les stratégies éducatives des familles*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1991 ; et pour l'analyse des pratiques et rôles conjugaux, Kaufmann Jean-Claude, « Rôle et identité. L'exemple de l'entrée en couple », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XCVII, 1994.

¹³ Cf. la typologie des relations constitutives de collectifs proposée dans Descola Philippe, *Par delà Nature et Culture*, Paris, Gallimard, 2005.

¹⁴ Au sens où elles le constituent plus qu'il ne les constitue. Cf. Taylor Charles, *op. cit.*, 1994 et Sloterdijk, *op. cit.*, 2002.

¹⁵ Le caractère institué de cette Idée / signification est bien mis en lumière par l'anthropologie comparative, cf. par exemple Sahlins Marshall, *Age de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard, 1976.

sans corps de l'institution économique est donc à la fois celle d'une réalisation de l'homme par l'exploitation de la Nature à des fins de production, à la fois celle d'une réification de l'homme (Honneth A. 2007) par un tel processus d'exploitation.

Quels sont les actes instituants associés à une telle idée constitutive ? Ce sont à la fois des actes de production, d'échange et de prédation (consommation), associés bien entendu à tous les non-humains qui sont à la fois la condition et le résultat de ces actes.

Dès lors, à travers leur encastrement dans cette institution économique, les individus sont pris dans des relations instituées de production, d'échange et de prédation, qui sont autant de prises et de signes par lesquels l'individu configure au quotidien et *in situ* des auto-interprétations de soi, des représentations du monde et des actions acceptables. Là encore, notre hypothèse est que ces relations économiques constitutives de l'individu sont plus ou moins congruentes avec la mobilisation des signes et des prises issus des activités des institutions publiques qui promeuvent des conduites éco-citoyennes.

Chaque individu – faisant au quotidien usage de différents équipements énergétiques – est donc constitué de la combinaison de ces différentes institutions, ce qui se manifeste par son encastrement dans une configuration de relations instituées – à soi, familiales, de sociabilité, économiques, aux pouvoirs publics... Notre hypothèse est que ces différentes institutions peuvent s'articuler, au niveau de l'expérience et de la pratique sociales des individus, selon quatre formes typiques d'association ; de chacune de ces formes résultent des usages spécifiques d'énergie et d'équipements énergétiques par les individus. Un usage ordinaire de l'énergie peut ainsi être la résultante :

- d'une association d'institutions sur le mode de la *hiérarchisation* (domination d'une institution sur une autre) ;
- d'une association sur le mode de la *complémentarité* (chaque institution a besoin de l'autre pour perdurer, *i.e.* pour exercer son pouvoir instituant).
- d'institutions entretenant un rapport d'*opposition* : c'est à dire que le pouvoir instituant de l'une tend à limiter le pouvoir instituant de l'autre et réciproquement.
- une conduite énergétique peut enfin émerger d'une coexistence d'institutions sur le mode de l'*indifférence* ou de l'*évitement*¹⁶

¹⁶ Nous nous inspirons ici largement des propositions de Daniel Colson, *Petit lexique philosophique de l'anarchisme*, Paris, Le Livre de Poche, 2001.

Dès lors, comment ce cadre d'analyse permet-il d'interpréter les usages pratiques de l'énergie en matière d'éclairage, de chauffage, de transport ? L'idée défendue sera que tout usage ordinaire de l'énergie résulte d'un encastrement de l'individu considéré dans une réalité instituée - résultante d'associations d'institutions -, qui s'incarne dans des relations sociales instituées avec des humains et des non-humains, dans lesquelles l'individu est pris. Les pensées et les pratiques -celles relatives à l'usage de l'énergie au même titre que les autres- de l'individu sont donc la résultante de cette configuration de relations. Comment ?

Tout d'abord, les relations sociales dans lesquelles est encastré un individu ont une historicité ; aussi, par sédimentation de séries d'expériences (de ces relations), les institutions du sens, qui fondent ces relations, informent le champ d'expériences et l'horizon d'attentes de l'individu ; elles en constituent la topographie cognitive, morale et pratique en tant que significations constitutives. Ceci signifie que ces relations sédimentées ne déterminent pas l'action présente ou à venir de l'individu mais fonctionnent comme un background : elles délimitent un champ du pensable, du souhaitable (ce qui importe), du possible (habilitation et contrainte), mais ne pré-définissent pas l'action, en l'occurrence ici un usage de l'énergie *hic et nunc*. Seule la conjonction (la rencontre) de ce champ d'expériences et d'attentes sédimentées et d'une situation, d'occurrences sensibles propices au déploiement, sous une forme située, de la relation sociale considérée permet d'enclencher la configuration d'une action (ici d'un usage de l'énergie à travers un acte d'éclairage, de chauffage, de transport).

En effet, chaque relation offre *in situ* à l'individu des signes et des prises pour configurer l'action qui convient, en tant qu'acte instituant : à chaque relation sociale - en tant que manifestation et incarnation sensibles d'une ou plusieurs institution(s) du sens - sont en effet associées des lignes d'action (signes) et des opportunités d'action (prises) ; plus précisément encore, chaque relation en situation, rend possibles ou impossibles, préférables ou coûteuses, acceptables ou inacceptables certaines perspectives et opportunités d'action ; une relation est donc à la fois habilitante et contraignante : l'Idée qui la fonde, en se manifestant *in situ* sous la forme de signes et de prises, ouvre et à la fois limite le champ des possibles (idéels et pratiques) de l'individu (Deleuze G. 1990, Chateaufort F. 1997). A partir de cette matrice, ce dernier va configurer une action qu'on peut qualifier d'instituante, au sens où elle contribue à stabiliser une institution.

Enfin, les signes et les prises associés à une relation dans laquelle est pris l'individu sont soit congruents, soit en tension, soit incommensurables avec les signes et les prises associés à une autre relation instituée dans laquelle est aussi pris l'individu, selon que les institutions qui constituent chacune de ces relations sont dans un rapport soit de complémentarité, soit de hiérarchisation, soit d'opposition, soit d'indifférence

Dès lors tout usage énergétique d'un individu peut être vu comme la résultante de l'agencement de relations sociales instituées dans lequel il est pris. Ainsi, schématiquement, les signes et les prises générés par les institutions publiques en faveur de l'éco-citoyenneté et à destination des individus peuvent soit faire partie de cet agencement de relations/signes/prises, si elles sont congruentes avec les relations dans lesquelles est encastré l'individu, soit en être exclus si ces signes et ces prises entrent trop en tension, voire sont incommensurables, avec les signes et prises constitutives des relations sociales qui font l'individu considéré.

A l'aide de cette grille d'analyse, ce que nous voulons donc comprendre, c'est :

- 1° comment les institutions de l'éco-citoyenneté produisent des signes et des prises qui en viennent pour partie à ne pas être interpréter et mobiliser pratiquement par les populations selon les modalités attendues par les acteurs publics ;

- 2° comment des signes et/ou des prises en provenance de l'institution de la vie privée (ou des institutions du marché) peuvent favoriser la configuration d'usages énergétiques dont les formes pratiques sont proches des attendus des pouvoirs publics en matière d'éco-citoyenneté. Autrement dit, nous voulons mettre en lumière les cas de figure où le pouvoir instituant d'institutions n'ayant aucun rapport avec les questions d'éco-citoyenneté peuvent – à travers les signes et ou les prises produits – favoriser la configuration d'usages de l'énergie qui seront qualifiés d'éco-citoyens par les pouvoirs publics ;

- 3° comment des signes et des prises en provenance des institutions publiques peuvent entrer en tension avec des signes et des prises résultant d'autres institutions dans lesquelles sont encastrés les individus. Nous nous pencherons tout particulièrement sur le cas de figure où des individus se disent sensibilisés aux signes (messages) en provenance des institutions publiques qui oeuvrent en faveur de l'éco-citoyenneté, mais n'alignent pas leurs pratiques sur ces derniers en ne mobilisant pas les prises (ou supports d'action) que leur offrent ces institutions de l'éco-citoyenneté ;

- 4° Enfin, on portera notre attention sur les configurations où les institutions, dans lesquelles l'individu (citoyen ordinaire), est encastré le rendent indifférent (subjectivement et pratiquement) aux signes et prises en provenance des institutions de l'éco-citoyenneté.

IV. L'enquête auprès des acteurs publics et des populations : démarche ethnographique et méthode des portraits

Les matériaux empiriques mobilisés pour l'analyse sont issus de deux territoires enquêtés. L'un des territoires est un espace rural et montagnard classé Parc Naturel Régional. Les instances institutionnelles étudiées (entretiens avec les acteurs, observations de réunions de travail, d'information des habitants, étude de

documents iconographiques à destination des habitants) sont au nombre de deux, situées sur ce même territoire. D'une part un Parc naturel régional – une structure intercommunale – qui, dans le cadre de sa mission générale de préservation, de valorisation et de développement du territoire considéré, dans les domaines économique, touristique, culturel, voire identitaire, cherche à développer un scénario « facteur 4 » (soit l'objectif de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre) sur ledit territoire. Le projet est en particulier de contribuer à un développement raisonné de l'éolien et de développer la filière bois-granulé (comme équipement de chauffage pour les particuliers), ce qui permettrait aux yeux des responsables du Parc d'allier ambition écologique et stratégie de développement économique du territoire dont ils ont la charge. Au quotidien, le projet, dans ses différentes dimensions, est porté par des chargés de mission, ayant souvent une formation universitaire dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'écologie, du tourisme ou encore de la culture. Dans ce cadre et profitant d'une phase de renouvellement de sa charte, ces professionnels du PNR ont mis en place tout un ensemble de réunions publiques et de scènes de concertation autour de ces enjeux (filiale bois, électricité solaire, éolien...) à destination des citoyens ordinaires. Nous avons pu observer un certain nombre de ces scènes institutionnelles où sont censés se rencontrer acteurs publics et habitants, tout en nous entretenant avec les professionnels impliqués dans ces dispositifs. D'autre part, nous avons enquêté auprès d'un Espace Info Energie, structure départementale, co-financée par le conseil général et l'Ademe et dont les professionnels – des techniciens spécialistes des usages domestiques de l'énergie – ont pour mission d'accueillir, d'informer, de conseiller des habitants souhaitant engager des travaux à leur domicile, dans la perspective de contribuer à des économies d'énergie.

Par ailleurs et surtout, nous avons réalisé des entretiens avec des citoyens ordinaires censés être la cible de toutes ces mesures publiques, afin de mieux comprendre leurs usages quotidiens de l'énergie et leur réception des messages et mesures publiques. L'enquête auprès des populations a été menée de manière ethnographique (entretiens, observations) dans un petit village du territoire étudié (200 habitants toute l'année), Queyrières, accroché à mi-pente (900 mètres) de monts culminant à 1 700 mètres d'altitude. C'est un village caractérisé par la diversité de sa population : se côtoient des habitants qui sont là depuis des générations (qui travaillent dans des exploitations agricoles, l'exploitation du bois – 200 ha –, mais surtout dans la plaine, d'où une mobilité pendulaire), des jeunes qui « reviennent au pays », alors que leurs parents étaient partis travailler dans la grande ville industrielle du département, des gens qui sont arrivés à la fin des années 1970 (devenus apiculteurs, fabricants de fromage, mais aussi menuisiers, électriciens...), quelques « étrangers » (Europe) travaillant dans le milieu artistique, des populations françaises tout récemment arrivées, parfois précaires. Le village compte aussi beaucoup de maisons secondaires (300) et une importante activité touristique (gîtes, tourisme vert, ski de fond, raquettes l'hiver...).

Ensuite, notre enquête a porté sur un territoire urbain et péri-urbain, plus précisément une communauté d'agglomération d'environ 150 000 habitants. Cette entité politique était aussi engagée dans un scénario Facteur 4 suite à un diagnostic territorial. Parmi les différentes mesures mises en place par ces acteurs publics en faveur de comportements éco-citoyens, notre attention s'est portée sur

un dispositif de sensibilisation et de participation des habitants original : un concours « Familles à Energie Positive », piloté en partenariat par la communauté d'agglomération et le Point Info Energie. Il s'agit d'un dispositif dans lequel des familles, sur la base du volontariat, cherchent, sur une période d'un an à diminuer le plus possible leur consommation domestique d'électricité et de gaz. Pour cela, ils bénéficient des conseils à domicile (en matière de bonnes pratiques énergétiques) d'une association spécialisée partenaire du concours, d'objets techniques (wattmètre) leur permettant de mesurer les consommations de leurs différents appareils électriques ; ils doivent par ailleurs relever chaque semaine leurs compteurs afin de mesurer les évolutions de leurs consommations (et envoyer l'information aux organisateurs du concours) ; les familles sont réunies par groupe en fonction de leur ancrage territorial (quartiers ou petites communes) de manière, au sein de ce groupe, à échanger sur leurs expériences, difficultés et réussites et à mutualiser les « choses qui marchent ». A intervalles réguliers, l'organisateur du concours réunit l'ensemble des familles lors d'une soirée festive, pour faire le point : soit annoncer le classement provisoire, féliciter les familles dont la consommation a le plus baissé, encourager les familles qui « ont plus de mal », donner quelques « trucs et astuces » en plus pour économiser l'énergie au quotidien et annoncer aussi l'économie globale réalisée par l'ensemble des familles. Au bout d'un an, est désignée vainqueur l'équipe de familles ayant le plus diminué (en %) ses consommations d'énergie. Les meilleurs concurrents gagnent des lots. Du point de vue de notre enquête, nous nous sommes entretenus avec les responsables institutionnels de ce projet, nous avons assisté à une réunion intermédiaire et à la réunion finale et nous avons pu nous entretenir avec des familles ayant participé à ce concours (sur les raisons de leur participation, ce que cela a changé dans leurs usages ordinaires de l'énergie, les difficultés voire impossibilités auxquelles ils ont été confrontés, ce que le concours a changé sur la durée quant à leurs modes de consommation d'énergie). Par ailleurs, sur ce même territoire urbain et péri-urbain, quatre étudiants - Pierre-Loup Devillers, Nicolas Favier, Anthony Giraud, Meas Kong - dans le cadre de la réalisation de leur mémoire de Licence ont réalisé des entretiens avec des habitants ne participant pas à ce concours et n'étant directement impliqués dans aucun dispositif de concertation, même s'ils ont tous été destinataires de messages médiatiques et d'informations sur des mesures publiques promouvant les économies d'énergie en matière de transport, d'éclairage, de chauffage.

Au total, nous appuyons donc notre analyse des usages de l'énergie par les citoyens ordinaires sur 42 entretiens avec des individus variés ; dans chaque cas, l'entretien, qui avait lieu au domicile de la personne enquêtée, portait :

- sur les caractéristiques du sentier de vie quotidien¹⁷ de l'interviewé ;
- sur les usages de l'énergie qui y étaient associés en matière d'éclairage, de chauffage et de transport ;

¹⁷ Au sens de l'ensemble des stationnements dans des lieux sociaux, des activités sociales qui y sont déployées et des déplacements par un individu au cours d'une journée-type. Cf. Giddens Anthony, *La constitution de la société*, Paris, PUF.

- sur la perception et sur l'appropriation par l'enquêté des messages et mesures incitatives en provenance des institutions publiques ;
- sur les éventuels changements en matière d'usages et d'équipements énergétiques survenus plus ou moins récemment dans la vie quotidienne de l'individu –en lien ou pas avec les incitations publiques en la matière- ;
- sur les difficultés de ce dernier à opérer ces changements ou enfin sur le refus de l'enquêté à procéder à de tels changements.

Les critères de sélection des enquêtés donnent une grande diversité à cet échantillon (lieu de vie, âge, profession, niveau de revenu, situation familiale, locataire ou propriétaire, degré d'implication dans un dispositif public d'incitation à des comportements plus éco-citoyens...). Cette diversité, voulue, des enquêtés a été mise à profit à travers la méthode des portraits (Schwartz O., 2002, Lahire B. 1997), afin de donner corps à notre hypothèse, selon laquelle les usages de l'énergie d'un individu résultent des modalités de son encastrement dans les institutions de la vie privée, économique et publique, à travers une configuration de rapports sociaux (à autrui et à soi) dans lesquels il est pris et empêtré (Schapp W. 1992), plus qu'il ne les maîtrise sur un mode rationnel et d'auto-gouvernement de soi.

L'élaboration de portraits d'enquêtés, centrés sur leurs usages ordinaires de l'énergie ne se veut donc pas ici une simple juxtaposition d'études de cas qui auraient avant tout une visée exploratoire. Chaque portrait consiste en effet à rapporter le phénomène étudié, ici tel ou tel usage précis de l'énergie, « *à son contexte et à l'analyser pour voir comment il s'y manifeste et se développe* » Autrement dit, le portrait nous semblait être le moyen le plus adapté « *pour saisir comment un contexte [en l'occurrence une configuration singulière de relations instituées dans laquelle est pris l'individu étudié] donne acte au phénomène [à l'usage de l'énergie] que l'on cherche à expliquer* » (Hamel J. 1998, p. 123).

Chaque cas a fait l'objet d'une problématisation, chaque portrait a été établi de manière à pouvoir faire ressortir sa typicalité. Autrement dit, chaque portrait a été sélectionné : les 42 personnes enquêtées ne font pas toutes l'objet d'un portrait pour leurs usages énergétiques dans les trois domaines de consommation retenus : fait l'objet d'un portrait, un usage énergétique (parmi de multiples autres) d'un individu, usage inscrit et résultant d'une configuration relationnelle construite comme typique ; ont donc donné lieu à un portrait les cas où ce lien entre un « usage énergétique » et une « configuration relationnelle » pouvait être considéré à bon droit comme typique, *i.e.* comme répandu dans le monde social et ce même si nous n'avons pas mesuré la fréquence de ce type : l'accent a été mis sur l'explicitation et sur la découverte de ces différents types et non sur la mesure de leur fréquence¹⁸.

¹⁸ Suivant en cela la vision des enjeux de la démarche ethnographique proposée par Whyte « *In the first stage of exploration, everything seems new and strange, but eventually I see a pattern that seems make sense. Once I have described that pattern in writing, I lose interest in seeing the pattern repeat again and again and look for a new field to explore* », dans Whyte William Foote, *Participant Observer. An autobiography*, Ithaca, New York, IRL Press, 1994, pp. 4-5

La typicalité de chaque portrait est donc établie car l'usage énergétique, qui est au centre de la description, découle d'une configuration d'institutions / de relations typique c'est à dire qui n'est pas propre aux propriétés personnelles de l'individu étudié. Autrement dit, la typicalité de chaque cas et de chaque portrait n'est pas construite en amont de l'analyse, comme dans le cas du raisonnement statistique, mais bien à la suite du raisonnement sociologique (Coenen-Huther J. 2003) : c'est l'interprétation que nous avons faite du cas étudié qui nous a conduit à considérer qu'il était suffisamment typique pour dire et comprendre quelque chose sur les conduites énergétiques des citoyens ordinaires, qui dépasse l'individu singulier étudié. Ainsi chaque cas – chaque usage énergétique qui a fait l'objet d'un portrait - a été considéré comme typique, car résultant d'éléments externes à la singularité du cas étudié, en l'occurrence, résultant d'un des trois modes typiques suivants d'associations d'institutions sociales constitutives de tout individu : la complémentarité, le conflit ou l'indifférence entre ces institutions.

Un dernier aspect du travail présenté ci-dessous nous semble pouvoir faire l'objet d'une objection, que nous essaierons de lever ici. A la lecture des différents portraits, le lecteur informé, a fortiori expert, sur les questions d'économies d'énergie sera confronté à l'existence d'usages énergétiques dont il connaissait déjà l'existence ou bien était en droit d'un soupçonner l'existence. Autrement dit, le lecteur n'apprendra rien de nouveau si on s'en tient à la description des conduites énergétiques des enquêtés. Est-ce à dire que l'étude perd tout sa pertinence parce qu'elle prend pour objet d'étude des faits « connus de tous » ? Il ne nous semble pas, car on peut affirmer que l'enjeu d'une analyse, d'un diagnostic sociologique n'est pas de mettre au jour et de prouver l'existence d'une réalité ou d'un phénomène social(e) qui jusque là était passé inaperçu aux yeux de tous ; le diagnostic sociologique est avant tout un exercice de traduction : il consiste la plupart du temps à identifier sous une description originale, à l'aide d'un langage de description inédit une « vérité d'évidence », un « truisme ». Proposer une nouvelle version (Goodman N. 2006) et une nouvelle interprétation du monde social offre aux sociologues, mais aussi aux acteurs de ce monde social, un élargissement cognitif, de nouvelles clés d'interprétation qui peuvent déboucher sur une redéfinition non seulement des problèmes mais aussi des actions à mener. En tout cas, c'est là le pari de du développement ci-dessous : en essayant de décrire les **usages énergétiques comme la résultante d'institutions** - et de configurations de relations sociales qui en découlent – (et non comme le produit des rationalités ou des habitus des acteurs et/ou comme la conséquence de mesures publiques), nous pensons que cela peut offrir aux décideurs publics des pistes pour faire évoluer leurs actions en direction du monde social et des citoyens ordinaires.

CHAPITRE II

DES INSTITUTIONS PUBLIQUES A L'EPREUVE L' « ECO-CITOYENNETE » OU COMMENT SAUVER LA PLANETE AVEC DE VIEILLES RECETTES

Face à l'urgence déclarée des risques climatiques pour le devenir de l'humanité, les responsables politiques, élus nationaux ou locaux, ont développé des politiques de développement durable, dont un des volets consiste à traiter le problème public des « consommations d'énergie » et de la réduction des « émissions de CO₂ ». Dans ce cadre, ils entendent développer des interventions publiques en faveur de l'adoption par les Français de « bonnes pratiques énergétiques » au quotidien (en matière de déplacement, de consommation d'électricité, de chauffage...), qualifiées « d'éco-citoyennes ». Ce faisant, tout un ensemble d'institutions publiques, dont le statut juridique (agences publiques, structures intercommunales) tout comme l'ancienneté varient sensiblement, ont été mandatées officiellement pour « mettre en œuvre » les décisions politiques prises. Ainsi, des structures comme les Parcs naturels régionaux (PNR), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ou encore les Agences Départementales d'Information sur le Logement (ADIL) – à travers la mise en place, en leur sein, d'Espaces Info Energie (EIE) – ont été saisies, par des autorités politiques nationales ou locales, de cet enjeu d'économies d'énergie au quotidien, défini politiquement en termes d'intérêt général.

Il semble intéressant d'étudier ces institutions qui sont pour beaucoup en cours de constitution, de stabilisation et de légitimation. On peut en effet considérer ces institutions comme des « *entreprises collectives* » (Hughes E. 1996) : elles ont une origine récente et doivent tout particulièrement faire face à des environnements sociaux problématiques, *i.e.* qui résistent aux tentatives d'emprise de ces institutions et qui remettent en cause leur légitimité : en particulier, elles doivent, de leur point de vue, faire face à la lenteur des changements des comportements des populations en matière de consommation d'énergie, au regard de l'urgence des mesures à prendre. Elles sont donc amenées à lutter pour leur survie, à réfléchir et à adapter leurs modes d'intervention et, si besoin, à se transformer. Or, il s'avère que la pluralité constitutive de ces institutions émergentes et de leurs environnements est à la fois ce qui les déstabilise, les contraint à évoluer et ce qui leur permet de faire face, à travers des processus d'auto-organisation (Garfinkel H. 2007), à des occurrences problématiques – en provenance de ces institutions elles-mêmes et de leurs environnements politiques et sociaux - .

Ainsi, à partir d'études de cas, on montrera qu'on peut appréhender la vie de ces institutions comme étant animée par une double tension :

- d'une part une tension exogène, les acteurs de ces institutions étant pris entre une régulation hiérarchique (et politique) paradoxale et un environnement social (les populations auprès desquelles ils sont censés intervenir) qui s'avère problématique.

- d'autre part, une tension endogène qui tient au fait que les acteurs de ces institutions mobilisent dans leur quotidien de travail des finalités et des modes de faire « contraires » (Weber M. 1992) entre lesquels ils oscillent, ou encore qu'ils combinent de manière instable.

I. La définition politique des institutions du développement durable : contraintes paradoxales et incertitudes

I.1. L'émergence d'institutions publiques dans le domaine du développement durable

Des instances telles que l'ADEME, les Espaces Info Energie ou les Parcs naturels régionaux sont des structures qui ont toutes été créées par les pouvoirs publics en réponse à un problème construit politiquement et apparu sur l'agenda des décideurs publics : le développement (durable) des territoires et la diminution des consommations d'énergie des Français.

Ainsi l'ADEME a-t-elle été créée (en partie par regroupement de structures antérieures) au début des années 1990, pour « *exercer des actions notamment d'orientation et d'animation de la recherche, de prestation de services, d'information et d'incitation dans chacun des domaines suivants : [...] 4° la réalisation d'économies d'énergie et de matières premières et le développement des énergies renouvelables [...]* » (Code de l'environnement, article L. 131-3).

Concernant les Espaces Info Energie, ils ont certes été mis en place par l'ADEME au niveau local, mais avec un double appui politique :

- national, puisque c'est bien le ministère de l'Environnement qui, hier, a invité l'ADEME à développer ce type de dispositif et aujourd'hui demande à l'ADEME « *d'amplifier son effort et de passer de 400 à 500 conseillers d'ici 2010* » (discours de la secrétaire d'Etat V. Létard, en novembre 2009) ;

- local, puisque les Espaces Info Energie sont montés en partenariat avec les collectivités locales compétentes du territoire considéré, ces dernières

contribuant au financement de ces dispositifs, afin de « *promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables pour les particuliers notamment* » (Bulletin officiel d'une commune). Cela prend la forme de conseils aux particuliers désireux de réaliser des économies d'énergie dans leur logement, mais aussi de participations à différents évènements et manifestations (stands dans des salons, visites collectives de maisons passives), de formations (auprès de particuliers et de professionnels) ou encore, comme sur un territoire observé, le co-pilotage (avec une entité politique) d'un dispositif original : le concours « Familles à Energie Positive »

Concernant les Parcs naturels régionaux, qui sont engagés, depuis peu, dans des politiques locales d'économie d'énergie (scénario « facteur 4 »), on peut rappeler, sans entrer dans le détail, qu'ils doivent leur existence et leurs grandes orientations stratégiques (contenues dans la charte de chaque PNR, cette dernière étant périodiquement redéfinie) à une mobilisation des acteurs politiques locaux, départementaux, régionaux dans la perspective d'une préservation, d'une valorisation et d'un développement du territoire considéré ; ce projet de développement des territoires devant être entériné (et reconduit régulièrement) par les instances étatiques compétentes (Lajarge R. 2007).

Il convient donc d'analyser le mode de fonctionnement quotidien et les productions de ces institutions au regard d'une part de leur subordination à un état de l'agenda politique (national et local) et d'autre part de leur inscription récente dans différents mondes sociaux, en particulier le monde de la vie quotidienne des citoyens ordinaires et habitants d'un territoire cible de l'action publique.

II.2. Logiques et contradictions des rapports entre les instances politiques et ces institutions

On peut caractériser la relation entre les responsables politiques et les acteurs de ces institutions par deux dimensions.

Les instances politiques assignent tout d'abord à ces institutions des finalités. Pour bien comprendre les dynamiques de ces institutions publiques, il faut relever qu'elles sont destinataires, par-delà la diversité des objectifs fixés, de deux grands types de finalités en tension, chacun engageant une définition propre de « ce qu'est le Bien commun » et du rôle du politique (au sens large) dans la réalisation de ce Bien commun. Afin de saisir cette tension, on peut s'appuyer sur une distinction proposée par Luc Boltanski(2009).

Certaines attentes des instances politiques relèvent ainsi d'un « *schème idéaliste* ». Dans cette perspective, les instances politiques définissent des « types », des « idéaux » (en matière de pensée, de valeurs, d'actions des individus dont l'institution a la charge) et attendent de ces institutions qu'elles parviennent à rendre les individus et les populations (pensées comme des

agrégations d'individus) conformes à ce sens, ces normes, ces comportements institués et prédéfinis. C'est à ce type de schème idéaliste que correspondent les discours et injonctions politiques visant à ce que les citoyens ordinaires se conforment aux « bonnes pratiques énergétiques », i.e. sobres et économes, définies par les pouvoirs publics.

D'autres injonctions politiques relèvent d'un « *schème analogique* ». Dans cette perspective, les instances politiques fixent aux institutions, non pas la tâche de traquer et de « réduire » l'anormalité individuelle (ici en matière de consommation d'énergie), mais de veiller à ce que chaque être, en dépit des changements qui peuvent l'affecter (ici d'ordre énergétique, éco-citoyen, écologique), reste inséré, conserve sa place dans un environnement social, économique, politique ; la population est pensée ici non pas comme agrégat d'individus isolés, mais comme un réseau d'individus à la fois différents les uns des autres (chacun ayant ses singularités en matière d'aspirations, de modes de vie, d'intérêt...) mais aussi reliés les uns aux autres par des jeux de ressemblance et d'interdépendance, ce qui est censé assurer la cohésion sociale. C'est à ce type de schème que se réfèrent les instances politiques lorsqu'elles attendent des institutions qu'elles veillent, par exemple, à ce que la mise en œuvre sur un territoire d'un scénario « facteur 4 » ne bouleverse pas, ne fragilise pas trop différentes sphères d'activités humaines – économique, privée, familiale, professionnelle, etc. – afin de garantir à la fois la reconnaissance des personnes et le maintien d'une cohésion sociale. Dans une perspective analogique, le changement des comportements, des tendances en matière de consommation énergétique ne doit pas se faire au mépris des expériences et attentes propres des individus et ne doit pas mettre en danger la cohésion sociale (à travers par exemple la multiplication des conflits, des oppositions entre des individus qu'on obligerait à changer).

On voit alors que, pour les institutions étudiées (ou plutôt leurs membres), mener de front, à la demande des instances politiques, ces deux ordres de finalités s'apparente à une forme de *double bind*, puisqu'elles doivent à la fois (ou tantôt) inciter les populations à modifier leurs comportements énergétiques sur le mode du « changement-rupture contraint » (schème idéaliste) et à la fois (ou tantôt) veiller à ce que toute évolution se fasse dans la continuité, de manière à ne pas menacer la croissance économique, les identités individuelles ou collectives revendiquées ou encore la cohésion sociale (schème analogique). L'appropriation de chacun de ces schèmes téléologiques (idéaliste et analogique) par les acteurs institutionnels génère alors des modes d'intervention institutionnelle auprès des populations distincts et en tension réciproque : le schème analogique favorise l'émergence de formes de travail avec autrui (Astier I. 2007), qui entrent en tension avec des formes de travail sur autrui (Dubet F. 2002), découlant de la traduction du schème idéaliste par les acteurs institutionnels. Il convient donc d'étudier comment se manifestent, se déploient et s'articulent ces diverses formes de travail institutionnel auprès des populations dans le quotidien de ces institutions.

D'un point de vue organisationnel, il faut noter que les pouvoirs publics adoptent dans leurs rapports avec ces institutions la posture dominante de « *l'Etat-stratège* » (Bezès P. 2005) ; les responsables politiques « se contentent » de décliner quelques grands objectifs, si possible chiffrés, que les institutions considérées doivent réaliser – comme l'illustre par exemple le texte de la loi

portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 ». Ils associent à ces « contrats d'objectifs » l'allocation de ressources humaines et financières, mais ces instances politiques ne déterminent pas, de manière bureaucratique par exemple, des procédures, des modes de faire précis que les agents institutionnels devraient « suivre à la lettre ». Par contre, une régulation de contrôle est bien présente à travers une évaluation des résultats obtenus par l'institution, régulièrement menée, à partir de critères définis à distance, de façon non négociée, par exemple sous la forme d'un bilan annuel pour les Espaces Info Energie (nombre de particuliers reçus en entretien et contactés par téléphone, description des actions de sensibilisation menées sur le territoire...), ou à travers la révision de la charte pluriannuelle pour les PNR.

Dans ce contexte politique, organisationnel et professionnel, on peut s'interroger sur les manières dont les agents institutionnels s'y prennent pour configurer leurs actions, leurs situations de travail s'avérant marquées par de multiples zones d'incertitude. En effet, comment élaborent-ils des traductions pratiques (« concrètement comment faire ? ») suffisamment conformes aux objectifs politiques fixés, alors même que ces derniers sont non seulement inédits, mais de plus pluriels, en tension et ne sont pas associés à des modes opératoires précis (tout en faisant l'objet d'une évaluation). Ces acteurs doivent donc élaborer, à partir de leurs ressources propres, des actions qui à la fois soient « rapportables » (Garfinkel H. 2007) comme acceptables, rationnelles, logiques au regard des injonctions politiques, à la fois permettent d'avoir prise sur les situations sociales, les usagers, les acteurs du territoire rencontrés, dans leurs singularités.

Nous allons voir que, face à ces tensions, paradoxes et contraintes, un premier fondement des actions des agents institutionnels est constitué de catégories d'action instituées, légitimées politiquement et « éprouvées » dans d'autres domaines de l'action publique, qui donnent lieu à des formes de travail avec les populations. Nous verrons ensuite que, confrontés au « bruit » (Atlan H. 1979), au potentiel de « désordre » (Balandier G. 1988) d'occurrences issues de leur environnement social et politique, les acteurs de ces institutions peuvent adapter leur prise de position à l'égard des populations, en ayant recours, à première vue de façon paradoxale, soit à des tentatives de normalisation des comportements des populations en matière de consommation d'énergie (travail sur autrui), soit à des formes de « travail sans autrui » (Laforgue D. 2009), mêlant posture technocratique « en surplomb » et indifférence relative à l'égard des expériences quotidiennes et prétentions des citoyens ordinaires.

II. Mettre en œuvre un scénario « facteur 4 » : le travail avec autrui au fondement des institutions publiques ?

Pour agir au quotidien en situation de travail, les acteurs de ces institutions s'appuient (en partie) sur les idées, normes et schèmes pratiques qui ont présidé à

la création politique des dites institutions. Certaines de ces catégories de pensée et d'action relèvent de ce que l'on a appelé un schème analogique et donnent lieu à des formes de travail institutionnel avec les populations.

II.1. Le travail avec autrui de ces institutions : formes, légitimité et portée pratique

Cette forme de travail institutionnel, que l'on peut envisager comme la traduction pratique des finalités analogiques de ces institutions, suppose que les acteurs institutionnels considèrent l'individu, l'utilisateur, l'habitant comme d'emblée capable de participer à la définition et à la résolution du problème public qu'est devenue la maîtrise de la demande énergétique : à quelles formes d'intervention publique cela donne-t-il lieu ?

Ces acteurs publics cherchent bien à avoir une emprise sur les populations (ici en l'occurrence s'assurer que les habitants adoptent des comportements plus économes en énergie), mais cela passe par des incitations à l'« *auto-modulation* » (Deleuze G. 1990) : il est demandé aux individus concernés d'orienter leurs comportements (énergétiques) à partir d'un raisonnement tenant compte à la fois des informations diffusées par les institutions publiques, de leur intérêt privé et de leur sens moral. Par exemple, les acteurs du PNR étudié cherchent à intéresser, à informer, voire à faire participer à la prise de décision (en matière d'économies d'énergie) divers acteurs publics (Etat, collectivités locales...), mais aussi des acteurs privés (entreprises, associations, artisans, agriculteurs), ainsi que les citoyens ordinaires du territoire, à travers l'organisation de forums, de réunions d'information, d'ateliers de travail associés à la révision de la charte du Parc. Par ailleurs, les acteurs de ce PNR n'entendent pas imposer des décisions aux habitants : ils cherchent à les informer (des scénarii possibles, des coûts, des avantages de telle action ou décision, qu'il s'agisse de l'implantation d'un parc éolien sur leur commune ou de la décision d'acquiescer tel ou tel équipement de chauffage domestique), à les sensibiliser (à tel ou tel problème environnemental, aux risques encourus et aux solutions existantes), mais laissent aux habitants (ou à leurs représentants) le soin de choisir ou de faire. Ainsi, le travail avec autrui (comme forme du pouvoir instituant de ces institutions publiques) délivre aux populations non pas des mots d'ordre mais des mots de passe que l'individu doit déchiffrer : le discours institutionnel consiste à faire réfléchir les gens sur leurs modes de consommation d'énergie et sur leurs équipements énergétiques et à changer par « *auto-modulation* », guidés en cela par leur rationalité.

Pour favoriser l'auto-modulation des habitants, ces acteurs institutionnels s'appuient sur un cadre légal et réglementaire censé favoriser certains comportements de la part des populations. C'est le cas des dispositifs d'attribution d'aide économique qui visent par exemple à inciter les gens à s'équiper individuellement de panneaux solaires, au motif qu'ils peuvent « jouer » sur des subventions à l'achat et sur des stratégies de revente à EDF, comme l'explique un

dépliant de l'ADEME – disponible dans le Point Info Energie – à l'attention du grand public : « *des aides financières vous permettent de monter votre projet [...] vous avez droit à des avantages fiscaux : un crédit d'impôt [...] et la TVA à 5,5% [...] et n'oubliez pas la vente de votre courant !* ». Un autre exemple est celui des subventions associées à l'achat d'un poêle à granulés – mesure dont les agents de l'Espace Info Energie informent les particuliers intéressés : il est attendu de la part des habitants qu'ils effectuent, à partir des informations fournies par les professionnels de l'institution, un calcul coûts-avantages afin de maximiser leur satisfaction individuelle ; là encore, il s'agit d'une logique de contrôle par auto-modulation des citoyens ordinaires ; pour reprendre l'expression de Gilles Deleuze (1990), l'institution ne cherche pas à imposer un « moule » à l'individu, mais l'incite à se « moduler » à travers des « prises-ondes » - en tant que forme d'un pouvoir instituant relevant d'un schème analogique - tel l'agencement socio-technique représenté par le « poêle à granulé » et les subventions publiques : la logique de cet agencement est que non seulement l'habitant s'équipe au terme d'un calcul coût-avantage, mais que par la suite, une fois équipé, il s'auto-régule au regard des subventions qu'il obtient sur le combustible.

Il faut insister sur la forte légitimité sociale et politique de ce cadre de pensée et d'action, qui explique en partie sa mobilisation au quotidien par les acteurs institutionnels étudiés. Le travail avec autrui permet en effet à ces derniers de respecter et garantir la liberté des « sujets », entendue comme « *la jouissance paisible de l'indépendance privée* » (Constant B. 1980). C'est ce que semble rappeler la brochure de l'ADIL, ayant pour titre « *Ma maison, ma planète. Rendez-vous pour un habitat durable* » : cette plaquette présente le Point Info Energie comme une structure diffusant de l'information à des individus, avant tout libres (« *ma maison* »), mais qui ont des préoccupations propres (construire, rénover) que l'ADIL peut aider à « résoudre » (« *Mieux construire ou mieux rénover...* »). Le travail avec autrui permet aussi, tout en valorisant une vision légitime de l'individu, en tant qu'être capable de suivre son intérêt propre, d'orienter le comportement des individus – dans l'exemple ci-dessus, il s'agit, dit l'ADIL, de « *faire les bons choix pour ma maison* », de « *diminuer sa facture énergétique de 20%* » –, afin, à un niveau collectif et par effets agrégés, de contribuer au bien commun : ainsi l'ADIL, sur sa plaquette, souligne « *Faire les bons choix pour ma maison, c'est agir pour ma planète* ».

Mais par-delà sa légitimité sociale et politique, quelle est la portée pratique du travail avec autrui ? Dans quelle mesure permet-il aux professionnels de réaliser le mandat à l'origine de l'existence de leur institution (juridique, humaine, matérielle, financière...) et dont la réalisation conditionne peu ou prou la survie ? Dans un certain nombre de cas, le travail avec autrui permet aux agents institutionnels d'avoir prise sur leurs situations de travail et de cadrer leurs relations avec les populations. C'est le cas, par exemple, des professionnels des Espaces Info Energie lorsqu'ils accompagnent un particulier dans une décision d'équipement, comme l'illustre la séquence d'interaction suivante :

Conseiller (C.) : « *Alors qu'est-ce qui vous amène ?* »

Usager (U.) : « *Alors, j'ai pour projet d'isoler les combles de ma maison... avec de la laine de verre et du placo... mais je n'ai pas de*

notions de budget... et puis je voulais aussi voir pour des panneaux solaires... pour produire de l'eau chaude ! »

C. : « Bon... au niveau de l'isolation... c'est des combles perdus ou aménageables ? »

U. : « Ils peuvent... mais pour le moment... il y a rien ! »

C. : « Pour le moment, il n'y a rien comme isolation ? »

U. : « Non... »

C. : « D'accord... donc le maximum de déperdition de chaleur, ça se situe effectivement au niveau du toit, c'est de l'ordre de 30%... »

U. : « D'accord ! »

C. : « Donc ensuite le choix de l'isolant va dépendre de votre budget... Il y a trois grands types : classique, c'est la laine de verre, des matières saines comme le chanvre ou des isolants minces, du type mille-feuille... que vous avez déjà vus ? »

U. : « Oui sur des salons »

C. : « Donc il n'y a pas de matériau idéal... les matériaux sains vont être plus chers pour un degré d'isolation identique... par contre ils sont recyclables... sains... ce sont des matériaux hydroscopes, qui absorbent l'humidité comme une éponge avec rediffusion lente... donc s'il y a beaucoup d'humidité, c'est bien... »

U. : « Moi je suis en altitude... à 680 mètres, donc il fait pas chaud ! »

C. : « Vous commencez juste ? »

U. : « Oui je vais faire faire les devis »

C. : « Oui il faut faire faire trois devis pour éviter les pièges... et puis voir ce qui vous intéresse... Bon et puis on va voir les subventions possibles... »

Ce type d'interaction, lorsqu'elle débouche pour le particulier sur une décision d'équipement (que l'agent institutionnel juge) « éclairée », et favorisée par les mesures de subventions, correspond tout à fait à la logique d'auto-modulation promue par l'institution et attendue par les instances politiques.

II.2. Se confronter aux acteurs ordinaires : des occurrences problématiques

Toutefois, malgré la légitimité du travail avec autrui à un niveau tant politique que strictement institutionnel, les citoyens ordinaires ne se comportent pas forcément comme attendu par les professionnels : le travail avec autrui, en exigeant des acteurs institutionnels qu'ils « se rapprochent » des populations pour agir en tenant compte de leurs besoins, confronte alors ces acteurs institutionnels

à des occurrences problématiques au regard des finalités qu'ils sont censés poursuivre.

Premièrement, on peut distinguer, grâce à l'enquête auprès des citoyens ordinaires, des postures distanciées à l'égard des mesures institutionnelles visant à l'auto-modulation des habitants en matière de consommations d'énergie quotidiennes.

On peut ainsi repérer des acteurs critiques, rejetant les informations et mesures institutionnelles, c'est à dire s'opposant aux signes et prises générés par l'institution publique, tel cet enquêté qui doute des solutions proposées par les institutions pour diminuer mécaniquement sa consommation d'électricité : *« Et puis sinon sur le type d'ampoule... on y réfléchit, mais je suis sceptique : certaines ampoules, cela produit des déchets pour les fabriquer... et puis j'ai fait mes calculs, c'est pas si probant ! Pour ce qui est des LED, il faut 12 V partout... donc ça veut dire qu'il faut un transfo ! donc les ampoules à économie d'énergie... je demande à voir ce que ça coûte à produire, à recycler... et puis les conséquences pour la santé... on dit que ça produirait des ondes maléfiques ! »* (René, 55 ans, apiculteur, vit depuis 30 ans à Queyrières).

Il existe aussi des acteurs indifférents aux signes (messages) et aux prises (supports d'action) générés par les institutions publiques lorsqu'elles cherchent à travailler avec les populations. Ces habitants ont connaissance des dispositifs publics mais qui, sans y être hostiles, ont des raisons personnelles de ne pas y faire appel. À titre d'exemple, ces raisons peuvent être économiques :

« Après j'ai des projets, si j'ai plus d'argent... je voudrais installer un chauffe-eau solaire... J'ai aussi pensé à l'éolien mais c'est aussi très cher... En fait c'est très bobo la démarche écolo ! Moi en fait je suis éco-citoyen parce que j'ai pas un rond donc je me chauffe avec mon poêle à bois ! » (Anne, 45 ans, formatrice à temps partiel, emploi précaire, vit depuis deux ans à Queyrières).

Elles peuvent aussi renvoyer à l'« identité pour soi » (Goffman E. 1975 [1963]) de l'individu :

« Moi je ne suis pas d'accord pour faire les choses parce qu'elles sont subventionnées... [...] Certaines aides sont conditionnées : il faut faire ceci ou cela ou comme ci ou comme ça pour avoir les subventions. Donc là si j'ai décidé que je voulais faire comme ça OK, mais sinon non ! » (Lionel, 40 ans, éleveur de vaches laitières, enfant du pays).

Ce ne sont là que quelques exemples de postures de citoyens ordinaires, dont nous ferons une analyse approfondie et systématique dans les parties suivantes ; ce qui nous importe ici c'est que les acteurs des institutions étudiées font l'expérience de ces postures distanciées de citoyens ordinaires. Ce peut être sur le mode de l'absence : ainsi très peu d'habitants se rendent aux réunions d'information et aux ateliers de réflexion mis en place par le Parc ; de même une infime partie de la population du département étudié sollicite chaque année les services du Point Info Energie. Ce peut être aussi sur le mode de la dispute : un citoyen mécontent peut interpeller, souvent publiquement, les acteurs institutionnels quant au caractère inacceptable de

leur projet de développement durable, à l'instar de cet habitant qui s'adresse aux responsables du PNR :

« Vous parlez de démarche citoyenne... mais la démarche de l'habitant... ? Celui qui vit tous les jours face à une éolienne... 700 mètres c'est quoi ? C'est la distance entre le cimetière et l'Eglise... et 180 mètres de haut... c'est inhumain... un arbre, c'est 40 mètres... la cathédrale de Chartres, c'est 150 mètres !... Et vous parlez de beauté du paysage ! A-t-on vraiment besoin de l'éolien pour produire de l'énergie ? »

Deuxièmement, des citoyens ordinaires peuvent certes manifester une certaine loyauté à l'égard des cadres institutionnels du « travail avec autrui », mais ne pas mobiliser les signes et prises qui y sont associés dans les termes prévus par les acteurs publics !

On peut ainsi évoquer le « décalage » entre ce que les professionnels de l'Espace Info Energie attendent des particuliers qui sollicitent cette agence et les comportements réels de ces derniers. L'expérience professionnelle de ces agents est par exemple marquée par la confrontation à des habitants qu'ils perçoivent à la fois comme intéressés par l'enjeu des économies d'énergie mais désorientés :

« Et puis certains arrivent avec... rien... ! Il faut tout leur expliquer... c'est un peu pénible... ils demandent sur tout : "Qu'est-ce que je fais pour l'isolation ?", "Quel chauffage je mets ?" ». Une autre figure récurrente semble être celle du « citoyen intéressé-obnubilé », décrite ainsi par l'agent : « Certains sont juste là pour vérifier qu'ils entrent bien dans les critères [d'aide publique] pour l'achat d'une pompe à chaleur par exemple...[...] mais nous, notre but, c'est pas de faire vendre des équipements ! ».

Confrontés à des usagers ainsi typifiés, les agents institutionnels se voient contraints d'adapter leurs modes de faire. En effet, d'une part, un engagement situé sur l'unique mode du travail avec autrui n'est plus possible : comment travailler avec autrui lorsque ce dernier est absent (d'une scène de concertation par exemple), car indifférent au problème soulevé par l'institution (les économies d'énergie), ou bien tellement critique qu'aucun compromis quant à l'action qui convient ne semble possible aux yeux des agents institutionnels, ou encore agit selon une rationalité propre difficilement compatible avec les attentes et impératifs de l'acteur institutionnel ? D'autre part, l'émergence de ces usagers dans le champ d'action des professionnels entre en tension avec le schème idéaliste qui sous-tend (aussi) ces institutions : le fait qu'un certain nombre d'habitants n'adoptent visiblement pas les modes de consommation d'énergie promus pose problème aussi bien aux acteurs institutionnels qu'aux décideurs politiques dans la mesure où ils ont tous pour perspective (idéaliste) que les populations se conforment à plus ou moins long terme aux normes éco-citoyennes instituées. Quelles sont alors les ressources et stratégies alternatives dont disposent ces agents institutionnels pour faire face à ces désordres en provenance de l'environnement social ?

II.3. Bruit environnemental et ajustements institutionnels

Confrontés à cet environnement social « désordonné », i.e. qui réagit, de manière diverse, mais toujours en fonction de ses logiques propres, distinctes de l'ordre visé par le schème analogique, les acteurs institutionnels, tout en continuant à tenir compte des finalités relevant du schème analogique (ce qui les conduit à ne pas délaissier les modes de faire associés au travail avec autrui), vont ajuster leurs pratiques de manière à tenter de réduire le « potentiel de désordre » des réactions des populations (i.e., en fait, tout citoyen ordinaire habitant, se déplaçant, travaillant, vivant sur le territoire sur lequel l'institution déploie son action).

II.3.1. L'« éco-citoyenneté » comme discipline : le travail sur autrui au secours des professionnels de ces institutions publiques ?

Pour faire face à des occurrences problématiques en provenance de leur environnement, les acteurs de ces institutions vont parfois mobiliser, à première vue de façon surprenante, des formes beaucoup plus traditionnelles de l'intervention publique, fondées sur un schème idéaliste et relevant de ce que l'on peut regrouper sous le terme de *travail sur autrui*. Dans ce cadre, le travail des acteurs publics se caractérise en particulier par la production de « *mots d'ordre* » à l'attention des populations ou des acteurs du territoire, perçus comme étant dans l'incapacité d'adopter, par eux-mêmes, des usages appropriés de l'énergie en l'absence d'une intervention institutionnelle fortement normative et sur un mode asymétrique. Le travail sur autrui est donc un ensemble de modes de faire par lesquels les professionnels entendent poursuivre des finalités fondées sur un schème idéaliste : ces modes de faire sont censés permettre de transformer les comportements des usagers en matière de consommation d'énergie en les alignant sur les normes édictées par ces institutions. On trouve un bon exemple de cette logique institutionnelle dans le fait qu'une agence publique comme l'ADEME publicise la nécessité de « bonnes pratiques énergétiques » par divers media – discours, textes, dépliants illustrés, affiches, images – en tentant à chaque fois d'instaurer une relation pédagogique avec ce qu'elle désigne comme ses publics : il peut s'agir de « *se déplacer malin [...] avec des transports moins gourmands et moins polluants* » ou encore d'avoir « *de la lumière sans gaspillage [...] c'est une affaire de comportement : éteindre en quittant une pièce, valoriser la lumière du jour, dépoussiérer les lampes et les abat-jours [et] une affaire d'équipement : les lampes basse consommation consomment 4 à 5 fois moins que les ampoules classiques et sont recyclables en quasi-totalité ce qui permet d'économiser des matières premières et de préserver l'environnement* » (extraits de dépliants ADEME à l'attention du grand public).

Afin de favoriser le développement des « bonnes pratiques », l'institution ne fait pas que produire des signes / des messages : elle essaie de faciliter l'accès des habitants à des supports d'action, ce que nous avons appelé des « prises » dont les acteurs ordinaires peuvent se saisir. En l'occurrence, au travail sur autrui sont associées des « prises moules » : i.e. des supports d'action qui sont contraignants

mais aussi habitants à partir du moment où un acteur ordinaire se coule dedans. Par exemple, une fois qu'on a acheté une ampoule basse consommation, il n'y a plus qu'à appuyer, comme d'habitude, sur un bouton, pour agir conformément aux modèles de comportement attendus. On peut prendre un autre exemple de « prise moule », en matière de transport cette fois ; ainsi les modes de transport en commun (train, bus...) sont aussi des prises-moule, car les usagers sont contraints d'adopter à un comportement défini en dehors d'eux s'ils veulent bénéficier des opportunités d'action offertes par ce mode de déplacement : stationnement pré-défini (gare, arrêt de bus) déplacement-trajet normalisé, horaires fixés à l'avance et non modifiables, etc.

Quelle est la portée, quelles sont les conséquences de la mobilisation d'une telle forme traditionnelle de l'intervention publique ?

Premièrement, dans certaines situations, le travail sur autrui permet, aux yeux des acteurs institutionnels, d'avoir prise, mieux que le travail avec autrui, sur des occurrences problématiques en provenance de l'environnement social. Le travail *sur* autrui permet en particulier aux acteurs institutionnels d'espérer avoir davantage prise sur des habitants du territoire qu'ils considèrent comme pas assez impliqués ou trop critiques ou encore trop décalés dans leur appréhension des enjeux d'« éco-citoyenneté » (pour travailler d'emblée *avec* eux). Ainsi, le travail sur autrui offre la possibilité aux professionnels d'adopter *in situ* (lors de réunions publiques ou à travers des messages écrits ou iconographiques : plaquettes, affiches, slogans...) la posture de celui qui va, de manière unilatérale, au nom d'une légitimité scientifique et technique, dévoiler la réalité, révéler la vérité sur l'état de la planète, du climat, sur les risques encourus, à ces citoyens ordinaires perçus comme peu concernés ou en position de défiance ou encore « mal informés ». Le travail sur autrui autorise alors les professionnels à reléguer ces prises de position dans la sphère de l'irrationalité, de l'illusion (de l'idéologie) ou encore de l'intérêt étroit (égoïste) et leur permet de poser comme une évidence et une nécessité le changement (si possible radical) des pratiques quotidiennes en matière de consommation d'énergie.

Deuxièmement, hybridé à des formes de travail avec autrui, le travail sur autrui peut permettre aux acteurs d'un PNR de faire face à la difficulté d'intéresser une partie de la population à un projet de territoire (scénario « facteur 4 ») : cela va leur permettre de s'engager dans la définition d'une action à long terme, mais qui d'emblée s'affirme (auprès de tous) comme attentive aux réactions et évolutions de l'environnement local et donc modifiable, réorientable en fonction des circonstances, de la conjoncture, car comme l'explique un chargé de mission : « *Pour réaliser ses objectifs, le PNR n'a pas de pouvoir coercitif : il ne peut pas prendre de décisions, il n'a pas de moyens de contraintes. Ce sont les communes, les communautés de communes, la Diren, la Drire, la Préfecture, etc. qui ont des prérogatives et des moyens d'action sur ces questions. Le PNR ne peut que "sensibiliser", inciter..., expliquer, informer sur les problèmes, les enjeux, les solutions possibles... ».*

Le concours « Famille à Energie Positive », que nous avons pu étudier sur le territoire urbain enquêté, peut aussi être analysé comme une autre forme d'intervention institutionnelle hybridant travail avec et travail sur autrui. En effet, ce dispositif est à la fois fortement encadré par un schème idéaliste : les

objectifs du concours et de la participation des habitants sont clairement pré-définis par les institutions publiques (Agglomération et Point Info Energie) à travers des mots d'ordre diffusés sous la forme de documents de synthèse et de conseils de bénévoles associatifs au domicile de chaque participant au concours ; il s'agit pour les habitants de faire le plus d'économies d'énergie possibles en adoptant au quotidien le maximum de « bons gestes » : éteindre les veilles, baisser le chauffage, économiser l'eau, ne pas ouvrir inutilement le réfrigérateur, etc. Pour cela, les organisateurs du concours fournissent aux participants à un certain nombre de « prises-moules » : par exemple un sablier pour s'assurer de faire couler l'eau chaude moins de 4 minutes lors d'une douche, etc. Mais, en même temps, ce concours est aussi un dispositif fondé sur un travail avec les populations. Ainsi, dans l'esprit des organisateurs, il faut faire confiance aux participants, car pour que le changement des pratiques énergétiques soit durable les individus doivent, selon eux, prendre conscience et se prendre en main : ainsi c'est aux habitants de tester la consommation de chaque appareil ménager, à l'aide d'un wattmètre (que l'on peut considérer comme une prise-onde), et d'en tirer les conclusions (éteindre ou pas telle ou telle veille) ; c'est aussi à eux, chaque semaine de relever leurs compteurs, de faire des comparaisons de leur consommation au fil du temps, d'en tirer des conclusions pour conserver (ou pas) certains gestes nouvellement acquis, d'imaginer à partir de ces informations de nouveaux « plans d'économie ». Bref, les individus sont invités à s'auto-moduler, à s'auto-contraindre à partir des informations (mots de passe) et des aides (prises-onde) offertes par les institutions publiques. Ce processus d'auto-modulation n'est pas censé se faire seulement à un niveau individuel : les familles sont regroupées en équipe (par quartier d'habitation) et sont censées se réunir régulièrement pour faire le point, échanger sur ce qui marche ou pas, s'inspirer des expériences des autres, se motiver mutuellement, etc. Les participants sont donc cadrés par les organisateurs institutionnels comme des « acteurs-capables », essentiels à la réussite du concours et à la réalisation de ses objectifs éco-citoyens.

Troisièmement, le recours au travail sur autrui peut relever d'une *logique de survie* de la part des professionnels de ces institutions : ainsi les acteurs du PNR peuvent être conduits à adopter cette posture compte tenu de ce qu'attendent d'eux différents responsables politiques. C'est ce que laissent penser les propos d'un élu local, à l'attention des professionnels du PNR :

« deux choses en plus qui peuvent alimenter notre discussion [en vue de la révision de la Charte du PNR]... La volonté nationale, c'est qu'un Parc c'est un territoire qui a dix ans d'avance sur ce qui se fait ailleurs en matière de développement durable, d'éco-citoyenneté... sinon on n'aura plus de raison d'être Parc... ! [...] Par ailleurs il y a le cadrage de la Région et celui du département qui représentent à eux deux 80% de nos financements, donc il vaut mieux en tenir compte ! [...] au niveau des contraintes, il faut mettre le curseur assez haut, on n'a pas le choix ».

Compte tenu de cette « pression politique » – qui repose sur un schème idéaliste : changer rapidement et radicalement les comportements de la population –, certains acteurs institutionnels peuvent adopter une posture de « travail sur autrui », au regard des bénéfices matériels et symboliques qu'elle procure, mais sans forcément adhérer fortement à la logique qui la sous-tend. On a alors affaire à un « travail sur autrui formel », qui, tout en se déployant pratiquement (production de mots d'ordre, diffusion de normes de comportement), n'atteint pas

forcément ses objectifs en matière d'emprise et de transformation des modes de pensée et de faire des populations. Mais ce type de travail sur autrui peut assurer la survie de l'institution, en permettant aux agents de base de donner à voir à leurs instances hiérarchiques un programme d'action sur le « mode de l'évidence », du « ça va de soi », tout en neutralisant la « zone d'incertitude » que constituerait le fait de prendre en compte les désaccords des citoyens ordinaires ; ces derniers seraient en effet potentiellement générateurs d'une crise de légitimité, d'un retard dans les objectifs fixés par les instances décisionnelles, d'un coût économique problématique au regard de la pression gestionnaire.

Toutefois, il s'avère aussi que, au quotidien, le travail sur autrui de ces institutions n'a pas toute la portée attendue sur les populations. Il prend en effet, bien souvent, une forme *faible* ou *affaiblie*, dans la mesure où les professionnels ne peuvent pas s'appuyer sur les dispositifs disciplinaires classiques, permettant de normaliser les individus : enfermement, exercice, surveillance... (Foucault M. 1975). Ce faisant, lorsque les professionnels sollicitent cette logique institutionnelle, ils s'exposent parfois à une fin de non-recevoir de la part des acteurs du territoire, dont les propos d'un chargé de mission au sein du PNR donnent un exemple :

« Par exemple, je suis en charge d'un atelier sur les déplacements, les transports, l'idée c'est de poser un diagnostic, un état des lieux et les enjeux liés au climat et à l'énergie... mais bon quand, en face, on a des gens qui nous disent "le changement climatique on n'en est pas sûr", "on a déjà connu des changements de climat... donc on s'adaptera !", "il faut pas dramatiser... l'environnement on s'en tamponne...", donc vraiment des discussions de comptoir... ils remettent en cause... Donc nous on a un gros travail d'information ! ».

Face à ces difficultés à avoir prise sur les populations, certains acteurs institutionnels peuvent alors être amenés à développer, au fil du temps, une autre posture professionnelle.

II.3.2. Tentations, bénéfices et dilemmes du travail sans autrui dans les institutions

Confrontés à des occurrences environnementales problématiques (réactions des populations) sur lesquelles ils ont trop peu de prise, certains acteurs institutionnels en viennent parfois à mobiliser des formes de travail sans autrui. Cette posture consiste pour ces acteurs à renoncer (temporairement, partiellement) à traduire les finalités idéalistes ou analogiques au niveau de la vie quotidienne des populations (en matière de consommation d'énergie). Par ce terme de « travail sans autrui », nous voulons pointer toutes les situations dans lesquelles les acteurs institutionnels se perçoivent comme impuissants à configurer l'action qui convient auprès des populations, à partir d'un bien commun institutionnellement défini, tout en considérant qu'ils ne peuvent pas non plus définir une ligne d'action à partir des points de vue des populations. Dans ces cas de figure, aux yeux des acteurs de l'institution, leur impuissance ne tient pas à un défaut de capacités, mais au fait qu'ils sont pris, « empêtrés » dans des contraintes sociales qui leur paraissent non maîtrisables. Ils insistent plutôt sur le fait que la société (et/ou le politique) ne leur fournit pas les conditions nécessaires pour agir auprès

des citoyens ordinaires : en particulier, les acteurs de l'institution perçoivent les populations comme durablement « résistantes », « réticentes » à une action éventuelle de leur part, d'où cette perception de soi en termes d'impuissance. Cette posture conduit alors ces acteurs, d'un point de vue pratique, à coupler des formes de laisser-faire institutionnel (il n'y a plus de travail sur/avec les populations) et une posture technocratique en surplomb consistant à se replier sur des missions, des projets ne nécessitant pas de travailler directement au contact des populations. D'un point de vue subjectif, le travail sans autrui est associé à des dilemmes moraux, à une souffrance au travail ou, au contraire, à une « réification » des populations dont l'institution finit par ne plus se préoccuper.

On trouve des exemples de ce travail institutionnel dans le PNR étudié, qui a cherché initialement à développer des formes de « travail avec autrui », et ce sous la forme de dispositifs de participation des populations du territoire concerné. Lorsque ces populations ne s'engagent pas à la hauteur ou selon les formes attendues par l'institution, ceci occasionne fréquemment un sentiment d'impuissance à agir de la part des professionnels (« que faire ? », « avec quels moyens ? »), face à ce qui est perçu comme des formes d'indifférence ou de désintérêt de la part des habitants à l'égard du projet institutionnel. Peu à peu, au fil des mois, le travail des acteurs institutionnels peut se poursuivre sans que le « public » (initialement visé) ne constitue l'horizon de l'action institutionnelle, sans réellement se soucier de la façon dont les populations locales s'approprient les actions institutionnelles. C'est alors avant tout au regard des enjeux propres de l'institution que se développe le travail institutionnel : il s'agit de mettre en place des actions prouvant l'engagement de l'institution dans un scénario « facteur 4 », justifiant de son existence auprès des décideurs politiques, éventuellement alimentant le renouvellement de la charte du PNR, permettant d'honorer un partenariat financier, etc. Par exemple, certains acteurs du PNR vont s'engager dans une collaboration avec des services techniques de l'Etat, les élus locaux et des associations de protection de la nature pour définir des zones d'implantation d'éoliennes sur le territoire ; d'autres acteurs vont chercher à mobiliser les représentants du secteur du bâtiment et les chambres de commerce et d'industrie afin de mettre en place des plans de formation à destination des professionnels souhaitant se spécialiser dans l'installation d'équipements (électricité, chauffage, isolation des bâtiments...) respectant les nouvelles normes environnementales (éco-habitat).

Si ce travail sans les populations peut être vu par les acteurs institutionnels comme le seul moyen de faire face aux impératifs pragmatiques, temporels, gestionnaires auxquels ils sont soumis (sur le mode du « cela permet d'avancer »), éventuellement de façon temporaire (« peut-être qu'en avançant de notre côté, les populations finiront par s'y intéresser... » se disent certains acteurs institutionnels), il est très souvent envisagé comme une solution « par défaut », non exempte de dilemmes ou de regrets : *« C'est sûr que le Parc n'est pas toujours bien connu par la population... et on nous voit souvent comme des empêcheurs de tourner en rond ou alors qu'on est payé à rien faire ! [...] il faut que les gens se réapproprient le PNR, mais pour cela il faut retrouver du direct, de l'animation de terrain. Avant, à la belle époque, on le faisait, mais ce n'est plus ça... Aujourd'hui on est plus en retrait par rapport à la population, nos interlocuteurs c'est davantage les élus... »* (un chargé de mission du PNR).

On trouve une autre forme de mobilisation du travail sans autrui, là encore non exempte de dilemmes professionnels, dans les Espaces Info Energie, lorsqu'un professionnel est confronté en situation à un usager qui n'est pas en mesure de « prendre les bonnes décisions » à partir des nouvelles informations que lui donne l'agent institutionnel :

« Souvent les gens viennent car ils ont été démarchés pour une pompe à chaleur ou du photovoltaïque... donc nous notre travail c'est de voir avec eux globalement leur habitat, on les aide à décrypter : si leur maison est sans isolation, sans double vitrage... mais parfois des gens, avec leurs questions sur la pompe à chaleur, c'est impossible de leur dire autre chose, donc là on se contente de vérifier qu'ils sont dans les critères... donc là on leur a bien vendu des panneaux et des pompes à chaleur, mais notre but c'est pas de faire vendre des équipements ! » (un agent d'un EIE).

Comme on le voit dans l'exemple ci-dessus, après quelques tentatives infructueuses, le professionnel adopte une posture de laisser-faire à l'égard des prétentions de l'usager, jugeant ne pas avoir de prise sur ses certitudes ; l'acteur institutionnel se contente alors de vérifier de façon purement réglementaire (posture technocratique) l'acceptabilité du dossier du demandeur.

POUR CLORE CE CHAPITRE

Loin d'être des appareils de pouvoir impersonnels, simples supports d'une nouvelle idéologie, celle du développement durable et de l'éco-citoyenneté (Le Goff J.-P. 2009), les institutions en charge de ce mandat inédit qui prend la forme de mesures en faveur des économies d'énergie apparaissent comme relativement fragiles. Elles sont en particulier prises entre des injonctions politiques contradictoires et un environnement social problématique : leur public-cible – potentiellement tout citoyen ordinaire, tout habitant – est en effet largement insaisissable et toujours susceptible de comportements désordonnés (au regard des finalités institutionnelles).

Pour échapper à des formes de laisser-faire et un sentiment d'impuissance, les acteurs de ces institutions sont amenés à articuler, toujours sous tension, des formes « modernes » et politiquement légitimes d'intervention publique – fondées sur le principe d'une intelligence distribuée avec leur environnement (Callon M. 2002) – et des modes de faire technocratiques qui conduisent les acteurs de ces institutions à adopter une posture en surplomb. Ainsi, la légitimation chaotique de ces institutions en charge du développement durable des territoires semble aller de pair avec l'émergence, puis la stabilisation d'un mode de faire institutionnel hybride, que l'on pourrait nommer un « travail avec autrui normatif » : les acteurs

institutionnels cherchent à instituer (auprès des populations) des modèles normatifs de comportement (en matière de transport, de chauffage, d'éclairage), mais en privilégiant l'incitation (plutôt que l'imposition), i.e. en faisant appel aux facultés cognitives, à l'intérêt matériel et à la responsabilité morale des citoyens.

Le caractère hybride de ce type d'institutions paraît tout particulièrement intéressant à étudier car il vient confirmer la thèse selon laquelle l'action publique contemporaine, dans sa diversité, ne se caractérise pas par un mouvement univoque de mutation des institutions publiques telle qu'une désinstitutionnalisation de l'action publique. Elle doit au contraire être étudiée au regard de ses évolutions contradictoires, ambiguës et réversibles (Demailly L. 2008).

Pour aller plus loin, il nous faut maintenant tenter de comprendre pourquoi les usages de l'énergie par les populations tendent parfois à s'aligner sur les attendus des institutions publiques et parfois diffèrent profondément, voire semblent ne faire aucun cas des efforts des institutions publiques pour promouvoir des comportements éco-citoyens.

A partir de la grille d'analyse présentée en I., il s'agit d'étudier différents types d'usages de l'énergie comme résultant à chaque fois d'une association typique entre institutions publiques, institution de la vie privée et institution économique (de marché). Autrement dit, l'unité d'analyse des développements ci-dessous n'est pas l'individu mais bien un « usage ordinaire de l'énergie », par exemple « se chauffer à telle température », « privilégier tel mode de transport au quotidien », « laisser éclairer les lumières dans une pièce qu'on n'occupe pas », etc.... On cherchera à rendre compte successivement de trois cas de figure rencontrés de façon récurrente lors de l'enquête

- Premier cas de figure : on cherchera tout d'abord à comprendre des usages de l'énergie qui, à première vue, si on s'en tient à leur forme pratique et sensible, sont l'application des messages éco-citoyens des institutions publiques, mais qui en fait résultent de l'association sur le mode de la complémentarité ou de la hiérarchisation de différentes institutions constitutives de l'individu. Autrement dit, il s'agit de cas où les signes et les prises en provenance des institutions de la vie privée et/ou économique jouent un rôle essentiel dans la configuration d'usages de l'énergie conformes aux attendus des pouvoirs publics.

- Deuxième cas de figure : on s'intéressera ensuite aux usages de l'énergie en décalage avec les attendus institutionnels en terme d'éco-citoyenneté, mais qui sont le fait d'individus affirmant une sensibilité à ces derniers. On montrera alors comment la façon dont ils sont empêtrés dans les institutions de la vie privée et économique (et les agencements de signes / prises associés) à la fois permet que les messages en faveur de l'éco-citoyenneté fassent partie de leur horizon d'attentes et à la fois occulte leur inscription pratique dans leur expérience sociale.

- Troisième cas de figure : enfin, on fera porter l'analyse sur des usages de l'énergie incommensurables avec les attendus des pouvoirs publics, les individus concernés n'y prêtant aucune attention réflexive et de fait n'essayant pas de les traduire en acte.

Dans la mesure où l'on s'intéresse à trois grands domaines d'usage de l'énergie par les populations –éclairage, chauffage, transport- il est important de souligner qu'un même enquêté (en fait la plupart d'entre eux) peut se situer dans plusieurs cas de figure à la fois. Par exemple un individu peut entrer dans le premier cas de figure pour ce qui est de l'éclairage, dans le second cas de figure pour ce qui est du chauffage et dans le troisième cas de figure en ce qui concerne les moyens de transport utilisés.

CHAPITRE III

LES USAGES ORDINAIRES DE L'ENERGIE RESULTANT D'UNE COMPLEMENTARITE ET DE D'UNE HIERARCHISATION D'INSTITUTIONS

On voudrait ici montrer, à travers la présentation de plusieurs études de cas, que différents usages ordinaires de l'énergie, qui pourraient a priori être décrits comme la conséquence des messages et mesures publics en matière de sobriété énergétique, peuvent être en fait analysés avec profit comme la résultante d'une association d'institutions plurielles. Plus précisément, ces usages énergétiques résultent et participent de processus instituants dans lesquels les institutions publiques, qui œuvrent en faveur de l' « éco-citoyenneté », jouent un rôle à la fois complémentaire et secondaire par rapport à une ou plusieurs autres institutions dominante(s) dans l'expérience sociale des individus concernés. On est là dans des cas de figure où les significations et prises propres à chaque institution se confortent mutuellement pour orienter l'action de l'individu étudié vers des pratiques énergétiques sobres, telles que définies par les pouvoirs publics. Pour autant, les usages de l'énergie de l'individu étudié ne sont pas la simple conséquence des incitations publiques en matière d' « éco-citoyenneté ».

I. Quand des usages de l'énergie contribuent à faire de l'individu une personne

Tout un ensemble d'usages ordinaires de l'énergie, dont les qualités sensibles inclineraient à les considérer comme des exemplaires des « bonnes pratiques » énergétiques diffusées par les acteurs publics, trouvent en fait leur fondement dans l'institution de la vie privée de l'individu considéré. Plus précisément, ces usages de l'énergie, loin de relever d'une sensibilité pure ou d'un intérêt de l'individu à l'égard des messages publics en matière d'éco-citoyenneté, sont en fait la résultante de la régnance de l'institution de l'individualité dans

l'horizon d'attentes de ce dernier : ces usages de l'énergie sont une des formes pratiques par lesquelles l'individu s'accomplit, s'incarne au quotidien en tant que personne à travers ce culte de l'authenticité des modernes dont parle Charles Taylor : le souci de l'épanouissement de soi et l'engagement dans des relations avec autrui choisies selon un principe d'authenticité. Ces usages ordinaires de l'énergie deviennent, dans les cas étudiés ci-dessous, des actes instituant de l'institution de l'individualité, participent pour l'individu de dynamiques de construction et d'auto-interprétation de soi (qui se stabilisent dans le quotidien de ce dernier). Autrement dit, ces usages de l'énergie sont la résultante d'une association sur le mode de la complémentarité entre l'institution du Je (institution ici dominante) et l'institution de l'éco-citoyenneté (institution subordonnée) : la première se déploie, s'inscrit dans la réalité instituée, en mobilisant la seconde, selon ses significations propres.

Anne, la cinquantaine, célibataire, mère de 2 grands enfants et actuellement dans une situation professionnelle précaire, vit à Queyrières depuis deux ans. Après deux décennies passées dans une grande ville à travailler dans le champ de la formation et de l'insertion, elle a peu à peu fait l'expérience de ce mode de vie sur le mode de l'aliénation : elle l'a perçu de façon de plus en plus nette voire violente comme une forme d'atteinte à sa personnalité, à ses aspirations propres. Aussi, son changement de vie il y a deux ans, son installation dans ce village rural au cœur du Massif Central, avec un minimum de ressources (elle donne quelques heures d'enseignement dans un GRETA à 80 km), ainsi que l'adoption de pratiques économes en matière de consommation d'énergie et de ressources naturelles, sont avant tout pour elle une façon de se retrouver, d'être elle-même, de devenir ce qu'elle veut vraiment être tout en renouant avec une trajectoire familiale et générationnelle qu'elle perçoit comme interrompue par ses parents (cf. 2.2.) : *« Avant j'habitais dans les Hautes-Alpes... mais bon je vivais en HLM... Avant j'étais sensibilisée [à l'environnement] mais je ne savais pas... Mais bon, mon choix de vie actuel, je l'ai fait dans cette intention... J'ai vécu pendant 5 ans à Toulon, j'étais formatrice... mais en ville je faisais pas tout ça... si le tri... Je m'exprimais en terme de besoins primaires... et bien j'étais dans le milieu de l'insertion à Toulon... et ce qui me marquait c'était les inégalités entre les pauvres et le tourisme de la Côte d'Azur... et puis je me sentais enfermée dans mon appartement : pas de jardin, toujours obligée de prendre la voiture si je voulais faire quelque chose, oui je me sentais emprisonnée ! et puis cette ville c'était très « m'as-tu vu » hein... Et puis aussi l'impression que tout était payant, tous les pôles d'intérêt... donc je voulais retourner à la nature... Moi j'ai grandi dans la nature avec des animaux et le respect de la nature... Quand j'avais 16 ans, mon poète préféré c'était Jo Bocan [?]... mais je n'avais pas eu l'occasion. Vivre ainsi c'est d'abord un besoin pour moi, pour mon équilibre... ».*

On voit donc comment les messages et les supports d'action générés par les institutions publiques pour favoriser les économies d'énergie sont une des voies par lesquelles Anne fait évoluer et conforte une auto-interprétation de soi en tant que personne singulière : **les conduites éco-citoyennes lui permettent de restaurer un sentiment d'authenticité.**

A la différence de Anne, qui, à partir d'une expérience sociale négative de la réalité sociale instituée qui constituait son quotidien, s'est engagée dans une bifurcation biographique à travers un ré-agencement de ses encastrement institutionnels (lieu de vie, rapports familiaux, profession), c'est parfois la *rupture imposée* avec une institution jusqu'alors constitutive de l'identité personnelle et sociale d'un individu, qui conduit ce dernier à modifier son rapport à l'institution « éco-citoyenneté », passant alors d'un rapport d'indifférence à un attachement fort et constitutif du Soi. Ainsi, lorsque Stéphane, récemment licencié et à quelques années de la retraite, liquide toutes ses économies pour construire son éco-habitat, il retire de cette entreprise tout l'honneur et la reconnaissance sociale de celui dont le faire et le savoir-faire, matérialisés dans l'éco-habitat, s'avèrent positivement sanctionnés par la société. La « bonne conduite » énergétique, qu'il rationalise par ailleurs d'un point de vue économique, se présente dans son cas comme une **ressource sociale soutenant une remédiation au licenciement, une reprise en main de sa trajectoire, une forme de ré-insertion sociale**. L'individu va puiser dans ces normes éco-citoyennes en voie d'institutionnalisation – à travers les signes et les prises qui y sont associés par les pouvoirs publics - , une estime de soi, des formes de reconnaissance qu'une autre institution (économique) ne lui fournit plus malgré lui, du fait d'un événement biographique, d'une épreuve professionnelle.

Autre exemple, autres circonstances, mais dans le(s)quel(le)s on retrouve toujours la prégnance de l'institution de la vie privée et de l'individualité sur les conduites et équipements énergétiques d'un enquêté : Ian, designer anglais travaillant par internet et installé récemment dans une ferme qu'il a rénovée dans le petit village de Queyrières. On pourrait résumer l'achat par Ian d'un poêle à granulés – équipement énergétique promu par les institutions publiques du territoire - par l'enjeu suivant : « Comment devenir d'ici tout en restant différent ? ». Ian est en effet un des deux seuls habitants de Queyrières à s'être équipé d'un chauffage par poêle à granulés, l'immense majorité de la population se chauffant avec des poêles à bois, malgré les incitations des acteurs publics locaux à développer la filière bois (incitation à la production de granulés par des entreprises locales et à l'équipement des ménages). Pourquoi donc Ian a-t-il fait ce choix plutôt que de se fondre dans la masse ? A première vue, la raison en est simple :

« moi je n'ai pas de bois, donc il faut que je l'achète... donc je me chauffe avec des granulés, car c'est subventionné à 50%, 25% en liquide directement par le conseil général et 25% par déduction d'impôts, car ce qui est subventionné c'est à la fois les matériaux (les granulés), qui sont livrés comme le fioul et la construction du silo en particulier (qui permet de stocker les granulés). Pour l'hiver, j'ai rentré 4 tonnes de granulés à 200 euros la tonne pour une grande maison... le prix a diminué parce qu'au niveau des fournisseurs la concurrence commence à marcher ».

L'argument économique semble prédominer : n'étant pas auto-suffisant en bois, à la différence « des gens du coin » (il n'a pas de parcelles ou de section de coupe à exploiter), Ian a tout intérêt à bénéficier des subventions publiques attribuées pour l'achat d'un équipement de chauffage de ce type. Pourtant, surprise, lorsqu'on lui demande si, tout compris, cela lui revient moins cher que d'acheter du bois pour un poêle à bois classique, il répond :

« c'est pas une question de prix, je n'ai pas bois donc il faut que je l'achète... 1 stère de fayard c'est 45 euros et une stère de sapin c'est 20 euros... ».

Mais alors de quoi résulte sa décision d'équipement ? Une discussion informelle avec son voisin Laurent (un autochtone) donne quelques éléments de réponse :

Toujours pris dans ses affaires de bois, Ian m'explique sur un ton humoristique que Laurent est le seul habitant du coin à posséder du bois (au sens posséder des forêts) et à n'en rien faire. Laurent, en retour, le taquine « ouais t'as acheté une chaudière parce que t'as pas confiance en toi ! »

Ian : *« non parce que j'avais pas envie de couper du bois quand j'aurai 65 ans... »*

Laurent : *« mais toi tu aimes ça ! »*

Ian (qui est anglais, je le rappelle) : *« ah oui parce que par ici à Queyrières, tous les ans dès qu'il n'y a plus de neige, ils se mettent tous à couper du bois pour refaire leur réserve pour l'hiver d'après. Ici on juge un homme au tas de bois qu'il a devant chez lui. S'il est nickel... »*

Laurent en rigolant : *« alors c'est quelqu'un en qui tu peux avoir confiance, à qui tu peux prêter... ! »*

Ian rit et en rajoute dans ce sens : *« oui mais il faut que ce soit nickel [il fait le geste d'un rectangle avec les mains] les gens passent leur temps à couper du bois ici ! »*

Il semblerait donc que la décision de Ian de s'équiper d'un poêle à granulés et donc de « ne pas faire comme tout le monde » soit **une façon pour lui de s'affirmer en tant que Je (personne) face à un Nous local**, soit les 400 habitants de la commune, aux yeux desquels, il le sait, il restera quoi qu'il fasse un étranger - en l'occurrence quelqu'un perçu comme sympathique et un peu excentrique ayant noué des relations positives avec différents « gens du coin » -, mais en tout cas pas « quelqu'un d'ici ». Cette tension entre intégration au Nous local et mise à distance se cristallise, s'incarne (parmi de multiples autres formes) dans cet usage localement institué du « bois de chauffe » : de par son statut de nouvel arrivant, Ian est peu apte à entrer dans cette institution locale qu'est la coupe de bois, soit la préparation du bois comme activité classante, à travers laquelle l'individu affirme son statut de local, sa réputation. Plutôt que de mimer les locaux, il préfère donc s'en distinguer en affichant une autre pratique (alternative) dont il défend la valeur (économique, sécurité....) face aux locaux et à leurs traditions (dont il se moque gentiment). L'usage du poêle à granulés – en tant que prise offerte par les institutions publiques- est donc bien une façon pour lui de s'approprier cette tension inhérente à son statut local « d'étranger » entre mise à distance et inclusion dans la vie locale –à travers les discussions des autochtones avec lui sur les mérites comparés du bois et des granulés. Le parcours migratoire de Ian a donc modifié son rapport à l'institution de la vie privée. Plus précisément, il ne peut pas, dans son nouveau contexte de vie, fort différent de celui de son pays d'origine, s'appuyer sur les mêmes représentations (signes) et supports d'action (prises) qu'antérieurement, pour s'affirmer comme une personne à la fois autonome et à la fois insérée socialement dans ce nouveau contexte. Dans cette configuration, la question de « savoir comment se chauffer ? » prend un enjeu autre que technique : les supports d'action offerts par les institutions publiques (poêle à granulés) et les messages associés (et diffusés

sur le territoire : promouvoir la filière bois) sont mobilisés par Ian, car ils lui permettent de reconstituer des relations à soi et aux autres (voisins, nouvelles connaissances...) qu'il estime acceptable au regard de son identité pour soi, soit un mixte d'engagement et de distanciation à l'égard d'une communauté villageoise qu'il perçoit comme ambivalente à son égard.

Enfin, un dernier exemple permettra de souligner que certains usages énergétiques participent de l'institution du Soi sur la durée, i.e. à l'échelle d'une biographie, d'un parcours de vie (Kohli M. 1989). Ainsi, pour les Agnetti, éleveurs de chèvres (55 ans), si ils sont aujourd'hui (mais aussi depuis longtemps) attentifs à leurs consommations d'énergie, ce n'est pas d'abord du fait des incitations publiques récentes en la matière, mais bien plutôt au regard d'expériences biographiques antérieures, qui les ont marqués au sens fort du terme, c'est à dire des expériences, qui ont fait d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui, en tant que personne singulière : *« donc là petit à petit on a bien réfléchi à comment consommer... on a mis des minuteries partout... à plein d'endroits dans la laiterie [] donc on en est bien conscient... même sur la consommation d'eau... on est économe... il y a jamais un robinet d'ouvert ! [] En fait nous on a pas mal voyagé... on est allé en Inde par exemple... et... on a vraiment pris conscience de ça... au niveau de l'eau... alors bon maintenant on commence à nous le dire... en France... mais pour nous c'est évident ! c'est quelque chose qu'on a depuis très longtemps... [] et puis avant d'être ici on a été berger d'estive... donc là on vit dans des cabanes... il y a pas l'eau courante bien sûr... donc tu apprends vite à économiser... l'eau chaude c'est en la faisant chauffer au soleil donc tu l'utilises avec parcimonie hein ! »*

Ce sont alors tant un **événement biographique** que des séries d'expériences pratiques qui ont « inscrit dans les corps » (Bourdieu P. 1980) de ces enquêtés un certain nombre d'habitudes, en matière d'usages de l'énergie, et non des messages institutionnels... Autrement dit, on a ici affaire à des enquêtés dont les usages de l'énergie sont certes conformes aux attendus des pouvoirs publics, mais qui résultent de la mobilisation au quotidien de signes et des prises qui ne sont pas produits par les institutions publiques actuelles. Leurs conduites énergétiques reposent sur des relations sociales passées relatives aussi bien à leur vie privée (voyages) qu'à leur encastrement dans l'institution économique (expérience de berger) et qui sont aujourd'hui sédimentées et constitutives non seulement de leur parcours de vie, mais aussi de leur Soi : c'est entre autre à travers ce type d'usages quotidiens de l'énergie, et le sens qu'ils leur donnent, qu'ils estiment « être les personnes qu'ils souhaitent être ».

II. Des usages de l'énergie qui stabilisent l'encastrement de l'individu dans l'institution familiale

Dans un certain nombre de cas étudiés, les individus sont engagés consciemment dans l'adoption d'usages de l'énergie économes, sobres, mais, là encore, non du fait de la rencontre d'un Sujet rationnel et d'une vérité écologique dévoilée par les institutions publiques ou encore d'un acteur rationnel et d'incitations publiques attrayantes. L'attachement de ces individus à de tels usages énergétiques et leur recours éventuel aux signes et prises en provenance des institutions publiques tiennent au fait que de ces prises et usages contribuent à entretenir le lien fort, la relation constitutive et instituée entre l'individu considéré et son Nous (familial), ses autrui significatifs. Ainsi, dans les cas étudiés ci-dessous, c'est l'institution familiale (dans laquelle l'individu est encadré dans et par des relations instituées avec des autrui significatifs, qui orientent son expérience sociale et ses actions quotidiennes) qui conduit l'individu vers des usages énergétiques, qu'une description en surplomb, exogène aurait tendance à qualifier d'éco-citoyens, i.e. respectant les attendus des institutions publiques par adhésion aux messages de ces dernières.

Assez classiquement et de manière attendue, au fil des entretiens, de nombreux enquêtés ont spontanément relié certains de leurs usages domestiques de l'énergie à la prégnance qu'exerce sur eux l'institution familiale à travers un certain nombre de relations de transmission fortes, significatives, constitutives de leur Soi. Ainsi dans le geste quasi-automatique d'éteindre la lumière dans une pièce temporairement inoccupée, Pierre, jeune homme de 25 ans, ayant décohabité récemment, voit la marque permanente de ses relations (instituées) avec ses parents :

« le fait d'éteindre la lumière, je laisse pas allumé pour rien... ça me vient de mes parents, depuis que je suis gosse j'ai l'habitude de le faire ; à la base c'est pour des raisons économiques et si c'est bon pour l'environnement tant mieux ».

Ces relations font partie de lui, elles sont constitutives de ce qu'il est et, à travers des gestes aussi ordinaires, minuscules, apparemment insignifiants ou relevant du détail, que le fait d'appuyer sur un interrupteur électrique, c'est l'institution familiale qui parle ou plutôt qui agit lorsqu'il fait ce geste. Dit autrement, ces usages de l'énergie sont pour Pierre autant d'actes institués dans et par lesquels il conforte son encastrement dans une forme de relation familiale instituée.

Il en est de même, lorsque Maeva, jeune femme de 19 ans, explique l'enchaînement mécanique de ses gestes et postures corporelles, lorsqu'elle prend sa douche tous les matins :

« ben tout d'abord quand je rentre dans mon bain, je me mouille la tête et tout le corps... ensuite je coupe l'eau... cela dure moins d'une minute : le temps de mouiller tout le corps... ensuite je me mets du shampoing, et je me rince la tête, cela dure 1 minute... environ... puis je me mets du gel douche... bien sûr je coupe l'eau entre temps... puis je me rince encore... donc en gros cela dure 2-3 min. [] j'ai toujours eu l'habitude de ne pas passer beaucoup de temps sous la douche... pour moi j'estime qu'en 10 minutes tu as suffisamment le temps de te laver... je sais qu'on m'a éduquée à ne pas gaspiller... donc au niveau des débits d'eau je

sais que je fais attention... ».

Là encore, on voit comment une conduite objectivement économe en énergie résulte du fait que l'individu agit ainsi, non pas pour être en conformité avec les messages publics éco-citoyens, mais parce qu'il est pris, empêtré dans une relation (pratique et idéale) avec un Nous familial : l'individu mobilise de façon routinière, sans y penser, les signes et les prises de son environnement domestique (l'eau courante, les robinets) dans la continuité, en répétant ce qui est inscrit dans son rapport à l'institution familiale et en contribuant ainsi de facto à la vie de cette relation familiale instituée –en la ré-instituant sans cesse dans et par ces petits gestes quotidiens.

Mais l'institution familiale n'oriente pas seulement les usages de l'énergie à travers l'encastrement de l'individu dans des relations instituées de transmission. Ainsi, ce peut être aussi les rôles familiaux institués qui s'avèrent être congruents avec l'alignement de l'individu sur des conduites énergétiques étiquetées comme éco-citoyennes par les pouvoirs publics. Ainsi, Florence, jeune femme mariée, mère de 2 enfants scolarisés et exerçant la profession d'assistante maternelle affirme avec force lors de l'entretien qu'en matière d'utilisation de l'électricité elle fait :

« très attention, j'éteins tout le temps les lumières dans les pièces où il n'y a personne pour ne pas qu'elles tournent pour rien. Je fais la chasse aux petits pour ça, au mari aussi ! (rire) je fais attention pour l'eau aussi pour ne pas qu'elle coule pour rien pour la douche ou les dents par exemple ».

La visée d'une telle activité policière dans le quotidien de la famille est clairement explicitée par Florence :

« Ce sont des petits gestes mais qui une fois mis bout à bout sur une année peuvent sérieusement alléger la facture ! ».

Si Florence prend ce travail (un peu ingrat) de surveillance et de rappel à l'ordre aussi à cœur et sans se lasser, c'est justement parce qu'il rentre pleinement selon elle dans son rôle de « maîtresse de maison » tel qu'elle le conçoit :

« [] Non plus sérieusement c'est vrai que ma première préoccupation est de faire tourner mon ménage correctement... mais si cela peut contribuer à l'environnement alors tant mieux ! ».

Autrement dit, les usages énergétiques qu'elle défend et qu'elle tente d'inculquer à ses proches sont pour elle une façon d'agir qui convient **au regard des relations familiales instituées dans lesquelles elle est prise**. Au moment de l'entretien, ce mandat que Florence se donne à elle-même (faire la chasse aux petits gaspillages au quotidien) est d'autant plus impératif à ses yeux que sa famille est à un moment crucial de sa trajectoire : son mari a certes un emploi stable (chefs de chantier), mais elle ne dispose, elle, que de revenus modestes et surtout, ils ont fait construire une maison voilà déjà cinq ans et ont pris pour cela un crédit conséquent :

« on a fait du mieux qu'on a pu avec ce qu'on avait, tu sais... on est déjà content d'avoir pu faire construire notre maison alors on ne se plaint pas [sourire] mais c'est vrai que comme on dit « l'argent c'est le nerf de la guerre » ! [rires] ».

Il revient donc à Florence la tâche quotidienne d'assurer la bonne santé économique de la maison ; dans cette perspective les petits gestes éco-citoyens promus par les pouvoirs publics et auxquels semble en apparence se conformer Florence, apparaissent en fait plutôt comme des tactiques parmi d'autres, voire comme des conduites ascétiques contribuant, par cet investissement féminin dans la gestion de l'espace domestique, à éloigner la figure des « fins de mois difficiles ». A travers ces usages de l'énergie, Florence contribue donc à instituer, sur le mode de la confirmation, son rapport (rôle) à l'institution familiale.

Un processus assez similaire permet de comprendre que Fabienne, mère de deux enfants, suite à son inscription au concours « Familles à Energie Positive », ait adopté, ainsi que ses enfants, avec autant de rigueur un certain nombre de gestes économes en énergie : éteindre systématiquement les veilles, débrancher les appareils électriques inutilisés, éteindre les lumières quand on quitte une pièce. Sa motivation de départ est certes de s'instruire, de s'améliorer en matière d'économie d'énergie, au regard d'une sensibilité écologique marquée par le souci de « *l'état du monde que l'on va laisser à nos enfants* ». Mais, comme elle le raconte, si au cours du concours ils ont pu faire autant d'économies d'électricité (-46% sur an), c'est parce nous dit-elle :

« on s'est pris au jeu avec les enfants... par exemple mon petit dernier qui a...5 ans, c'est lui qui allait éteindre la lumière lorsqu'on oubliait ! ».

Elle a ainsi mesuré avec eux, grâce au wattmètre, la consommation de chaque équipement domestique en « *s'amusant* » à faire de petites expériences (par exemple en comparant la consommation électrique du réfrigérateur porte ouverte et porte fermée), les enfants ont suivi semaine par semaine l'évolution des relevés des compteurs, participant à la recherche d'économies supplémentaires à faire... Bref, on peut dire que, à travers ce concours, Fabienne a trouvé **un bon moyen de transmettre, de façon ludique, un message, plus, un ethos, à ses enfants** : il s'agit de leur « *apprendre à ne pas gaspiller... qu'on peut se faire plaisir... parce que bon on est dans une société de consommation où on a tout ce qu'on veut, mais gaspiller pour gaspiller, acheter pour acheter, ça ne sert à rien !* ».

Ainsi, on peut dire que la relation éducative avec ses enfants fortement investie par Fabienne a été ici le support d'action qui a autorisé, voire plus qui a favorisé l'adoption par la mère et ses enfants des gestes attendus par les pouvoirs publics en matière d'« éco-citoyenneté ». Ces gestes d'économie d'énergie à la fois s'enracinent dans la relation maternelle et éducative (et l'institution qui la soutient) et à la fois sont des actes instituants – parmi d'autres- de cette relation : ils contribuent à sa reproduction. Autrement dit, pour le cas étudié ici, sans cette relation familiale d'éducation, point de conversion à ces nouveaux usages énergétiques, aspect d'ailleurs bien mis en lumière par la distance du mari à l'égard du concours :

« bon mon mari il s'est un peu foutu de moi au début ! même si au fil du temps, il y a quelques petites choses qui sont restées comme de débrancher la machine à café... mais c'est vraiment de petites choses ! »

On a donc là à faire à des enquêtées qui en viennent à adopter des conduites économes en énergie, en mobilisant les prises offertes par les institutions publiques, car, si elles ne le faisaient pas, cela entrerait en contradiction avec les attendus de la relation familiale, dans laquelle elles sont prises, qui leur fournit un socle identitaire au quotidien. Dans l'espace domestique, cette relation oriente

(signes, représentations) et habilite (lignes et supports d'action) leurs actions ordinaires - gérer le budget familial, éduquer les enfants...- et c'est donc d'une certaine manière cette relation constitutive de l'individu qui, en fonction de sa logique propre, « se prononce » sur l'acceptabilité et la possibilité pratique de telles conduites énergétiques, dans la mesure où ces dernières, ayant acquis le statut d'actes instituants, viennent bien conforter ladite relation.

Un autre cas de figure intéressant est celui où l'institution de la vie privée favorise l'alignement de l'individu sur des usages énergétiques sobres, du fait d'une répartition des rôles au sein de l'espace familial propice à inscrire ces gestes en faveur de l'environnement dans le registre de l'habitude.

C'est le cas des Chattoz. Il s'agit d'un couple de retraités ayant accepté de participer au concours Familles à Energie Positive après sollicitation d'un des responsables institutionnels, que Monsieur Chattoz connaissait à travers son engagement bénévole dans une association de sa petite commune. S'ils ont accepté de s'inscrire, c'est avant tout dans l'objectif avoué de faire des économies sur leur facture d'électricité et de chauffage, comme l'explique Monsieur Chattoz :

« Marie-Laure, donc on se connaît, me dit « Maurice, j'ai pas une seule inscription »... en gros elle m'a dit « par pitié inscris-toi : c'est pas embêtant, il y a juste le compteur à relever... et puis tu peux faire des économies... tu auras peut-être un prix... », donc vous savez moi je suis mauriennais donc quand on me dit « économies », « prix » », hein, je me suis dit ! [il rit en prenant un air entendu, moi aussi, mais la suite montrera qu'il était sérieux : le rire semble signifier que l'enquêté a conscience que ses motivations ne sont pas « nobles », « légitimes » (elles ne sont pas écologiques) et il tourne donc cela à l'autodérision] ».

Au fil des mois, le couple s'est pris au jeu, parvenant à une diminution de leur facture électrique très sensible : moins 22%. La préoccupation économique est certes bien réelle : monsieur Chattoz a une retraite modeste de cheminot, sa femme n'a jamais travaillé, ils ont vécu toute leur vie dans un HLM réservé aux salariés de la SNCF ; ce n'est qu'au moment de la retraite, qu'ils ont loué le 1^{er} étage d'une maison avec un jardinet, c'est ce qu'explique Madame Chattoz :

« Donc elle nous a loué... c'est plus cher [que l'appartement en HLM], mais y a un jardin...et puis c'est à côté de l'hôpital, à notre âge, c'est mieux, on ne sait jamais...et puis on a tout à côté, le dentiste, le médecin, les commerces [] bon on n'a pas une grosse retraite... mais on vit avec ce qu'on a... on fait pas de folies mais on n'est pas malheureux ! ». Son mari confirme « y'a des retraites pires que la mienne... A l'époque les gens roulaient en 4L, le resto, le cinéma, ils ne connaissaient pas... ».

Pour autant, ce souci d'un mode de vie ascétique n'explique pas à lui seul la rigueur avec laquelle ce couple s'est engagé dans la réduction de leurs consommations d'énergie : *la division sexuée du travail domestique* a aussi joué un rôle ou, plus précisément, ses formes pratiques ancrées dans des décennies de vie commune ont été spontanément investies dans la chasse aux gaspillages énergétiques. Monsieur Chattoz s'est ainsi chargé des activités de repérage (technique) des gaspillages, de planification des actions à mener et de l'évaluation

des effets de ces dernières. Il a ainsi été un utilisateur acharné du wattmètre permettant de mesurer la consommation électrique de ses divers équipements (électro-ménager, lampes, télé, chauffage, etc...), ciblant ainsi les actions permettant les plus grosses économies (débrancher l'halogène, changer le frigo, éteindre le chauffage en cas d'absence, le baisser la nuit...). C'est lui aussi qui s'est chargé de faire le relevé hebdomadaire des compteurs électrique et du gaz.

Le monsieur va me chercher le diplôme qu'il a reçu des organisateurs, précisant que son groupe a fait 16% d'économies. Mais il précise : « nous on a fait mieux : 22%... donc j'ai fait le relevé des compteurs de gaz et d'électricité... »

Sa femme « *y fallait y penser !* »

L'homme : « *j'avais pris l'habitude les mardis en rentrant de [?].... parfois j'oubliais, mais c'est pas grave, je redescendais et faisais les relevés. Et puis je n'ai pas d'ordinateur, donc je les envoyais par courrier* ». Il me montre la feuille de relevés mensuels, où tout est soigneusement noté (date, chiffres, écriture soignée)

Monsieur Chattoz semble donc avoir apprécié cet aspect de son investissement dans le concours : lorsqu'il s'agit de planifier, de calculer, de rationaliser, il est à son affaire, à l'instar de son engagement bénévole en tant que trésorier de l'ADMR locale. Mais alors, quel rôle a bien pu jouer sa femme ? Au début de l'entretien, cette dernière nous explique que, chaque jour, elle consacre de nombreuses heures à l'entretien de l'espace domestique : « *donc moi le matin c'est ménage... [] et donc moi pendant ce temps je prépare le repas... [] et après moi je fais la vaisselle... et puis l'après-midi il y a les courses, le repassage...* ». Ces tâches domestiques s'effectuent autour de quelques maîtres mots et règles intangibles : propreté bien sûr, mais aussi refus de tout gaspillage. Cet investissement ménager la place dans une position privilégiée (et complémentaire de celle de son mari) pour veiller au jour le jour à ce que les engagements pris (et décidés par son mari) en matière d'économie d'énergie soient effectivement tenus et réalisés, comme semble le suggérer l'échange ci-dessous :

Monsieur Chattoz explique qu'il n'est jamais parvenu à faire couler l'eau chaude moins de 4 minutes, lorsqu'il prend sa douche ; il conclut comme pour s'en excuser: « *Sinon avant je rinçais la baignoire (après la douche) à l'eau chaude...* »

Sa femme : « *ah bon ?! Ah ben je le savais pas ca !* »

L'homme : « *eah tiède quoi...* »

Sa femme : « *et bien heureusement que tu fais pas le ménage... tu ferais tout à l'eau chaude !* »

L'homme : « *et puis 4 minutes (d'eau chaude) c'est court, surtout l'hiver... on peut un peu traîner [sous la douche] mais faut bien arrêter l'eau chaude quand on s'en sert pas* »

La femme : « *le robinet pour les brosses à dent aussi... ça je le faisais déjà... c'est logique... c'est du gaspillage... et puis quand on la paie on fait attention !* »

La réalité familiale instituée du couple Chattoz se caractérise donc par une division du travail domestique, inhérente à la relation conjugale dans laquelle sont

pris nos deux enquêtés. Cette répartition des rôles est bien rodée et fournit de manière routinière à chacun les orientations et les prises nécessaires à ses actions domestiques quotidiennes ; ainsi, pour tout ce qui a trait à l'organisation de la cellule conjugale et domestique, le mari, planifie, calcule, rationalise et la femme effectue les tâches au quotidien. Cela vient donc faciliter l'adoption de comportements économes en énergie, dans ce couple. On est donc bien là encore dans un cas où les relations relevant de l'institution familiale rendent possible l'alignement d'usages de l'énergie sur des normes éco-citoyennes (débrancher les prises, éteindre les veilles). C'est bien parce que les actions éco-citoyennes à mener dans le cadre du concours « Familles à Energie Positive » sont compatibles avec les signes (représentations de chacun) et prises (routines domestiques) de cette organisation domestique instituée que les Chattoz alignent leurs usages énergétiques sur les attendus institutionnels. En retour, ces usages contribuent d'ailleurs à renforcer la dite organisation domestique.

Enfin, l'institution familiale peut entrer dans une relation de complémentarité avec l'institution éco-citoyenne, favorisant ainsi l'émergence d'usages énergétiques attendus par les pouvoirs publics, à travers la refiguration, la mise en récit que l'individu peut faire réflexivement de son rapport à cette institution familiale. C'est le cas de Anne déjà évoqué ci-dessus : son alignement récent mais désormais quotidien sur un certain nombre de comportements éco-citoyens (grande sobriété dans l'usage de l'électricité, du chauffage, préférence systématique pour une alimentation produite localement, déplacements en covoiturage...) ne tient pas seulement à la forme subjective et pratique que prend chez elle l'institution de l'individualité (le souci d'être soi en tant que personne singulière). En effet, ces usages rentrent aussi en résonance, en affinité avec son rapport à l'institution familiale, avec ses relations familiales, telles qu'elle se les représente : à ses yeux, de tels usages énergétiques s'inscrivent en plein dans son ethos familial ; en les adoptant, il lui semble qu'elle renforce sa place dans une lignée inter-générationnelle : elle retisse un lien (jusque là perdu ou oublié) avec ses grands-parents et ré-affirme le lien avec ses enfants, compte tenu de ce qu'ils sont devenus une fois adultes et de ce qu'ils attendent d'elle. Ainsi, insiste-t-elle, pour expliquer sa propre sensibilité éco-citoyenne, sur le rôle joué par des transmissions inter-générationnelles, qu'il s'agisse de ses enfants :

« Et puis mon fils est éducateur à l'environnement là-bas ! (rires). Il a fait un lycée agricole et après il a travaillé 5 ans à la FRAPNA... Avant j'étais sensibilisée mais je ne savais pas... c'est par les études de mon fils... » ; ou de ses parents : « C'est la vie dans la ruralité qui me permet d'être plus éco-citoyen... Moi j'ai grandi dans la nature avec des animaux et le respect de la nature... avec cette maison, j'ai l'impression d'avoir réparé quelque chose dans ma famille. Parce que ma mère avait une maison à la montagne, qu'elle a reniée et qu'elle a vendue à des touristes pour une bouchée de pain... Sa génération a renié cette vie à la campagne pour partir en ville, avec l'industrialisation... et moi ça m'a manqué toute ma vie... et aujourd'hui mes enfants sont fiers d'avoir ça... de venir avec des copains, des copines... Il y a eu un trou dans une génération et puis ça revient... des odeurs de confiture, de poêle... Je pense que ça fait partie de l'inconscient collectif de ma famille... ».

Anne est donc quelqu'un qui aspire à **inscrire ses relations familiales sous le signe de la transmission (inter-générationnelle)**. D'une certaine manière, les

institutions publiques à travers leurs messages et mesures en faveur de conduites éco-citoyennes lui fournissent des signes et des prises qu'elle peut mobiliser pour configurer les actes instituants de transmission lui permettant de s'inscrire de façon acceptable dans une chaîne générationnelle : adopter de telles conduites éco-citoyennes lui permet de renforcer sa relation avec son fils (qui partagent les mêmes convictions qu'elle) et d'assurer ce rôle de passeur concernant une certaine sensibilité à la nature (à travers un mode de vie rural) entre ses propres grands-parents et ses enfants.

III. L'alignement des institutions constitutives de l'individu en faveur de l'« éco-citoyenneté »

Par rapport aux cas étudiés ci-dessus, un degré est encore franchi, lorsque les principales institutions constitutives de l'individu s'alignent, vont dans le même sens et en viennent à habilitier –à travers les prises et signes qu'elles génèrent- la configuration par l'individu d'usages de l'énergie qualifiés par les pouvoirs publics d'économes. En l'occurrence, dans ces cas de figure, les institutions de la vie privée et économique entrent dans un rapport de complémentarité avec l'institution éco-citoyenne. Là encore donc, on est dans des configurations où les incitations et messages éco-citoyens des pouvoirs publics sont prégnants car ils rencontrent, ils participent et confortent des processus (autonomes) instituants de l'expérience sociale de l'individu.

Ainsi, dans l'exemple ci-dessous.

Enquêteur : *« Toute à l'heure, tu me disais que tu prenais des douches assez rapides, est ce que c'est au niveau écologique aussi ? »*

Enquêté : *« Ouais, enfin c'est déjà autant pour pas perdre de temps et puis aussi c'est vrai maintenant c'est devenu naturel de faire attention en permanence... ben c'est au même titre que de ne pas laisser allumer les appareils électroménagers, pas laisser allumer les lampes quand on n'est pas dans la pièce : c'est vrai que le fait de prendre une douche rapide, c'est-à-dire que je vais avoir tendance à me savonner puis me rincer et pas à euh... et malgré que ce soit agréable de rester sous la douche, des fois on aime bien rester dedans parce que c'est agréable... j'essaye de limiter ça ».*

Enquêteur : *« Tu fais ça depuis que t'es petit ? »*

Enquêté : *« Ouais, depuis que je suis petit j'y fais plus ou moins attention, alors j'y fais d'autant plus attention maintenant que j'habite tout seul et que je paye les facture d'eau quoi ! j'y fais d'autant plus attention, c'est vrai que j'ai été sensibilisé donc j'aimais pas... disons que j'aimais pas, j'ai jamais aimé consommer et gaspiller en fait, donc effectivement je fais attention à ça ».*

Enquêteur : *« Donc c'est autant au niveau budget que au niveau écologique ».*

Enquêté : *« Ouais, disons que si c'était qu'une contrainte financière je ne serais*

pas autant impliqué parce que des fois on a aussi envie de se faire plaisir et dépenser des sous pour se faire plaisir ça fait partie de notre mode de pensée donc... si c'était qu'une question financière j'y ferais pas autant attention ».

Dans cet exemple, les différentes relations dans lesquelles l'enquêté, Sylvain, est encastré par le biais de différentes institutions - l'institution familiale (éducation parentale), l'institution économique (faible salaire en début de carrière) et l'institution de l'individualité (découvrir et assumer son indépendance suite à la décohabitation) - orientent l'enquêté vers des usages sobres de l'énergie domestique.

L'institution économique, dans laquelle l'individu est encastré en tant que consommateur peut aussi entrer en congruence avec l'institution de la vie privée à travers l'achat d'équipements énergétiques durables, dans lesquels l'individu engage une identité pour soi positive, qu'il entend valoriser auprès d'autrui. Ainsi, un couple enquêté, les Mongellaz, a installé une pompe à chaleur et des panneaux solaires dans la maison qu'ils ont récemment fait construire, mobilisant ainsi un support d'action sous la forme d'un dispositif socio-technique résultant de l'institution économique. Ce choix d'équipements durables en matière de consommation domestique d'énergie s'est fait sous l'impulsion du mari qui, selon les dires de son épouse, a des préoccupations écologiques fortes :

« c'est mon mari qui a insisté pour qu'on installe tout ça, lui il est vachement sensible sur la préservation de l'environnement. Il vote vert depuis toujours ».

Quant à la dite épouse, elle a de son côté avant tout accepté pour des raisons économiques :

« dans l'ancienne maison, on payait relativement cher tout ce qui était gaz et électricité depuis qu'on a emménagé dans la nouvelle maison, on a une pompe à chaleur et ça chauffe bien... et ça coûte moins cher que le chauffage électrique qu'on avait avant [] oui oui absolument, ça se sent sur les factures, on consomme moins que dans l'ancienne maison, parce qu'on a aussi mis des panneaux solaires, c'est vrai que ça coûte cher, mais ça se voit vraiment beaucoup sur les factures, entre maintenant et avant ! ».

Mais, après coup, le rapport de cette femme à ce nouvel équipement évolue : l'intérêt purement économique, bien que toujours présent, se double désormais d'une « rationalité dramaturgique » (Habermas J. 1987 [1981]) inédite. Cette dame apprécie d'être, selon elle, reconnue tant par des inconnus que par des proches comme en quelque sorte « à la pointe du progrès écologique » : *« on a mis des panneaux solaires pour faire des économies et ça me plaît! Par exemple quand je regarde passer les gens devant notre maison, ils voient les panneaux solaires, ils doivent se dire que nous au moins on est responsable... Et qu'on peut le faire aussi. Et d'ailleurs même nos amis, quand ils viennent chez moi, ils sont super intéressés, ils me demandent combien ça coûte, comment il faut faire et bon c'est vrai que je suis super contente de leur montrer comment ça marche ! ».* La stabilisation d'usages énergétiques éco-citoyens repose donc ici sur le fait que de tels usages énergétiques confortent le rapport de cet individu :

- tant à l'institution familiale : les deux conjoints se manifestent ainsi mutuellement la qualité de leur relation, i.e. leur capacité à tenir compte l'un de l'autre sur le mode du dialogue, lorsqu'une décision est à prendre pour le ménage (ici en matière d'équipements domestiques) ;
- qu'à l'institution économique : l'individu est dans un rôle de consommateur avisé, rationnel, qu'il entend tenir, en investissant dans une offre existante mais pour faire des économies à long terme ;
- ou encore à l'institution de l'individualité : a posteriori l'individu (l'épouse au départ réticente) trouve dans le dispositif socio-technique un support, une prise pour son désir narcissique et pour une présentation de soi positive.

On retrouve cet alignement des institutions constitutives de l'individu dont résultent des usages de l'énergie définis en surplomb par les pouvoirs publics comme éco-citoyens, dans le champ des mobilités quotidiennes de certains individus enquêtés : ces derniers sont pris dans une configuration de relations instituées tant économiques (travail) que familiales et de soi à soi (institution de l'individualité), qui conduit ces individus à privilégier des déplacements sans voiture. C'est le cas de Chantale, 53 ans, cadre intermédiaire dans un CCAS, qui tous les jours se rend à son travail à pied en 15-20 minutes et rentre chez elle de la même façon, souvent après avoir fait quelques courses d'ordre alimentaire. Cette mère de famille, qui pourtant commence sa journée assez tôt (6h30) et qui une fois le travail terminé doit encore s'occuper de sa famille, assure ne jamais prendre la voiture pour aller travailler : tout au plus le bus quand il fait mauvais et parfois le vélo. Est-ce pour des raisons éco-citoyennes qu'elle s'impose chaque jour 40 minutes de marche dans un emploi du temps par ailleurs chargé ? Pas vraiment si on l'en croit. En fait, il y a quelques années, elle habitait en périphérie de la ville et prenait chaque jour sa voiture pour aller travailler. Puis un jour elle a « *commencé à prendre le bus euh... c'était pour répondre à une incitation de mon employeur* ». Autrement dit, ce dernier lui a proposé de « *prendre en charge le coût de l'abonnement du bus* ». Dès lors cette opportunité l'a sensibilisée deux contraintes associées jusqu'alors à sa vie quotidienne, mais dont elle avait fait de nécessité vertu : d'une part le fait qu'elle « *n'aime pas trop conduire* » et d'autre part la lassitude qui était la sienne face « *aux difficultés de parking à l'endroit où [elle] travaillait* ». Après une petite enquête personnelle et quelques tentatives, elle s'est alors rendue compte de « *l'amélioration du réseau de bus* » (par rapport à une période antérieure, ses souvenirs ou ses représentations) et du fait que « *là où [elle] habitait, ça [lui] simplifiait la vie de prendre le bus* ». Associé à la gratuité de ce mode de transport, Chantale a alors adopté à l'époque ce mode de déplacement et ce faisant a perdu l'habitude de prendre sa voiture. Dès lors, compte tenu de cette série d'expériences, de l'installation dans ce nouveau sentier de vie quotidien qui lui convenait, lorsqu'elle a déménagé, il y a peu de temps, avec sa famille dans le centre ville, elle a conservé cette « non-habitude » de la voiture : elle considère d'emblée qu'elle « *n'en a pas besoin* ». Autrement dit, on voit avec ce portrait comment diverses prises – i.e. des supports d'action- issues tant de l'institution économique (une aide de l'employeur) que d'une institution publique (un réseau de transport public) ou de l'institution familiale (un déménagement, des tâches domestiques quotidiennes) vont s'agencer sur un mode de complémentarité : **elles vont se combiner pour orienter les pratiques de l'individu dans un sens déterminé (en l'occurrence se déplacer en transport**

en commun), alors même que le pouvoir instituant des institutions publiques en charge de l'« éco-citoyenneté » ne joue ici qu'un rôle secondaire sur les conduites de l'enquêté.

Un tel alignement des différentes institutions constitutives d'un individu, dont résulte l'adoption d'usages énergétiques attendus par les acteurs publics, n'a rien d'une configuration figée. Il suffit parfois de « peu de choses » (en terme de rapport de l'individu aux institutions) pour qu'une situation de vie a priori favorable à des usages de l'énergie conformes aux normes de l'« éco-citoyenneté », mais qui, dans les faits, n'y correspond pas, bascule finalement du côté de ce que les acteurs publics nomment une bonne pratique énergétique... sans que ces derniers n'y soient pour grand chose. Ainsi, monsieur Vidal est un trentenaire célibataire exerçant la profession de graphiste, résidant dans un grand ensemble d'un quartier périphérique de la ville moyenne, qui a fait l'objet de notre enquête. Au début de l'entretien, cet enquêté se dit d'emblée « écolo » détaillant les différents gestes qui au quotidien lui permettent de faire des économies d'énergie. En matière de déplacement, Monsieur Vidal défend l'usage du vélo tant que faire se peut ; il est même trésorier d'une association qui œuvre pour promouvoir ce mode de déplacement. Cependant, jusqu'à il y a peu, ce monsieur travaillait comme salarié dans un cabinet situé à 11 km de son domicile ; cela représentait donc 22 km à faire chaque jour à vélo... Cette distance ne faisait pas peur à cet enquêté, svelte et manifestement sportif. Par contre, ce qui le rebutait c'est que pour revenir chez lui, l'attendait chaque soir une côte de 5 km. Laissons-le en parler lui-même :

« ... à vélo il me fallait $\frac{3}{4}$ d'heure pour revenir du travail... mais le problème c'était surtout la côte au retour... pour remonter chez moi après une journée de boulot... la côté elle me tuait : donc à chaque fois le matin j'avais une hésitation... la prise de tête ! ».

Chaque jour, la perspective de cette côte à vaincre à la force du jarret le faisait hésiter... et une fois sur deux, de son propre aveu, il renonçait à l'usage du vélo et prenait sa voiture. Autrement dit, la force de ses convictions écologiques et l'absence d'obstacles du côté de sa vie privée (en l'occurrence un emploi du temps familial adapté à l'usage du vélo) ne faisaient pas le poids face à l'inclinaison de la côte le ramenant chez lui. L'usage quotidien du vélo par Monsieur Vidal n'a pu être possible – à sa grande satisfaction- qu'à partir du moment où l'institution économique lui a offert un support d'action, une prise lui permettant de surmonter l'obstacle géographique à la mise en œuvre de sa sensibilité écologique. Cela a pris la forme d'un vélo électrique ou plutôt comme il l'explique lui-même :

« moi en fait j'ai acheté un vrai vélo, pas mal que j'ai payé 450 euros et puis j'ai fait monter un kit électrique... donc là j'en ai eu pour 1500 euros [] et donc en 3 / 4 ans... j'ai changé une fois la batterie... et j'en suis à 11000 km ! ».

Dès lors, son expérience de cette mobilité quotidienne (pendulaire) pour raisons professionnelles prend une toute autre forme ; à l'en croire, la côte finale qui le ramène chez lui devient une bénédiction :

« Donc je me suis décidé à passer au vélo électrique... et là ça a réglé le problème... là c'était une 1/2h et puis la côte là ça défoule... alors quand je

monte j'ai chaud mais ça va quoi ! parce que sinon en côte avec un vélo normal j'étais à 8 km/h alors que là je suis à 18... en ayant chaud mais sans plus, c'est agréable... donc maintenant je fais tous mes rendez vous à vélo... la voiture ne bouge quasiment plus ».

Le cas de Monsieur Vidal est intéressant, car on voit bien comment dans une configuration de vie antérieure, son attachement à la cause écologique, mais aussi les prises offertes par la souplesse de ses attachements familiaux (pas d'enfants à aller chercher après le travail), son rapport à soi et au corps (un homme jeune en bonne santé et sportif et les supports d'action que cela offre, en l'occurrence la capacité à faire 20 km à vélo par jour) ne suffisaient pas à lui faire adopter durablement et systématiquement un mode de déplacement (le vélo) qualifié d'éco-citoyen par les pouvoirs publics. Il a encore fallu que **l'institution économique (par le biais d'une nouvelle prise en matière de déplacement, soit l'achat de l'équipement technique qu'est l'installation d'une batterie sur son vélo) vienne s'aligner, entre en affinité, en congruence avec les prises d'action dont il disposait déjà de par son encastrement dans les institutions éco-citoyenne, privée et familiale pour qu'il passe aux actes, en matière de déplacements éco-citoyens.**

Une autre étude de cas permettra de montrer l'existence du processus inverse : certains enquêtés sont pris dans des relations instituées (privées, familiales, professionnelles) dont résultent des usages de l'énergie que les décideurs en matière de maîtrise de l'énergie qualifieraient volontiers d'éco-citoyens. Pourtant, il apparaît qu'il suffit là encore de peu de choses pour faire basculer l'individu concerné vers un étiquetage institutionnel stigmatisant (une sorte « d'éco-délinquant »). C'est le cas de Mathias, jeune homme de 24 ans, manager dans une enseigne de restauration rapide. Il vit en couple et est locataire de son appartement. En dépit d'horaires de travail contraignantes, Mathias, qui n'a pas le permis, fait tous ses déplacements en bus ou en vélo :

« j'ai des horaires du genre très tôt le matin ou tard le soir, parce que les équipiers ne sont pas autorisés à faire les ouvertures et que les fermetures se font obligatoirement avec un manager ». Il semble pourtant prendre cela avec philosophie, malgré des situations parfois contraignantes : « le bus m'emmène au taf un point c'est tout ! Après c'est clair que j'aimerais bien qu'il y ait plus de bus quand je finis le boulot genre vers 1 heure du matin mais bon, je comprends si il n'y en a pas ! Surtout à cette heure là parce qu'il viendrait juste pour moi ! [rire] ».

Dans sa vie privée et conjugale, Mathias semble aussi faire assez bien « sans véhicule personnel » :

« je connais pas mal de monde j'ai toujours des potes qui peuvent m'aider ou même quand on sort ils ont tous le permis donc à la limite pour le moment ce n'est pas dérangeant ! En fait je suis plutôt casanier j'invite beaucoup à la maison... ».

Compte tenu de cette description de sa vie quotidienne et des relations sociales instituées dans lesquelles il est pris (avec ses proches, avec son employeur, avec le service de transports en commun) auxquelles sont associées des prises habilitantes et contraignantes – un réseau d'entraide de copains, une compagne

ayant le même mode de vie que lui, des horaires contraignantes, l'absence de permis, l'existence de bus, etc.-, compte tenu aussi de l'expérience subjective qu'il en fait, on a le sentiment que Mathias s'est approprié et s'est d'une certaine façon installé dans des modes de déplacement, qui s'avèrent être ceux attendus par les pouvoirs publics. Pour autant, ces usages restent fragiles. Ainsi lorsqu'on demande à Mathias :

« *Et dans l'hypothèse où tu aies une voiture, tu l'utiliserais comment, tu penses ?* », ce dernier répond immédiatement, sans hésitation : « *Tout le temps ! Ah ouais je suis catégorique, adieu le bus. Avoir une voiture c'est vraiment bon, tu fais comme tu veux, tu es indépendant pas besoin des autres mais bon ça coûte cher !* ».

Autrement dit, il suffirait que se modifie le rapport de Mathias aux institutions publiques (obtention du permis de voiture auprès des autorités compétentes) et son rapport à l'institution économique (achat d'une voiture) pour que, de son propre aveu, ses modes de déplacement changent du tout au tout (tout au moins au regard des normes éco-citoyennes en la matière) : tous les arrangements qu'il a élaborés pour avoir une vie privée, sociale, professionnelle en se déplaçant sans voiture - pour faire sans cette prise issue de l'institution économique -, toute l'organisation de son quotidien afférente et qui a toutes les apparences de la stabilité (y compris à travers le fait que Mathias en soit satisfait) en seraient bouleversés. Car la voiture, son usage, serait pour Mathias une façon de réaménager son rapport à l'institution de l'individualité dans un sens fortement valorisé¹⁹ ; comme il le dit lui-même avec force : « *la voiture, c'est vraiment bon, tu fais comme tu veux !* ».

¹⁹ Cf. la partie V.1 sur ce point.

CHAPITRE IV

LES USAGES DE L'ÉNERGIE RESULTANT D'UN CONFLIT D'INSTITUTION

Nous voudrions montrer dans cette partie comment différentes formes d'usages de l'énergie étiquetées comme dispendieuses par les pouvoirs publics peuvent être analysées non comme le fait d'une volonté, d'une rationalité individuelle ou de l'actualisation d'un habitus par les individus concernés, mais comme la résultante d'un conflit entre des institutions sociales, dans lesquelles ces individus sont pris. Pour cela, nous nous intéresserons à des cas de figure typiques. A chaque fois, il s'agit d'individus qui reconnaissent volontiers en entretien la nécessité d'adopter des formes de consommation énergétiques sobres, au regard d'enjeux écologiques et sociétaux, mais qui tout en étant donc sensibles aux signes diffusés par les institutions publiques, n'alignent pas leurs pratiques sur les attendus institutionnels, ne mobilisent pas les prises institutionnelles censées leur permettre de modifier leurs usages énergétiques « dans le bon sens ». Plutôt que d'analyser leur comportement en terme d'irrationalité ou de « faiblesse de la volonté » (Davidson D. 1993), on montrera que cette ambivalence est la résultante d'un conflit entre des institutions dans lesquelles les individus enquêtés sont encastés : les interventions des institutions publiques en faveur de l'« éco-citoyenneté » sont suffisamment présentes dans leur horizon d'attentes pour que ces individus acceptent l'idée que leurs messages puissent (dans l'absolu, dans l'idéal) guider leurs pratiques, mais les supports d'action –les prises- offerts par ces institutions publiques s'opposent trop fortement à une (ou plusieurs) institution « constitutive(s) » de ces individus, ce qui explique que ces derniers n'adoptent pas les comportements éco-citoyens attendus et que pour autant « ils le vivent bien » : à leurs yeux, leurs usages de l'énergie sont ceux qui conviennent, même s'ils ne peuvent pas être justifiés au regard des idéaux éco-citoyens.

I. Tensions entre norme d'« éco-citoyenneté » et institution familiale

Ainsi certaines prises générées par les institutions publiques en faveur de l'« éco-citoyenneté » peuvent, chez certains enquêtés, entrer en tension avec les normes (signes) et rôles (prises) familiaux institués en vigueur dans la vie privée des individus. Cette confrontation peut conduire à occulter l'émergence de comportements définis comme éco-citoyens, alors même que l'enquêté se dit

sensible aux messages institutionnels en ce domaine ; il peut même dans d'autres domaines d'action adopter les comportements éco-citoyens attendus (cf. IV.4.).

Par exemple, un de nos enquêtés, Hélène, mariée avec des enfants, une cinquantaine d'années, met des ampoules basse consommation partout à son domicile, sauf sur l'immense lustre de son salon, sur lequel elle place des ampoules très puissantes, dans la perspective de réserver une ambiance chaleureuse à ses invités, ce qu'elle considère comme relevant de son rôle de « bonne hôtesse de maison », au même titre que le fait d'éviter de gaspiller l'énergie dans le reste de la maison. Dans la même logique, plusieurs enquêtés nous ont dit avoir globalement des usages économes du chauffage... sauf lorsque leur conjoint(e) est présent(e). Ainsi, Stéphane, 25 ans, célibataire nous explique qu'il chauffe parfois son appartement nettement au-dessus des 19° recommandés, pour éviter d'avoir à gérer un désaccord conjugal et pour satisfaire sa conjointe :

« moi je suis pas quelqu'un de frileux, donc j'ai jamais mis beaucoup le chauffage... maintenant quand ma petite amie passe chez moi par exemple... oui : comme elle est plus frileuse, on mettait plus le chauffage » (S., 25, travailleur indépendant)

Dans les deux cas ci-dessus, l'usage de l'énergie domestique selon des modalités « non éco-citoyennes » au regard des critères des pouvoirs publics tient au fait que pour ces enquêtés, **un usage d'équipements techniques (ampoule basse consommation, radiateur) conforme aux normes publiques entrerait directement en tension, voire en conflit avec la définition d'un de leur rôle familial** : celui de bonne hôtesse, celui de conjoint prévenant et attentif aux attentes de sa partenaire.

Dans d'autres cas, l'adoption de comportements / de décisions alignés sur l'institution éco-citoyenne est en décalage non pas avec des attentes de rôles réciproques, mais avec une représentation et un usage plus diffus, mais tout aussi prégnant pour l'individu concerné, de **ce qu'est / de ce que doit être (et rester) le « chez soi »**. Ainsi, Lionel (exploitant agricole, fabrication de tomme de vache) n'est pas pressé d'améliorer l'isolation de sa maison (ferme) ou d'adopter des modes de production d'énergie « propres », alors même qu'il en connaît l'existence et les « effets ». En effet, cela supposerait des travaux qu'il envisage avant tout comme de l'ordre de l'inconvénient, du chamboulement de sa vie privée (planifier puis suivre les travaux, être vigilant, conflit potentiel avec les professionnels...) et non comme une phase de désordre temporaire créateur d'une situation « améliorée » :

« oui... de toute façon j'aime pas faire les travaux !... et quand je dois en faire il faut que ça aille vite ! »

Ce que semble privilégier Lionel, c'est une conception de l'espace domestique comme lieu fait d'attachements stables, invariants, immuables avec des humains et des objets, qui sont autant de prises et de signes assurant sa sécurité ontologique²⁰. Dès lors, des « travaux » - nécessaires à l'introduction de nouveaux supports d'action éco-citoyens : isolation, double-vitrage - viendraient

²⁰ Au sens d'une « attitude de confiance en la continuité [et en l'acceptabilité] du monde et du soi », cf. Giddens Anthony, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, p. 115.

immanquablement fragiliser cet agencement de relations familiales / domestiques dans lequel il est encastré. Autrement dit, on pourrait dire que son quotidien domestique est agencé autour de prises et de routines constitutives de son sentier de vie quotidien (un espace familial qu'il perçoit comme un refuge, un espace de tranquillité, de relâche et de satisfaction de ses désirs après une dure journée de travail) qui seraient inévitablement perturbées s'il alignait ses actes sur les attendus des institutions publiques, en mobilisant les équipements techniques promus par ces dernières. Dès lors ces processus instituants à l'œuvre dans sa vie familiale, la prégnance de ces relations domestiques occultent toute orientation d'action en faveur d'usages énergétiques éco-citoyens.

Parfois, encore, l'institution éco-citoyenne entre en tension non pas avec un rôle familial identifié de l'individu, ou avec sa représentation et son investissement pratique de l'espace domestique (en tant que composante de sa sécurité ontologique et du maintien de son soi), mais avec **la ou les perspectives d'action qui structurent la trajectoire familiale des individus**. C'est le cas d'un couple, la cinquantaine, éleveurs de chèvres à Queyrières, les Agnetti :

Enquêteur : *« d'accord et vous avez déjà pensé à changer de systèmes [en matière de chauffage]... pour utiliser des Energies renouvelables par exemple... ? »*

Mr Agnetti : *« Non... parce qu'on a eu des difficultés financières pendant plusieurs années... avec tous les remboursements qu'on avait... et donc là on ne veut pas repartir sur des investissements... ça fait quelques années qu'on gagne un peu d'argent... même si on paie la piaule des enfants pour qu'ils aient pas à bosser [la fille aînée est en Fac à Clermont et le cadet fait un bac pro en alternance] ... parce que aussi on pense à vendre la ferme pour faire autre chose... »*

enquêteur : *« Ah bon ! »*

Madame Agnetti en regardant son mari : *« oui on a 50 ans... on commence à être fatigué... c'est un métier intéressant mais très prenant... et on essaie de voir si on pourrait trouver autre chose. Parce que là... c'est la 23^{ème} année... et il faut avoir la patate... chaque jour il y a les bestioles à s'occuper... on ne peut pas partir trois jours hein... donc les enfants sont plus là donc on songe à un autre projet pour terminer notre carrière ! »*

Ces deux enquêtés, au regard de leur parcours de vie et de leur projet d'avenir, rechignent à investir dans des modes de production d'énergie renouvelable : cela supposerait un endettement incompatible avec l'idée de « s'arrêter bientôt ». Malgré leur sensibilité écologique, ils en restent donc à leur mode de chauffage (chaudière à bois), disponible sur le marché, peu économe en énergie, mais congruent avec un aspect dominant de leur horizon d'attentes.

On pourrait voir dans ces différents exemples de simples intérêts privés voire des lubies ou des manies individuelles, mais d'un point de vue sociologique ce qui semble se jouer là, dans le maintien d'usages énergétiques non éco-citoyens en dépit d'une sensibilité aux messages publics en ce domaine, ce sont :

- les liens forts et la reconnaissance par des autres significatifs d'un rôle familial institué : celui de femme au foyer, celui de petit copain, celui d'épouse ;
- l'attachement ordinaire et quotidien de l'individu à des objets et des espaces domestiques constitutifs de son Soi, qui assure une stabilité essentielle à la sécurité ontologique de l'individu ;
- (enfin) l'encastrement de l'individu dans une trajectoire familiale partagée passée et à venir (couple, enfants...) et qui fait de lui ce qu'il est/fait et veut être/faire.

Dès lors, suivre les règles de conduite, mobiliser les prises promues par les institutions publiques menacerait ici un des statuts sociaux et une des composantes identitaires essentiels de l'individu : cela entrerait en tension avec des pouvoirs instituants constitutifs de l'individu, en remettant en question son encastrement dans des relations familiales de protection, de soutien ou d'échange. Ceci explique que ces enquêtés occultent en pratique les prises et scénarii d'action promus par les institutions publiques, bien qu'ils aient connaissance de leurs messages et qu'ils reconnaissent la légitimité, voire la nécessité, pour la planète, pour l'humanité, d'adopter ces bonnes pratiques énergétiques.

II. Lorsque l'institution économique entre en conflit avec l'institution « éco-citoyenne »

Lors de l'enquête, nous avons rencontré un autre cas de figure, très différent des précédents, mais qui relève toujours de cette configuration formelle d'une opposition entre institutions, dans lesquelles l'individu est encastéré à travers des rôles, des relations, des identités..., opposition dont résultent des usages ordinaires de l'énergie en décalage avec les bonnes pratiques énergétiques telles que définies par les pouvoirs publics, et ce malgré la bonne volonté affichée des enquêtés. Il s'agit d'individus qui non seulement sont sensibles à la cause éco-citoyenne mais qui se disent prêts, et plus, ont cherché par différents moyens à l'inscrire dans leurs pratiques (participant ainsi de l'institutionnalisation de l'« éco-citoyenneté »). Pour autant, ils n'ont pas pu configurer de tels actes instituants, car une autre institution, dans laquelle ils sont puissamment encastérés, celle réglant leur engagement dans la vie économique, ne leur a pas fourni les prises, les supports d'action –soit un équipement technique permettant de s'éclairer / de se chauffer / de se déplacer-, qu'ils jugent adéquats à un passage à l'acte. Plusieurs scénarii d'opposition entre ces deux institutions – publique et économique- peuvent être repérés

II.1. Opposition entre aspirations éco-citoyennes et offres marchandes de service

Il est arrivé à plusieurs reprises que des enquêtés insistent sur l'impossibilité pratique pour eux d'adopter des usages énergétiques qu'ils qualifient eux-mêmes de « plus économes », car les institutions du marché ne leur proposent pas des équipements techniques adaptés.

Ainsi, sur certains territoires, l'offre publique ou privée de transports (in-)existante ne laisse pas aux habitants d'autres opportunités, compte tenu de leur sentier de vie quotidien, que l'usage de la voiture, alors même qu'ils seraient enclins à adopter au moins en partie des modes de déplacement plus proches de ceux attendus par les pouvoirs publics en matière d'éco-citoyenneté. Ainsi pour les habitants du petit village de Queyrières au milieu du Massif Central, il n'y a pas, en matière de transport quotidien, pour les adultes, d'alternatives à la voiture. On retrouve ici Anne, qui, on l'a vu, dans son espace domestique, cherche à limiter au maximum ses consommations énergétiques au regard d'un projet de vivre dans et au plus près de « la Nature » ; mais, en matière de déplacement, elle est prise dans une configuration de contraintes et d'opportunités instituées totalement différente :

Enquêteur : *« Et au niveau déplacement vous faites comment ? »*

Anne : *« donc j'ai une voiture d'occasion (ZX)... une diesel »*

Enquêteur : *« et donc vous prenez toujours la voiture ? »*

Anne : *« ben oui, il n'y a rien d'autre, le bus c'est une fois par semaine pour aller à A. ... Et puis je bouge quand je travaille... sinon quand je travaille pas, je ne me déplace pas...j'ai pas envie d'aller à la ville même à A... Parfois le marché, le jeudi matin ».*

Il est à noter qu'on peut retrouver le même cas de figure (un individu empêché dans ses aspirations éco-citoyennes par l'absence ou le manque de supports d'action institués résultant de l'institution économique) dans des contextes de vie complètement différents (urbain et non-rural, etc...). C'est le cas de Monique, 65 ans, à la retraite, qui vit dans un quartier de grands ensembles à l'écart du centre ville ; malgré sa motivation initiale, elle a renoncé à utiliser son vélo devant l'offre de transport en commun qu'elle juge inadaptée :

« Je suis très fâchée sur les modes de déplacement pour le quartier : je n'utilise pas mon vélo... ma remontée chargée depuis le centre ville, c'est 5 km... sinon je l'ai faite à pied par les trois chemins possibles... mais bon on arrive, on est K.O. Les transports urbains nous ont bien dit qu'il y avait des bus où mettre les vélos... mais franchement, je ne sais pas où ils les ont cachés ! Donc on se déplace en voiture, même si on essaie de grouper nos déplacements avec mon mari, on essaie de gérer au mieux... Je regrette beaucoup, mais physiquement les 5 km de côte... même avec le vélo électrique, j'en ai un... je n'y arrive pas... parce que c'est à assistance électrique... ça allège l'effort, mais ça fait pas tout... J'ai fait des tentatives hein ! c'est pas qu'une vue de l'esprit ! Maintenant quand il y aura des

bus dans lesquels on pourra mettre nos vélos, pas de souci ! Y'a quand même un effort à faire de ce point de vue là ! »

Cette absence de « prises », de supports d'action institués en provenance de l'institution économique peut aussi entraver des projets de vie à forte teneur éco-citoyenne (*i.e.* fondés sur l'institution éco-citoyenne) et beaucoup plus ambitieux, en l'occurrence des projets relatifs à une aspiration des individus à une véritable autonomie énergétique (basée sur des énergies renouvelables), cohérente avec leur espace de vie et les configurations sociales instituées dans lesquelles ils sont pris. C'est par exemple le cas d'Arnaud, éleveur de vaches laitières et fabricant de fromage ; il a la volonté et s'est investi dans l'élaboration d'un projet éco-citoyen pour son exploitation, mais les institutions économiques et étatiques ne lui proposent pas, à ses yeux, de supports d'action, de solutions techniques pour le réaliser. Plus précisément, il regrette et critique l'incapacité des pouvoirs publics et des industriels français à favoriser l'émergence d'un agencement socio-technique adapté à sa situation professionnelle, en l'occurrence un système de méthanisation du fumier pour de petites exploitations agricoles :

« donc on n'a pas le système global de méthanisation... voire même de compression du gaz ce qui pourrait même permettre de faire rouler les véhicules de l'exploitation... le tracteur... on n'est pas capable de l'imaginer en France ! Moi j'ai l'impression que le pétrole c'est une dépendance dont tout le monde se satisfait... parce que tout se tient : les taxes... l'Etat... les industries du transport... donc on veut bien des petits systèmes avec 20% de subvention par ci par là, où on passe son temps à monter des dossiers... c'est ridicule ! [] donc là le Parc est en train de revoir sa charte, si c'est ça la charte du parc, ça ne m'intéresse pas ! Mon objectif moi c'est de rendre mon entreprise autonome d'ici 10 ans ! ... mais en France on est incapable de faire ça pour des exploitations si petites... Alors qu'on pourrait rendre notre exploitation autonome en énergie... sachant que notre consommation d'électricité sur l'année, c'est 3000 ou 4000 euros... alors qu'on a des effluents riches... donc ça marcherait bien... [] avec le fonctionnement des turbines, je pourrais chauffer chez moi mais aussi chez les voisins ... Je n'y ai pas vraiment réfléchi... mais sur le hameau là... on pourrait aller plus loin... c'est ce qu'ils font en Allemagne... ils sont en train d'équiper des fermes et de mailler le territoire afin d'approvisionner en énergie au moins les espaces ruraux... après il restera les villes... ».

On observe dès lors chez cet acteur, compte tenu de ce décalage irréductible entre des attentes fortes et de surcroît publiquement légitimes (le projet d'Arnaud entre parfaitement dans le champ des bonnes conduites énergétiques telles qu'elles sont définies par les pouvoirs publics) et les supports d'action (publics et/ou privés) dont il peut disposer pour les traduire dans son quotidien, une posture de défiance et désenchantée à l'égard des politiques publiques de maîtrise de la demande d'énergie. Au regard de cette déception, il développe, de manière apparemment paradoxale, des pratiques de consommation dispendieuses « décomplexées » en matière d'éclairage et de chauffage domestiques (suivant en cela une logique du type « c'est pas de ma faute, j'ai essayé, mais ni l'Etat ni les acteurs économiques ne font le nécessaire »).

Un autre cas de figure émerge de l'enquête, celui où l'institution économique (le marché) a apparemment élaboré et mis à disposition des particuliers des dispositifs techniques susceptibles de permettre aux individus de traduire en pratique leurs aspirations éco-citoyennes en matière d'économie d'énergie. Mais, ces derniers adoptent un point de vue critique sur ces supports d'action institués, à tel point qu'ils préfèrent s'en détourner et ainsi laisser en suspens l'enjeu du « passage à l'acte » en matière de « bonnes conduites énergétique ». C'est le cas des Dubois, apiculteurs, la cinquantaine, venus s'installer à Queyrières voilà 30 dans le cadre du mouvement hippie et de la constitution de communautés auto-gérées. Depuis, ils se sont éloignés de ce mode de vie ; pour autant l'ethos – en tant qu'agencement de significations orientant l'action et donnant sens à l'expérience- qui y est associé joue encore, on va le voir, sur leur vision de l'offre du marché en matière d'usage éco-citoyens de l'énergie. Ainsi, ces enquêtés sont-ils très sensibilisés à l'enjeu des économies d'électricité (ampoules, éolien...), mais doutent voire rejettent les solutions proposées par les institutions publiques pour diminuer mécaniquement leur consommation :

« [...] Et puis sinon sur le type d'ampoule... on y réfléchit, mais je suis sceptique : certaines ampoules, cela produit des déchets pour les fabriquer... et puis j'ai fait mes calculs, c'est pas si probant ! Pour ce qui est des LED, il faut 12 V partout... donc ça veut dire qu'il faut un transfo ! donc les ampoules à économie d'énergie... je demande à voir ce que ça coûte à produire, à recycler... et puis les conséquences pour la santé... on dit que ça produirait des ondes maléfiques ! ».

On est ici dans un cas de figure où l'acteur ordinaire utilise sa réflexivité, non pas pour s'auto-moduler en tenant compte des incitations des acteurs publics, mais bien pour critiquer, à partir d'arguments écologiques, un « mot d'ordre » (ici « utilisez des ampoules basse consommation ») et les prises matérielles / pratiques afférentes (un dispositif technique, une ampoule d'un certain type). Cette posture réflexive de vigilance conduit ces acteurs à adopter pratiquement une posture « d'attente » ou de méfiance à l'égard de ces attendus et prises promus par les institutions publiques. Comme me l'explique un des conjoints, faisant implicitement référence à leur passé « hippie » :

« nous on n'a jamais fait partie d'un parti... on a toujours réfléchi par nous-mêmes pour ne pas se faire imposer une idée... on se dit toujours : « tiens pose ça là [l'idée]... je vais réfléchir, m'informer et me faire ma propre opinion » ».

II.2. Tension entre monde du travail et économies d'énergie : l'exemple des modes de transport

Pour plusieurs enquêtés, pris dans leurs relations à l'institution économique, sous la forme de leur vie professionnelle qui structure leur sentier de vie quotidien, il n'existe aucune prise, produite par l'économie de marché, dont ils pourraient se saisir afin de devenir davantage « éco-citoyens », au sens des politiques publiques. C'est particulièrement le cas pour leurs usages ordinaires en

matière de déplacement, et ce malgré les préoccupations qu'ils peuvent avoir autour de cet enjeu.

Pour certains enquêtés, la structuration de leur vie quotidienne est tellement contrainte par leur encastrement dans des relations professionnelles instituées (distance du domicile, horaires de travail, etc....), que la question de savoir s'il serait envisageable de faire autrement (avec d'autres modes de transports plus éco-citoyens) est quasiment absente... En tous les cas, pris dans les habitudes et les prises –habilitantes mais aussi contraignantes- du quotidien, cela fait longtemps que l'enquêté ne se la pose plus : il a ainsi non seulement accepté, mais aussi rationalisé l'usage de sa voiture comme le seul possible et souhaitable. C'est par exemple le cas, parmi bien d'autres, de Stéphane, 23 ans, intérimaire dans une entreprise de pièces mécaniques, en couple :

« quand je bosse le matin, je pars vers 4h45, c'est à peu près à 10km de chez moi... donc c'est sûr que enfin moi comme j'ai la voiture je me suis pas trop posé de questions, mais ceux qui l'ont pas doivent bien galérer pour venir, y'en a un qui vient à vélo, moi à 5h du mat je me vois mal venir à vélo (rires) surtout quand il fait froid et qu'il pleut [] non ça ne me dérange pas de conduire le matin, ça me permet d'émerger, ça m'oblige à me concentrer sur quelque chose avant le boulot et je suis mieux réveillé quand je commence du coup ! »

Mais, dans d'autres cas, on constate que malgré l'impossibilité pratique (de se déplacer autrement) à laquelle l'enquêté pense être confronté, ce dernier reste animé par des réflexions quant aux conditions qui devraient être réunies pour faire/se déplacer autrement. C'est le cas de Sylvain, jeune commercial, dont le travail au quotidien consiste en plusieurs visites à des clients sur un territoire étendu, ce qui l'oblige à utiliser sa voiture tous les jours. Pourtant, malgré ces contraintes « objectives », lorsqu'on lui demande :

« Et ça ne t'est jamais venu à l'idée de prendre les transports en commun... ? », plutôt que d'écarter d'emblée, comme l'enquêté précédent, cette éventualité pour des raisons pratiques et temporelles, il explique longuement : *« J'y ai déjà pensé... pour des soucis d'une part économique et puis aussi écologique... le souci c'est que dans mon activité c'est pas évident parce que comme justement j'ai pas un trajet régulier, j'ai pas tous les jours le même trajet... il faut déjà que le rendez-vous se situe dans un endroit qui est desservi par les transports en commun... ce qui n'est pas toujours le cas et même quand c'est le cas j'ai pas un lieu de travail fixe, c'est-à-dire que dans une seule journée je vais me rendre sur quatre ou cinq lieux différents pour mon travail, chez des clients, chez des partenaires et donc le temps de trajet ça à un coût et... parce que c'est autant de temps où je ne suis pas productif... à la limite ce serait un aller retour par jour ce serait envisageable, mais quand c'est quatre ou cinq trajets différents par jour, ça devient compliquer à gérer parce que les transports en commun ont la plupart du temps l'inconvénient de prendre plus de temps... c'est normal parce qu'il y a des horaires de ramassage pour tout le monde, il y a des arrêts fréquents pour déposer tout le monde parce que personne ne va au même endroit... c'est pas très adapté à mon mode... enfin à ma façon de travailler ».*

On voit donc à travers cet extrait que Sylvain s'est résigné à l'usage de la voiture

– en tant que prise adaptée au maintien de la relation professionnelle dans laquelle il est pris-, après avoir exploré différents autres scénarii possibles et en se heurtant à chaque fois à des contraintes insurmontables compte tenu des propriétés de la relation de travail dans laquelle il est encastré et celles de l'offre de transport (transport en commun ou voiture). Il utilise donc la voiture presque par défaut, même si comme il le reconnaît :

« je suis quelqu'un qui aime bien la conduite, j'adore conduire, au niveau de l'action en elle-même ça me pose aucun problème ».

Ce plaisir de la conduite ne parvient toutefois pas à occulter chez lui le caractère problématique de cet usage intensif de la voiture, sentiment qu'il associe selon ses propres dires à son rapport à l'institution familiale :

« Ben disons que c'est une éducation que j'ai reçue depuis que je suis gamin par mes parents donc effectivement... ils m'ont éduqué comme ça... ben disons qu'ils expliquaient tout simplement, ils ne m'ont pas non plus forcé... et par déjà l'exemple, par leur comportement, par une explication assez claire des problèmes environnementaux, ils m'ont sensibilisé à la question ».

Aussi, pour tenter de réduire cette tension dans laquelle il est pris entre son rapport à l'institution familiale et celui à l'institution économique, autrement dit pour tenter d'atténuer ce décalage qu'il perçoit entre le projet d'utiliser un mode de déplacement « plus économique et plus écologique » et la réalité de ses déplacements quotidiens, il a modifié son style de conduite, de façon à le rendre le plus proche possible de ces critères d'économie et d'écologie qu'il s'est fixés :

« par contre j'ai adopté une conduite euh entre guillemets écologique dans le sens où j'adopte une conduite sereine, c'est-à-dire pas de grosses accélérations sauf si vraiment je suis en retard ou un peu pressé... et j'anticipe au maximum pour pas avoir à freiner brusquement, pas avoir à... donc une conduite qui va avoir le moins d'émissions possibles, le moins de consommation possible... et puis au niveau du choix du véhicule je suis assez sensible à choisir un véhicule confortable pour faire les trajets fréquents, qui me permette de travailler sereinement mais aussi qui va aller vers une consommation minimum... je suis assez par exemple... bon là si je suis amené à changer de voiture par exemple dans l'état actuel du marché automobile je vais plutôt m'orienter vers des véhicules hybrides, des véhicules à basse consommation notamment avec le système bonus malus on arrive bien à repérer les véhicules qui consomment moins que les autres... donc je fais attention à ça ».

Enfin, nous avons rencontré des enquêtés qui sont eux aussi pris dans des relations avec l'institution économique (profession) qui les contraignent à utiliser la voiture plus qu'ils ne le souhaiteraient, mais ils ne parviennent pas à élaborer des ajustements pratiques (comme Sylvain ci-dessus avec son style de conduite) leur permettant de réduire le dilemme qui découle de cette situation, compte tenu de leur sensibilité aux signes-messages éco-citoyens. Ainsi les deux apiculteurs précédemment évoqués, fortement inspirés par le mouvement hippie, ont besoin pour leur travail quotidien de véhicules d'un certain type, il n'existe pas d'alternatives :

« mais sinon le poste le plus important c'est la voiture : faut que ça roule et que ça démarre... à 20 ans c'est moins grave mais maintenant faut que ce soit

fiable... [enquêteur. « pourquoi à 20 ans c'était moins grave... ? »] ben avant le peub peub peub [bruit du moteur qui ne veut pas démarrer] c'était fréquent mais maintenant avec le travail, le marché, les enfants... il faut des véhicules pas trop vieux... donc on en a trois... un break... c'est exclu d'avoir autre chose... le 4x4 y'a pas longtemps... et puis le camion pour la période apicole... le transport de ruches... il est âgé, il a beaucoup de kilomètres, il fait du bruit... et puis le 4x4 il m'emmène partout où je veux, quand je veux... j'ai besoin d'un véhicule adapté à ici et au travail qu'on fait ! [] oui il nous a bien servi cet hiver car la break ne passait pas... elle est trop basse alors que là ça démarre sans problème et on remonte sans problème jusqu'ici ! [] Donc on est obligé d'en avoir au moins deux... 1 véhicule familial plus 1 professionnel... on fait à peu près 35 000 km par an. On ne peut pas vivre ici sans permis ! »

II.3. Des individus au cœur des tensions entre marché immobilier et aspirations « éco-citoyennes »

Un dernier cas de figure est revenu de manière récurrente toujours autour de cette situation-type dans laquelle l'individu envisage de transformer ses usages de l'énergie, poussé en cela par ses relations sociales constitutives, mais l'institution économique (sous la forme cette fois de la relation de l'individu au marché immobilier) joue ici comme un obstacle à la traduction pratique de cet horizon d'attentes. C'est par exemple le cas, attendu, de nombreux locataires qui expliquent que certains de leurs usages de l'énergie (en particulier le chauffage) ne changent pas, car leur statut (de locataire) rend à leurs yeux trop coûteux des travaux / une décision d'équipement (isolation, changement de chaudière, a fortiori panneaux solaires, pompe à chaleur, etc.). Ainsi Christophe, à qui on demande si c'est un choix de se chauffer au gaz, répond :

« bah je suis en location et c'était déjà installé, donc pas vraiment le choix, hein, j'ai pris ce qu'il y avait c'est tout... en location, on peut rien faire, rien installer ».

Véronique est dans le même cas : lorsqu'on lui demande si elle a déjà pensé à utiliser des énergies renouvelables au niveau chauffage, elle répond :

« non pas du tout, tout simplement parce que nous ne sommes pas propriétaires, nous louons notre appartement ».

Par contre, si elle était propriétaire de son logement, elle affirme :

« oui bien sûr j'y penserais... je pense que c'est une chose importante et que, à mon sens, il faudrait plus sensibiliser les propriétaires là-dessus... qui eux, contrairement aux locataires peuvent faire des efforts là-dessus ».

Ces réflexions d'enquêtés sont effectivement frappées du sceau du bon sens : seuls les propriétaires peuvent raisonnablement s'engager dans ce type de travaux d'équipements en faveur des énergies renouvelables, c'est à dire mobiliser des prises produites par l'institution économique et promues par les institutions publiques au nom de l'« éco-citoyenneté ». Cela étant que disent les propriétaires ? Si un certain nombre d'entre eux se sont bien engagés dans de

telles démarches d'équipement (cf. ci-dessus l'exemple d'un couple s'équipant de panneaux solaires), d'autres insistent malgré tout sur le fait que **le coût des équipements proposés par les institutions du marché rend réhibitoire toute perspective d'action dans ce sens**. C'est le cas de Florence qui vient de faire construire sa maison et qui à propos des systèmes de chauffage à énergie renouvelable remarque :

« Ca me plairait oui mais le problème, c'est que tous ces systèmes coûtent chers... on s'était renseigné avant de faire construire la maison mais ça alourdissait vraiment la facture et au niveau du crédit ça passait pas, alors on a fait du mieux qu'on a pu avec ce qu'on avait... vous savez on est déjà content d'avoir pu faire construire notre maison, alors on se plaint pas [sourire] et puis peut-être que d'ici quelques années les prix auront baissé suffisamment pour qu'on puisse en installer ».

Anne, qui, comme on l'a vu, a choisi d'aller vivre en milieu rural de manière fort « rustique » (avec une économie de moyens assumés) est, elle, carrément critique quant à cette tension entre les attentes des pouvoirs publics en matière d' « éco-citoyenneté » et l'offre économique :

« sinon pour le chauffage, j'avais aussi pensé à une chaudière à particules mais ça ne me plaît pas parce qu'on dépend d'un fabricant industriel et je me dis qu'il peut y avoir des problèmes de prix à venir. On l'a bien vu il y a 4 ans, quand le prix du bois a augmenté... parce que les gens des villes consommaient plus de bois... nous on commençait à avoir du mal à se fournir. Et puis ces chaudières ça nécessite de l'électricité et bon là ça pose le problème du nucléaire... J'ai aussi pensé à l'éolien mais c'est aussi très cher... En fait c'est très bobo la démarche écolo ! Moi en fait je suis éco-citoyen parce que j'ai pas un rond donc je me chauffe avec mon poêle à bois ! »

Mais, pour d'autres propriétaires, s'ils ne parviennent pas à équiper leur logement conformément à leurs attentes en matière d'économie d'énergie, cela n'est pas dû au coût que cela représente. Ainsi Monsieur Vidal, que nous avons déjà rencontré ci-dessus, est propriétaire de son appartement, situé dans une grande tour de 18 étages. Comme nous l'avons déjà évoqué, Monsieur Vidal est très impliqué dans la chasse aux gaspillages d'énergie, et ce pour des raisons écologiques : il circule à vélo, il s'assure qu'aucune veille d'appareils ne reste allumée inutilement, il s'est équipé d'un frigo A+... il a même changé de son propre chef l'ensemble des fenêtres de son appartement afin de les remplacer par du « double-vitrage », alors même qu'étant en chauffage collectif, il ne gagnera rien économiquement à cette opération : il paiera toujours la même somme forfaitaire qui dépend de la surface de son appartement par rapport à la totalité de la surface chauffée dans l'immeuble. Mais justement, ce qui tracasse Monsieur Vidal, c'est bien cette affaire de chauffage : tout d'abord, il y a quelques années, la co-propriété a décidé de changer la chaudière en passant de ce fait du chauffage urbain à une chaudière à gaz, ce qu'il regrette :

« le chauffage au gaz on y est passé il y a pas longtemps. Avant on avait le chauffage urbain...mais moi je suis arrivé ici ça venait de se faire [] donc ils [la co-propriété] ont décidé de changer la chaudière... en disant que ça nous ferait faire des économies mais ils ont pas vu très loin ! [enquêteur : « ah bon ? »] Et bien oui parce que effectivement actuellement le chauffage urbain c'est un peu

plus cher mais maintenant on a un contrat de gaz... on est lié par ce contrat... et le gaz ne fera qu'augmenter dans l'avenir... ! ».

La chaudière venant d'être changée, il ne peut agir en faveur d'un autre mode de chauffage, aussi a-t-il essayé de sensibiliser les autres (nombreux) co-propriétaires de la nécessité de faire des économies d'énergie au niveau de l'ensemble de l'immeuble :

« Une fois je leur ai proposé de faire le bilan énergétique de l'immeuble... mais c'est même pas la peine... le coût fait que c'est non ! Donc je me suis rassis... mais de toute façon un jour ou l'autre il faudra y passer... vu les nouvelles normes de construction des bâtiments qui arrivent ».

Son projet reste de convaincre la co-propriété de changer l'ensemble des fenêtres de l'immeuble :

« j'ai changé les fenêtres... Mais bon je n'y gagne rien puisque tout est collectif pour le chauffage... il faudrait une décision collective... parce que les fenêtres c'est des vraies passoires... l'immeuble date de 1972... celui d'à côté est de 73 et là ils ont mis du double vitrage... mais pas ici... donc les fenêtres elles ont 40 ans ! donc la perte d'énergie... on paie quand même 150 euros de charge par mois ! Mais le pire c'est que parfois l'hiver quand le soleil tape [il est exposé ouest], je suis limitée à ouvrir les fenêtres... parce que vu qu'ils [ses voisins] chauffent à fond, au-dessus et en-dessous, ça me chauffe aussi... donc là je me force à fermer les radiateurs... [enquêteur : « donc au total y doit y avoir une déperdition... ? »] oui !!! mais les gens en ont rien à faire ! Ils font rien... parce que c'est invisible aussi ... tout est perdu dans la masse... et puis bon on pourrait penser à faire isoler l'immeuble par l'extérieur... aussi ! ».

Jusqu'à maintenant, Monsieur Vidal, malgré ses diverses tentatives, se heurte à un refus massif :

« non... d'ailleurs c'est un peu dur de vivre dans des structures comme ça... dans les réunions de co-propriétaires, ça n'avance pas... les gens veulent pas trop en faire... sauf pour la sécurité... alors là oui !! quand il y a eu les problèmes de porte et d'interphone, certains voulaient mettre la vidéo ! Donc les gens sont beaucoup plus branchés là-dessus que sur les économies d'énergie... [] alors bon on a commencé à entamer la discussion en réunion de co-propriété [concernant le projet de faire isoler l'immeuble par l'extérieur]... Mais c'est très difficile à faire passer... il y a le coût d'abord... [il réfléchit] une possibilité aussi ce serait d'installer dans chaque appartement un système qui mesure la consommation individuelle... j'en ai vu chez une amie... et donc ça responsabiliserait les gens... on pourrait diminuer... Et de là viendrait peut-être la décision d'isoler l'immeuble... mais bon ce qui se passe aussi c'est que les gens qui sont au 18^{ème} et qui donnent en face nord... eux ils descendent à 16 degrés dès qu'il y a du vent... donc ils chauffent à fond ! ». L'enquêteur remarque : « ah oui... donc en fait actuellement, il y a une forme de collectivisation des charges de chauffage : vous payez pour ceux qui sont moins bien orientés » et Monsieur Vidal répond en riant : « et oui ici c'est la grande chaîne de l'amour ! ».

On voit donc comment Monsieur Vidal, malgré son engagement individuel en faveur de la cause écologique ne parvient pas à adopter les usages énergétiques auxquels il aspire, bloqué, **empêché en cela par un collectif auquel il appartient, issu de l'institution économique** : le collectif des co-propriétaires de

l'immeuble. Compte tenu de cette impuissance à agir pour le bien collectif, Monsieur Vidal a été tenté de réaliser ses finalités éco-citoyennes par la poursuite de son bonheur privé (Hirschman A. 1983). En l'occurrence, il s'est engagé il y a quelques mois dans un projet de construction à la mesure de ses aspirations :

« et bien avec 11 familles, on avait le projet d'un habitat collectif à Cognin... on voulait construire un immeuble basse consommation... donc on avait trouvé un terrain... même un archi... mais ça s'est mal fini... ».

Comme il le dit, cela « s'est mal fini », du fait des contraintes et rapports de force inhérents à un autre domaine de l'institution économique, en l'occurrence les tensions et la concurrence sur le marché immobilier :

« en fait le terrain on le partageait avec E. Habitat qui voulait construire deux immeubles et V. Immobilier qui voulait construire deux immeubles aussi... plus nous. Et ça s'est très mal passé avec l'un... on s'est pris la tête sur l'emplacement... parce que nous il nous fallait un emplacement sud... et puis la commune a dit qu'il y avait un immeuble de trop... et personne ne voulait lâcher... et puis la mairie a fini par dire qu'il y avait un problème avec un immeuble et bien sûr c'était le nôtre ! En plus le terrain était près de la rivière... sur une ancienne décharge... donc le terrain s'est avéré peu stable... donc ça voulait dire un immeuble avec des pieux au niveau des fondations... donc un surcoût... donc là on s'est dit qu'on allait se prendre la tête... donc beaucoup de gens ont jeté l'éponge... »

A travers cette étude de cas, on voit donc comment un individu voit ses projets éco-citoyens, pourtant fortement inscrits dans son horizon d'attentes et congruents avec ses relations sociales instituées, échouer au regard des contraintes et absence de supports d'action adéquats dans le rapport qu'il entretient avec différents dimensions de l'institution économique.

III. Les postures d'oscillation : « l'art des choix » ?

On a donc à faire ci-dessus à des configurations où un individu est pris dans des rapports à diverses institutions – à travers une configuration de relations sociales - qui sont en opposition, en conflit : certaines étant congruentes avec l'adoption de gestes éco-citoyens, d'autres pas. Cela étant, l'individu en tant qu'il est empêtré, certes à des degrés divers, dans ces institutions / relations non congruentes, va souvent avoir tendance malgré tout à chercher un moyen de les articuler, de les combiner, de les associer, de les faire coexister sur un mode le plus acceptable possible pour lui - ce qui est le propre d'une « action qui convient » (Thévenot L. 1990). Dans les divers cas étudiés ci-dessus, le mode de combinaison entre ces institutions en tension, que privilégient les individus enquêtés, consiste à juxtaposer (de manière apparemment contradictoire pour l'observateur extérieur) d'une part l'affirmation de leur adhésion réflexive (plus ou moins forte) aux normes et incitations générées par les institutions publiques

pour promouvoir l' « éco-citoyenneté », d'autre part des pratiques qui ne sont pas ou faiblement alignées sur cette institution. Autrement dit, au vue des relations sociales dans lesquelles ils sont pris, ces individus s'approprient les signes générés par les institutions publiques, mais non les prises.

Mais on peut repérer d'autres modes de combinaison d'institutions en conflit par les acteurs ordinaires. Ainsi, certains individus vont osciller entre des usages énergétiques encastrés dans l'institution éco-citoyenne et des usages de l'énergie qui ne sont pas fondés sur la dite institution. Donnons quelques exemples pour préciser de quoi nous parlons.

- Exemple 1.

Luc : *« le chauffage je l'utilise l'hiver enfin quand le froid commence, j'essaie de l'éteindre quand je vais au boulot, mais c'est pas forcément agréable qu'il fasse froid dans sa maison quand on rentre du boulot. Donc du coup ça m'arrive d'oublier de l'éteindre ! (rires) Par contre j'ai acheté un petit chauffage et il sert dans le salon : quand je rentre du boulot, et que j'ai éteint le chauffage, je branche le petit chauffage le temps que le chauffage électrique chauffe bien ».*

- Exemple 2.

Magali : *« j'essaie d'éteindre les veilles, mais c'est vrai que des fois j'oublie, j'ai surtout commencé à faire ça quand j'ai eu mon appart... pour pas gâcher... ça permet de faire des économies d'argent, mais j'y pense pas tout le temps ».*

- Exemple 3.

Enquêteur : *« Tu éteins les veilles ? »*

Enquêté : *« oui ... mais c'est vrai que des fois j'oublie, puis y'a des trucs comme la télé par exemple ça s'éteint pas, faudrait carrément y débrancher... le seul que j'éteins jamais c'est la télé et la free box d'ailleurs je trouve que c'est vraiment mal foutu leur système ».*

Ainsi, un certain nombre d'enquêtés se caractérisent par le fait qu'ils vont juxtaposer, dans leur expérience quotidienne, des usages de l'énergie sobres et conformes aux attendus éco-citoyens et des usages énergétiques qui restent déviantes au regard des incitations publiques et ce dans un même champ d'activités (chauffage / éclairage / déplacement). Comment en rendre compte ? Il semble que, pour un certain nombre de ces acteurs, l'alignement de leurs usages ordinaires de l'énergie sur des comportements éco-citoyens reste subordonné à leur encastrement dans d'autres institutions, en l'occurrence celle de la vie privée. Autrement dit, ces acteurs acceptent de modifier leurs pratiques dans le sens d'une diminution des consommations d'énergie tant que cela n'entre pas en tension avec une dimension constitutive d'eux-mêmes, par exemple (dans les cas présentés ci-dessous) celle de l'impératif de l'épanouissement de soi et de la forme de sécurité ontologique qui y est associée. Dans le cas contraire, si, à un moment donné, dans des circonstances données, les actes éco-citoyens menacent une institution constitutive de l'individu à travers les relations dans lesquelles il est encastré, ce dernier occultera ces actes. On a donc à faire à des logiques pratiques à première vue un peu déroutantes comme l'illustrent les exemples ci-

dessous : un individu s'engage dans une chasse à toutes les veilles de ses équipements techniques... sauf pour un seul d'entre eux !»

Ainsi, Mr et Mme Chattoz ont accepté de participer au concours Familles à Energie Positive sur sollicitation d'un des responsables institutionnels, que Monsieur Chattoz connaissait à travers un engagement bénévole. Mais s'ils ont accepté de s'inscrire, c'est avant tout dans l'objectif avoué de faire des économies sur leur facture d'électricité et de chauffage. Au fil des mois, le couple s'est pris au jeu, parvenant à une diminution de leur facture électrique très sensible. Mais, comme l'explique Monsieur Chattoz, leurs efforts pour faire baisser la consommation ont des limites :

« et puis sinon, pendant la campagne, il fallait éteindre les veilleuses [des équipements électriques]. Donc on nous avait remis un Wattmètre pour mesurer la consommation appareil éteint et allumé. Je me rendais pas compte [il me montre le document sur lequel il a soigneusement noté pour chaque équipement (frigo, télé, magnétoscope, halogène, etc....) la consommation de la veille par jour et (par multiplication) par an] ! »

Le monsieur : *« donc on l'a fait... sauf pour le magnétoscope... là je le laisse branché car ça me donne l'heure le soir quand je regarde la télé et ça j'aime bien ! »*

Sa femme, d'un ton légèrement moqueur : *« ça lui coûte de tourner la tête pour regarder la pendule [elle mime le mouvement de tête nécessaire] !! »*

Le monsieur sourit un peu penaud : *« ça fait 12kW par an... à 0,000 quelque chose le kW c'est sûr que c'est pas ça qui coûte cher... mais là je pense qu'à moi, c'est sûr ! parce que si c'est des millions de personnes qui font comme moi, là... ! »*

On voit bien dans cet exemple comment, pour tout un ensemble d'usages de l'électricité, la norme d'« éco-citoyenneté », promue par les institutions publiques, entre chez le couple Chattoz dans un rapport de complémentarité avec l'institution familiale : les Chattoz ont l'habitude de ne pas gaspiller dans leurs pratiques domestiques en général :

Je demande à Monsieur Chattoz sa principale motivation pour opérer ces changements d'habitudes, il me répond sans hésitation « les économies ! »

Sa femme : *« c'était surtout le chauffage... car l'éclairage, on allumait pas partout... alors que chez mon fils par exemple, c'est toujours allumé partout ! ça fait mal au cœur... nous on est de l'ancienne génération ! ».*

Mais, pour un usage bien spécifique (éteindre ou pas la veilleuse du magnétoscope), les normes éco-citoyennes entrent en tension avec le rapport de Monsieur Chattoz à l'institution de l'individualité. Pour ce Monsieur, ce moment entre 22h30 et minuit, où il zappe seul, tranquillement, dans le noir à la télévision est un moment qui importe :

Le monsieur : *« je regarde la télé jusqu'à minuit... parce que quand ma femme va se coucher, moi je m'installe dans ce fauteuil et puis je zappe, je regarde des émissions, des films... [il sourit de plaisir en pensant à ce moment agréable] »*

C'est un moment, où manifestement il échappe aux contraintes de la journée : son travail de bénévole (il est trésorier d'une association de sa petite commune) qui

bien souvent lui pèse, mais aussi la routine de son espace domestique, dans lequel s'affaire et « règne » sa femme. Cette seconde partie de soirée est donc pour Monsieur Chattoz un temps de liberté durant lequel il peut jouir pleinement, sans contrainte, de la réception d'images télévisuelles ; seule l'heure du magnétoscope situé sous la télévision est là pour lui rappeler à travers un bref coup d'œil quand il est l'heure d'aller se coucher dans la mesure où il doit se lever le lendemain pour « faire son travail de bénévole ». Mr Chattoz n'entend donc pas rompre le charme de ce moment privilégié (durant lequel il se vit comme libéré des contraintes de sa vie sociale et familiale) en se privant de cet indicateur horaire et en devant « se tordre le cou » pour regarder à intervalles réguliers l'heure qu'il est à la pendule au-dessus de sa tête !

Un autre exemple est celui de Monique, elle aussi participante au concours Familles à Energie Positive et évoquée précédemment. Elle dit s'être inscrite car :

« je voulais me tester pour savoir si je pouvais encore faire mieux [en matière d'économie d'énergie]... parce que j'étais déjà vigilante... [] du fait aussi que je viens d'un milieu rural, sans eau courante... pendant toute mon enfance... [] et en fait, j'ai réalisé que je pouvais faire mieux... ne serait-ce que débrancher les veilles... en mettant des prises avec des interrupteurs, c'est très pratique et c'est vraiment très peu contraignant... c'est vraiment à mettre en avant pour les familles qui craindraient que ce soit un poids. Maintenant je débranche systématiquement la chaîne et la télé qui consomment presque autant éteintes qu'allumées !».

Voyant tous les efforts qu'elle faisait déjà et a fait en plus dans le cadre du concours en matière d'économie d'électricité, l'enquêteur lui demande si elle a testé les préconisations en matière de consommation d'eau chaude (et donc de consommation d'électricité) : il s'agit, à chaque fois qu'on prend une douche, d'utiliser un petit sablier, de manière à ne pas consommer d'eau chaude plus de 4 minutes, soit le temps que le sable s'écoule dans le sablier ! Elle me répond alors sans détour :

« ça je ne suis vraiment pas partisane... car moi je suis plutôt bain que douche ! On n'en est quand même pas à revenir à l'ancien temps hein ! Moi, j'ai vécu dans une maison sans eau courante avec juste la cheminée... alors bon, c'est des bons souvenirs, maintenant... mais en appartement, c'est pas vivable... je serais à la campagne, je vivrais autrement... Et puis il faut ne pas l'avoir vécu pour en rêver ! Moi je suis allée au Cap Nord en dormant sous tente... donc en matière de vie rustique et d'économie d'énergie, je sais de quoi je parle ».

La réaction de Monique est intéressante. Elle semble à la fois piquée au vif, en ayant la sensation qu'elle est prise en défaut, par l'interviewer, par rapport à la présentation de soi qu'elle fait au début de l'entretien (« je suis vigilante depuis toujours du fait de mon éducation » affirme-t-elle d'emblée) : aussi elle ré-insiste à deux reprises sur le fait que la « vie à la dure », elle, elle connaît de par son enfance et ses loisirs. Mais, ce qu'elle semble aussi sous-entendre, c'est que justement elle connaît trop bien, qu'elle a connu durant trop longtemps ce mode de vie fondé sur une grande sobriété, une économie systématique de tout et des biens matériels en particulier. Elle a donc souhaité y échapper (par exemple en venant vivre en ville, en immeuble) et ne souhaite pas y retourner. Autrement dit, elle souhaite être attentive à éviter différentes formes de gaspillage, mais elle

refuse que cela la conduise vers des usages de l'énergie tels que cela la ramène à un temps de sa vie qui semble marquée par une sobriété davantage subie que voulue. Ainsi note-t-elle à l'attention du sociologue :

« y faut relativiser l'aspect vie contemporaine et l'aspect vie normale sans gaspillage... on va pas revenir à la bougie... donc si on a un outil pratique, on essaie de le gérer au mieux ».

Ainsi, dans le cas de Monique, son rapport à l'institution de la vie privée joue un rôle ambivalent en matière d'usage de l'énergie : ses relations avec des autres significatifs de la génération précédente (ses parents...) à la fois l'orientent vers des usages de l'énergie congruents avec les messages des pouvoirs publics (même si ces derniers ne sont pas le motif de ses conduites en la matière) et à la fois peuvent fonctionner comme un repoussoir, ce qui la conduit à refuser l'adoption d'autres comportements éco-citoyens qu'elle juge excessifs. En effet, cela lui rappelle trop des situations de privation, de frugalité avec lesquelles elle entretient un rapport manifestement ambivalent : ce sont de bons souvenirs, mais cela doit rester des souvenirs ! Elle a fait le choix d'une vie moderne, urbaine avec le confort associé ; plus, elle a construit son identité personnelle en lien avec ce mode de vie (et les relations instituées qui le caractérise) : cela signifie pour elle certes ne pas gaspiller, mais pas non plus minuter le temps passé sous l'eau chaude !

On voit donc avec l'étude de ces deux cas comment la configuration de relations instituées - familiales et à soi- qui constitue un individu et ses actes peut fonctionner comme un « filtre ambivalent » à l'égard des « bonnes conduites énergétiques » promues par les pouvoirs publics : pour un même individu, tantôt cette configuration d'institutions / de relations est congruente avec certains usages éco-citoyens de l'énergie, ce qui contribue à inscrire ces usages dans le quotidien de l'individu en leur donnant le statut de véritables actes instituants des dites relations (ils les confortent, contribuent à les reproduire) ; mais cette même configuration d'institutions constitutives de l'individu peut aussi s'opposer, dans d'autres circonstances pratiques et situations, avec d'autres usages éco-citoyens de l'énergie que les pouvoirs publics souhaitent voir adopter. Ces usages s'opposant aux processus instituants des relations de l'individu à ses autres significatifs et à lui-même, ils sont occultés par ce dernier.

CHAPITRE V

LES RESSORTS DE L'INDIFFERENCE

Un troisième ensemble d'usages ordinaires de l'énergie se caractérise par **l'indifférence subjective et pratique des individus concernés à l'égard des signes et supports d'action générés par les institutions publiques en faveur de l'« éco-citoyenneté »**. Dans ces cas-là, l'action qui convient pour l'individu, en matière d'usages privés de l'énergie, ne repose absolument pas sur les normes institutionnelles d'« éco-citoyenneté », ces dernières ne faisant pas partie du champ d'expériences et de l'horizon d'attentes de l'individu. Cela signifie que **d'autres institutions informent ce champ d'expériences et cet horizon d'attentes, encastrent l'individu dans des relations sociales (familiales, professionnelles, économiques, à soi)**, de telle manière que ces dernières occultent toute sensibilité réflexive et pratique de l'individu à l'égard d'incitations en faveur de l'« éco-citoyenneté » : les prises et les significations offertes par les institutions publiques sont incommensurables avec celles associées aux relations sociales dans lesquelles l'individu est pris et qui le constituent (son Soi, son identité, ses représentations, son répertoire d'actions).

I. L'« éco-citoyenneté » à l'épreuve de la culture de l'authenticité

Dans un certain nombre de cas, fréquemment rencontrés lors des entretiens, les normes institutionnelles de l'« éco-citoyenneté » se confrontent, se heurtent à l'institution de la sphère privée, de telle façon que cette dernière invisibilise les messages et mesures éco-citoyens aux yeux de l'individu. C'est le cas, lorsque l'« Idée éco-citoyenne » s'incarne dans un acte instituant, initié par les pouvoirs publics, ayant prétention à normer les conduites privées des individus, alors même que ces derniers souhaitent fonder librement leurs conduites sur des règles qui les instituent en tant que personne – et peu importe à leurs yeux que ces dernières s'avèrent contradictoires avec les comportements éco-citoyens attendus - .

Ainsi, un certain nombre d'enquêtés utilisent systématiquement leur voiture pour faire de très courts trajets et pourraient donc facilement faire le même trajet à pied et/ou en transport en commun (ils le reconnaissent eux-mêmes). Ils n'entendent pas changer de comportement, malgré les incitations des pouvoirs publics, dont ils ont pu être destinataires : compte tenu de la prégnance de l'institution de l'individualité qui fonde leur usage de la voiture, ces messages et argumentaires publics n'ont pas de prise sur eux. Par exemple on perçoit bien dans l'extrait ci-après le fait que la voiture, en tant qu'objet propriété d'un individu, permet à ce dernier d'être ou en tout cas de se sentir « propriétaire de soi-même » (Castel R. et Haroche Cl.2001), en l'occurrence, être indépendant en matière de déplacements que ce soit dans le strict cadre de la vie privée ou dans l'articulation entre vie privée et vie professionnelle. Ainsi Léon explique :

« j'ai eu une période où je n'ai pas pu utiliser ma voiture donc je sais ce que c'est et je peux te dire que c'est super dur de t'en passer, une fois que tu es habitué [] 6 mois de galère ! Franchement, c'est chaud ! J'étais obligé de prendre le bus ! Mais bon c'est pas pour moi les transports en commun, avoir la sensation d'être toujours dépendant des horaires quoi que je veuille faire... en gros ça m'a dégoûté des transports en commun ! [] A vrai dire quand je monte dans ma voiture, non je n'y pense pas du tout [à la nocivité pour l'environnement] ».

Quant à Christophe, commercial dans une industrie agro-alimentaire, il est d'une certaine façon objectivement dépendant de la voiture pour son travail (démarcher des clients), pour autant cette dernière lui apparaît aussi et surtout comme le signe et le support d'une liberté individuelle essentielle :

« pour te donner une idée je dois faire environ 55/60 000 bornes par an mais pour le taf et perso je parle... donc environ 45 000 pour le taf et le reste pour moi [rire] Ouais je sais je roule beaucoup mais ça me dérange pas, je préfère ça plutôt que de rester assis sur une chaise pendant 8h ou à l'usine. Après c'est vrai que je bouge beaucoup mais j'aime pas rester à rien faire alors avec ma chérie quand on peut partir à droite à gauche on le fait.[] Parce que le bus c'est chiant (rire) et puis faut attendre, tu as aucune liberté avec !! donc franchement non... je fais pas attention !! »

Si ces enquêtés agissent de cette façon, c'est parce que pour eux l'usage personnel, « libre » de la voiture est une façon à la fois routinière et essentielle d'être un individu autonome, qui jouit paisiblement de son indépendance privée. Dans cette sphère privée, l'individu se sent autorisé (et l'est socialement) à suivre certaines règles et pas d'autres, en l'occurrence se déplacer en voiture et non en transport en commun. Ainsi dans ce cas de figure, ce à quoi se confrontent les signes et prises produites par les institutions publiques en faveur de l'éco-citoyenneté, ce n'est pas un individu paresseux, égoïste ou irrationnel : c'est à une institution de l'individualité telle que l'enquêté se l'est appropriée et qui se matérialise, s'incarne (réalité instituée) dans la relation « individu-voiture » (Hutchins E. 1994) qui permet à l'individu de se penser et d'agir en tant qu'individu autonome. Cette relation individu-voiture constitue l'individu (son Soi, ses routines d'action) à travers des perspectives (signes) et opportunités (prises) d'action incompatibles avec les messages et supports d'action promus par les institutions publiques.

On retrouve cette même tension entre normes / incitations institutionnelles en faveur de l' « éco-citoyenneté » et cette règle instituée de la « paisible jouissance de son indépendance privée » dans d'autres domaines de l'expérience quotidienne, par exemple en matière de consommation de biens dont la production nécessite (et l'enquêté le sait) beaucoup d'énergie, comme l'explique Luc, 23 ans, caissier :

« je ne suis pas extrémiste [sur cette question de l'environnement], je ne me définis pas comme écolo, parce que pour moi, si t'es écolo, tu n'as pas le droit de faire grand chose et profiter... par exemple tu ne pourrais pas aller manger à Mac Do ! [] Bon je fais à peu près attention [à éteindre les veilles], mais la question de l'écologie ne va pas régir ma vie... je ne vais pas me priver de faire quelque chose que j'aimerais faire parce que ce n'est pas bon pour la nature ! ». Etudier cette forme typique d'incommensurabilité entre normes éco-citoyennes et institution de la sphère privée permet ainsi de mieux comprendre que des individus conservent des comportements incompatibles avec la norme d'éco-citoyenneté, sans dilemmes éthiques particuliers.

II. Normes d' « éco-citoyenneté » versus réalisation de soi par la consommation

Un cas de figure intéressant est celui où c'est le rapport conjoint de l'individu enquêté à l'institution économique et à l'institution de l'individualité qui le conduit à invisibiliser, au niveau de son horizon d'attentes, les normes éco-citoyennes que cherchent à instituer les pouvoirs publics : si ces derniers n'ont de prise ni sur les conduites ni même sur les réflexions de l'individu, c'est que la combinaison des institutions économique et de l'individualité – et les relations sociales qui en résultent – sont trop fortement constitutives de l'individu et ce sur un mode incommensurable avec le pouvoir instituant des mesures publiques en faveur de l' « éco-citoyenneté ». L'exemple de Louis, 63 ans, chef d'entreprise est de ce point de vue tout à fait éclairante, c'est pourquoi nous citerons un large extrait de l'entretien mené avec lui :

Enquêteur (E.) : *« quand vous allez à votre lieu de travail, vous utilisez quoi comme moyen de locomotion ? »*

Louis (L.) : *« Le plus souvent je vais en voiture »*

E. *« est-ce que votre lieu de travail est loin de la où vous habitez ? »*

L. *« non ! même pas un kilomètre »*

E. *« et vous vous y rendez toujours en voiture ? »*

L. *« oui tout le temps en voiture, je me déplace jamais sans elle »*

E. *« vous avez quoi comme voiture ? »*

- L. « *j'ai une mercedes slk... que j'ai depuis 5 ans !* »
- E. « *vous avez une grosse sportive !* »
- L. « *oui oui depuis que je suis patron, c'est pour ça que je me suis acheté une nouvelle voiture, parce que je le peux aussi... Et puis ça fait toujours plaisir qu'on me regarde quand tu roules* »
- E « *pour vous c'est important d'avoir une nouvelle voiture ?* »
- L. « *oui pour moi la voiture c'est un plaisir, j'aime ça depuis toujours, donc si je peux me permettre d'en avoir une belle, c'est bien !* »
- E. « *mais avoir une grosse voiture pour les déplacements que vous faites tous les jours, ce n'est pas nécessaire !?* »
- L. « *mais vous savez ici c'est petit, on se croise souvent entre chefs de boîte... et souvent on se croise dans des soirées. Et quand tu vas à des sorties, comme ça, comme la semaine dernière, il y avait l'inauguration du nouveau bowling... y'avait plein de monde qui avait des boîtes par-ci par-là... Il y avait moi, le président du Casino par exemple. Et quand tu vois plein de belles voitures sur le parking avec des gens bien habillés, tu te dis « eux, ils doivent être importants ! ». Bon je ne fais pas tout ça pour ça, j'aime ne pas trop me montrer, mais quand on peut, ça fait toujours plaisir !* »
- E. : « *Est-ce que vous pensez que le problème de l'environnement vous a fait changer votre manière de consommer de l'énergie ?* »
- L. « *Pour moi non, j'ai pris l'habitude de vivre comme ça et je ne sais pas si je pourrai changer un jour* »
- E. « *mais vous savez que dépenser beaucoup d'énergie, c'est néfaste pour l'environnement ?* »
- L. « *oui bien sûr je le sais, mais c'est pas pour autant que je vais changer de mode de vie et me priver* »
- E. « *d'accord et c'est pareil dans les cinémas où vous êtes propriétaire ?* »
- L. « *ben oui, chez moi comme au cinéma, j'aime que ce soit éclairé. Sinon ça peut donner une mauvaise image : ça fait pauvre !* »

Ce cas n'est sans doute pas le plus fréquemment rencontré : en général les individus ne reconnaissent pas aussi facilement et spontanément en entretien à quel point il est pour eux important d'être reconnus et admirés par autrui pour ce qu'ils possèdent... et peu importe si « cela est mauvais pour la planète ». Mais, justement la présentation de soi de cet enquêté permet de bien mettre en lumière comment la consommation ostentatoire (Veblen Th. 1970) qui est la sienne s'oppose, le rend indifférent à l'adoption d'usages éco-citoyens de l'énergie. Si l'individu considère comme acceptable, non problématique de ne rien faire en faveur de ce qu'il appelle la cause écologique, c'est parce que cette forme de consommation ostentatoire – qui résulte de son inscription selon des modalités spécifiques à la fois dans l'institution économique et dans l'institution de la vie privée- est pour lui une composante essentielle de sa réalisation de soi : pour lui, une « identité pour autrui » positive, élément d'une identité pour soi elle aussi positive, passe par le regard des autres sur ses propres propriétés matérielles

individuelles et les représentations que l'enquêté y associe : envie chez ceux qui n'ont pas ce qu'il a, mais aussi se rassurer quant à son groupe d'appartenance (il s'assure ainsi qu'il appartient bien aux notables de cette petite ville de province) et espérer se rapprocher de son groupe de référence Merton R. 1997), en l'occurrence les plus grosses fortunes de la ville.

III. Confort et indifférence pratique aux enjeux éco-citoyens

Lorsqu'on interroge les individus sur les processus qui les conduisent à adopter ou pas des usages de l'énergie, tels qu'attendus par les pouvoirs publics, il est fréquent que certains justifient des conduites dispendieuses (selon les critères des acteurs publics) ou un non-équipement par le souci qu'ils ont de leur confort personnel. Dans une lecture individualiste de ce phénomène, on peut définir le confort comme le fait l'historien E. Crowley : « *a self conscious satisfaction with the relationship between one's body and it's immediate physical environment* »²¹. Mais dans la perspective qui est la notre dans cette partie, le confort, en tant qu'expérience subjective et pratique d'un individu peut être envisagé comme la résultante de la combinaison, sur un mode de complémentarité, entre l'institution de la vie privée et l'institution économique. Autrement dit, les attentes des enquêtés en matière de confort ont plusieurs fondements institutionnels constitutifs de l'individu.

Le confort participe tout d'abord du sentiment d'être soi de manière acceptable, et il est, à ce titre, une dimension (parmi d'autres) de la sécurité ontologique de l'individu : à travers la jouissance quotidienne de son espace domestique et d'un certain nombre de biens qui en font partie intégrante, l'individu se confirme, s'accomplit pratiquement, dans et par ses attachements ordinaires à ces objets domestiques, en tant que personne propriétaire d'elle-même. Les expériences quotidiennes vécues de confort sont donc autant d'actes instituants qui permettent à l'individu de s'auto-interpréter (de manière le plus souvent anté-prédicative, *i.e.* non réflexive) comme « la personne qu'il entend être au jour le jour, dans chaque moment et scène de la vie privée » ; dit autrement, cela conforte l'individu dans son encastrement dans l'institution de la vie privée, à travers un certain rapport à l'institution économique (consommation de biens matériels). Au regard de la force, chez certains enquêtés, de ce rapport institué entre objets et lieux domestiques d'une part et identité pour soi d'autre part, tout équipement ou pratique relevant des normes institutionnelles de l'« éco-citoyenneté » qui viendrait menacer, fragiliser ce rapport entre attachements ordinaires et rapport à soi est systématiquement écarté par ces individus et ce sans hésitation. Lors de l'enquête, cela a souvent été le cas pour la question de l'éclairage (utilise-t-on des

²¹ Crowley John, *The Invention of Comfort*, Baltimore, Jean Hopkins University Press, 2001, cité par Bruno Maresca, *op. cit.*, 2009.

ampoules basse consommation ?), du chauffage (à quelle température chauffer l'appartement ? Faut-il respecter les 19° préconisés ?). Ainsi Louis, dont nous venons de parler, explique les raisons pour lesquelles il n'utilise pas d'ampoules basse consommation :

« alors pas du tout... J'ai une assez grande maison et j'aime que ce soit lumineux... sinon j'y vois rien ! et je n'aimerais pas rentrer chez moi et devoir attendre une dizaine, une quinzaine de minutes avant que ce soit bien éclairé, juste pour consommer moins d'énergie ! ». La même logique fonde son désir de beaucoup chauffer sa grande maison : *« et ben oui ; comme je dis, j'ai un mode de vie assez particulier, j'aime mon petit confort. Le chauffage, je ne veux pas y faire attention... quand je rentre chez moi, je veux qu'il fasse bon, je déteste rentrer chez moi et avoir froid. Et je ne pense pas que ça changera un jour. [] donc c'est vrai, j'utilise beaucoup la clim... chez moi j'aime qu'on s'y sente bien ! ».*

On perçoit bien dans les propos de Louis à quel point, chaque jour, chaque soir, lorsqu'il rentre du travail, la luminosité de son « chez-soi », la chaleur qu'il ressent en rentrant chez lui et en y passant la soirée de façon agréable, y compris d'un point de vue physique (sensations corporelles de chaleur et de lumière), font partie intégrante du « sentiment ordinaire d'être soi » ou plutôt du sentiment « d'être / de vivre tel qu'il le souhaite ».

C'est aussi ce que semble exprimer Charles lorsque, à la question de savoir si, une fois propriétaire, il pense s'équiper d'un mode de chauffage particulier, il répond :

« il faudrait que j'aie une maison pour ça parce que j'installerais bien une cheminée chez moi, c'est trop bon cette chaleur, je t'assure, j'ai des amis à mes parents qui ont un poêle chez eux et quand tu rentres chez eux la chaleur te prend tout le corps c'est vraiment sympa, c'est une chaleur différente des radiateurs qu'on a dans les appartements ... mais bon c'est pas donné (rire) ».

Mais cette aspiration au confort, comme confirmation permanente d'un quotidien et donc d'un Soi acceptable, peut aussi être à l'œuvre dans des gestes discrets, discontinus comme le fait de « ne pas faire l'effort » d'éteindre la lumière, dont on sait pourtant qu'elle « ne sert à rien ». Ainsi, Angélique, 25 ans, sait bien qu'il faudrait qu'elle éteigne systématiquement les lumières chez elle pour des raisons écologiques et surtout pour des raisons économiques, compte tenu de ses faibles revenus et du montant de ses factures actuelles, mais comme elle l'explique :

« oui des fois... des fois je fais pas gaffe... et des fois je vois [que la lumière est allumée] mais j'ai la flemme de bouger pour éteindre ! c'est comme la télé... le soir au lieu de te lever, tu la mets en veille, parce que c'est chiant de sortir de sous la couette ! »

Cette incommensurabilité entre gestes éco-citoyens et confort –comme forme d'expression de l'individualité ou plutôt comme expression et forme de confirmation du pouvoir d'être soi à travers la libre maîtrise et la libre jouissance de dispositifs techniques procurant un bien-être individuel – se manifeste aussi dans certains usages de la voiture, comme c'est le cas de Max, 30 ans :

« ben oui ma voiture je l'utilise pour tout, petit ou long trajet, ben par exemple le boulot, j'habite tout près... 800 ou 900 mètres donc là c'est vrai que j'suis pas très loin et que je pourrais venir autrement... Là c'est plutôt par souci de facilité que je viens au boulot en voiture... Mais bon ca fait pas un an que je travaille ici

donc c'est en travaillant loin que je me suis habitué à prendre la voiture, donc je me vois mal changer de mode de fonctionnement du jour au lendemain alors que j'ai toujours été habitué à aller au boulot avec ma petite caisse. Mais c'est vrai que je l'utilise toujours par facilité et aussi par fainéantise, il faut bien l'admettre ! (rires) ».

Quant à Florian, 23 ans, animateur, en location, ses propos montrent bien comment pour lui l'usage quotidien de la voiture pour faire 2 kilomètres jusqu'à son travail, lui permet de maintenir un mode d'organisation, le matin, issu de son mode de vie étudiant antérieur, qu'il trouve particulièrement agréable et constitutif de ce qu'il est (ainsi sa tendance à toujours être en retard), d'où pour Florian le fait qu'il ne peut imaginer un autre mode de transport :

« Alors là pour le travail, depuis que j'ai le permis c'est la voiture direct... tous les jours ! (rire). C'est vrai que c'est plus simple et puis il faut dire que je ne suis pas quelqu'un de très pressé (rire)... En fait je suis tout le temps en retard, enfin ...souvent je dirais, le temps de me lever, de manger, de me doucher et surtout d'atterrir (rire). En gros j'ai un peu de mal avec les horaires alors avec le bus (rire) ! Enfin bref la voiture c'est bien pratique ! ».

Il faut ensuite souligner que le confort entretient un rapport étroit, non seulement avec l'institution de l'individualité, mais aussi avec l'institution familiale, i.e. avec le Nous d'autrui significatifs dans lequel l'individu est puissamment encadré. On peut ainsi considérer que, dans un certain nombre de cas, l'expérience pratique du confort dans et par l'usage d'objets techniques, est certes opposée aux normes éco-citoyennes, mais est essentielle pour l'individu, car elle confirme ce dernier dans son statut familial (par exemple pourvoyeur des ressources et du bien-être de la famille) ou quant à la réussite de la trajectoire de son noyau familial. Par exemple une belle maison, confortable, dans laquelle les membres de la famille se sentent bien et à l'abri du manque et de la nécessité – mais supposant des modes de consommation d'énergie peu éco-citoyens-, contribue (même si ça ne suffit pas) à confirmer au quotidien chacun, sans avoir besoin de (se) le dire, dans la conviction qu'ils forment ensemble une famille harmonieuse / heureuse, etc.... Ainsi, les possessions privées et leurs usages qui participent de la sensation de confort peuvent être analysés comme *« la représentation théâtralisée de la subjectivité familiale »* (Schwartz O. 2002 [1990], p.104).

C'est au regard de cet enjeu, qu'on peut comprendre que les individus ne soient pas prêts à modifier leurs usages domestiques de l'énergie au nom des normes d'« éco-citoyenneté » : l'alignement sur ces dernières viendrait entraver les processus instituants de la stabilité du Soi et du « Nous familial » de l'individu, assurée par l'ambiance, la qualité et la tonalité affective des relations familiales. C'est ce qu'illustre aussi les propos d'Edouard lorsqu'il explique sa propension à sur-chauffer la chambre du fait de l'attention qu'il porte aux souhaits de sa petite amie :

« Ouais je chauffe à fond surtout le salon en fait et puis la chambre aussi, en même temps j'ai pas un énorme appartement je dois avoir environ 45 mètres carré donc bon. Mais je chauffe aussi la chambre parce que la nuit ma copine dort pas bien sinon alors je fais avec ! (rire). »

Enfin l'expérience pratique et les attentes subjectives de l'individu en matière de confort sont indissociables du pouvoir instituant de l'institution économique : c'est aussi au regard des prises et supports d'action, du jeu d'opportunités et de contraintes offerts par l'institution économique, que l'individu configure ses attentes et ses expériences en matière de confort. Ainsi, faut-il souligner, même si cela relève de l'évidence, que les comportements des enquêtés analysés ci-dessus, tout en étant encadrés dans les institutions de la vie privée, ne seraient pour autant pas possibles sans l'existence et la disponibilité de dispositifs socio-techniques appropriés : les différents équipements en matière de chauffage (Louis, Charles, Edouard), la voiture pour Florian et Max, l'éclairage domestique pour Angélique. Mais de l'institution économique ne résultent pas seulement des objets techniques et des relations entre humains et non-humains, sur lesquels reposent des usages de l'énergie plus ou moins conformes à ce qui est attendu par les pouvoirs publics. L'institution économique inscrit aussi nos enquêtés dans des relations économiques, contractuelles, d'offre et de demandes, qui font d'eux en partie ce qu'ils pensent et ce qu'ils sont. Des propriétés de ces rapports économiques peuvent aussi résulter des usages énergétiques indifférents aux enjeux éco-citoyens. Pour étayer cette idée, on prendra le cas de plusieurs enquêtés qui, en matière de chauffage domestique, privilégient leur confort sans se soucier des préconisations des institutions publiques et, ce faisant, sont dans des pratiques de gaspillage, selon les critères des institutions publiques. Ainsi, Gilles, assistant d'éducation et étudiant explique que :

« chez mes parents, c'est un peu plus de 19°, ce qui est normal et dans ma chambre au CROUS, c'est plus 24 ou 25°! ».

De même, Mathias, 24 ans, manager dans la restauration rapide et vivant en couple en location :

« chez moi les radiateurs fonctionnent à fond [] Ecoute je ne vois pas pourquoi je me priverai alors que je paye le même prix ! A partir du moment où le prix est fixé à l'avance et ce, quelle que soit la consommation, il vaut mieux en avoir « plus que pas assez », non ? Enfin c'est ma façon de voir les choses, après ... ».

Au regard de ce qu'ils disent de leurs consommations en matière de chauffage, ces deux enquêtés pourraient être taxés d'« éco-délinquants », puisque raisonnant uniquement selon leur intérêt individuel et plus particulièrement économique avec un raisonnement du type « que je chauffe beaucoup ou peu, que je fasse attention ou pas, ma facture restera la même, donc autant ne pas me priver, ou faire l'effort de faire attention : baisser les radiateurs en cas d'absence, etc. ». Mais dans la perspective qui est la notre, l'hypothèse égoïste est à écarter : la compréhension des usages de ces enquêtés n'est pas d'abord à rechercher dans leur intériorité (une tendance à être plus égoïste que d'autres...), mais dans les propriétés de la réalité instituée dans laquelle ils évoluent. C'est bien le type de contrat (relevant de l'institution économique) qui les lie à leur bailleur (CROUS dans un cas, OPAC dans l'autre) qui, en partie, les conduit à ce type d'usage du chauffage, privilégiant leur confort quotidien sans jamais se soucier du caractère non éco-citoyen de ces usages. C'est d'ailleurs ce que dit Gilles lorsqu'il affirme tout simplement : *« dans ma chambre du CROUS, je paye rien, donc je regarde pas du tout et c'est à fond [le chauffage] »* ou ce que suggère Mathias lorsqu'il explique : *« tout ce que je sais c'est que c'est un forfait qu'on paye tous les mois donc on chauffe après comme on veut... on me donne la possibilité de le faire alors*

pourquoi je ne le ferai pas ? Je veux dire ils n'ont qu'à changer le système et probablement que je ferai autrement mais bon là ... ».

Il semble que la tendance de ces enquêtés à ne pas faire attention à leur consommation de chauffage dans un souci de confort ne relève pas simplement de l'absence d'intérêt économique à être éco-citoyen, mais aussi de ce qu'induit la gestion centralisée du chauffage par le bailleur. Ainsi Mathias raconte :

« en tout cas je peux te dire qu'il ne fait pas froid chez moi. Enfin jusqu'à ce qu'ils ouvrent le chauffage parce que des fois c'est long avant qu'ils l'ouvrent...parce qu'en fait le chauffage c'est eux [l'OPAC] qui gèrent, des fois ils ouvrent en octobre alors qu'il ne fait pas forcément froid et des fois ils ouvrent en novembre alors que ça fait déjà quelques semaines qu'il fait froid, je ne comprends pas trop pourquoi, mais bon c'est comme ça ! (rire) ».

Le fait que, dans cette configuration de relations dans laquelle il est pris, l'enquêté ne maîtrise jamais les enjeux du chauffage domestique (quand commencer à chauffer dans l'année, quand arrêter ?) favorise des postures de mécontentement à l'égard du gestionnaire, qui semblent avoir des répercussions sur l'usage du chauffage au quotidien ; l'enquêté semble raisonner de la façon suivante : « ils tardent à allumer le chauffage alors qu'on a froid donc une fois que c'est allumé j'en profite », comme si le fait de « chauffer à fond » était un peu une façon pour l'enquêté de punir ou de se venger de son bailleur et de sa supposée lenteur pour allumer la chaudière au début de la saison froide. En fait, ces enquêtés semblent avoir conscience qu'ils gaspillent de l'énergie, ou en tout cas qu'ils en consomment plus que ce dont ils pensent eux-mêmes avoir besoin, mais le seul à en pâtir, c'est cette entité un peu abstraite qu'est le bailleur HLM ou le CROUS – et non l'ensemble des locataires à travers leur facture ou l'ensemble de la planète. Et encore, les enquêtés balaient parfois cet argument en avançant l'idée que le bailleur augmente ses tarifs à la hauteur de la consommation des résidents, d'où la logique selon laquelle « il faut mieux en avoir pour son argent », comme le souligne Mathias :

« J'ai habité plus de 20 ans à la ZUP et c'est tout géré par l'OPAC, enfin sauf un ou deux bâtiments qui sont privés mais bon du coup je connais le « cycle » (rire) et c'est la même chose ici ! [] et puis il y a pas si longtemps les prix du gaz ont augmenté il me semble, alors je doute que mon « forfait » n'ait pas augmenté lui aussi, faudrait que je lui demande (à sa compagne) s'il y a eu des changements. ça m'étonnerait pas d'ailleurs ! ».

Autrement dit, il semble que ce type de contrat –ce type d'encastrement dans l'institution économique- favorise chez les enquêtés une réduction de leurs exigences morales à une sphère proximale (Arendt H.2002 [1963/1966]) : cela les « dispense » de confronter leurs usages énergétiques à la question du Bien commun – incarné ici par l'enjeu des comportements éco-citoyens-, puisque dans le domaine du chauffage, le seul interlocuteur auquel il pense avoir à faire, c'est cette entité impersonnelle qu'est le bailleur, un peu comme les citoyens qui, lorsqu'ils ont recours à des services publics sont sous un voile d'ignorance en pensant avoir uniquement affaire avec l'Etat-Providence (Rosanvallon P. 1981), ce qui favorise des comportements qualifiés par les pouvoirs publics de gaspillage, de sur-consommation.

IV. Quand sentier de vie quotidien, enjeux familiaux et institution économique se lient contre l' « éco-citoyenneté »

Enfin pour certains enquêtés, leur indifférence subjective et pratique à l'égard des enjeux éco-citoyens promus par les pouvoirs publics ne tient pas à la façon dont ils sont encastrés dans une institution sociale spécifique, mais plutôt au fait que les différentes institutions qui les constituent sont agencées entre elles de telle sorte qu'elles contribuent chacune à leur façon mais de manière complémentaire à stabiliser cette posture d'indifférence à l'égard des messages et supports d'action éco-citoyens diffusés par les institutions publiques.

Un cas typique est celui des enquêtés dont le sentier de vie quotidien – comme ensemble de stationnements en des lieux sociaux et de déplacements (associés à des relations sociales instituées) chaque jour - est fondé sur l'association, sur le mode de la complémentarité, des institutions privée et économique, ce qui occulte toute prégnance de l'institution éco-citoyenne sur l'expérience et les usages de l'individu.

Ainsi, c'est le cas de Josiane dans l'exemple ci-dessous :

Une enquêtée : *« vers 14h je vais au travail et je laisse la petite à son père ; je rentre du boulot vers 20h »*

Enquêteur : *« comment allez-vous travailler ? »*

Enquêtée : *« en voiture »*

Enquêteur : *« tous les jours ? »*

Enquêtée : *« oui tous les jours parce que généralement je fais plusieurs aller-retour par jour entre chez moi et le cinéma où je travaille »*

Enquêteur : *« pourquoi vous faites des aller-retour ? »*

Enquêtrice : *« parce que je suis exploitant d'un cinéma, donc dans un cinéma entre deux séances, c'est creux, il y a personne, donc j'en profite pour aller voir mon mari »*

Enquêteur : *« donc vous prenez jamais le bus ? »*

Enquêtée : *« ben non je le prends jamais, ce serait trop pénible à chaque fois pour rentrer chez soi... je prends la voiture tout le temps, je pourrais pas utiliser d'autres moyens de locomotion »*

Enquêteur : *« pourquoi ? »*

Enquêtée : *« c'est plus facile pour me déplacer, je n'ai pas besoin d'attendre certaines horaires. Quand je veux aller quelque part, je prends la voiture et c'est réglé »*

Enquêteur : *« et ça a toujours été comme ça ? »*

Enquêtée : *« ouais ben j'ai jamais pris les transports en commun, quand j'avais pas le permis, c'est mon père ou ma mère qui m'amenait où je voulais. Et depuis que j'ai le permis, je prends la voiture pour tous mes déplacements »*

Le sentier de vie quotidien de Josiane (plusieurs aller retour journaliers entre son domicile et son lieu de travail) se caractérise par le fait d'allier activité professionnelle et temps passé avec sa famille (petite fille, mari) sur un mode oscillatoire. Cela est rendu possible par un support d'action, une prise en provenance de l'institution économique, sous la forme d'un objet technique de consommation : la voiture. Adopter un mode de déplacement éco-citoyen supposerait dès lors pour cette enquêtée un désinvestissement partiel de ses relations familiales, une transformation de la manière de tenir son rôle de parent / d'épouse, soit la perte de tout un domaine d'actes instituants de son Soi (à travers la non reproduction de ces relations familiales et professionnelles). C'est pour l'enquêtée tout simplement impensable, aussi n'évoque-t-elle jamais au cours de l'entretien ne serait-ce que la possibilité d'utiliser un autre mode de transport (bus, vélo, à pied...). Ici c'est donc à la fois les institutions familiale (investissement dans les relations conjugale et parentale) et professionnelle (activités de travail structurées par un emploi du temps à trou), à travers des signes (représentations) et des prises (routines), qui occultent toute expérimentation d'un autre mode de déplacement que la voiture. Comment les normes éco-citoyennes promues par les institutions publiques pourrait-elle s'imposer contre l'alliance de ces deux institutions et des relations sociales associées qui constituent l'individu?

Le cas de Mahana, jeune femme de 22 ans, en emploi mais résidant encore chez ses parents semble relever d'une dynamique similaire quant au rapport d'incommensurabilité entre les normes éco-citoyennes et les institutions dans lesquelles elle est prise au quotidien. Lors de l'entretien, cette personne affirme d'emblée qu'elle :

« n'accroche pas du tout à ces messages pour l'environnement... je regarde les pubs à la télé... mais sur moi ça marche pas du tout [rires] ». La preuve ? Mahana, pour se déplacer « prend toujours la voiture ! Même pour aller prendre le courrier ou les poubelles qui sont à moins de 100 mètres ! je la prends vraiment pour tout faire... genre les potes, le travail, pour aller chercher le pain, me promener... en tout cas je la prends tous les jours ! [pour un total d'environ 50 000 km par an] ».

Comme elle le reconnaît elle-même, elle a pourtant accès aux transports en commun *« au bout de la rue ! »*, mais ne les utilise tout simplement *« absolument jamais ! »* ; elle explique : *« je déteste ça et je n'aime pas marcher non plus »*. L'enquêteur a beau essayé de dénicher chez cette enquêtée une sensibilité même partielle, émergente ou naissante à cette question des économies d'énergie, rien n'y fait, Mahana persiste et signe :

« je ne fais absolument pas attention... à aucune énergie... j'en entends parler mais bon voilà quoi... que ce soit pour le gaz ou la douche... que je prends pendant 30 minutes ! ».

Comment rendre compte de cette posture d'indifférence de Mahana à l'égard des messages et supports d'action en provenance de l'institution éco-citoyenne ? On peut penser qu'à l'instar d'enquêtés présentés ci-dessus, l'usage exclusif de la voiture est pour elle (en tant que jeune adulte) à la fois une façon de s'inscrire dans un rapport à l'institution économique (avoir et aller au travail) et une façon d'affirmer et de s'accomplir en tant que personne libre, indépendante, n'étant pas

assujettie à quelques formes de contraintes que ce soit dans la réalisation de soi (choix du travail et du lieu d'exercice, à 12 km du domicile familial, amis à aller voir après le travail, visites quasi-quotidiennes à sa grand-mère avec laquelle elle entretient des liens privilégiés). Mais il semble que quelque chose d'autre alimente sa posture d'indifférence / de refus à l'égard des « bonnes conduites énergétiques » : c'est ce qu'elle dit de sa place et de son regard sur l'organisation familiale quotidienne, dans laquelle elle est prise, qui le laisse à penser. En effet, si Mahana a tendance à ne faire attention à rien en matière d'usages domestiques de l'énergie, ce n'est pas le cas de ses parents. Ainsi, sa mère semble faire une chasse assidue à tout gaspillage d'électricité ; Mahana explique ainsi :

« j'essaie des fois d'éteindre les lumières... j'éteins les veilleuses... mais au fond je m'en fous : surtout c'est que comme ca je n'ai pas la mère qui m'engueule ! [rires] ».

Un conflit familial similaire semble opposer Mahana à ses parents en matière de chauffage :

« alors là ca dépend, quand je suis toute seule, je mets pour qu'il fasse 21 degrés partout parce que je suis frileuse, mais quand il y a tout le monde, là on met 18° environ ! Alors qu'il y a des courants d'air partout et pas d'isolation extérieure, donc voilà ! ».

Dès lors, il semble que les conduites énergétiques dispendieuses de Mahana soient aussi alimentées par une forme de réaction et de rejet à l'égard de l'institution familiale : elle semble n'en plus pouvoir des conduites ascétiques et de la surveillance en ce domaine de ses parents et on peut penser que cette lassitude et cet énervement sont accrus par le fait que Mahana, bien qu'occupant un emploi, vit encore chez ses parents et doit donc composer avec les habitudes familiales. Il semble donc que les conduites énergétiques de Mahana (utilisation permanente de la voiture, douche qui s'éternise) soit une façon de se construire contre l'institution familiale, *i.e.* contre les relations familiales dans lesquelles elle est malgré tout encadrée, contre les rôles parentaux tels qu'incarnés par son père et sa mère, contre le souci de ne pas gaspiller qui fait partie de l'éthos parental et contre le contrôle que cela fait peser sur les (3) enfants. Autrement dit, on peut avancer l'hypothèse que c'est bien le rapport conflictuel de Mahana à son Nous familial (en appui sur l'institution de l'individualité : elle veut être (faire) autre(ment) que ce que sont (font) ses proches), qui occulte chez elle tout alignement sur les messages et prises éco-citoyens, au sens où les conduites promues par les institutions publiques lui rappellent trop ce(ux) dont elle veut se démarquer en tant que personne singulière : adopter des usages plus éco-citoyens serait vécu par Mahana comme une adhésion à une relation familiale (éducative) dont elle entend justement s'émanciper en s'y opposant.

POUR CLORE CETTE PARTIE

L'ambition du développement précédent n'est pas d'être un simple exercice intellectuel. Des ressources théoriques sont certes mobilisées, mais avant tout dans l'idée qu'elles permettront de voir certains aspects du monde social – en l'occurrence ici les usages de l'énergie par les citoyens ordinaires - différemment de la vision issue des catégories de perception et d'analyse des acteurs publics. Le bénéfice escompté est que cette vision différente permettra d'esquisser des manières de faire et d'agir différentes au niveau de l'action publique.

Lorsque les acteurs publics élaborent une politique de maîtrise de la demande de l'énergie dans un cadre domestique, ils définissent un public-cible - soit des individus en tant qu'habitants - et l'action qui convient pour ces derniers, cherchant alors à aligner ces individus sur cette action pré-définie. Les modalités pour tenter d'y parvenir sont multiples, variées et ne manquent pas d'ingéniosité : éducation, réunions publiques, formation, concertation, concours, etc.... si on s'en tient aux formes observées sur les terrains enquêtés. Toutefois, derrière cette diversité, un seul et même postulat perdure : ce sont les acteurs publics qui impulsent le changement en matière de consommation d'énergie, en cherchant à instituer - c'est à dire à faire exister socialement, à établir durablement - des usages énergétiques d'un certain type auprès des individus ; ces derniers sont avant tout pensés comme des réceptacles, des contenants devant assimiler les plans et préconisations des pouvoirs publics ; cela est censé se faire avec plus ou moins de résistance, en fonction de ce qu'ils sont et ce, y compris dans une perspective sociologique : habitus, bonnes raisons, socialisation, stratégies reliées à un système d'interdépendance/d'interaction, etc. sont autant de catégories d'analyse permettant de comprendre pourquoi les individus sont soit plutôt résistants, soit plutôt enclins à modifier leurs usages de l'énergie au quotidien, en réponse aux incitations publiques. Autrement dit, le postulat des acteurs publics est que seules les institutions publiques, dont relèvent les actions publiques en faveur de l'« éco-citoyenneté », sont à même de modifier la forme et la nature des usages domestiques de l'énergie : ces derniers relèveraient en effet du « social », en tant qu'entité en soi inerte ou, au mieux, se transformant « très lentement » et surtout de manière (trop) désordonnée, aux yeux des acteurs publics. D'où la nécessité, pour les décideurs publics, d'une intervention des pouvoirs publics pour donner à ce social et aux pratiques (ici de consommation d'énergie) qui le constituent la direction, le sens qui convient au regard du Bien commun (Lafaye C. et Thévenot L. 1993).

Autrement dit, les politiques d'« éco-citoyenneté » visent à instituer un nouvel ordre social, à travers l'institution de nouveaux modes de faire / de consommer l'énergie, en pensant cet ordre comme un ordre fabriqué, *i.e.* planifié et mis en œuvre par les pouvoirs publics. Or, ce que nous avons montré ci-dessus, c'est que l'institution d'usages de l'énergie dans le monde de la vie quotidienne des populations, dont les formes sensibles tendent à s'aligner sur les attendus des pouvoirs publics, et qui seraient comme les prémisses d'un nouvel ordre social (comme agencement stabilisé, régulier, prévisible de pratiques et relations

sociales), n'est pas une conséquence de l'action publique, qu'elle que soit la forme prise par cette dernière. Qu'est-ce à dire ?

Bien entendu il ne s'agit pas de dire que les actions publiques élaborées et menées n'ont aucune prégnance : les dispositifs de concertation, les plaquettes présentant les « bonnes conduites énergétiques », les concours d'économie d'énergie sont autant de formes pratiques, de manifestations concrètes d'un pouvoir instituant des institutions publiques qui œuvrent en faveur d'un projet sociétal éco-citoyen. Elles produisent en effet en permanence des signes (des significations disponibles pour interpréter le monde) et des prises (des supports-ressources mobilisables pour agir dans le monde) qui sont toujours potentiellement instanciables par les individus pris dans des impératifs sémantiques, déontiques et pratiques dans différentes situations de la vie quotidienne : éclairer et chauffer sa maison, se déplacer... Mais justement, l'idée qu'illustre cette partie est que le pouvoir instituant des institutions publiques trouve en permanence face à lui, non pas d'abord des individus, mais bien d'autres processus instituants, relevant d'autres institutions sociales que les institutions publiques et dont résultent les pensées et actions sociales effectivement observables chez les individus enquêtés. Ces processus instituants, tout en étant impersonnels –au sens où ils ne sont pas le produit d'une quelconque planification par les individus ou des collectifs - concourent à l'émergence et à la stabilisation des usages ordinaires de l'énergie des populations. Plus précisément, ces derniers sont la résultante de l'association entre ces divers pouvoirs instituants : économique, publics, privé... Bref, ces usages énergétiques sont la résultante et participent d'un ordre non pas fabriqué (par une institution / un collectif) mais bien d'un ordre auto-organisé.

On a ainsi défendu l'idée dans les développements ci-dessus que si l'on voulait comprendre comment les individus dans leur diversité en venaient à adopter des usages énergétiques souhaités par les pouvoirs publics, il fallait sans doute cesser de les considérer comme des acteurs rationnels ou des agents socialisés : il faut les étudier non pas comme des « êtres isolés », mais comme des « êtres-reliés », c'est à dire des êtres qui sont ce qu'ils sont, font ce qu'ils font « en fonction » des relations plurielles dans lesquelles ils sont pris. Ces relations les constituent (et non l'inverse) sans pour autant déterminer leurs actions *in situ* : toute action – tout usage de l'énergie - est une composition non pré-définie à l'avance de ces différentes relations dans lesquelles l'individu est encastré. Cela signifie qu'il faut prendre au sérieux le fait que tout individu est empêtré dans ces relations : il ne peut s'en séparer ou en changer comme il ôterait ou changerait d'habits ; pour autant ces relations ne sont pas des gangues rigides qui détermineraient strictement les pensées et actions des individus ; il faut plutôt les voir comme des enveloppes, des bulles entourant l'individu, qui l'habilitent tout autant qu'elles délimitent son champ des possibles (cognitivement, affectivement, moralement, pratiquement), qui, de par leur historicité, ont fait et continuent à faire l'individu comme agencement mouvant de pensées et d'actions. Par ailleurs ces relations ne sont pas de pures associations d'individus. La forme (pratique) et le contenu (idéel) de chacune de ces relations sont institués : leur signification, pas plus que le champ des possibles d'action, qu'elles offrent à l'individu, ne sont libres, mais reposent sur des règles sociales pré-définies, qu'ils s'agissent de relations familiales, professionnelles, marchandes de soi à soi. Les actes de l'individu – dont ses usages quotidiens de l'énergie- sont la résultante de ces relations

institué et réciproquement, ces usages quotidiens, en tant qu'accomplissements pratiques, contribuent à instituer (*i.e.* à stabiliser, à reproduire et parfois à modifier) ces relations qui font l'individu.

De ce cadre d'analyse, il découle que les messages et mesures diffusés par les institutions publiques pour favoriser l'adoption par les citoyens ordinaires de « bonnes conduites énergétiques » n'ont une portée sur les individus enquêtés, que si ces messages et mesures s'encastrent dans cette configuration de relations sociales qui font ces individus et leurs actes. A travers différents portraits, on a ainsi pu constater que :

- a minima, ces mesures et messages publics (ou les actes qu'ils promeuvent), pour infléchir les usages de l'énergie des individus, ne doivent pas s'opposer à ce que les relations « fortes », constitutives, dans lesquelles est pris un individu, l'incitent à faire ;

- plus, l'individu va d'autant plus aligner ses usages de l'énergie sur les bonnes conduites promues par les acteurs publics, que ces dernières vont contribuer à instituer ces relations constitutives de cet individu.

Autrement dit, un usage éco-citoyen de l'énergie a d'autant plus de chances d'être adopté par un individu que cet usage fonctionne comme un acte instituant des relations fortes et constitutive de l'individu : familiales, de soi à soi, professionnelles, marchandes, etc.

Ainsi, pour tout un ensemble de cas étudiés, que nous avons construits comme une figure typique des usages de l'énergie par les citoyens ordinaires, on a pu montrer que les usages énergétiques des individus, bien qu'ayant les qualités sensibles requises pour être considérés comme des conduites éco-citoyennes par les acteurs publics, ne sont pas générés, ne sont pas la simple conséquence de l'adhésion de ces enquêtés à « l'idée éco-citoyenne », telle que portée par les institutions publiques. Si ces individus enquêtés configurent de tels usages de l'énergie et mobilisent éventuellement les signes et les prises diffusés à leur attention par les institutions publiques, c'est parce que ces usages (et ces signes/prises) sont pour ces individus des actes instituant d'institutions sociales constitutives d'eux-mêmes. On a vu tout d'abord comment des usages sobres de l'énergie pouvaient résulter de l'encastrement de l'individu enquêté dans l'institution de l'individualité (III.1) : ces usages, en tant qu'accomplissements pratiques quotidiens, confirment et confortent l'individu dans une auto-interprétation de soi-même acceptable : ces usages énergétiques font alors partie du vaste ensemble de pratiques dans et par lesquelles l'individu fait l'expérience de lui-même sur le mode d'une personne singulière et authentique. Dans les études de cas présentées, on a vu comment un usage de l'énergie sobre – dans les domaines du chauffage, de l'éclairage, du transport - est inscrit dans l'expérience de l'individu, car ce dernier tient cet usage pour le signe, l'indice, la confirmation : qu'il a échappé à un mode de vie urbain vécu comme aliénant (Anne) ; ou qu'il est capable de se réaliser pour soi et pour autrui à travers une

œuvre – la construction d'un éco-habitat –, reconnaissance que lui dénie l'institution économique depuis un récent licenciement (Stéphane) ; ou encore, pour Ian, à travers l'achat d'un poêle à granulés, qu'il est à la fois d'ici (intégré à la communauté villageoise de Queyrières) et encore un peu de là-bas (son pays d'origine, l'Angleterre) et que son identité personnelle est dans cet « entre-deux » ou ce « et-et » ; qu'ils restent, à travers leurs façons d'économiser l'eau et l'électricité, 30 ans après, fidèles à des événements biographiques qui ont fait d'eux ce qu'ils sont – voyage initiatique, rencontre marquante- les gestes éco-citoyens actuels venant alors conforter « l'illusion biographique » (Bourdieu P. 1986) nécessaire à la stabilité du Soi (les Delfond). On a aussi vu comment des conduites énergétiques sobres peuvent être ancrées dans les relations familiales des enquêtés (III.2.) ; dans ces cas-là, les usages de l'énergie des différents enquêtés sont ce qu'ils sont (objectivement sobres), car ils résultent d'un certain mode d'encastrement de l'individu dans l'institution familiale : en se déployant au quotidien dans l'espace domestique, ces usages de l'énergie contribuent à instituer – sur le mode du même, de la répétition- le rapport de l'individu à l'institution familiale, et ce sous la forme de relations conjugales et parentales qui constituent ce dernier. Ainsi, en économisant l'électricité ou l'eau, Pierre et Maeva non seulement agissent conformément à leur éducation, mais contribuent aussi à instituer au quotidien, à faire vivre sous une forme acceptable, la relation forte et constitutive, qui les lie à leurs parents à travers ce que ces derniers leur ont transmis ; quant à Florence et Fabienne, si elles font la chasse aux petits gaspillages en matière d'éclairage des pièces, c'est bien parce qu'ainsi s'accomplit et s'institue, sous des formes normales, leur rôle familial qu'il s'agisse de « faire tourner son ménage correctement » ou « d'apprendre à ses enfants à vivre sans gaspiller, tout en se faisant plaisir », rôle qui à la fois les habite, les constitue et leur est reconnu par des autres significatifs (leur mari en particulier). Pour ce qui est des Chattoz, ils s'approprient les signes des institutions publiques, mobilisent les prises associées au concours « Familles à Energie Positive » (wattmètre, fiches permettant de noter les consommations d'énergie, etc.) et alignent bon nombre de leurs usages de l'électricité sur les attendus des pouvoirs publics, car un tel engagement pratique à la fois est autorisé/favorisé par le Nous familial et à la fois contribue à faire perdurer ce dernier (à le ré-instituer en permanence) sous la forme d'une division sexuée du travail et des rôles domestiques. Enfin, dans plusieurs cas présentés, c'est l'alignement des différentes institutions constitutives de l'individu enquêté qui conduit ce dernier à adopter des usages énergétiques sobres, en l'occurrence non seulement l'institution de la vie privée (Je et Nous familial) mais aussi l'institution économique, sous différentes formes (III.3.). Dans ces cas de figure, les signes et prises de chaque institution (et relations instituées qui en résultent) contribuent à leur manière et de façon congruente, complémentaire avec les autres (signes et prises d'autres institutions) à instituer de tels usages de l'énergie dans l'expérience sociale de l'individu ; et réciproquement, ces usages (éco-citoyens) de l'énergie contribuent, en tant qu'acte instituant, à confirmer les différentes relations instituées dans lesquelles l'individu est encadré. Les prises et les signes des institutions publiques ne sont là encore actualisés et opérants que parce qu'ils sont mobilisés en association complémentaire avec des prises et signes d'autres institutions constitutives de l'individu : c'est à cette condition que l'usage énergétique attendu par les pouvoirs publics est adopté, car il devient un acte instituant du rapport de l'individu à plusieurs de ses institutions constitutives. Par

exemple, chez Sylvain, sa vigilance en matière de gestion de l'eau chaude est une manière parmi d'autres pour lui à la fois d'être fidèle à une éducation familiale, d'être à la hauteur de son statut de jeune adulte décohabitant se voulant responsable de lui-même et de tenir son rôle de consommateur d'autant plus avisé qu'en tant que jeune actif ses ressources financières sont limitées. Toutes ces relations instituées donnent sens et favorisent cet usage et en même temps un telle façon de consommer de l'énergie conforte ces relations et donc son Soi. Pour Madame Mongellaz, l'équipement en panneaux solaires et pompe à chaleur lui permet *a posteriori* (acte instituant de ses relations instituées) de se penser et de se présenter à autrui comme une personne « à la pointe du progrès écologique » (relations à soi et à des proches), comme une consommatrice d'énergie rationnelle (relations à l'institution économique) et comme une épouse à l'écoute des aspirations écologiques de son mari, même si elle ne les partage pas (relation conjugale). Enfin, on a pu montrer que Monsieur Vidal est parvenu à circuler au quotidien uniquement à vélo, le jour où des rapports de complémentarité se sont tissés non seulement entre ses relations professionnelles, son rapport aux pouvoirs publics promouvant l'« éco-citoyenneté » et ses relations familiales (emploi du temps privé peu contraignant et favorable à un tel mode de déplacement), mais aussi avec le marché économique (équipement avec un vélo électrique). C'est la conjonction de ces 4 types de relations instituées (sous des formes subjectives et pratiques déterminées) qui lui a permis d'adopter un mode de déplacement « vert » ; usage quotidien du vélo qui, en retour, en tant qu'acte instituant, contribue à l'inscription de Monsieur Vidal dans ces relations sociales selon des modalités qu'il juge acceptables : son usage quotidien du vélo fait que ses convictions écologiques sont satisfaites, tout en restant efficace professionnellement et ce sans effet négatif sur sa famille ; cela lui offre par ailleurs un effort physique quotidien qu'il juge bienvenu, et il est en mesure de se persuader de la pertinence de son investissement économique de départ (1500 euros).

Pour chacun de ces cas, on voit que, à elles seules, significations et prises éco-citoyennes ne permettent pas de faire advenir les usages éco-citoyens de l'énergie observés : ces derniers résultent de configurations spécifiques de relations instituées qui font (l'expérience de) l'individu ; de tels usages énergétiques, d'une sobriété conforme aux attendus des pouvoirs publics, ne se stabilisent qu'en participant (même modestement) aux processus instituants de ces différentes relations instituées.

Ainsi, à travers ces différents portraits présentés dans le chapitre III, ce que nous avons voulu montrer, c'est que si un individu adopte durablement des usages de l'énergie sobres dans les domaines de l'éclairage et du chauffage domestiques et du transport personnel, cela ne doit pas être compris comme le fait qu'il adhère par intérêt ou par valeur à la cause éco-citoyenne, ou qu'il veut / accepte de contribuer à l'institutionnalisation de l'« éco-citoyenneté » (en adoptant les actes instituants que les pouvoirs publics attendent de lui). S'il les adopte, c'est parce que ces usages de l'énergie, selon des modalités très diverses, contribuent à conforter, à instituer ses propres relations familiales, professionnelles, à soi, etc.... Inversement, ce que nous avons voulu montrer dans les chapitres IV. et V., c'est que, si un certain nombre d'enquêtés n'adoptent pas ces gestes éco-citoyens en matière de consommation d'énergie, ce n'est pas par égoïsme pur ou par

irrationalité ou encore par inconscience, fruit d'une socialisation défailante (en matière d'éducation à l'environnement). C'est, au fond, parce qu'en adoptant de tels gestes, ces individus déstabiliseraient trop fortement les processus instituants qui, en permanence, font et confirment les relations sociales fortes, sur lesquelles reposent le Soi, l'identité, la sécurité ontologique de ces enquêtés. Pour étayer cette hypothèse interprétative, une seconde figure typique d'usage de l'énergie par les citoyens ordinaires a été construite et caractérisée, en s'appuyant sur des cas où les enquêtés adoptent une posture ambivalente à l'égard des messages et mesures en provenance des institutions publiques œuvrant en faveur du développement de l'« éco-citoyenneté ». Ces enquêtés alignent leurs représentations des « bonnes conduites énergétiques » sur les attendus et normes des institutions publiques ; pour autant (certains de) leurs usages quotidiens de l'énergie s'avèrent en décalage avec les attendus institutionnels et leurs propres représentations. Nous avons proposé d'étudier ces cas comme la résultante de conflits, de tensions entre des institutions sociales (ou au sein d'une même institution) constitutive(s) des individus enquêtés : certaines de ces institutions laissent la possibilité aux gestes éco-citoyens d'être des actes instituants de l'expérience sociale de l'individu, d'autres non ; ou encore une même institution tantôt habilite, tantôt occulte chez un même individu les usages de l'énergie promus par les acteurs publics.

Ainsi, Hélène (dont le lustre « gaspille » de l'énergie), Stéphane (dont la température de chauffage est « trop » élevée), Lionel (qui refuse de faire les travaux qui permettraient d'isoler sa maison) ou encore les Agnetti (qui refusent d'investir dans un mode de production d'électricité à EnR) ont certes tous une sensibilité réflexive aux enjeux écologiques et d'économie d'énergie. Mais les processus instituants, à l'œuvre dans leur vie familiale et conjugale, qui permettent qu'ils soient pris en permanence dans des relations à des autrui et à des choses qui importent pour eux, ces processus instituants donc occultent chez eux le recours aux supports d'action éco-citoyens promus par les institutions publiques, qu'il s'agisse d'ampoules basse consommation, du réglage du chauffage, de double-vitrage, de panneaux solaires...(IV.1). En effet, si ces individus mobilisaient de tels équipements techniques à visée éco-citoyenne, ils produiraient des actes instituants (de l'institution « éco-citoyenneté ») qui entreraient en conflit avec les processus instituants de leur vie privée : cela fragiliserait les relations significatives sur lesquelles reposent des formes de reconnaissance, de sécurité ontologique, d'identité pour soi et pour autrui valorisées, etc... On est donc là dans des cas de figure inverses de ceux présentés dans le chapitre III puisque, dans ces configurations relationnelles, non seulement les gestes éco-citoyens ne sont pas des actes instituants d'institutions constitutives de l'individu, mais, plus, ils s'opposent à ces processus instituants, les empêcheraient de se développer si l'individu adoptait de tels gestes : Hélène ne serait pas à la hauteur de son statut de maîtresse de maison qui prend soin de l'ambiance qu'elle réserve à ses invités, Stéphane « se brouillerait avec sa copine », Lionel ne se sentirait plus chez lui, et les Agnetti mettraient en péril leur projet conjugal de reconversion professionnelle, etc. D'où l'occultation de tels gestes par nos enquêtés.

Dans la même logique, on a pu repérer (IV.2) des individus pris dans configurations de relations, qui sont seulement en partie propices à l'adoption de gestes éco-citoyens : certaines des institutions, qui constituent ces relations,

autorisent, voire favorisent l'adoption d'usages de l'énergie sobres, au sens où de tels gestes ne menaceraient pas les processus instituants et les relations instituées de l'individu, voire les conforteraient.... Mais il manque à ces enquêtés une prise, un support d'action institué pour concrétiser au quotidien ces usages de l'énergie : une des institutions sociales qui organisent leur expérience du monde social s'oppose à l'alignement de ces individus sur des pratiques éco-citoyennes. C'est le cas de Monique, qui, malgré sa fibre éco-citoyenne et toutes ses tentatives, doit renoncer à se déplacer à vélo, par manque d'une offre de transport en commun adéquate ; c'est le cas d'Arnaud dont le projet d'autonomie énergétique « tombe à l'eau », du fait de l'inexistence sur le marché d'un dispositif de méthanisation adapté à son exploitation ; quant aux Delfond, malgré leur volonté d'économiser l'énergie électrique, ils se heurtent à la nocivité supposée des ampoules LED vendues en magasin ; en matière de transport, que ce soit Sylvain ou les Delfond à nouveau, le quotidien de travail de ces enquêtés ne leur laisse pas d'autres choix, selon eux, qu'un usage, qu'ils jugent eux-mêmes excessif de la voiture. Enfin, différents enquêtés doivent renoncer à investir dans des équipements à faible consommation d'énergie (chauffage, isolation...), car ils sont pris dans des relations économiques qui s'y opposent : pour les individus locataires de leur logement, cela est irrationnel d'investir alors que le logement ne leur appartient pas et pour certains propriétaires, non seulement le coût élevé, mais aussi les contraintes de co-propriété et/ou du marché immobilier (Monsieur Vidal) les condamnent à l'impuissance à agir en ce domaine. Autrement dit, on a ici à faire à des configurations dans lesquelles des individus sont susceptibles de faire d'usages éco-citoyens de l'énergie, des actes instituants des relations dans lesquelles ils sont pris, mais ils ne disposent pas des prises nécessaires pour cela : une des institutions, qui les constituent, s'y oppose, manque à l'appel, n'offre pas les supports d'action qu'elle pourrait être en mesure de produire. On a ainsi montré comment de l'ambivalence de cette configuration de relations instituées, dans lesquelles sont pris ces individus, résultent chez ces derniers aussi bien des réactions affectives que des formes d'ingéniosité pour essayer de réduire le décalage vécu entre leurs aspirations et leurs usages quotidiens. On a ainsi souligné la place des dilemmes chez les Delfond, mais aussi l'existence d'ajustements pratiques par défaut (chez Sylvain qui adapte sa manière de conduire ou chez Mr Vidal qui change seul ses fenêtres), ou encore l'expression de sentiment de colère/ d'amertume par des enquêtés pour lesquels de tels ajustements ne sont même pas possibles (Arnaud, Monique, Anne). On a là les signes que ces individus, du fait des relations dans lesquelles ils sont pris, tiennent à ces gestes économes en énergie (ne pas gaspiller pour Monique et Sylvain conformément à l'éducation parentale, être autonome pour Arnaud, prégnance d'un projet de vie hippie pour les Delfond) ; ces gestes leur importent donc et, malgré tout, ils sont dans l'impossibilité de les réaliser, d'où ces manifestations subjectives (émotions) et pratiques (tactiques).

Enfin, dans le même ordre d'idée, on a analysé comment l'ambivalence pouvait être inhérente non pas à l'agencement des relations instituées qui constituent l'individu, mais à une seule de ces relations instituées (IV.3.). Avec les portraits des Chattoz, de Monique, de Luc et de Magali, on a pu voir comment une relation instituée (familiale, à soi, économique) tantôt va autoriser l'adoption de gestes éco-citoyens (en en faisant des actes instituants d'elle-même), tantôt va les occulter. C'est le cas de Monsieur Chattoz qui éteint toutes les veilles... sauf celle de son magnétoscope, de Monique qui se targue d'éviter tout gaspillage

domestique... sauf en ce qui concerne l'eau chaude, ou encore de Luc et Magali, qui, chez eux, parfois laissent allumé parfois éteignent (le chauffage, la lumière, les veilles)

Enfin, la troisième figure typique que nous avons étudiée (Chapitre V.) porte sur des individus qui développent des usages de l'énergie en matière d'éclairage, de chauffage et de déplacement, dans une indifférence tant subjective que pratique aux normes instituées de l'« éco-citoyenneté ». Nous avons interprété ces postures comme résultant d'une incommensurabilité entre les institutions sociales constitutives des individus enquêtés et les messages et mesures éco-citoyens des institutions publiques.

Ainsi, il s'avère que pour différents enquêtés (Léon, Florian...) leur usage (intensif et en toute occasion) de la voiture (V.1) ne relève pas strictement d'une rationalité instrumentale, mais relève d'actes qui instituent ces individus comme des personnes autonomes, c'est à dire qui les encastrent dans l'institution de l'individualité à travers des signes (représentations de soi) et des prises (des supports d'action comme une voiture). Dans cette configuration, l'alignement sur des conduites éco-citoyennes (qui amènerait à réduire drastiquement l'usage de la voiture) n'est pas possible, car non seulement ces usages de l'énergie ne conforteraient pas le rapport de ces individus à l'institution de l'individualité (et à la culture de l'authenticité), ne fonctionneraient pas comme des actes instituant de cette institution de soi, mais, au contraire, de telles conduites annihileraient, bloqueraient un tel rapport institué à soi pourtant essentiel à ces individus, *i.e.* qui fait ce qu'ils sont / pensent / font. De même pour Louis (V.2), les actes instituant par lesquels il se réalise lui-même en tant que personne (à travers des actes de consommation ostentatoire) disparaîtraient s'il devait s'approprier les actes instituant de l'« éco-citoyenneté ». Il n'y a, dans ce cas étudié, aucune affinité entre prises éco-citoyennes et prises issues de l'institution économique qui assurent à l'individu d'être ce qu'il prétend être. Les signes et prises des institutions publiques ne trouvent dès lors aucune niche, aucune configuration pour s'encastrent dans le sentier de vie et les routines quotidiennes de ces enquêtés. Par ailleurs, tout un ensemble d'usages domestiques de l'énergie non éco-citoyens repose sur le fait que les gestes éco-citoyens promus, en tant qu'actes instituant de l'« éco-citoyenneté », sont incommensurables avec l'expérience du confort des enquêtés concernés, en tant qu'actes instituant d'eux-mêmes : qu'il s'agisse de maintenir une certaine chaleur et luminosité au sein du foyer (Louis, Charles) ou de se déplacer tout le temps en voiture (pour ne pas marcher, pour se lever moins tôt le matin - Max, Florian -), ces expériences ordinaires du confort sont autant d'actes apparemment anodins ou très personnels, mais qui participent en fait du processus instituant de l'individu ; des gestes éco-citoyens viendraient alors mettre en péril de tels processus instituant. On a aussi vu, avec plusieurs enquêtés, que l'encastrement de l'individu dans l'institution économique peut favoriser des pratiques de confort sur le mode du gaspillage (chauffer sans compter) en occultant tout dilemme éthique. La relation économique donne ici aux individus les prises et les signes pour considérer cet usage du chauffage comme celui qui convient non seulement d'un point de vue économique mais aussi moral : les enjeux éthiques de l'« éco-citoyenneté » n'ont pas de prégnance en l'état sur cette relation et sur la configuration de prises et de signes qui orientent les pensées et actions de l'individu concerné : elles le rendent

moralement indifférent à l'institution éco-citoyenne et cette dernière ne peut dès lors pas être instituante de ses pratiques de chauffage.

PARTIE II

LE STATUT DE L'ENQUETE QUANTITATIVE DANS LA GOUVERNEMENTALITE

Olivier CHAVANON

Roland RAYMOND

INTRODUCTION

En matière de développement durable, sur le volet des recherches dites quantitatives, quels types de postures épistémologiques ou de logiques d'enquêtes la sociologie peut-elle mobiliser afin d'identifier la nature, les formes, les modalités ou encore les temporalités des changements qui sont en cours ou qui sont attendus de la part des acteurs ordinaires ? Quels principes méthodologiques peut-elle mettre en œuvre afin de saisir, de façon située, l'évolution de leurs gestes quotidiens ? Pour aussi saugrenues ou provocantes qu'elles puissent paraître, ces questions méritent selon nous d'être posées, notamment au regard des modes de faire qui caractérisent la conception et l'utilisation actuelles des questionnaires lorsque sont conduites, ici ou là, des enquêtes publiques soucieuses d'impliquer les habitants à tel ou tel projet. Il nous semble en effet que si le questionnaire a largement obtenu, depuis peu, son droit de cité dans nombre de dispositifs de consultation, cela s'est effectué au prix d'une certaine perte de sens. La sophistication croissante des logiciels, l'automatisation des plans de tris, la standardisation des figurations statistiques à partir de variables dites « indépendantes » sont autant d'éléments techniques qui contribuent à créer le sentiment de méthodes qui satisfont mécaniquement à une certaine exigence de la neutralité axiologique. Pour autant, dans les faits, l'usage du questionnaire en tant qu'instrument moderne de gouvernement montre son assujettissement à tout un ensemble de présupposés peu explicités, notamment quant à l'intrication déterministe qu'il postule de manière sous-jacente ou explicite entre, d'une part, des éléments qui constitueraient la base de l'identité ontologique des répondants, d'autre part, les logiques ou les formes de rationalités à partir desquelles ceux-ci agiraient ou penseraient au quotidien. De ce point de vue, l'exemple le plus frappant des différents dévoiements épistémologiques, dont le questionnaire est l'objet dès lors que sa fonction devient d'établir des liens entre un *qui* (type d'électeurs, de consommateurs catégorisés par niveaux de revenus, PCS, etc.) et un *quoi* (intentions de vote, pratiques d'achats...), est sans doute offert par les sondages. Ces sondages, qui sont aujourd'hui omniprésents dans notre paysage mental, accèdent, sans doute par la force même de cette visibilité publique, l'idée de leur bien fondé scientifique. Mais, au-delà de ce cas particulier, la nécessité d'un retour réflexif sur certains présupposés des méthodes quantitatives nous paraît d'autant plus importante qu'elle s'inscrit de fait dans un contexte plus large : celui de sociétés amplement productrices et consommatrices de chiffres, de données, d'indicateurs. La culture de l'évaluation qui caractérise depuis quelques années l'ensemble des politiques publiques en est une illustration.

Dans le même sens, si on opère une historicisation du phénomène de recours à l'expertise (A. Desrosières), on prend la mesure des nouvelles intrications entre le

savant et le politique. Michel Foucault avait tenté de tracer la genèse de la *gouvernementalité* pour désigner les formes modernes de rationalité politique et de technicisation des savoirs et des connaissances propres aux sociétés contemporaines. Ces techniques et savoirs, dans une perspective temporelle, s'appliquent selon lui à un nouvel ensemble : « la population ». Cette dernière est envisagée, depuis les années soixante-dix environ, non plus comme une totalité à dompter, mais comme un ensemble de ressources et de besoins « à identifier », en même temps qu'à « administrer ». Schématiquement, ce n'est plus l'habileté du Prince à se maintenir au pouvoir qui va être le point déterminant de la formation d'un art du politique, mais la connaissance et le développement des forces de l'Etat comme science politique. D'où l'intérêt de la puissance publique pour l'ensemble des outils de gouvernement.

Le questionnaire comme outil privilégié de la consultation des populations

Il nous semble que ce paradigme de la gouvernementalité trouve justement une de ses principales illustrations dans le cadre du cortège des politiques publiques qui ont, de manière directe ou indirecte, la question du développement durable pour objet. Une de leurs principales caractéristiques transversales, presque constitutive, est en effet de mobiliser amplement la rhétorique de la concertation, c'est-à-dire d'avoir pour principe ou comme ambition explicite et officielle d'associer les populations aux décisions collectives préalables à la mise en œuvre de tel ou tel projet ou de tel ou tel dispositif : Agenda 21 ; Charte pour un Parc Naturel Régional ; Plan Climat-Energie Territorial ; démarche Cit'ergie® ; Planification territoriale type SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ; Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), etc.

Nous n'évoquerons pas ici la pluralité des formes que revêtent, au gré des territoires, les concertations dans un contexte général d'évolution de l'action publique ayant amplement contribué à faire de ce type de procédures un des points cardinaux des bonnes pratiques de la gouvernance. Néanmoins, force est de constater que cette métamorphose récente au nom de la vivification de l'idéal démocratique a constitué un terreau tout à fait propice à la multiplication, en amont de la concertation, de ce que le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement qualifie de « formes organisées d'information ascendante ». Afin en quelque sorte de maximiser les chances pour la procédure de concertation de pouvoir fonctionner comme un outil d'appropriation et d'acceptation par l'ensemble des habitants concernés à l'échelle d'un territoire, ces dernières années ont été l'occasion d'une mise en place sinon systématique, du moins de plus en plus répandue, de tout un ensemble de phases dites de « consultation ». Ces phases de consultation relèvent dans de nombreux cas d'une stricte obligation légale. Peu importe. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans une présentation exhaustive de ce que peuvent recouvrir ici ou là ces procédures, mais de prendre acte du fait que par leur truchement, c'est bel et bien toute une nouvelle dynamique de l'enquête publique qui, via l'administration de questionnaires, s'est imposée.

Or, lorsqu'on examine les principes généraux qui traversent, au-delà même des spécificités éventuelles liées à leur terrain d'application ou à leur objet précis, ce type d'enquêtes publiques, il apparaît d'abord que les protocoles quantitatifs

destinés à appréhender « ce que sont », « ce que veulent », « ce que font » les habitants se présentent (au sens de « sont présentés/conçus ») comme relevant d'un principe participatif à part entière. L'idée générale qui leur est adossée est schématiquement la suivante : c'est par leur intermédiaire qu'une action publique peut construire sa légitimité, voire sa pertinence. Ce type d'outil participerait en quelque sorte d'une véritable logique de co-construction en garantissant des formes de liens de connaissance et de reconnaissance entre d'un côté, une action publique en train de se faire, de l'autre, des acteurs ordinaires visés directement ou indirectement par un projet territorialisé.

Voici ci-dessous, à titre d'exemple, deux modes de présentation d'enquêtes publiques conduites dans le cadre de la mise en place d'Agenda 21 (l'un à Meze, sur l'étang de Thau, l'autre à l'échelle du Grand Paris Seine Ouest).

Les questionnaires comme interface privilégiée entre population et projet politique

VILLE DE MÈZE

Agenda 21 de Mèze enquête publique

Devenez un acteur à part entière de l'Agenda 21 de Mèze. En participant à cette enquête publique, vous nous permettez de faire émerger les principales attentes des Mézois pour un développement durable de leur ville.

Henry Fricou, maire de Mèze

Questionnaire à retourner à l'accueil de la mairie ou à adresser

par courrier à :

Mairie de Mèze - Service Agenda 21

Place Aristide Briand - B.P. 28 - 34140 Mèze

Mail : agenda21@ville-meze.fr

**Vous pouvez aussi répondre en ligne
sur le site web de la Ville de Mèze :
www.ville-meze.fr**

Pour chacun des sujets suivants, diriez-vous que ?

1. Le Grenelle Environnement

- 1. Vous savez de quoi il s'agit
- 2. Vous en avez seulement entendu parler
- 3. Vous n'en avez jamais entendu parler

3. L'Agenda 21

- 1. Vous savez de quoi il s'agit
- 2. Vous en avez seulement entendu parler
- 3. Vous n'en avez jamais entendu parler

66

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Grand Paris Seine Ouest lance une vaste consultation auprès de ses habitants

Pour concrétiser la réalisation de son Agenda 21, Grand Paris Seine Ouest consulte ses habitants. La Communauté d'agglomération publie un questionnaire dans les magazines municipaux des 7 villes de son territoire, et sur les sites Internet.

L'ambition de Grand Paris Seine Ouest est de réfléchir ensemble à un avenir souhaitable du territoire, en mettant en place un Agenda 21 et de traduire cette vision, en un programme d'actions concrètes et évaluables, qui conjugue efficacité économique, cohésion sociale et respect de l'environnement.

En choisissant de consulter ses 300 000 habitants par la diffusion d'un questionnaire sur l'ensemble du territoire, GPSO souhaite impliquer tous les représentants et acteurs de la collectivité (citoyens, entreprises, associations...). La Communauté d'agglomération attend des résultats de cette enquête des avis, des conseils, en bref une large implication. Les résultats obtenus guideront les choix et les orientations de l'organisation territoriale, des élus et permettront de « répondre aujourd'hui aux besoins de chacun, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

L'élaboration de cet Agenda 21 constitue pour la Communauté d'agglomération une opportunité de réfléchir au développement

de son territoire et de répondre aux enjeux du réchauffement climatique, de la diminution de la biodiversité, de l'épuisement des ressources naturelles, de l'accroissement des inégalités, de la mobilité durable, de l'accès à l'énergie, etc. C'est une occasion de créer des synergies nouvelles en associant l'ensemble des composantes de la société civile.

N'hésitez pas à compléter le questionnaire et faire part de vos avis et propositions, avant le 31 janvier 2011, sans affranchissement, en libre-réponse.

“ Merci de votre contribution ”

L'examen des attendus de ces protocoles montre qu'ils visent dans la majeure partie des cas à identifier, à photographier en quelque sorte des changements possibles et/ou attendus, des changements déjà amorcés et en train de se faire ; ce en lien avec la caractérisation sociologique des individus interrogés sur la base de variables indépendantes de type synchronique. Une fois traités sur le principe des tris croisés, les matériaux empiriques ainsi constitués sont censés permettre de répondre à des questions du type :

- QUI consentirait, qui a déjà consenti et de quelle(s) manière(s) à adopter quelles nouvelles pratiques (les « éco-gestes ») ? Pour quelles raisons ?

- QUI se révèle sensible ou insensible à telle injonction ou incitation relevant de telle ou telle politique publique, à telle ou telle campagne de sensibilisation ou d'information, à tel ou tel projet de développement durable ?

- QUI pourrait être considéré comme le public-cible de tel ou tel dispositif spécifique ad hoc ?

La « représentativité » comme aporie

Nombreuses sont ainsi les enquêtes publiques qui, à l'heure actuelle, via des questionnaires plus ou moins ciblés, se donnent pour ambition de produire un savoir qui puisse être figuré statistiquement sur cette base de correspondance duale *qui/quoi*. Deux cas de figure ici principaux :

- Soit parfois ce savoir renvoie strictement à des publics réduits (des publics de politiques publiques au sens strict du terme ; par exemple « les résidents du parc social locatif », « les bénéficiaires de tel minima social »...). Dans ce cas là, les protocoles sont proches de ce qu'on appelle communément des « enquêtes de satisfaction ».

- Soit en revanche ces enquêtes ne s'adressent pas à des catégories précises de population et de public, leur philosophie ou leur objectif étant plutôt de recueillir des informations, des représentations, des souhaits, des façons d'être, auprès d'un échantillon plus ouvert.

La question qui se pose dans ce second de figure, somme toute de façon lancinante, est celle de la représentativité ; ou inversement, la question des attributs sociologiques qui sont pertinents pour catégoriser les individus qui composent le panel/échantillon.

Ainsi, au cours de notre enquête, lorsque nous avons présenté le questionnaire, c'est l'interrogation systématique qui a été exprimée par les différents porteurs de

projet (élus, techniciens, représentants du monde associatif, etc.). Les échanges que nous avons eus sur ce sujet furent symptomatiques. Aux yeux des interlocuteurs rencontrés, l'intérêt d'un questionnaire est exclusivement lié à l'axiome de la représentativité. Un « bon questionnaire » est en quelque sorte celui qui mobilise explicitement les propriétés sociologiques à partir desquelles les répondants peuvent être indexés à des pré-catégorisations d'ores et déjà censées les déterminer.

Parmi toutes ces propriétés, figure en tête de liste l'incontournable nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles élaborée par l'INSEE. Cette nomenclature a pour principe de classer les actifs français dans des groupes dont les membres présentent une certaine homogénéité sociale. Même si son usage n'est pas sans susciter de vifs débats, force est de reconnaître qu'elle est au cœur même des techniques d'échantillonnage. Dans les pratiques ordinaires des instituts, des cabinets d'étude ou encore dans nombre de recherches universitaires, elle a conquis une place tellement centrale que le fait de ne pas la mobiliser passerait pour une pure hérésie ou pour un mépris total à l'égard des garanties élémentaires de scientificité.

Dans l'exemple que nous utilisons ci-dessous²², la justification de la représentativité, c'est-à-dire en fait de la scientificité du protocole – les deux valant actuellement pour synonymes parfaits – est énoncée ainsi :

Précisons que l'enquête a été réalisée par le CREDOC en « face à face », en juin 2010, auprès d'un échantillon représentatif de 2 011 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge - sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement de la population en tenant compte du dernier bilan démographique de l'Insee. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus¹.

A cette nomenclature s'ajoutent en règle générale d'autres variables :

- le niveau de diplôme
- le lieu de résidence (avec l'opposition entre rural et urbain)
- le niveau de revenus.

Ces catégories d'éléments signalétiques (avec celles de l'âge et du sexe) constituent à l'heure actuelle l'architecture la plus courante dans l'ensemble des

²² Tiré de l'enquête du CREDOC conduite en 2010 et intitulée « Conditions et aspirations de vie des ménages »

protocoles d'enquêtes quantitatives. Ce sont ces mêmes éléments qui font office de variables explicatives synchroniques (puisqu'elles qualifient un individu à un instant « T ») et qui sont utilisées, à travers les tris croisés, en tant que facteurs explicatifs discriminants. On voit ainsi ci-dessous la distribution, figurée ici dans un tableau, des visions de la consommation durable à partir de ces types d'attributs.

Tableau 6 – La vision de la consommation durable selon les catégories sociales

(Total des deux réponses – en %)

		Eviter le gaspillage, ne plus consommer des produits et des services superflus	Consommer des produits plus respectueux de l'environnement	Consommer des produits fabriqués localement pour favoriser l'emploi local et les économies de transport	Consommer des produits plus robustes et plus économiques à l'usage sur la durée	Réduire sa consommation en général	Consommer des produits issus du commerce équitable	Louer et échanger des produits et services plutôt que de les acheter
Sexe	Homme.....	46	44	39	23	20	16	9
	Femme.....	46	44	38	22	20	15	11
Age	18 - 24 ans.....	45	56	24	23	23	18	(11)
	25 - 39 ans.....	40	49	34	23	21	17	14
	40 - 59 ans.....	47	42	43	22	18	15	10
	60 - 69 ans.....	49	39	45	23	18	12	(8)
	70 ans et plus.....	53	35	40	22	20	17	(6)
Diplôme	Aucun, Cep.....	53	36	35	25	23	11	8
	Bepc.....	48	42	38	20	21	17	11
	Bac.....	47	50	39	22	16	14	10
	Diplôme du supérieur.....	38	49	41	25	18	18	11
Profession - Catégorie sociale	Indépendant.....	40	42	45	(35)	(10)	(19)	(9)
	Cadre et prof. intell. sup.....	42	48	40	23	(21)	(15)	(9)
	Profession intermédiaire.....	42	50	40	21	19	14	13
	Employé.....	45	45	37	25	20	15	12
	Ouvrier.....	49	46	35	18	23	15	11
	Retraité.....	51	38	42	21	20	17	(5)
Autre inactif.....	46	44	32	22	20	15	14	
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900€.....	51	40	35	22	20	14	(12)
	Entre 900€-1500€.....	48	42	35	21	23	14	11
	Entre 1500€-2300€.....	45	45	38	21	23	15	10
	Entre 2300€-3100€.....	48	42	40	24	19	15	11
	Supérieurs à 3100 €.....	40	48	43	26	15	18	9
Taille d'agglomération	Moins de 2000 hts.....	50	39	42	28	16	12	10
	De 2000 à 20 000 hts.....	46	42	39	22	19	15	10
	De 20 000 à 100 000 hts.....	48	35	38	23	22	18	12
	Plus de 100 000 hts.....	44	49	38	18	21	17	10
	Paris et aggl. Parisienne.....	42	52	30	23	22	17	(10)
Ensemble de la population		46	44	38	22	19	16	10

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Pour aussi évident que cela puisse paraître, il convient de souligner qu'on ne peut retrouver à l'issue d'un questionnaire que ce qu'on y a mis à l'entrée, y compris, voire surtout, du point de vue des tableaux de contingence qui seront *in fine* élaborés, dès lors qu'il semble y avoir un minimum de significativité statistique dans les corrélations. Dit d'une autre manière, une corrélation statistique peut exister sans pour autant qu'elle recouvre, du point de vue de la réalité, un rapport causal effectif sur un plan strictement phénoménal. Si on raisonne par l'absurde, on pourrait par exemple tout à fait imaginer d'inclure au titre des variables explicatives un élément comme celui de la couleur des cheveux. Il est probable qu'au regard de certaines réponses apportées quant à la vision de la consommation durable, cet attribut aurait lui aussi une valeur discriminante... Qu'en ferait-on d'un point de vue interprétatif ?

Bien que porteur d'une forme d'évidence, le choix de raisonner à partir de variables considérées de fait comme explicatives ou potentiellement discriminantes engage donc une option méthodologique très forte. Ce d'autant plus que le postulat sur lequel elle repose est qu'un individu est en quelque sorte prédéterminé par ces/ses attributs. Il ne s'agit pas de nier que l'appartenance à tel ou tel milieu social, à tel ou tel décile en termes de revenus, etc. soit, en soi, dénuée de sens. La dissolution des vicissitudes individuelles lors de l'analyse statistique au profit de la recherche des causes est depuis Durkheim en grande partie constitutive de la sociologie en tant que discipline scientifique. Pour autant la nature synchronique des attributs retenus classiquement, ainsi que la construction même des catégories présidant à la définition des variables indépendantes classiques nous paraissent peu aptes en l'espèce à décrire, a fortiori à comprendre, ce qui se joue concrètement du côté du changement *en situation* des pratiques énergétiques. Au regard de cette simplification théorique qui souvent prévaut, les PCS regroupent en effet des individus censés posséder des attributs sociaux communs, tout particulièrement une position socioprofessionnelle. L'appartenance d'une personne à une classe sociale est doublement médiatisée de façon latente par ce mode de catégorisation :

- En premier lieu, par son appartenance à une famille, voire à un ménage au moment de l'enquête.

- En second lieu, par l'ensemble de sa trajectoire sociale : son origine, laquelle déterminerait en partie ses positions sociales successives, ces dernières étant considérées comme aussi significatives que la position occupée au moment d'une enquête (position qui peut ou qui est postulée pouvoir n'être que transitoire).

Certes, il est entendu que la mise en mot ainsi que l'usage routinier de ces catégories sont largement tributaires des enjeux socio-politiques concernant l'énonciation de la stratification sociale. Nous passerons par exemple sur les difficultés engendrées par le fait que chaque individu soit classé dans la PCS de la "personne de référence" du ménage auquel il appartient (c'est-à-dire l'homme actif le plus âgé du ménage ou l'adulte actif le plus âgé pour les familles monoparentales). Nous passerons également rapidement sur le traitement spécifique réservé à l'ensemble de ceux qui ne travaillent pas. Rappelons seulement que les chômeurs (à l'exception de ceux qui n'ont jamais travaillé) sont classés en fonction de l'emploi qu'ils ont occupé auparavant, selon une logique issue d'une période où le chômage n'était qu'un état provisoire ; mais cette pratique devient plus contestable dans le contexte actuel. Tous les autres sont considérés comme inactifs, une appellation elle aussi discutable dans la mesure où elle agrège des étudiants, des femmes au foyer, des individus vivant de leurs rentes... L'essentiel n'est pas là. On comprend quoiqu'il en soit, que ces catégories des PCS sont en réalité plus hétérogènes qu'elles ne le paraissent, donc qu'elles ne savent rendre compte de la diversité des situations et des comportements qui peuvent être associés à une même PCS. Ce constat ne signifie pas pour nous une quelconque sortie du raisonnement sociologique. Mais il nous conduit vers **un type de logique d'enquête attentif à la réalité significative des**

pratiques quotidiennes, autrement dit telles qu'elles sont associées à des éléments narratifs (contingents, contextualisés) qui, au gré des situations, concourent aux réponses faisant système que nous allons maintenant présenter. Indépendamment de la mesure effective des pratiques (largement développée dans la partie suivante) pour laquelle l'outil questionnaire n'est pas l'outil le mieux adapté, cela permet d'identifier la sémiologie - un système de signes au sens de Gilles Deleuze (1980) - à partir de laquelle les acteurs ordinaires sont amenés à informer socialement leurs pratiques et conduites.

Systémique statistique : l'exploration des nœuds dynamiques entre des variables (narratives) non discriminantes

Dans le cadre de cette recherche, en parallèle et en articulation avec les observations et les entretiens, nous avons mis en place un questionnaire déployé auprès de 163 familles réparties sur trois territoires. Comme nous l'avons souligné dans le point précédent, dans ce type de protocole, le critère de recevabilité est en règle générale réductible à la question de la représentativité de l'échantillon. Ici, notre protocole est tout autre. Les questionnaires ont été administrés auprès d'acteurs ordinaires rencontrés au cours de nos diverses immersions sur le terrain. L'objectif ici n'était donc pas de raisonner sur le principe de la réduction d'une « population mère » (de plusieurs centaines de milliers d'individus) en un échantillon dont on pourrait présumer qu'il puisse être en quelque manière « représentatif ». Les personnes qui ont été sollicitées pour répondre à ce questionnaire ne l'ont donc pas été au titre de leur appartenance à telle ou telle catégorie socioprofessionnelle, classe d'âge, etc. ou en fonction de quelque chose qui serait de l'ordre d'un profil « éco-citoyen » (celui qui serait en phase avec les « bonnes pratiques » ou les changements de comportement attendus).

L'enjeu pour nous était de pouvoir explorer les formes et niveaux d'actualisation (symbolique et pratique) des conduites quotidiennes, sans postuler leur pré-ordonnement en fonction d'un schéma déterministe articulant des variables considérées comme discriminantes et porteuses d'un effet en soi, quasiment téléologique. En effet, dans de multiples enquêtes que nous avons conduites, nous avons pu mesurer à quel point ces corrélations peuvent se révéler indues. Nous avons fait maintes fois le constat que le lien entre variables indépendantes et dépendantes, ou entre variables explicatives et à expliquer, n'est souvent ni causal ni hiérarchique.

En matière d'analyse du questionnaire, nous privilégions donc les liens qui se manifestent au niveau des agencements de réponses, ceux qui font progressivement système et qui deviennent significatifs de par les combinaisons ponctuelles mais *in fine* possibles qu'ils révèlent. En effet, chaque répondant à un questionnaire :

- se trouve confronté à un ensemble de questions qui, bien que précises, ne sont pas significatives si on les prend séparément,

- est donc soumis à la nécessité d'un travail de mise en cohérence des inférences que chaque question/réponse induit par rapport à d'autres (certains libellés échappant selon lui à cet exercice ; confer les non-réponses),
- est amené, voire contraint à se saisir du questionnaire en tant que totalité qui exprime une logique d'imbrication, d'agencement, d'articulation non réductible à la stricte addition des réponses considérées indépendamment les unes des autres.

De sorte que, si certaines variables peuvent alors avoir un sens désincarné dans la mesure où elles appartiennent aux catégories de l'action publique (« faites-vous attention à votre consommation d'eau, électrique... ? »), elles ne peuvent être appropriées par un répondant qu'au regard de la manière dont celui-ci va les mettre en lien avec ce qui fait écho à son propre quotidien. La logique d'imbrication, dans ces conditions là, atteste/révèle ce qu'il en est de **l'expérience ordinaire du répondant vis-à-vis des thèmes ou des enjeux propres aux politiques publiques, mais aussi de ce qui est ainsi actualisé au regard de son quotidien par là même informé.**

Tel que nous l'avons conçu, le questionnaire ne découle donc pas d'un exercice d'inventaire de toute une série de questions-réponses, dont nous aurions postulé qu'elles eussent pu être significatives au regard d'attributs/déterminants sociologiques divers. Il a été pensé pour inclure des éléments synchroniques et diachroniques dont nous avons pu constater, au cours de recherches antérieures, qu'ils étaient/pouvaient être imbriqués par les répondants (individu ou famille). Ces mêmes éléments se sont révélés heuristiques lors de la première phase d'entretiens que nous avons conduite (cf. rapport intermédiaire de décembre 2009), mais encore au fil de recherches portant sur des objets aussi divers que : les formes de décalage/hiatus entre les politiques publiques et leurs publics (Chavanon O. 2005), les mobilités des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi²³, les variables synchroniques et diachroniques autour de la perception de l'environnement²⁴, les offres de services en territoire de montagne²⁵, les projets de développement en territoire de montagne.

Dans le cadre de ce questionnaire, ces éléments s'organisent autour de cinq niveaux distincts :

- un premier niveau lié à la biographique, à la trajectoire des individus/familles (leur parcours à l'échelle inter-individuelle ou générationnelle),

²³ Rapport de recherche pour Pôle emploi, janvier 2011, 307p.

²⁴ Rapport de recherche pour la Comité Rhône-Alpes des régies de quartier (juin 2006). Dans ce travail qui a mobilisé un corpus de 2500 questionnaires qualifiés différents types de variables ont pu être testées.

²⁵ Rapport de recherche pour le Groupe la Poste (octobre 2009, 465p)

- un second niveau lié au(x) rapport(s) que les répondants entretiennent avec les politiques publiques, à leur manière de recevoir les messages institutionnels,

- un troisième niveau lié à des données strictement factuelles relatives aux pratiques ordinaires et quotidiennes qui sont les leurs (modes de déplacement, niveaux d'équipement, façons d'utiliser et de gérer les ressources, modes d'habiter),

- un quatrième niveau lié aux formes narratives d'énonciation de soi et d'ipséité²⁶ (notamment par rapport à la question de l'écocitoyenneté, mais pas seulement),

- enfin un cinquième niveau lié aux éléments signalétiques et aux variables indépendantes classiques (CSP, revenu, âge, situation familiale, etc...).

Ces niveaux d'entrées mobilisent de fait des éléments narratifs relevant à la fois des ordres synchroniques et diachroniques. Sans qu'ils soient exclusifs, bien entendu, ce sont ceux qui nous semblent les plus féconds pour permettre l'identification « dynamique » du processus de reconfiguration, d'évolution des articulations ainsi que des principes de proxémie contenus à un instant « T » dans l'ensemble des réponses faisant système. Autrement dit, à partir d'une logique inductive dont le principe général est de ne pas présupposer d'un point de vue théorique le caractère nécessaire ou probable de ce qui aurait valeur de facteurs discriminants, ou encore de contraintes invisibles décelables uniquement à partir de tris croisés, l'objectif, partant de ce corpus, est d'incrémenter un traitement des données qui fasse émerger des imbrications (articulations cohérentes) entre les réponses : ce que nous nommons des nœuds d'imbrication.

Traitement des réponses : logique des nœuds d'imbrication

Dans la méthode de travail retenue, ce qui nous importe est donc de pouvoir reconstituer *a posteriori*, c'est-à-dire sans parti-pris interprétatif, les distances ou inversement les liaisons heuristiques entre ces éléments, ce de façon non-univoque comparativement à ce que contribuent à fabriquer artificiellement les tris croisés entre variables à expliquer et variables explicatives. Dès lors qu'on se place dans cette perspective où potentiellement « tout est dans tout », il s'agit donc de considérer ces imbrications plus ou moins serrées ou distendues, faibles ou fortes, ainsi que les points de rencontre qui existent entre les éléments renvoyant à ces 5 niveaux d'entrée, sans jamais chercher à construire par le truchement des correspondances statistiques une prédominance des unes sur les

²⁶ Dans le sens que Paul Ricoeur attribue à ce terme.

autres ; prédominance de laquelle découlerait une sorte lecture comportementale probabiliste. Cette espèce d'étiologie statistique présuppose au contraire la reconnaissance du caractère fortuit, accidentel, ponctuel, inattendu, contingent (par opposition à « nécessaire ») des différentes réponses (par opposition à une stratégie qui consisterait à affiner toujours plus loin l'arborescence des catégories très fréquemment utilisées afin de valider des attributs sociologiques considérés par postulat comme étant pertinents).

Le traitement des réponses relève par conséquent exclusivement d'un processus statistique de repérage des nœuds d'imbrication entre divers fréquences et niveaux de réponses. Chaque question/réponse ne donne donc pas lieu à la réalisation de tri à plats ou de tri-croisés en vue d'informer le poids discriminant de telle ou telle variable, de tel ou tel indicateur ou item (à partir de % de réponse, et de croisement de %). La prise en compte des logiques d'imbrication entre des questions/réponses, que déploient les répondants, suppose en fait de repérer la manière dont chaque réponse est actualisée et devient significative à partir des relations qu'elle entretient de fait avec d'autres réponses²⁷.

Sous cet angle, les nœuds statistiques peuvent matérialiser, à l'image de carrefours routiers, soit des points de rencontre entre des questions/réponses, soit des scénarii d'éclatement de réponses ou de groupes de réponses. Ces nœuds sont ainsi autant des points de croisement entre une série d'éléments (qui dès lors tiennent ensemble), que des bifurcations auxquelles ces croisements peuvent donner lieu. Ce qu'il importe alors de figurer, n'est pas de l'ordre d'une distribution d'éléments de réponse comme pourrait le proposer une AFC (Analyse Fonctionnelle de Correspondance) utilisant mécaniquement un algorithme de corrélation/distribution sur un plan euclidien (avec une abscisse et une ordonnée pré-conçues comme vecteur de regroupement et d'éclatement des variables nominales). Il s'agit plutôt de mettre en exergue les combinaisons d'éléments (et non simplement les modalités de réponses d'une question) qui sont constitutifs d'un même logique narrative, ceux qui de fait apparaissent comme étant circonstanciellement liés les uns aux autres. « Tout est potentiellement dans tout » !

Telle est la conjecture de départ qu'il s'agit de mesurer par analyse, en cherchant toutefois à déterminer les parties qui deviennent singulièrement constitutives de ce tout.

²⁷ Nous avons utilisé pour ce travail le logiciel Ethnos, ce en collaboration étroite avec les développeurs de Soft Concept qui ont expérimenté pour notre équipe des bêtas-algorithmes permettant de figurer sous forme de schémas à deux dimensions (synchronique/diachronique) des tris multiples NxN.

CHAPITRE I

LE RAPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

I. Une sensibilité à la thématique environnementale qui n'est pas un facteur discriminant

Un premier tri à plat sur la question « à propos de la question de l'environnement, vous vous sentez personnellement » indique d'emblée que sur 163 répondants, 89,6% d'entre eux se considèrent comme concernés. Dans le tableau ci-dessous, la répartition des réponses selon les quatre modalités « très concerné » ; « concerné » ; « peu concerné » ; « pas du tout concerné » témoigne du fait que, pour l'immense majorité des enquêtés, la thématique générale du respect de l'environnement les traverse²⁸.

FIG.1

TABLEAU DU TRI A PLAT SUR LE DEGRE DE CONCERNEMENT DECLARE VIS-A-VIS DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

	Effectifs	%
Très concerné	38	23,3%
Concerné	108	66,3%
Peu concerné	16	9,8%
Pas du tout concerné	1	0,6%
Total	163	100%

²⁸ Nous verrons plus loin en quoi cela se vérifie à travers la mise en œuvre de tout un ensemble de pratiques quotidiennes. On comprendra au fil de l'analyse en quoi et comment ce premier élément devrait en toute logique minimiser l'idée selon laquelle le rôle pertinent de l'action publique en la matière, à travers la diffusion de tout un ensemble de messages d'information, devrait être de favoriser l'adhésion de la population à une sensibilité écologique).

De façon logique, lorsqu'on demande aux répondants de choisir l'une des propositions figurant dans le second tri à plat que nous avons synthétisé dans le tableau ci-dessous, on constate qu'en tout cas sur un volet déclaratif, la question environnementale est aujourd'hui amplement intégrée. Indépendamment des motifs, et sans considérer, à ce niveau d'analyse, que ces réponses informent effectivement ce qui serait de l'ordre « de pratiques écocitoyennes », près de 60% se déclarent ainsi sensibles à la question de l'environnement. Par ailleurs, près d'un tiers des répondants se déclarent attentifs à l'environnement à travers leurs pratiques quotidiennes en matière énergétique, bien que la raison de ce comportement attentif ne soit alors pas directement en lien avec des considérations écologiques.

FIG.2

TABLEAU DU TRI A PLAT SUR LES MODALITES DE SENSIBILITE

Situation	Réponses	Effectifs	%
Sensibles A la question environnementale 59,5%	« Je suis depuis longtemps sensible à la question de la protection de l'environnement car j'ai reçu une éducation dans ce sens »	40	24,5%
	« Je suis sensible à la question de la protection de l'environnement car ce que j'entends dire à ce sujet m'inquiète »	57	35%
Attentifs pour d'autres raisons 27%	« Je fais de toute façon attention à mes consommations d'énergie, mais pas nécessairement pour des raisons écologiques »	44	27%
Moins sensibles 10,4%	« Je trouve pénible tous ces messages et discours nous demandant de réduire nos consommations d'énergie »	7	4,3%
	« Je regarde la question de loin, j'ai d'autres préoccupations ou problèmes à régler »	10	6,1%
(Non réponse)			(3,1%)
	Total	158	100%

A partir de ces premiers éléments généraux, et toujours dans la logique expliquée plus haut (selon laquelle il ne s'agit pas pour nous de traquer des « profils types » ou encore des « facteurs déterminants » liés à un certain nombre d'attributs socio-démographiques), nous avons cherché à voir dans quelle mesure s'intriquent (ou non) les dimensions symboliques ou cognitives renvoyant aux trois items respectifs :

- le niveau de concernement ou de sensibilité à la thématique environnementale,

- la nature des perceptions entretenues, d'une part, avec les messages publics invitant à un changement des pratiques dans un sens plus respectueux, d'autre part, avec les différentes instances en charge de diffuser ces message,
- le type de posture à l'égard de la question du changement (ou du maintien) des modes de faire quotidiens.

II. Une sensibilité à la thématique environnementale qui se construit en coexistence avec une représentation plutôt négative des messages publics d'information

Partant du premier constat que les individus qui ont *essayé de changer* ou qui ont *réellement changé* de pratiques quotidiennes en matière environnementale évoquent au titre des raisons les ayant encouragés à changer de comportement « *des informations sur les conséquences de vos pratiques quotidiennes* » (ils sont un peu plus de 45% à répondre cela), on serait en droit d'imaginer que les messages diffusés dans le cadre des politiques publiques ont un impact sur ces changements - que ces derniers aient été seulement envisagés ou qu'ils aient été réalisés. Pourtant un premier niveau de data mining (extraction de connaissances à partir de données - ECD -) opéré sur ceux qui se trouvent dans cette situation spécifique - celle d'avoir essayé ou d'avoir changé certains de leurs comportements à partir d'une prise de conscience des conséquences de leurs pratiques suite à des informations -, révèle qu'il n'en est rien. Ou tout du moins que ce lien n'a rien de mécanique ou de systématique, loin de là.

En effet, en croisant la nature des « raisons / influence ou non de tiers » (qui ont pu amener les répondants à changer un comportement) avec ce qui relève d'une « appréciation des messages des politiques publiques » (Q35/Q59), il apparaît plutôt que ceux qui se déclarent influencés par des informations entendues **considèrent assez massivement en négatif les messages délivrés par les politiques publiques**. Seuls 5 répondants sur 49 ont une appréciation positive de ces messages. (Ils répondent que les politiques publiques « *diffusent des messages de bon sens, adaptés à l'urgence du problème environnemental* »).

Autrement dit, les réponses qui invoquent spécifiquement, dans les raisons ayant pu conduire à un changement de comportement, des informations sur les conséquences des pratiques sont celles qui se recourent le plus fortement avec une vision négative, voire critique des politiques publiques. Et cela est vrai quels que soient les acteurs qui diffusent ces messages. Ce constat peut certes sembler paradoxal à un premier niveau de lecture, mais il témoigne en quelque sorte du fait que la prise de **conscience à laquelle est imputée l'origine des changements est tout à fait susceptible de se construire presque indépendamment, voire en opposition avec les messages adressés dans le cadre des discours publics sur l'environnement**.

Dans la mesure où ces changements sont inférés par les répondants à la question de l'information, on ne peut pas supposer non plus que le degré de concernement des individus soit prioritairement en cause, et qu'il s'agisse par là même d'un élément potentiellement déterminant. Ce d'autant qu'à près de 90%, comme nous l'avons vu plus haut, les répondants se déclarent concernés (c'est-à-dire soit « *concernés* », soit « *très concernés* ») par la question de l'environnement. (Un seul individu a répondu qu'il ne se sentait « *pas du tout concerné* », et 10% environ des individus qu'ils étaient à titre personnel « *peu concernés* »).

III. Une forte disjonction entre les changements de pratiques, les informations reçues via des messages publiques et le degré de concernement

Si l'on réalise un focus sur les changements, lorsque ceux-ci sont imputés à des informations sur les conséquences des pratiques quotidiennes, en faisant apparaître, d'une part, le niveau déclaré de concernement, d'autre part, la perception positive ou négative des messages diffusés dans le cadre des politiques publiques [en neutralisant donc le volant de ceux qui panachent leurs réponses (22 seulement au total sur 163)] on obtient le tableau ci-dessous (page suivante) :

FIG.3

TABLEAU DE CEUX QUI ONT CHANGE UNE OU PLUSIEURS PRATIQUES ET QUI INDIQUENT QUE CE CHANGEMENT EST LIE A DES INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE LEURS ACTES QUOTIDIENS : CONCERNEMENT VS SOURCES D'INFORMATION

CFC= Critique de forme de nature cognitive (détails page suivante)

CFP= Critique de fond de nature politique (détails page suivante)

CFC et CFP calculés pour les réponses négatives supérieures à 10%

Appréciation du message des Pouvoirs publics selon l'émetteur et le degré déclaratif de concernement	Très concernés	Concernés	Peu concernés	Pas du tout Concernés (2)
L'Etat	Positifs : 3,3% Négatifs : 21,1% CFC : 11,4% CFP : 88,6% NSP : 0%	Positifs : 4,1% Négatifs : 26,5% CFC : 11,5% CFP : 88,5% NSP : 0,2%	Positifs : 4,2% Négatifs : 41,6% CFC : 25% CFP : 75% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 50%
Collectivités territoriales	Positifs : 3,7% Négatifs : 22,3% CFC : 9,5% CFP : 90,5% NSP : 0%	Positifs : 3,2% Négatifs : 21,5% CFC : 9,3% CFP : 90,7% NSP : 0%	Positifs : 4,2% Négatifs : 21% CFC : 40% CFP : 60% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 50%
Associations	Positifs : 1,6% Négatifs : 12,7% CFC : 13% CFP : 87% NSP : 0%	Positifs : 1,2% Négatifs : 21,5% CFC : 5,5% CFP : 94,5% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 10,5% CFC : 0% CFP : 100% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 0%
Parcs naturels régionaux	Positifs : 0,8% Négatifs : 5,2% CFC : 15,3% CFP : 84,7% NSP : 0%	Positifs : 1,2% Négatifs : 4,8% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 0%
ADEME	Positifs : 2,4% Négatifs : 15,9% CFC : 10% CFP : 90% NSP : 0%	Positifs : 2,6% Négatifs : 14,6% CFC : 9,5% CFP : 90,5% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 14,7% CFC : 30% CFP : 70% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 0%
Espaces info-énergie	Positifs : 0,8% Négatifs : 6,5% NSP : 0%	Positifs : 1% Négatifs : 0,5% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 0%	Positifs : 0% Négatifs : 0% NSP : 0%
Total sur la somme des réponses	100%	100%	100%	100%

Nous avons considéré que relevaient d'un jugement plutôt cognitif (CFC) les modalités de réponses suivantes :

- « *diffusent des informations qui sont, en partie ou en totalité, fausses voire dangereuses* »

- « *devraient clarifier ces messages trop complexes, flous* »

Pour les jugements relevant d'une appréciation qui nous paraît relever plutôt d'une dimension politique entendue au sens large (CFP), nous avons agrégé les réponses du type :

- « *feraient mieux de "mettre la pression" aux entreprises qui polluent plutôt que sur les particuliers* »

- « *feraient mieux de donner l'exemple plutôt que de nous faire la leçon* »

Cette distinction ne vise pas à laisser entendre que les répondants eux-mêmes choisissent l'un ou l'autre de ces deux modes de réponse. Bien que cela n'apparaisse pas dans le tableau qui précède, lorsqu'on leur demande « *que pensez-vous de l'action des pouvoirs publics lorsqu'ils délivrent des messages de sensibilisation ? Ces messages sont :* » (réponses multiples), les répondants sont très majoritairement enclins à indiquer **qu'ils reçoivent ces messages ou ces informations sur un mode critique**. (Même les 10% qui, parmi l'ensemble, mettent en avant une modalité positive, l'associent systématiquement à une autre modalité qui elle est négative, (et ce quelle que soit la pondération de cette association).

Par ailleurs, et en tout état de cause, la question du degré de concernement n'intervient que très faiblement. Indépendamment de son niveau (sauf pour ceux qui considèrent n'être pas du tout concernés et pour lesquels cette question de l'appréciation des messages n'a pas beaucoup de sens), les mêmes acteurs institutionnels sont pointés à travers une double critique cognitive et politique. Elle est active quand bien même les répondants sont précisément ceux qui imputent comme raison principale d'un changement de pratique(s) la confrontation à une information les ayant placés en quelque sorte dans une posture réflexive, point de départ d'une modification souhaitée ou réalisée de leurs comportements. Autrement dit, **plus ils sont informés, plus ils sont enclins à être attentifs à l'information, plus ils sont amenés à la juger de façon critique**.

Cela signifie qu'à ce niveau d'analyse, la plus ou moins grande sensibilité à la thématique environnementale ne permet pas d'informer un lien quelconque entre, d'un côté, cette modification des pratiques, de l'autre, ce qui relèverait d'une adhésion quasi naturelle à la forme ou aux contenus des messages émis par les

organismes ou instances reconnus ou désignés comme jouant un rôle d'informateurs publics.

De fait, et contrairement à ce que tiennent pour acquis certains principes de l'action publique, on ne peut pas considérer qu'il existe une sorte de continuum linéaire et univoque, sur une base déterministe ou déterminée, entre le concernement, le rapport aux messages publics et enfin le fait de chercher à changer ses pratiques dans un sens plus vertueux.

FIG.4
TABLEAU SYNTHETIQUE DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES SELON LE DEGRE DE CONCERNEMENT ET SELON LA NATURE DE L'APPRECIATION PORTEE VIS-A-VIS DES MESSAGES PUBLICS EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE
(DATA MINING Q59/Q60/Q1)

Perception des messages/concernement	Très concernés	Concernés
« Les pouvoirs publics diffusent des messages jugés positivement par les répondants » (1)	<p>« Ces messages contribuent alors à une modification des pratiques » : 1,3% (1.1)</p> <p>« Ces messages n'ont néanmoins pas d'impact sur un changement de pratique » : 10,5% (1.2)</p>	<p>« Ces messages contribuent alors à une modification des pratiques » : 2,5%</p> <p>« Ces messages n'ont néanmoins pas d'impact sur un changement de pratique » : 9,5%</p>
« Les pouvoirs publics diffusent des messages jugés négativement par les répondants » (2)	<p>« Ces messages contribuent tout de même à une modification des pratiques » : 9,8% (2.1)</p> <p>« Ces messages n'ont alors pas d'impact sur un changement de pratique » : 78,4% (2.2)</p>	<p>« Ces messages contribuent alors à une modification des pratiques » : 16%</p> <p>« Ces messages n'ont néanmoins pas d'impact sur un changement de pratique » : 72%</p>
Total en % sur 477 réponses	100%	100%

(1.1) Cette modalité correspond à la réponse : « *les pouvoirs publics diffusent des messages de bon sens, adaptés à l'urgence du problème environnemental* »

(1.2) Cette modalité agrège les réponses : « diffusent des informations qui sont, en partie ou en totalité, fausses voire dangereuses » ; « devraient clarifier leurs messages trop complexes, flous » ; « s'adressent à nous de façon infantilisante ou culpabilisante » ; « feraient mieux de " mettre la pression " aux entreprises qui polluent plus que les particuliers » ; « feraient mieux de donner l'exemple plutôt que de nous faire la leçon »

(2.1) Cette modalité correspond à la réponse : (ces messages) « contribuent à ce que vous modifiez vos conduites »

(2.2) Cette modalité agrège les réponses : « ne font que confirmer / renforcer vos convictions, plus anciennes, quant à la nécessité d'adopter ces conduites » ; « n'ont rien changé à vos comportements qui étaient depuis longtemps économes » ; « ne vous affectent pas car vous attendez que les plus pollueurs fassent des efforts en premier » ; « ont peu d'impact sur votre vie quotidienne, car vous ne voyez pas bien comment les mettre en application »

Le tableau précédent rend compte de la distribution de l'impact sur les pratiques quotidiennes des messages diffusés par les instances publiques (selon la façon dont ces messages sont jugés par ceux qui se considèrent soit comme « *très concernés* », soit comme « *concernés* » par la question environnementale). On remarquera d'abord que lorsque les pouvoirs publics diffusent des messages plutôt appréciés favorablement, c'est-à-dire quand les individus considèrent qu'ils sont à la fois de bon sens, à la fois adaptés à l'urgence du problème environnemental, ils ne contribuent que de façon très marginale à un éventuel changement. Leur réception n'est pas considérée comme ayant été ou comme pouvant être source de transformation des habitudes. 1,3% pour les « *très concernés* », 2,5% pour les « *concernés* » réfèrent une modification de leur conduite à la diffusion de ces informations (pourtant considérées comme pertinentes et utiles), mais en précisant qu'elles ne viennent que renforcer leurs convictions. Au regard de tous ceux qui sont dans ce cas là, cela signifie que ces informations ne participent pas d'une éventuelle logique de renouvellement des manières de faire ordinaires.

IV. Les individus moins concernés par la thématique environnementale sont peu impactés par les messages

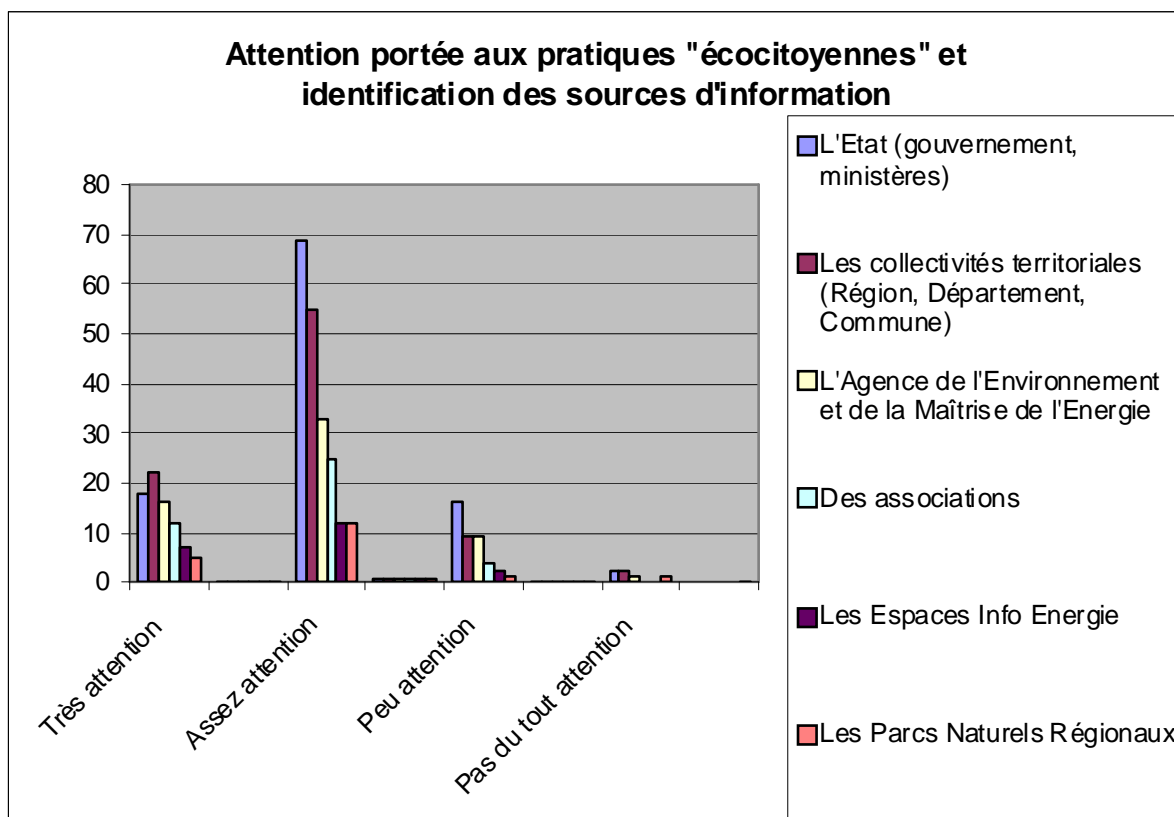
Concernant cette fois les individus qui se déclarent « *peu concernés* » par la thématique de l'environnement²⁹, on peut faire le constat suivant. **S'ils estiment globalement que les messages émis par les pouvoirs publics sont plutôt pertinents, aucun ne considère que ses changements de comportement soient liés à la réception de ces messages.** (4,8% des « *peu concernés* » qui jugent favorablement ces messages déclarent soit que ces derniers ne font que confirmer ce qu'ils font déjà, soit que ces messages ne les impactent pas). Ce résultat mérite d'être souligné car ceux-là mêmes qui sont prioritairement visés au titre de public-cible à mobiliser, restent relativement imperméables aux informations, quand bien même ils les voient d'un bon œil.

Au rang de ceux qui sont plutôt dans une posture critique vis-à-vis de ces mêmes messages, ils ne sont que 2,4% à indiquer que ces informations ont déjà contribué ou contribuent à ce qu'ils aient corrigé leurs pratiques dans un sens plus conforme aux exigences écologiques.

Parmi ceux qui déclarent qu'ils font attention à leurs pratiques quotidiennes, les sources d'information évoquées (avec très largement un avis négatif sur la forme ou le fond des messages) sont en priorité imputées à l'Etat, aux collectivités territoriales, à l'ADEME mais encore à des associations. Viennent ensuite les PNR, les Espaces info énergie.

²⁹ Une catégorie qui n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus compte-tenu des faibles effectifs qu'elle comporte

FIG.5
(CROISEMENT Q19/Q58)



Le schéma ci-dessus représente la ventilation des 350 réponses au total selon le degré d'attention déclaré. On observera que les individus interrogés, qu'ils considèrent être « *très attentifs* », « *assez attentifs* » ou « *peu attentifs* » dans leur vie quotidienne, identifient de façon à peu près analogue, toute proportion gardée, les acteurs principaux qui d'une manière ou d'une autre interviennent dans l'espace public en vue de diffuser des messages d'information.

En ôtant les « *sans opinion* » qui ne représentent que 4%, un focus schématisé sur la nature de l'avis porté sur les messages, ce selon les émetteurs identifiés et cette fois indépendamment du degré de concernement déclaré, permet de constater qu'en dehors des Parcs Naturels Régionaux (qui lorsqu'ils sont évoqués sont jugés un peu moins négativement), il n'existe pas vraiment d'avis différencié. On notera que quels que soient ces émetteurs, et dans des proportions relativement similaires, ce sont les deux items « *feraient mieux de "mettre la pression" aux entreprises qui polluent plutôt que sur les particuliers* » et « *feraient mieux de donner l'exemple plutôt que de nous faire la leçon* » qui à eux seuls représentent approximativement la moitié des réponses.

FIG.6
UNE VISION NON DISCRIMINEE MAIS GLOBALEMENT NEGATIVE DE LA PERTINENCE DES
MESSAGES SELON CEUX QUI LES EMETTENT
(Tableau simplifié du tri croisé Q58/Q59)

Appréciation vs sources	Etat	Collectivités territoriales	ADEME	Associations	PNR	Espace info-énergie
« Diffusent des messages de bon sens, adaptés à l'urgence du problème environnemental »	17,1%	17,3	18,1%	14,1%	23,5%	18,5%
<i>Détail des trois modalités les plus significatives témoignant d'une posture critique</i>						
« S'adressent à nous de façon infantilisante ou culpabilisante »	15,4%	11,3%	14,1%	12,6%	8,9%	13,2%
« Feraient mieux de "mettre la pression" aux entreprises qui polluent plus que les particuliers »	40,3%	40,2%	38,6%	39,5%	38,3%	42,1%
« Feraient mieux de donner l'exemple plutôt que de nous faire la leçon »	27,2%	31,2%	29,2%	33,8%	29,3%	26,2%
Total des réponses : 335	106 (100%)	88 (100%)	41 (100%)	19 (100%)	60 (100%)	21 (100%)

I. 5. Le degré de concernement versus l'appréciation du rôle des communes

Comme on peut le constater dans le tableau suivant (fig.7), un tri à plat effectué sur la question « *vous intéressez-vous à la politique pro-environnementale de votre commune ?* » met en évidence, si on agrège les modalités de réponses en deux groupes distincts (« *oui* » et « *non* »), que 65,6% des répondants déclarent être sensibles à cet échelon de l'action publique.

FIG.7
TRI A PLAT SUR L'INTERET PORTE A LA POLITIQUE
PRO-ENVIRONNEMENTALE A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

		Effectifs	%
« Oui, absolument, votre commune doit agir dans le domaine »	OUI	70	42,9%
« Oui, vous y êtes sensible mais vous trouvez qu'il y a d'autres priorités au niveau de votre commune »		37	22,7%
« Non, pas vraiment, vous trouvez que ce type de politique doit être menée à un échelon plus large (Département, Région, Etat) »	NON	22	13,5%
« Non, pas du tout, les politiques pro-environnementales ne vous intéressent pas »		21	12,9%
« Sans opinion, ne sait pas »		13	8%
Total		163	100%

Le tableau ci-dessous rend compte cette fois du croisement entre la modalité à la fois générale et déclarative de la sensibilité à la thématique de l'environnement, et l'intérêt que peuvent manifester les individus pour les différents éléments qui composent en la matière, la politique de leur commune (tri des déchets, organisation des transports en commun, éclairage public, etc.)

FIG.8
TABLEAU ISSU DU TRI CROISE ENTRE LE CONCERNEMENT ET LE TRI DES DECHETS A L'ECHELLE
COMMUNALE
(Q15/Q1)

	« Très concerné »		« Concerné »		« Peu concerné »		« Pas du tout concerné »		Total
« Trop »	1	100,0%							1 (100%)
« Assez »	31	23,8%	85	65,4%	13	10,0%	1	0,8%	130 (100%)
« Pas assez »	6	21,4%	21	75,0%	1	3,6%			28 (100%)
« Ne sais pas »			2	50,0%	2	50,0%			4 (100%)
Total	38	23,3%	108	66,3%	16	9,8%	1	0,6%	163 (100%)

130 répondants sur 163 (soit 79%) considèrent que leur commune « *en fait assez* », contre 28 qui expriment le sentiment inverse. Si l'on raisonne à partir de la modalité du concernement :

- pour les « *très concernés* », 81,5% des répondants partagent le même sentiment (31 pour 38) ;
- pour les « *concernés* », ils sont 78,7% dans ce cas là (85 pour 108). La proportion est de 81,2% pour les « *peu concernés* » (13 pour 16).

Dans le détail, sur les items principaux, la répartition des réponses entre « *assez* » et pas « *assez* » se présente de la façon suivante :

FIG.9
TABLEAU SIMPLIFIE ISSU DU TRI A PLAT RELATIF A L'APPRECIATION DES ACTIONS MENEES PAR LA COMMUNE DE RESIDENCE DU REPDANT EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

	« Assez »	« Pas assez »
Tri des déchets	41,6%	10,9%
Limitation de l'éclairage public	21,1%	27,6%
Transports en commun, pistes cyclables, zones piétonnes	24%	28%
Informations à propos des économies d'énergie à domicile	13,2%	33,5%
Total en pourcentage (sur 648 réponses)	100%	100%

On constate que c'est en matière de tri sélectif que les communes sont jugées le plus favorablement. On notera au passage que **la valeur la plus forte associée à la modalité « *pas assez* » concerne la diffusion d'informations à propos des économies d'énergie à domicile.**

Nous allons maintenant examiner le lien qui, partant de là, peut éventuellement exister entre la connaissance des mesures mises en place à l'échelle de la commune et ce que les individus adoptent au quotidien comme pratiques en ce qui concerne précisément le « tri des déchets », la « gestion quotidienne de l'énergie ou de l'eau », les « déplacements », etc..

En croisant la politique de la commune avec le détail des pratiques que mettent en œuvre ceux qui se déclarent attentifs (Q15/Q20) on s'aperçoit que :

- 82,5% (109 sur 132) pratiquent le tri des déchets et considèrent que la commune en fait « assez »,
- 16% environ en revanche qu'elle n'en fait « pas assez ».

Autrement dit, y compris quand les individus sont confrontés à des actions communales qu'ils considèrent comme étant en-deçà de leurs attentes, ils développent des pratiques respectueuses de l'environnement et mettent ainsi en actes, en quelque sorte, le niveau de concernement dont ils font par ailleurs état de manière déclarative (et qui se révèle peu discriminant sur d'autres aspects, comme nous l'avons vu plus haut).

FIG.10
TABLEAU SIMPLIFIE ISSU DU CROISEMENT ENTRE PRATIQUES EFFECTIVES DE TRI CHEZ LES
INDIVIDUS ET APPRECIATION DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE CONDUITE PAR LA
COMMUNE
(Q15/Q20)

Pratiques individuelles								
	Tri des déchets	Modes de déplacement	Gestion quotidienne de l'énergie (éclairage, chauffage...)	Gestion quotidienne de l'eau (récupération, limitation des consommations...)	Achat de produits bio	Achat de biens de consommation (électroménager / éco label)	Limitation des emballages	Auto-production
« La commune en fait assez »	82,5%	89%	81%	83,3%	86%	83%	87,5%	83,3%
« La commune n'en fait pas assez »	16%	9,5%	16%	15,2%	14%	17%	12,5%	16,7%
« Ne sait pas »	1,5	1,5%	3,5%	1,5				
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

FIG.11
TABLEAU ISSU DU TRI A PLAT ENTRE DEGRE D'ATTENTION ET L'INTERET PORTE A LA
POLITIQUE COMMUNALE SUR LES QUATRE ENTREES RETENUES
(Q19/Q15/Q16/Q17/Q18)

<i>Attention quotidienne</i> <i>versus</i> <i>appréciation commune</i>		Dans votre vie quotidienne, quelle est le degré d'attention que vous portez à l'environnement ?				
		Total	Très attention	Assez attention	Peu attention	Pas du tout attention
		162 (100)	34 soit 21%	102 soit 63%	21 soit 13%	5 soit 3 %
Tri des déchets	« Trop »	1 100%		1 soit 100%		
	« Assez »	130 100%	27 soit 20,8%	82 soit 63,1%	18 soit 13,8%	3 soit 2,3%
	« Pas assez »	27 100%	6 soit 22,2%	17 soit 63%	2 soit 7,4%	2 soit 7,4%
	« NSP »	4 100%	1 soit 25%	2 soit 50%	1 soit 25%	
Limitation de l'éclairage public	« Trop »	6 100%	1 soit 16,7%	2 soit 33,3%	1 soit 16,7%	2 soit 33,3%
	« Assez »	66 100%	8 soit 12,1%	45 soit 68,2%	11 soit 16,7%	3 soit 3%
	« Pas assez »	70 100%	22 soit 31,4%	40 soit 57,2%	7 soit 10%	1 soit 1,4%
	« NSP »	19 100%	3 soit 15,8%	14 soit 73,7%	2 soit 10,5%	
Transports, pistes cyclables, zones piétonnes	« Trop »	5 100%	1 soit 20%	3 soit 60%		1 soit 20%
	« Assez »	75 100%	16 soit 21,3%	44 soit 58,7%	12 soit 16%	3 soit 4%
	« Pas assez »	71 100%	14 soit 19,7%	49 soit 69%	8 soit 11,3%	
	« NSP »	10 100%	10 soit 20%	6 soit 60%	1 soit 10%	1 soit 10%
Information à propos des économies d'énergie à domicile	« Trop »	2 100%	1 soit 50%	1 soit 50%		
	« Assez »	41 100%	9 soit 22%	25 soit 61%	5 soit 12,2%	2 soit 4,8%
	« Pas assez »	85 100%	21 soit 24,7%	53 soit 62,4%	10 soit 11,8%	1 soit 1,2%
	« NSP »	32 100%	1 soit 3,1%	23 soit 71,8%	6 soit 18,8%	2 soit 6,3%

Ceux qui déclarent faire « *assez attention* » ou « *très attention* » dans leur vie quotidienne font état d'un **avis globalement positif sur les actions communales en matière de tri des déchets**, constat qui s'articule avec ce que mettait en évidence la figure 9 à un niveau plus large.

La répartition des avis relatifs cette fois à la question des transports, des pistes cyclables ou des zones piétonnes est beaucoup plus équilibrée en termes de jugement positif ou négatif. **Elle s'inverse sur la question de la limitation de**

l'éclairage public et devient encore plus défavorable quant aux aspects liés aux informations concernant les économies à domicile.

Il convient dès lors de chercher à observer si en effet, au-delà de la dimension strictement déclarative à partir de laquelle les individus interrogés informent en quelque sorte leur degré d'attention à l'environnement, ce sont bien des comportements particuliers, spécifiques, qui donnent du sens à l'appréciation portée sur la politique de la commune.

FIG.12
TABLEAU ISSU DU TRI CROISE ENTRE « PRATIQUES QUOTIDIENNES ATTENTIVES » ET L'INTERET PORTE A LA POLITIQUE COMMUNALE SUR LES QUATRE ENTREES RETENUES (Q20/Q15/Q16/Q17/Q18)³⁰

	Trop	%	Assez	%	Pas assez	%	NS P	%	Total
Tri des déchets	4	3,1%	60	45,8%	61	46,6%	6	4,5%	131
Modes de déplacement	3	4,8%	31	50,0%	25	40,4%	3	4,8%	62
Gestion quotidienne de l'énergie (éclairage, chauffage...)	3	2,7%	49	43,4%	54	47,7%	7	6,2%	113
Gestion quotidienne de l'eau (récupération, limitation des consommations...)	1	1,4%	29	40,8%	37	52,2%	4	5,6%	71
Achat de produits bio	1	2,4%	20	48,8%	18	43,9%	2	4,9%	41
Achat de biens de consommation (électroménager / eco label)	1	2,5%	17	42,5%	20	50,0%	2	5,0%	40
Limitation des emballages	1	2,6%	16	41,0%	21	53,8%	1	2,6%	39
Auto-production			7	30,4%	15	65,3%	1	4,3%	23
Total	14	2,7%	229	44,0%	251	48,3%	26	5,0%	520

On voit que parmi les 62 personnes qui se sont déclarées attentives à l'environnement et, en l'occurrence, aux modes déplacements, 34 (soit 54,8%) considèrent que la commune « *en fait trop ou assez* », 25 (soit 40,3%) « *pas*

³⁰ Q 20 : Au travers de quelles pratiques ? / Q15 : Trouvez-vous que votre municipalité en fasse "assez", "trop" ou "pas assez" en matière, Q 16 De tris des déchets, Q 17 De limitation de l'éclairage public, Q18 De transports en commun, pistes cyclables, zones piétonnes, Q19 D'informations à propos des économies d'énergie à domicile.

assez ». On peut dire que **l'attention (forte, moyenne ou faible) qu'ils accordent à l'environnement amène la majorité d'entre eux à être d'ores et déjà attentive à la question des transports**, de sorte que pour cette même majorité d'autres types d'actions sont attendus à l'échelle de la commune.

Si on regarde maintenant la modalité renvoyant aux informations relatives aux « économies d'énergies à domicile » on observe que :

- Parmi les personnes (113) qui se sont déclarées attentives à l'environnement et qui développent une gestion quotidienne de l'énergie, 54 (soit 47,8%) considèrent que la commune « *n'en fait pas assez* », 47 (soit 43,4%) « *assez* ». Là encore, **l'attention (forte, moyenne ou faible) qu'ils accordent à leur consommation d'énergie (électrique) les incite ou pas à souhaiter que la commune les informe davantage.**

- Parmi les 70 personnes qui se sont déclarées attentives à l'environnement et qui tentent de faire des économies d'eau, 37 (soit 52,8%) considèrent que la commune « *n'en fait pas assez* », 19 (soit 27,1%) « *assez* ». **L'attention (forte, moyenne ou faible) qu'ils accordent à l'environnement les conduit donc à gérer au mieux leur consommation d'eau.** Là encore, ils semblent attendre de la commune qu'elle les informe à ce sujet.

Au final, l'importante proportion de répondants « *très concernés* » ou « *concernés* » ne valide pas l'idée d'une forte incorporation par ces individus des enjeux environnementaux qui alimentent l'actualité de tout un ensemble d'arènes publiques et de médias. Au regard d'autres questions, en effet, on ne peut minorer l'hypothèse que cette **question du concernement ait généré des aveux extorqués** (que la question ait induit la mise en conformité avec « la bonne réponse » imaginée). La question : « *avez-vous changé un comportement, une habitude, de manière à réduire vos consommations d'énergie ou de ressource ?* » devait permettre d'envisager une corrélation entre un concernement déclaré (plus ou moins fort) et les changements de comportement qui pouvaient en découler (ou inversement, qui auraient visé à attester la nature d'un concernement). Or, ceux-là mêmes qui se déclarent les plus concernés ne changent rien à leurs pratiques, comme nous l'avons vu. Les uns (ceux qui affirment n'avoir rien changé à leur comportement puisqu'ils ont toujours fait attention...) mettent en avant des habitudes antédattées, au point que l'actualité environnementale ainsi que l'idée de concernement qui y est associée deviennent non significatives au regard d'un schème causal. Les autres (ceux qui disent ne rien avoir changé, quelle qu'en soit la raison) indiquent à leur manière que leur concernement n'est aucunement en lien avec une modification de comportement, ce qui relativise, voire dément un principe univoque et linéaire de covariance entre ces deux niveaux.

CHAPITRE II

LES PRATIQUES QUOTIDIENNES

I. 1. Les actes indexés à des niveaux de concernement :

De la même manière que les individus interrogés se déclaraient majoritairement « *concernés* » ou « *très concernés* » par la thématique environnementale, au point que cette modalité en perdait toute valeur potentiellement discriminante, les deux tableaux suivants témoignent sur le même principe des formes relativement consensuelles de sensibilités déclarées (ainsi que des pratiques effectives mises en œuvre).

Il apparaît tout d'abord (Fig. 13) que 86,5% des personnes revendiquent être sensibles ou faire « *de toute façon attention* » dans leur vie quotidienne, y compris pour des raisons qui ne sont pas directement en lien avec la question du respect de l'environnement. Si l'on considère les degrés de sensibilité à l'environnement dans lesquels nos répondants se reconnaissent, il apparaît que 59,50% estiment qu'ils y sont sensibles, que ce soit depuis longtemps (24,5%) ou au regard d'une inquiétude récente (35%).

On pourrait supposer à la suite de telles tendances que la sensibilité déclarée, qu'elle soit liée à une « *éducation familiale* » ou à un « *sentiment d'inquiétude* » vis-à-vis de la dégradation de l'environnement et de ses impacts (par exemple en matière de santé, avec la consommation de produits labellisés « bios »), génère des pratiques spécifiques.

L'idée est donc de voir maintenant en quoi et comment l'attention qui s'exprime ici à un niveau très général coïncide bien, le cas échéant, avec des actes concrets déclarés, notamment ceux qui sont devenus si incontournables (à l'instar du tri des déchets, voir fig. 14), qu'ils ne traduisent pourtant pas de facto ce qui relèverait d'une forme de conscience écologique mise en œuvre à travers tel ou tel type de comportement. Autrement dit, **ce n'est pas une forme de « conscience écologique » qui serait à l'œuvre dans ces pratiques puisque celles-ci se déploient quoiqu'il en soit.**

FIG.13
TABLEAU DU TRI A PLAT SUR LA SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE

	Effectifs	%
« Je suis depuis longtemps sensible à la question de la protection de l'environnement, j'ai reçu une éducation dans ce sens »	40	24,5%
« Je suis sensible à la question de la protection de l'environnement car ce que j'entends dire à ce sujet m'inquiète »	57	35,0%
« Je fais de toute façon attention à mes consommations d'énergie, mais pas nécessairement pour des raisons écologiques »	44	27,0%
« Je trouve pénible tous ces messages et discours nous demandant de réduire nos consommations d'énergie »	7	4,3%
« Je regarde la question de loin, j'ai d'autres préoccupations ou problèmes à régler »	10	6,1%
« Aucune de ces propositions ne me convient »	5	3,1%
Total	163	100,0%

FIG.14

TABLEAU DU TRI A PLAT SUR LES PRATIQUES ATTENTIVES EFFECTIVES

Sur le tableau ci-dessus, les colonnes correspondent à la priorité des réponses (1 étant la priorité la plus forte) données en fonction des différentes modalités de pratiques attentives possibles.

	1	2	3	4	5	6	7	8	Réponses multiples ordonnées
Tri des déchets	110	10	9	2			1		132
%	83,3%	7,6%	6,8%	1,5%			0,8%		100,0%
Modes de déplacement	9	36	9	4	2	1	2		63
%	14,3%	57,1%	14,3%	6,3%	3,2%	1,6%	3,2%		100,0%
Gestion quotidienne de l'énergie	21	49	35	6	1		2		114
%	18,4%	43,0%	30,7%	5,3%	0,9%		1,8%		100,0%
Gestion quotidienne de l'eau	8	22	22	18	1			1	72
%	11,1%	30,6%	30,6%	25,0%	1,4%			1,4%	100,0%
Achat de produits bio	5	7	8	7	11	2	1	1	42
%	11,9%	16,7%	19,0%	16,7%	26,2%	4,8%	2,4%	2,4%	100,0%
Achat de biens consommation	1	8	6	9	5	6	4	2	41
%	2,4%	19,5%	14,6%	22,0%	12,2%	14,6%	9,8%	4,9%	100,0%
Limitation des emballages		4	12	7	5	6	6		40
%		10,0%	30,0%	17,5%	12,5%	15,0%	15,0%		100,0%
Auto-production	1		1	4	3	2	1	12	24
%	4,2%		4,2%	16,7%	12,5%	8,3%	4,2%	50,0%	100,0%

- Loin devant les autres items, apparaît le tri des déchets (à 83,3%, soit 110 réponses sur 132 en rang 1). Il s'agit là de la pratique quotidienne que les individus évoquent le plus, à la fois numériquement, à la fois dans l'ordre d'importance qu'ils accordent à chacune de leurs pratiques respectives.

- Vient après la gestion quotidienne de l'énergie (114 sur 163 soit 70% des personnes qui l'évoquent indépendamment du rang).

Arrivent ensuite par ordre hiérarchique décroissant :

- la gestion quotidienne de l'eau (72 réponses sur 163 soit 43% des réponses toujours sans tenir compte du rang),

- les modes de déplacement (38,6%),

- l'achat de produits biologiques, l'achat de biens de consommation bénéficiant d'un éco-label, la limitation des emballages (25% environ pour chacune de ces trois modalités).

- en fin de liste (numériquement et par ordre d'importance) se trouve l'auto-production, avec environ 15% des réponses sur le total des répondants.

Fig.15

TABLEAU SIMPLIFIE EN EFFECTIFS DU TRI CROISE SUR LA SENSIBILITE, LE DEGRE D'ATTENTION
ET LA HIERARCHIE DES PRATIQUES EFFECTIVES (REPONSE MULTIPLE ORDONNEE)
(Q2/Q19/Q20)

		Tri des déchets	Déplacements	Energie	Eau	Bio	Bienscons o	Embal- lages	Auto- Prod.	Total
« Je suis depuis longtemps sensible (éducation) » 40	Très attention	19	14	14	12	9	8	9	8	93
	Assez attention	18	12	16	8	6	6	7	2	75
	Peu attention	1		1				1		3
	Pas du tout									
« Je suis sensible car inquiet(e) » 57	Très attention	9	4	8	7	6	5	4	3	46
	Assez attention	35	13	27	15	11	8	10	3	122
	Peu attention	3	1	3	2	1	2			12
	Pas du tout									
« Je fais attention mais pas pour des raisons écologiques » 44	Très attention	3	3	4	2		1			13
	Assez attention	28	6	23	12	1	4	4	3	81
	Peu attention	3		5	4	2	1		1	16
	Pas du tout									
« Je trouve pénible tous ces messages » 7	Très attention									
	Assez attention	4	3	5	3	2	2	3	2	24
	Peu attention	1	1	2	1					5
	Pas du tout									
« Je regarde la question de loin » 10	Très attention									
	Assez attention	3	1		1					5
	Peu attention	1	3	2	2	1	1	1	1	12
	Pas du tout									
« Autre » 5	Très attention	2		1		1	1	1		6
	Assez attention	1	2	2	2	2	2			11
	Peu attention									
	Pas du tout									
Total 163		131	63	113	71	42	41	40	23	524

On remarquera ici tout d'abord que différents sous-systèmes sémiologiques se distinguent comme suit :

- « Je suis depuis longtemps sensible à la question de l'environnement car j'ai reçu une éducation en ce sens » / « Je suis très attentif dans mes pratiques quotidiennes » (40 répondants et 93 réponses « très attentif »)

- « Je suis depuis longtemps sensible à la question de l'environnement car j'ai reçu une éducation en ce sens » / « Je fais assez attention dans mes pratiques quotidiennes » (40 répondants et 75 réponses « assez attention »)

- « Je suis sensible car ce que j'entends m'inquiète » / « Je suis très attentif dans mes pratiques quotidiennes » (57 répondants et 46 réponses « très attentif »)

- « Je suis sensible car ce que j'entends m'inquiète » / « Je suis assez attentif dans mes pratiques quotidiennes » (57 répondants et 122 réponses « assez attentif »)

- « Je suis sensible pour d'autres raisons » / « Je suis très attentif dans mes pratiques quotidiennes » (44 répondants et 13 réponses « très attentif »)

- « Je suis sensible pour d'autres raisons » / « Je suis assez attentif dans mes pratiques quotidiennes » (44 répondants et 81 réponses « assez attentif »)

Ces sous-systèmes sémiologiques sont ceux pour lesquels les répondants se saisissent le plus de la possibilité de hiérarchiser leurs pratiques quotidiennes en fonction de l'importance respective qu'ils assignent à chacune d'entre-elles, et surtout, qui utilisent l'ensemble des items figurant dans le tableau (en colonne). On constatera également que le degré d'attention déclaré est analogue entre les « *assez attentifs* » (les plus nombreux) et les « *très attentifs* » dans l'ordre des pratiques indiquées. « Tri des déchets », « gestion quotidienne de l'eau et de l'énergie » forment le trio de tête.

Pour ce qui est des modalités qu'on pourrait considérer comme plus *poussées*, en ce sens qu'elles relèveraient davantage d'une forme de sensibilisation écologique plus aboutie (par exemple faire attention à la quantité d'emballage lors des achats), cette différence est très ténue voire inexistante, en tout cas pour ceux qui se déclarent sensibles aux questions environnementales. Ainsi sur cette question des emballages, les « *sensibles depuis longtemps* » et qui sont en même temps « *très attentifs* », l'évoquent 9 fois sur un total de 93 réponses, soit dans 9,6% des cas. Les « *sensibles depuis longtemps* » qui sont « *assez attentifs* » mentionnent cette modalité dans 9,3% des cas (7 sur 75). Idem pour ceux qui sont « *sensibles*

car inquiets » et en même temps « *très attentifs* » quand on les compare aux « *sensibles car inquiets* » et en même temps « *assez attentifs* ». Toujours sur cette question des emballages, ces derniers renseignent cette rubrique à hauteur respectivement de 8,6% (4 sur 46) et de 8,2% (10 sur 122) des réponses totales par ligne.

Lorsque l'on explore de façon précise ces tendances, force est de constater de très faibles écarts entre elles. Les effets que peut occasionner la présence de modalités qui interpellent potentiellement des formes de subjectivité (« *je fais très attention* » ou je fais « *assez attention* ») doit conduire à une interprétation circonspecte du fait que les « *assez attentifs* » soient finalement plus enclins que les « *très attentifs* » à indiquer qu'ils adoptent un comportement vigilant. Plus les choix d'items d'un répondant le soumettent à une exigence de mise en cohérence, plus ces items n'ont de sens qu'au regard du système de réponses qu'ils génèrent. De sorte qu'un individu interrogé qui se considère comme « *très sensible* », en arrive progressivement à estimer, presque indépendamment de ses pratiques réelles, qu'il n'en fait pas encore suffisamment. Une personne peut s'évaluer elle-même comme « *assez attentive* » plutôt que comme « *très attentive* » du fait même d'une sensibilité narrative plus marquée. Elle en arrive à se juger d'autant plus sévèrement quant à la déclinaison de son attention effective, qu'elle se considère positivement en matière de concernement, selon la logique suivante : « je suis si/tellement concerné(e) par l'environnement que je n'en fais pas assez pour contribuer à le respecter aussi fortement que ce concernement le supposerait ».

Reste, d'une part, tous ceux qui trouvent pénibles tous les messages et discours incitant les populations à faire attention à l'environnement (4,3%), d'autre part, ceux qui n'abordent la question de l'environnement que de loin (6,1%).

Force est de noter que de telles tendances se traduisent effectivement en diverses logiques et en une diversité d'actes.

I. 2. Une sensibilité de longue date traduite en actes :

Pour une raison de commodité (relative !) de présentation, nous reproduisons ci-dessous le tableau du tri croisé entre la sensibilité, les pratiques attentives déclarées et les pratiques effectives associées, mais cette fois en pourcentages (il n'était pas possible de tout faire figurer sur le même tableau).

FIG.16
SENSIBILITE / PRATIQUES ATTENTIVES DECALAREES ET PRATIQUES EFFECTIVES ASSOCIEES

	Sensibles depuis toujours	Plus récemment sensibles	Faisant attention à leur consommation	Totaux (en % sur la base des réponses cumulées)
Tri des déchets (sur 131 réponses cumulées)	29% des réponses	35,9% des réponses	26% des réponses	90,9%
Modes de transport (sur 63 réponses cumulées)	41,2% des réponses	28,5% des réponses	14,3% des réponses	84%
Gestion quotidienne de l'énergie (sur 113 réponses cumulées)	27,5% des réponses	33,7% des réponses	28,3% des réponses	89,5%
Gestion quotidienne de l'eau (sur 71 réponses cumulées)	28,2% des réponses	33,8% des réponses	25,3% des réponses	87,3%
Achat de produits « bio » (sur 42 réponses cumulées)	35,7% des réponses	42,9% des réponses	7,2% des réponses	85,8%
Achat de biens de consommation (sur 41 réponses cumulées)	34,1% des réponses	36,6% des réponses	14,6% des réponses	85,3%
Limitation des emballages (sur 40 réponses cumulées)	42,5% des réponses	35% des réponses	10% des réponses	87,5%
Auto-production (sur 23 réponses cumulées)	43,5% des réponses	26% des réponses	17,3% des réponses	86,8%

On voit que les réponses imputables aux 24,5% de répondants (40 sur 163) qui se déclarent « *sensibles depuis longtemps à la question de l'environnement* » indiquent que leur forme de sensibilité est largement opératoire à travers les pratiques attentives cumulées suivantes :

- 29% des 131 répondants (toutes catégories confondues en terme de « *sensibilité* ») ont indiqué qu'ils triaient les déchets,
- 41,2% des 63 répondants qui ont déclaré développer des pratiques spécifiques au niveau des *modes de transport*,

- 27,5% des 113 répondants qui ont retenu l'aspect *gestion quotidienne de l'énergie* – éclairage chauffage notamment – ,
- 28,2% des 71 répondants qui ont informé la rubrique *gestion quotidienne de l'eau*,
- 35,7% des 42 répondants ayant mis en avant *l'achat de produits « bio »*,
- 34,1% des 41 répondants ayant coché l'item *achat de biens de consommation* - électroménager A+++, éco label - ,
- 42,5% des 23 répondants ayant qui ont retenu la *limitation des emballages*
- 43,5% des 23 répondants qui ont déclaré pratiquer « *l'auto-production* ».

I.2.1 Une sensibilité plus récente et les pratiques attentives qu'elles recouvrent

Concernant les répondants qui ont retenu l'item « *plus récemment sensibles par inquiétude* » ils ont mis par ailleurs en avant les pratiques suivantes :

- « *tri des déchets* » : 35,9% des réponses sur un total de 131 leurs sont imputables.
- « *modes de déplacement* », 28,5% des 63 réponses concernant cet aspect.
- « *gestion quotidienne de l'énergie* » – éclairage chauffage notamment – , 33,7% des réponses - toujours sur un total de 113 - concernant ce point
- « *gestion quotidienne de l'eau* ». Leurs réponses cumulées représentent là encore 33,8% (sur un total de 71).
- « *achat de produits bio* », 42,9% des réponses (sur un total de 42) sont à mettre à leur compte.
- « *achat de biens de consommation* » - électroménager A+++, éco label - 36,6% de l'ensemble des réponses (41) leur sont imputables.
- « *limitation les emballages* » sont aussi fortement représentées par ce sous groupe : 35% des réponses (sur 40).
- « *auto-production* », la proportion est moins significative : 26% de l'ensemble des réponses sont indexées à cet aspect (23). Mais il s'agit là de fait d'une pratique qui mobilise potentiellement des facteurs exogènes, comme le fait de disposer d'un jardin...

I.2.2 Des traductions opératoires de la sensibilité, y compris quand cette dernière demeure faible

Nous avons noté plus haut que le degré d'*attention* évalué sur son volet déclaratif (confer les modalités « dans ma vie quotidienne je suis très attentif ; assez attentif, etc. ») n'autorise pas à juger pertinente l'hypothèse d'un processus qui aurait pour principe organisateur celui d'une mise en conformité automatique du *dire* et du *faire*, quelles que soient les postures de sensibilité vis-à-vis de l'environnement dans lesquelles les individus se reconnaissent. On constatera ainsi que pour ceux qui, sans qu'ils se déclarent vraiment sensibles à la question environnementale, font néanmoins attention à leurs consommations d'énergie, leurs réponses cumulées atteignent des proportions significatives sur des aspects qui ne relèvent pas strictement de la gestion quotidienne de ladite énergie. Leurs réponses représentent :

- 26 % de l'ensemble des réponses (131) concernant la pratique du « tri des déchets ».
- 28,3% de l'ensemble des réponses (sur 113) relatives à la « gestion quotidienne de l'énergie ».
- 25,3% de l'ensemble des réponses (sur 71) touchant à la « gestion quotidienne de l'eau ».
- Notons enfin que la proportion de leurs réponses cumulées est plus faible concernant « les modes de transport » (14,3%), « l'achat de produits bio » (7,2%) d'une part, « l'achat de biens de consommation » (14,6%), soit encore pour ce qui a trait à la « limitation des emballages » (10%), ou au fait de privilégier « l'auto-production » (17,3%).

Si l'on éclaire ce premier tableau avec un autre qui indexe à ces résultats les degrés d'attention à l'environnement qui ont été déclarés, il peut être complété comme suit :

FIG.17
TABLEAU RECAPITULATIF

	Sensibles depuis toujours	Plus récemment sensibles	Faisant attention à leur consommation	Totaux (% sur base des réponses cumulées)
Tri des déchets (sur 131 réponses cumulées)	29% des réponses	35,9% des réponses	26% des réponses	90,9%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 14,5% Assez attentif : 13,7% Peu attentif : 0,8%	Très attentif : 6,9% Assez attentif : 27,6% Peu attentif : 2,3%	Très attentif : 2,3% Assez attentif : 21,4% Peu attentif : 2,3%	
Modes de transport (sur 63 réponses cumulées)	41,2% des réponses	28,5% des réponses	14,3% des réponses	84%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 22,2% Assez attentif : 19% Peu attentif : 0%	Très attentif : 6,3% Assez attentif : 20,6% Peu attentif : 1,6%	Très attentif : 4,8% Assez attentif : 9,5% Peu attentif : 0%	
Gestion quotidienne de l'énergie (sur 113 réponses cumulées)	27,5% des réponses	33,7% des réponses	28,3% des réponses	89,5%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 12,4% Assez attentif : 14,2% Peu attentif : 0,9%	Très attentif : 7,1% Assez attentif : 23,9% Peu attentif : 2,7%	Très attentif : 3,5% Assez attentif : 20,4% Peu attentif : 4,4%	
Gestion quotidienne de l'eau (sur 71 réponses cumulées)	28,2% des réponses	33,8% des réponses	25,3% des réponses	87,3%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 16,9% Assez attentif : 11,3% Peu attentif : 0%	Très attentif : 9,9% Assez attentif : 21,1% Peu attentif : 2,8%	Très attentif : 2,8% Assez attentif : 16,9% Peu attentif : 5,6%	
Achat de produits « bio » (sur 42 réponses cumulées)	35,7% des réponses	42,9% des réponses	7,2% des réponses	85,8%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 21,4% Assez attentif : 14,3% Peu attentif : 0%	Très attentif : 14,3% Assez attentif : 26,2% Peu attentif : 2,4%	Très attentif : 0% Assez attentif : 2,4% Peu attentif : 4,8%	
Achat de biens de consommation (sur 41 réponses cumulées)	34,1% des réponses	36,6% des réponses	14,6% des réponses	85,3%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 19,5% Assez attentif : 14,6% Peu attentif : 0%	Très attentif : 12,2% Assez attentif : 19,5% Peu attentif : 4,9%	Très attentif : 2,4% Assez attentif : 9,8% Peu attentif : 2,4%	
Limitation des emballages (sur 40 réponses cumulées)	42,5% des réponses	35% des réponses	10% des réponses	87,5%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 22,5% Assez attentif : 17,5% Peu attentif : 2,5%	Très attentif : 10% Assez attentif : 25% Peu attentif : 0%	Très attentif : 0% Assez attentif : 10% Peu attentif : 0%	
Auto-production (sur 23 réponses cumulées)	43,5% des réponses	26% des réponses	17,3% des réponses	86,8%
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 34,5% Assez attentif : 8,7% Peu attentif : 0%	Très attentif : 13% Assez attentif : 13% Peu attentif : 0%	Très attentif : 0% Assez attentif : 13% Peu attentif : 4,3%	

Ce dernier tableau confirme le constat que nous faisons à la suite de la fig. 14 et de la fig. 15. Il est en effet possible de voir que les répondants qui se déclarent, d'une part, « *sensibles à la question de l'environnement* » (depuis longtemps ou plus récemment), d'autre part, simplement « *attentifs* » à leur consommation, non seulement mettent en avant le fait de développer des pratiques en de nombreux domaines, mais que le cumul de leurs pratiques attentives recouvre finalement la très grande majorité de la liste des pratiques mentionnées.

I.3. Les pratiques effectives des répondants se situant dans une posture critique ou distante par rapport à la question environnementale

Si l'on s'intéresse maintenant aux individus qui ne manifestent pas spontanément leur adhésion aux messages invitant à des changements de pratiques, et si l'on applique la même forme de tris croisés, on notera que les proportions précédentes sont, tous items confondus, plus élevées que celles qui sont imputables aux personnes soit critiques face aux injonctions de changements de comportement développées à leur intention, soit encore distantes par rapport à la question environnementale :

Fig.18

TABLEAU RECAPITULATIF

	Critiques face aux injonctions de changements	Distants par rapport à la question environnementale	Totaux (% sur base des réponses cumulées)	Nb réponses cumulées
<i>Tri des déchets</i> (sur 131 réponses cumulées)	3,9% des réponses	3,1% des réponses	7%	<i>Tri des déchets</i> (sur 131 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 3,1% Peu attentif : 0,8%	Très attentif : 0% Assez attentif : 2,3% Peu attentif : 0,8%		<i>Degré d'attention déclaré</i>
<i>Modes de déplacement</i> (sur 63 réponses cumulées)	6,4% des réponses	6,4% des réponses	12,8%	<i>Modes de déplacement</i> (sur 63 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 4,8% Peu attentif : 1,6%	Très attentif : 0% Assez attentif : 1,6% Peu attentif : 4,8%		<i>Degré d'attention déclaré</i>
<i>Gestion quotidienne de l'énergie</i> (sur 113 réponses cumulées)	6,2% des réponses	1,8% des réponses	8%	<i>Gestion quotidienne de l'énergie</i> (sur 113 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 4,4% Peu attentif : 1,8%	Très attentif : 0% Assez attentif : 0% Peu attentif : 1,8%		<i>Degré d'attention déclaré</i>
<i>Gestion quotidienne de l'eau</i> (sur 71 réponses cumulées)	5,6% des réponses	4,2% des réponses	9,8%	<i>Gestion quotidienne de l'eau</i> (sur 71 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 4,2% Peu attentif : 1,4%	Très attentif : 0% Assez attentif : 1,4% Peu attentif : 2,8%		<i>Degré d'attention déclaré</i>
<i>Achat de produits « bio »</i> (sur 42 réponses cumulées)	4,8% des réponses	2,4% des réponses	7,2%	<i>Achat de produits « bio »</i> (sur 42 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 4,8% Peu attentif : 0%	Très attentif : 0% Assez attentif : 0% Peu attentif : 2,4%		<i>Degré d'attention déclaré</i>
<i>Achat de biens de consommation</i> (sur 41 réponses cumulées)	4,9% des réponses	2,4% des réponses	7,3%	<i>Achat de biens de consommation</i> (sur 41 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 4,9% Peu attentif : 0%	Très attentif : 0% Assez attentif : 0% Peu attentif : 2,4%		<i>Degré d'attention déclaré</i>
<i>Limitation de l'achat d'emballages</i> (sur 40 réponses cumulées)	7,5% des réponses	2,5% des réponses	10%	<i>Limitation de l'achat d'emballages</i> (sur 40 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 7,5% Peu attentif : 0%	Très attentif : 0% Assez attentif : 0% Peu attentif : 2,5%		<i>Degré d'attention déclaré</i>
<i>Auto-production</i> (sur 23 réponses cumulées)	8,7% des réponses	4,3% des réponses	13%	<i>Auto-production</i> (sur 23 réponses cumulées)
<i>Degré d'attention déclaré</i>	Très attentif : 0% Assez attentif : 8,7% Peu attentif : 0%	Très attentif : 13% Assez attentif : 13% Peu attentif : 4,3%		<i>Degré d'attention déclaré</i>

CHAPITRE III

QUELQUES NŒUDS SIGNIFICATIFS

Les deux chapitres précédents visaient à reconstruire des enchaînements des réponses, à retracer des cheminements ; cheminements que nous avons dans la plupart des cas restitués sous la forme de tableaux élaborés à partir de tris croisés multiples NxN. La vocation de ces tableaux était de vérifier la nature contingente des liens entre : le degré de sensibilité déclaré, le type de rapport entretenu avec les messages diffusés par les politiques publiques et partant de là, les modalités de mise en œuvre des gestes quotidiens.

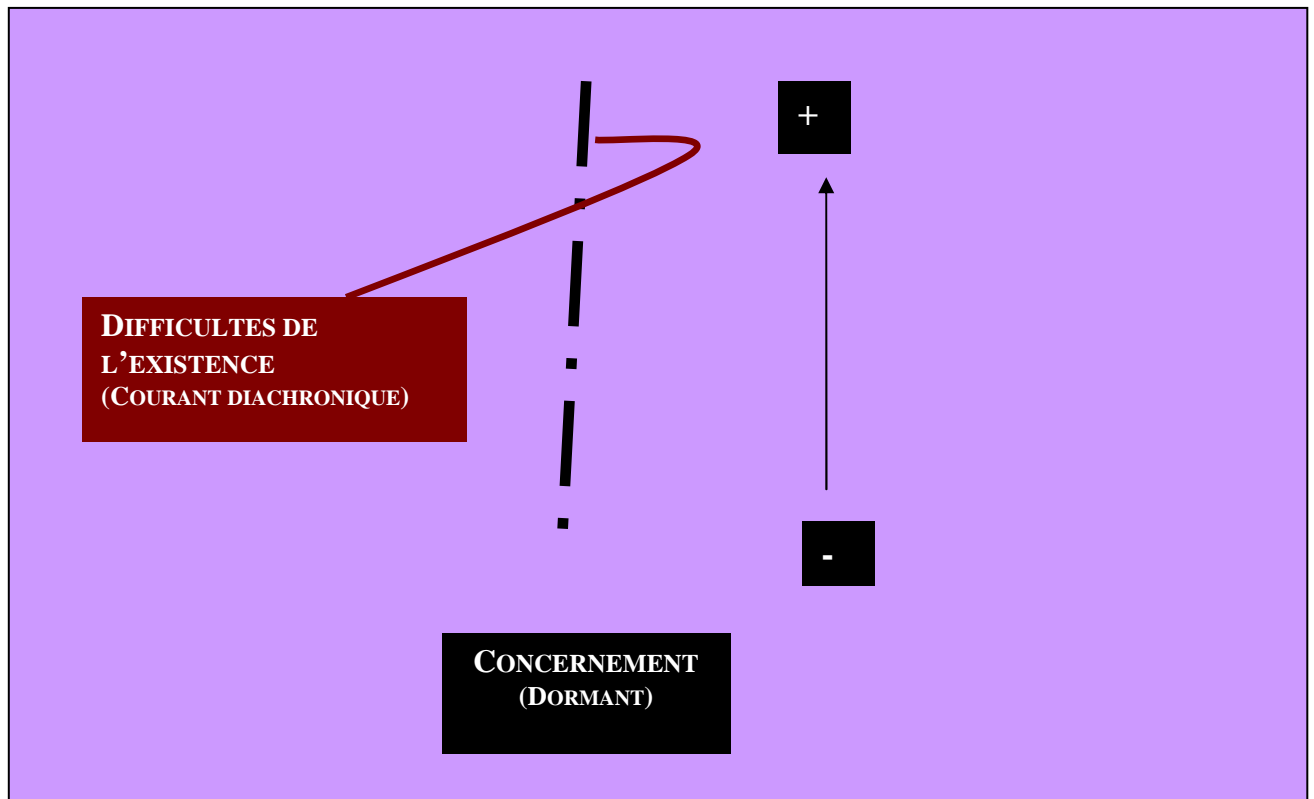
Dans ce dernier chapitre, il s'agira plutôt de mettre en évidence, à partir de la prise en compte de la diachronie (ce qui, dans le questionnaire, renvoie à la profondeur temporelle) les combinaisons d'éléments qui, selon la façon dont ils s'agencent au grès des intrications que mettent en avant les répondants, dessinent un certain nombre de scénarii sémiologiques. L'objectif est de figurer les différentes structurations narratives, la manière dont elles intriquent, articulent, pondèrent des éléments, éventuellement les uns par rapport aux autres.

I. L'intrication entre « accident de la vie » et « concernement »

Un des premiers *courants*³¹ (bout du nœud) qui vient s'intriquer avec la question du concernement (bout dormant) renvoie à l'expression des expériences antérieures auxquelles ont été confrontés les individus, expériences qui sont dans ce cas précis synonymes de difficultés existentielles et qui interviennent dans leurs comportements en matière de pratiques attentives. (Confer schéma ci après)

³¹ A l'image des nœuds marins, le courant est le brin « actif » à partir duquel se construit le nœud, le *dormant* étant le brin statique qui sert de support.

FIG.19
DIFFICULTES DE L'EXISTENCES RESSENTIES ET CONCERNEMENT



Deux constats permettent d'informer l'intrication figurée ci-dessus :

Premièrement, 122 répondants sur 163 (75%) ont mis exergue le fait qu'ils avaient rencontré des difficultés au cours de leur existence (fig 19). Dans une très large majorité de cas (71% des réponses), ils considèrent que ces expériences ont changé leur manière de voir les choses et de faire (fig 20).

FIG.20
TABLEAU SYNTHETIQUE SUR LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'EXISTENCE

	<i>Au cours de votre existence avez-vous été confronté à des difficultés dans l'un ou l'autre des registres suivants ? (multiple)</i>	
	Effectifs des réponses	%
Professionnel (chômage, précarité,...)	75	61,5%
Financier	81	66,4%
Familial	75	61,5%
Médical	67	54,9%
Total	122	100,0%

FIG.21
TABLEAU SYNTHETIQUE SUR LA MANIERE DONT DES DIFFICULTES RENCONTREES ONT CHANGE LES FAÇONS DE VOIR DES INDIVIDUS

	Oui tout à fait	Oui en partie	Pas du tout	Total
Professionnel (chômage, précarité,...)	23 (29,5%)	29 (38%)	25 (32,5%)	77 100%
Financier	35 (42,2%)	29 (34,9%)	19 (22,9%)	83 100%
Familial	32 (41%)	25 (32,1%)	21 (26,9%)	78 100%
Médical	27 (36,5%)	20 (27%)	27 (36,5%)	74 100%
Total	117 (37,5%)	103 (33%)	92 (29,5%)	312 100%

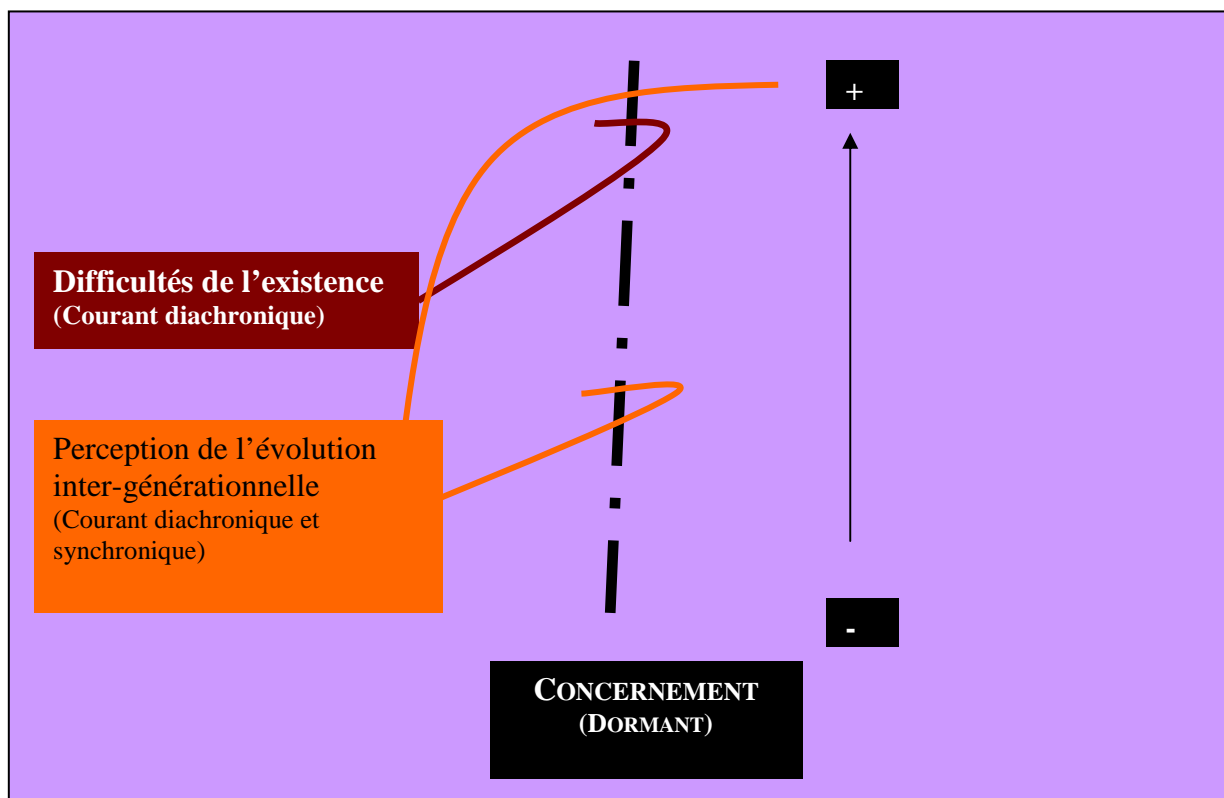
- Deuxièmement les répondants qui se déclarent « *concernés* » on largement mis en avant le fait qu'ils avaient eu à composer avec un certain nombre de difficultés : familiales, professionnelles, financières ou médicales. (70% quelles que soient les difficultés rencontrées). Cela est aussi vrai pour les « *peu concernés* », même si l'incidence est globalement moins forte (autour de 7% pour chaque item soit 28% seulement au total).

FIG.22
TABLEAU DU CONCERNEMENT CROISE AVEC LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE
L'EXISTENCE
(Q1/Q79)

	« Très concerné »	%	« Concerné »	%	« Peu concerné »	%	« Pas du tout concerné »	Total
Professionnel	17	22,7%	53	70,7%	5	6,7%		75
Financier	18	22,2%	56	69,1%	7	8,6%		81
Familial	17	22,7%	51	68,0%	7	9,3%		75
Médical	14	20,9%	46	68,7%	7	10,4%		67
Total	66	22,1%	206	69,1%	26	8,7%		298

II. Seconde imbrication : appréciation de l'« évolution générationnelle »

FIG.23
APPRECIATION DE L'EVOLUTION GENERATIONNELLE RESSENTIE



Lorsqu'il s'agit pour eux d'évaluer leur situation personnelle comparativement à celle de leurs parents au même âge, on s'aperçoit que cette dimension n'est pas minorée. Elle est même constitutive du concernement. Pour les « concernés », on notera que celui-ci (le concernement) est largement indexé à des évolutions générationnelles négatives et qu'il prend le pas sur les autres situations où la perception de l'évolution générationnelle est positive. Pour les « très concernés », l'actualité effective du concernement passe plus faiblement par cette dimension. Cela signifie que **ceux qui se qualifient de « très concernés » construisent ce concernement dans une forme narrative plus autonomisée par rapport aux évolutions générationnelles perçues.**

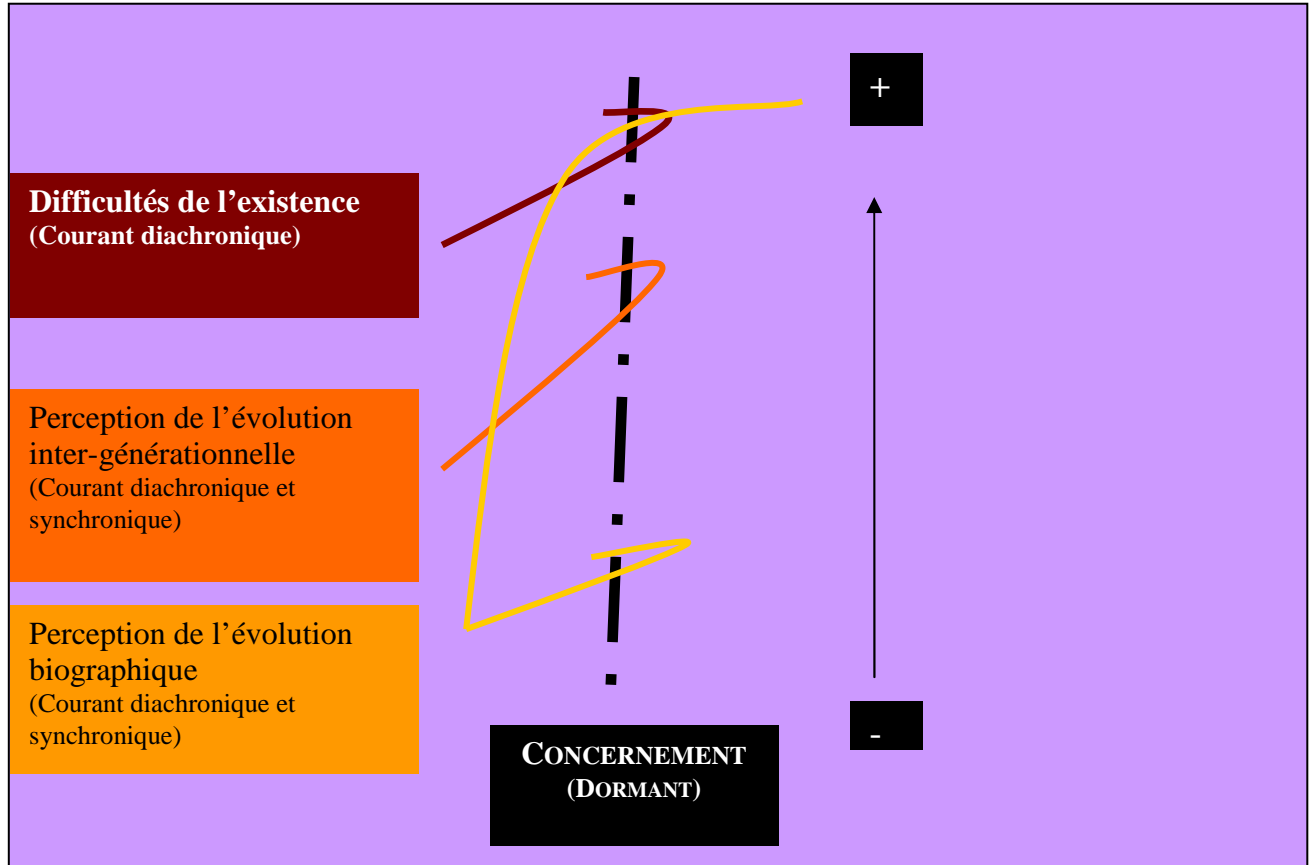
(13 répondants « très concernés » pour 54 « concernés » dans la modalité « Plus confortable que celle de vos parents au même âge » ; (10 répondants « très concernés » pour 24 « concernés » dans la modalité « Moins confortable que celle de vos parents au même âge » ; 7 répondants « très concernés » pour 24 « concernés » dans la modalité « Equivalente à celle de vos parents au même âge »)

FIG.24
TABLEAU SYNTHETIQUE DU TRI CROISE « EVOLUTION GENERATIONNELLE »
ET « CONCERNEMENT »
(Q1/Q78)

Concernement Vs Evolution générationnelle	« Très concerné »	%	« Concerné »	%	« Peu concerné »	%	« Pas du tout concerné »	%	Total
« Plus confortable que celle de vos parents au même âge »	13	17,1%	54	71,1%	8	10,5%	1	1,3%	76
« Moins confortable que celle de vos parents au même âge »	10	27,8%	24	66,7%	2	5,6%			36
« Equivalente à celle de vos parents au même âge »	7	19,4%	24	66,7%	5	13,9%			36
« Je ne sais pas »	7	53,8%	6	46,2%					13
Total	37	23,0%	108	67,1%	15	9,3%	1	0,6%	161

III. Troisième imbrication : appréciation de l'évolution biographique

FIG.25
L'EVOLUTION BIOGRAPHIQUE RESSENTIE



Quand ils doivent juger l'évolution de leur situation personnelle au cours du temps, nous retrouvons ici la même logique que précédemment, à savoir que les répondants qui se déclarent « *très concernés* » ne sont pas ceux pour lesquels les aspects biographiques (lus en termes de progression ou de régression) sont mis en avant. En miroir de ce qui a été vu juste avant, leur concernement se construit dans une forme autonomisée vis-à-vis de cet élément contingent.

Il n'en va pas de même pour les répondants qui font état d'un degré de concernement moindre (les « *concernés* »). Leur situation personnelle est mise en bien en écho avec la question de leur concernement. **Cette situation personnelle intervient plus fortement dans la construction de leur propre concernement**, tout particulièrement lorsqu'ils jugent que celle-ci est allée en s'améliorant ou est restée stable.

FIG.26
TABLEAU SYNTHETIQUE DU TRI CROISE « EVOLUTION BIOGRAPHIQUE »
ET « CONCERNEMENT »
(Q1/Q77)

Concernement Vs Trajectoire individuelle	Très concerné	%	Concerné	%	Peu concerné	%	Pas du tout concerné	%	Total
« Sont allés en s'améliorant »	10	17,2%	41	70,8%	6	10,3 %	1	1,7 %	58 100%
« Sont allés en se dégradant »	11	31,4%	20	57,2%	4	11,4 %			35 100%
« Sont restés stables »	12	19,0%	46	73,1%	5	7,9 %			63 100%
« Ne sait pas »	5	83,3%	1	16,7%					6 100%
Total	38	23,5%	108	66,5%	15	9,3 %	1	0,6 %	162 100%

IV. Pratiques effectives et continuité ou ruptures liées à l'existence

Puisque nous avons vu tout au long de cette analyse que le rapport entre le degré de concernement déclaré et les pratiques effectives était fortement distendu, il convient d'opérer ici un véritable changement de paradigme. Un autre type de focus d'analyse est nécessaire pour ancrer la question des pratiques.

En quittant le volet déclaratif inhérent à la question du concernement et en nous concentrant maintenant sur ce que font effectivement les individus interrogés, nous allons figurer les intrications nœudales entre, d'une part, l'ensemble de la trajectoire (inter et intra-générationnelle), d'autre part, ces pratiques tout aussi attentives qu'effectives.

Pris de façon séparée, les éléments biographiques sont liés à la perception :

- de la situation personnelle comparée à celle des parents au même âge
- de l'évolution de la situation du répondant à l'échelle de sa vie.

Cela étant, ils ne permettaient pas de saisir une forme d'agencement ou d'intrication très claire du point de vue de la figuration des nœuds.

Nous avons seulement noté plus haut que ceux qui se déclarent « *très concernés* » par la thématique environnementale construisent ce concernement de manière plus indépendante que les autres vis-à-vis des éléments contingents que nous avons explorés dans les différents tableaux, comme si celui-ci valait pour une forme de souveraineté (au sens anglo-saxon de « self government »), autrement dit comme un principe cognitif quasi décentralisé au regard de l'histoire familiale.

En agencant cette fois les deux dimensions précitées, nous accédons au cœur même de ce qui constitue la vertu heuristique de l'axe diachronique. En effet, là où des éléments disparates coexistaient de manière contingente, une perspective harmonisée et intelligible apparaît.

En se référant au schéma et au tableau ci-dessous (fig. 23) mettant en rapport le cheminement des réponses d'évaluation de la trajectoire familiale/biographique avec les pratiques attentives, on voit sans ambiguïté et de façon presque surprenante que la continuité du parcours constitue le référentiel le plus puissant pour la mise en œuvre effective des gestes économes ou respectueux de l'environnement. **Le scénario de continuité prévaut sur celui de la rupture !**

Par continuité, nous entendons toutes les situations où des individus indiquent en quelque sorte que leur situation à un instant « T » doit plus à un processus de permanence, de liaison, de pérennité que de rupture. Cela ne signifie pour autant que cette continuité s'inscrive dans une amélioration inter-générationnelle ou biographique du parcours. C'est précisément ce qui est intéressant. On retrouvera ainsi des répondants qui revendiquent le plus des gestes économes quand :

- ils jugent que leur situation personnelle s'est améliorée et que cette dernière est elle-même meilleure que celle de leurs parents au même âge,
- ils jugent que leur situation s'est dégradée et que cette dernière est elle-même détériorée comparativement à celle de leurs parents au même âge.

Nous sommes donc loin ici des variables socio-économiques censées expliquer terme à terme tel ou tel comportement. Plus intéressant encore, on retrouve ce même processus quand un premier degré de rupture est introduit à l'échelle inter-générationnelle, c'est-à-dire quand nous ne sommes pas dans le scénario le plus abouti de la continuité ; ce peut être le cas quand :

- La situation individuelle s'est améliorée par rapport à celle des parents au même âge mais qu'à l'échelle biographique, il n'en est pas de même, et que par exemple il n'y a pas eu de progression.
- La situation individuelle s'est dégradée par rapport à celle des parents au même âge mais qu'à l'échelle individuelle, elle est allée en s'améliorant.

En référence à ce qui précède, de nouvelles formes de cohérence apparaissent autour de la question des pratiques, ce selon les situations suivantes :

- D'abord, la majorité de ceux qui, dans leur quotidien, adoptent des pratiques attentives, appartiennent à la catégorie des répondants qui à la fois considèrent que leur trajectoire individuelle est allée en s'améliorant, à la fois que leur situation actuelle est plus confortable que celle de leurs parents au même âge.

- A l'opposé, ceux qui estiment que leur trajectoire personnelle est allée en se dégradant et qui pensent connaître une situation moins confortable que leurs parents au même âge.

- Ceux qui considèrent vivre une trajectoire qui s'est améliorée par rapport à celle de leurs parents au même âge, et qui déclarent connaître une situation individuelle stable.

- Ceux qui considèrent vivre une trajectoire qui s'est dégradée par rapport à celle de leurs parents au même âge, et qui déclarent connaître une situation individuelle stable.

FIG.27
TABLEAU RECAPITULATIF DU RAPPORT ENTRE LES PRATIQUES ATTENTIVES EFFECTIVES ET LES ELEMENTS
DIACHRONIQUES LIES A LA PERCEPTION DE LA TRAJECTOIRE
(Q76/Q78/Q20)

Pratiques versus trajectoire		Tri Des déchets		Déplacements		Energie		Eau		Bio		Biens de conso		Emballages		Auto prod		Total	
Amélioration (trajectoire indiv.)	+ confortable/ parents	33	25,2 %	11	18,0 %	24	21,2 %	17	23,6 %	10	23,8 %	12	29,3 %	9	22,5 %	5	20,8 %	121	23,1 %
	- confortable/ parents	5	3,8 %	2	3,3 %	6	5,3 %	3	4,2 %	1	2,4 %	1	2,4 %	2	5,0 %			20	3,8 %
	= parents	8	6,1 %	4	6,6 %	7	6,2 %	3	4,2 %	4	9,5 %	3	7,3 %	4	10,0 %	3	12,5 %	36	6,9 %
	NSP	2	1,5 %	1	1,6 %	2	1,8 %	2	2,8 %			1	2,4 %					8	1,5 %
Dégradation (trajectoire indiv.)	+ confortable/ parents	4	3,1 %	2	3,3 %	4	3,5 %	5	6,9 %	1	2,4 %	1	2,4 %			1	4,2 %	18	3,4 %
	- confortable/ parents	11	8,4 %	5	8,2 %	11	9,7 %	8	11,1 %	5	11,9 %	3	7,3 %	4	10,0 %	1	4,2 %	48	9,2 %
	= parents	10	7,6 %	4	6,6 %	10	8,8 %	6	8,3 %	2	4,8 %	2	4,9 %	2	5,0 %	2	8,3 %	38	7,3 %
	NSP	3	2,3 %	2	3,3 %	2	1,8 %	1	1,4 %					1	2,5 %	1	4,2 %	10	1,9 %
Stabilité (trajectoire indiv.)	+ confortable/ parents	25	19,1 %	14	23,0 %	19	16,8 %	11	15,3 %	8	19,0 %	8	19,5 %	8	20,0 %	4	16,7 %	97	18,5 %
	- confortable/ parents	12	9,2 %	5	8,2 %	9	8,0 %	4	5,6 %	3	7,1 %	5	12,2 %	3	7,5 %	3	12,5 %	44	8,4 %
	= parents	7	5,3 %	5	8,2 %	10	8,8 %	8	11,1 %	5	11,9 %	2	4,9 %	3	7,5 %	2	8,3 %	42	8,0 %
	NSP	5	3,8 %	1	1,6 %	4	3,5 %	2	2,8 %	1	2,4 %	1	2,4 %	1	2,5 %	1	4,2 %	16	3,1 %
Ne sait pas	+ confortable/ parents	1	0,8 %	1	1,6 %	1	0,9 %							1	2,5 %			4	0,8 %
	- confortable/ parents	2	1,5 %	2	3,3 %	1	0,9 %	1	1,4 %	1	2,4 %							7	1,3 %
	= parents	2	1,5 %	1	1,6 %	2	1,8 %	1	1,4 %	1	2,4 %	2	4,9 %	2	5,0 %	1	4,2 %	12	2,3 %
	NSP	1	0,8 %	1	1,6 %	1	0,9 %											3	0,6 %
Total		131	100,0%	61	100,0%	113	100,0%	72	100,0%	42	100,0%	41	100,0%	40	100,0%	24	100,0%	524	100,0%

Si l'on considère cette imbrication entre ce qui relève, d'une part, de l'appréciation par les individus de leur situation sociale, d'autre part de l'actualité de leurs pratiques « attentives », on peut mettre au jour les conduites suivantes.

Concernant le « tri des déchets », 82,5% des réponses positives (sur 132 réponses cumulées) sont très logiquement à mettre au compte de ceux qui qualifient leur situation de « *très confortable* » (8,3%) ou « *d'assez confortable* » (74,2%).

Il en va de même au sujet :

- des « Modes de déplacements », 87,1% (sur 62 réponses cumulées),
- pour la « gestion quotidienne de l'énergie », 81,5% (sur 114 réponses cumulées),
- pour la « gestion quotidienne de l'eau », 81,9% (sur 72 réponses cumulées),
- pour « l'achat de produit bio », 85,7% (sur 42 réponses cumulées),
- pour les « achats de biens de consommation », 85,30% (sur 41 réponses cumulées),
- en ce qui concerne la « limitation des emballages », 87,5% (sur 40 de réponses cumulées),
- et « l'auto-production », 83,3% (sur 24 réponses cumulées).

Tout aussi logiquement, les proportions des réponses de ceux qui ressentent leur situation comme « *assez inconfortable* » ou « *très inconfortable* » sont bien moindres :

- 17,4% des réponses cumulées (132) pour le « tri des déchets »
- 12,8% des réponses cumulées (62) pour les « modes de transport »
- 18,4% des réponses cumulées (114) pour la « gestion quotidienne de l'énergie »
- 18% des réponses cumulées (72) pour la « gestion quotidienne de l'eau »
- 14,3% des réponses cumulées (42) pour les « achats de produits bio »
- 14,5% des réponses cumulées (41) pour les « achats de biens de consommation »

-12,5% des réponses cumulées (40) pour la « limitation des emballages »

-16,6% des réponses cumulées (24) pour « l'auto-production »

Il en est ainsi du fait de l'effectif de ces répondants se retrouvant des ces sous-systèmes sémiologiques (30 sur les 163, soit 17,9 % du panel). Il faut toutefois noter que des priorités pratiques peuvent être pointées de même selon d'autres sous-systèmes. (Tableau : Q20 croisée avec Q76).

FIG.28
TABLEAU RECAPITULATIF

	Situation « très confortable »	Situation « assez confortable »	Situation « assez inconfortable »	Situation « très inconfortable »
<i>Tri des déchets</i>	Priorité 1	Priorité 1	Priorité 1	Priorité 2
<i>Modes de déplacement</i>	Priorité 5	Priorité 4	Priorité 4	Priorité 2
<i>Gestion de l'énergie</i>	Priorité 2	Priorité 2	Priorité 2	Priorité 1
<i>Gestion de l'eau</i>	Priorité 3	Priorité 3	Priorité 3	Priorité 4
<i>Achat de produits « bio »</i>	Priorité 4	Priorité 4	Priorité 5	Priorité 3
<i>Achat biens de consommation</i>	Priorité 5	Priorité 4	Priorité 4	Priorité 4
<i>Limitation des emballages</i>	Priorité 4	Priorité 5	Priorité 4	Aucune
<i>Auto-production</i>	Priorité 6	Priorité 6	Priorité 5	Aucune

Le *tri des déchets* est la pratique prioritaire dans plusieurs sous-systèmes : ceux qui associent une situation qualifiée de « très confortable », « assez confortable », « assez inconfortable ». Elle ne l'est pas pour le sous-système qui lie « très inconfortable » et place en premier la « gestion quotidienne de l'énergie ». Précisément, la « gestion quotidienne de l'énergie » arrive en seconde position des pratiques dans le sous-système ou elle est corrélée avec les items, les « très confortables », « assez confortables », « assez inconfortables », voire « très inconfortables »

La troisième pratique qui trouve une bonne place dans bon nombre de sous-systèmes sémiologiques est la « *gestion quotidienne de l'eau* ». Il en est ainsi lorsque cet item pratique fait système avec les appréciations « *très confortable* », « *assez confortable* », « *assez inconfortable* ». Quant à la pratique « *achat de produits bio* », elle n'arrive qu'en troisième position quand elle fait système avec un l'appréciation « *très inconfortable* ».

Concernant le reste du classement des pratiques (en quatrième, cinquième ou sixième priorités), sa distribution est d'une amplitude plus vaste. On peut simplement noter que « l'achat de produit bio » et « de biens de consommation », de même que la « limitation des emballages » et « l'auto-production » arrivent dans les dernières priorités, et que c'est aussi le cas des *modes de déplacement* qui représentent une quatrième, voire une cinquième priorité pour ceux qui estiment que leur situation est « très confortables », « assez confortables » ou bien « assez inconfortables ».

Cela étant, les ressentis que peuvent avoir nos répondants concernant l'évolution de leur situation interfère selon différentes manières au sein même de chaque sous-groupe.

a) Le tri des déchets :

- Cette pratique est pointée en priorité 1 pour les répondants qui ont qualifié leur situation de « *très confortable* ». Mais elle est aussi fréquemment soulignée quand les répondants ont estimé que leur situation « *est allée en s'améliorant* » (82% des réponses). C'est bien moins le cas lorsque d'autres considèrent qu'elle s'est « *dégradée* » (18%).

- Lorsque la situation est estimée comme étant « *assez confortable* », le même constat s'impose. Cette pratique a une importance très forte pour ceux dont la situation se serait améliorée ou serait restée stable (78% des réponses). Elle l'est moins pour ceux qui considèrent qu'elle s'est dégradée (18%). Et c'est encore plus vrai pour ceux qui ont du mal à évaluer si leurs conditions de vie se sont améliorées ou pas (4%).

- Quand c'est l'appréciation « *assez inconfortable* » qui a retenu l'attention de répondants, alors il en est tout autrement. Ce sont ceux qui estiment que leur situation est « *stable* » qui accordent une plus forte attention à cette pratique (45% des réponses). Elle prend moins d'importance pour ceux qui ont le sentiment que les choses se sont « *dégradées* » (35%), et moins encore pour ceux dont la situation se serait « *améliorée* » (20%).

- Quand c'est l'appréciation « *très inconfortable* » qui a retenu l'attention des répondants, force est alors de constater que cette pratique du tri des déchets fait majoritairement sens pour ceux qui ont le sentiment que leur situation s'est « *dégradée* » (67% des réponses), ou ont du mal à l'évaluer (34%).

b) Modes de déplacement :

- Lorsque la situation est considérée comme « *très confortable* » : cette pratique arrivant en priorité 5 est plus fréquemment soulignée lorsque les répondants ont estimé que leur situation « *est allée en s'améliorant* » (67% des réponses), moins quand ils ont l'impression qu'elle s'est « *dégradée* » (34%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez confortable* » : le même constat qu'opéré pour le tri des déchets s'impose. Bien que cette pratique soit de priorité 4, elle a plus d'importance pour ceux estiment que leur situation se serait améliorée ou serait restée stable (75% des réponses). Elle l'est bien moins pour ceux qui considèrent qu'elle s'est dégradée (18%). Quant à ceux qui là encore ne savent pas évaluer l'évolution de leur situation, la question du mode déplacement ne reçoit que peu d'attention (7%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez inconfortable* » : La répartition est ici encore différente, et en partie (mais en partie seulement) similaire à celle qui prévalait pour le tri des déchets. Ceux pour qui la situation est considérée comme « *stable* » accordent une plus forte attention à cette pratique classée en priorité 4 (40% des réponses). Mais la même proportion vaut aussi pour ceux pour qui la situation irait en se dégradant (40%). Quant à ceux pour qui la situation se serait améliorée (20%), cette question prend beaucoup moins d'importance à leurs yeux.

- Lorsque la situation est considérée comme « *très inconfortable* » : Classée alors en priorité 2, l'attention accordée aux « *modes de déplacements* » n'est pas ici pondérée par l'évolution ressentie des conditions de vie : 33% des réponses pour chacun des types de ressentis.

c) Gestion quotidienne de l'énergie :

- Lorsque la situation est considérée comme « *très confortable* » : Dans ce cas, cette pratique arrivant en priorité 2 est plus importante chez ceux qui estiment que leur situation « *est allée en s'améliorant* » (58% des réponses) que ceux pour qui la situation s'est selon eux « *dégradée* » (43%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez confortable* » : Cette pratique de priorité 2 a plus d'importance pour ceux qui retiennent l'idée que leur situation se serait améliorée ou serait restée stable (77% des réponses). Elle l'est bien moins pour ceux qui considèrent qu'elle s'est « *dégradée* » (18%). Quant à ceux qui là encore ne savent pas évaluer l'évolution de leur situation, la question du mode déplacement ne reçoit que peu d'attention (5%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez inconfortable* » : Ceux pour qui la situation est considérée comme « *s'améliorant* » accordent une plus forte attention à cette pratique classée en priorité 2 (44 % des réponses). Quant à ceux pour qui la situation se serait

dégradée ou serait restée stable, ils associent quasiment le même degré d'importance à la gestion quotidienne de l'énergie (respectivement 32% et 28% des réponses).

- Lorsque la situation est considérée comme « *très inconfortable* » : Cette pratique est alors classée en priorité 1. L'attention qui lui est accordée est toutefois de plus ou moins grande importance pour ceux pour qui la situation se serait dégradée (60% des réponses). Elle l'est dans une moindre mesure (en tant que priorité 1 tout de même) pour ceux qui estiment que leur situation serait stable (40%).

d) Gestion quotidienne de l'eau :

- Lorsque la situation est considérée comme « *très confortable* » : Dans ce cas, cette pratique arrivant souvent en priorité 3 est plus largement retenue par ceux qui estiment que leur situation « *est allée en s'améliorant* » (67% des réponses) que par ceux dont la situation s'est selon eux « *dégradée* » (33%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez confortable* » : Toujours de priorité 3, cette pratique a plus d'importance pour ceux dont la situation serait stable (44% des réponses). Elle l'est un peu moins pour ceux qui considèrent qu'elle s'est soit « *améliorée* » (31%), soit « *dégradée* » (23%). Quant à ceux qui là encore ne savent pas évaluer l'évolution de leur situation, la question du « mode déplacement » ne reçoit que peu d'attention (4%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez inconfortable* » : Ici encore de priorité 3, ceux pour qui les situations sont considérées comme « *s'améliorant* » ou (inversement) comme « *se dégradant* » accordent une attention certaine à cette pratique (respectivement 42 % des réponses). Quant à ceux pour qui la situation serait restée stable, ils associent moins d'importance à ce point (17% des réponses).

- Lorsque la situation est considérée comme « *très inconfortable* » : Cette fois classée en priorité 4, seuls ceux considérant que leur situation s'est « *dégradée* » y accordent de l'attention (100% des réponses).

e) Achat de produits « bio » :

- Lorsque la situation est considérée comme « *très confortable* » : Cette pratique arrivant souvent en priorité 4, elle est relativement mise en avant par ceux qui estiment que leur situation « *est allée en s'améliorant* » (75% des réponses). Elle l'est bien moins pour ceux qui estiment que leur situation s'est selon eux « *dégradée* » (25%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez confortable* » : Toujours de priorité 4, cette pratique a plus d'importance lorsque les répondants considèrent que leur situation est stable (54% des réponses). Elle l'est bien moins pour les répondants qui estiment que leur situation s'est « *améliorée* » (29%). L'importance accordée à « l'achat de produits

bio » reste assez faible aux yeux de ceux pour qui la situation se serait dégradée (13% des réponses). Elle est plus faible encore pour ceux qui ne savent pas évaluer l'évolution de leur situation (7%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez inconfortable* » : Ici de priorité 5, ceux pour qui les situations sont considérées comme « *s'améliorant* » accordent malgré tout une attention certaine à cette pratique (75 % des réponses). Quant à ceux pour qui la situation se serait « *dégradée* », ils associent moins d'importance à ce point (25% des réponses).

- Lorsque la situation est considérée comme est « *très inconfortable* » : Classée en priorité 3, seuls ceux considérant que leur situation s'est « *dégradée* » y accordent de l'attention (100% des réponses).

f) Achat de biens de consommation :

- Lorsque la situation est considérée comme « *très confortable* » : Classée en priorité 3, elle est assez importante chez ceux qui estiment que leur situation « *est allée en s'améliorant* » (67% des réponses). Elle l'est bien moins pour ceux qui considèrent que leur situation s'est « *dégradée* » (33%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez confortable* » : De priorité 4, cette pratique a plus d'importance aux yeux de ceux qui estiment que leur situation est stable (46% des réponses) ou se serait « *améliorée* » (37%). Elle l'est beaucoup moins pour les répondants qui estiment que leur situation s'est « *dégradée* » (10%). L'importance accordée à « l'achat de bien de consommation » reste toujours très faible pour ceux qui ne savent pas évaluer l'évolution de leur situation (7%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez inconfortable* » : Ici de priorité 4, ceux pour qui les situations sont considérées comme « *s'améliorant* » accordent malgré tout une attention certaine à cette pratique (60 % des réponses). Notons une parfaite égalité de réponses entre ceux pour qui la situation serait « *stable* » ou « *dégradée* » (respectivement 20% des réponses).

- Lorsque la situation est considérée comme « *très inconfortable* » : Classée ici en priorité 4 et, comme pour d'autres pratiques, seuls ceux considérant que leur situation s'est « *dégradée* » y accordent de l'attention (100% des réponses).

g) Limitation des emballages :

- Lorsque la situation est considérée comme « *très confortable* » : Classée en priorité 4 et, comme pour d'autres pratiques, elle est plutôt retenue par ceux qui estiment que leur situation « *est allée en s'améliorant* » (75% des réponses), et l'est bien moins pour ceux qui jugent que leur situation s'est « *dégradée* » (25%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez confortable* » : De priorité 4, cette pratique est fréquemment mise en avant par ceux qui estiment que leur situation est stable ou s'est « *améliorée* » (respectivement 39% des réponses). Elle l'est beaucoup moins pour les répondants qui estiment que leur situation s'est « *dégradée* » (12%), presque aussi peu que pour ceux qui parmi ce sous-groupe ne savent pas évaluer l'évolution de leur situation (10%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez inconfortable* » : Ici encore de priorité 4, notons ici une parfaite égalité de réponses pour ceux qui estiment que leur situation est « *stable* » ou « *dégradée* » (respectivement 40% des réponses). Inversement, ceux pour qui les situations sont jugées « *améliorées* » accordent une moindre attention à cette pratique (20 % des réponses).

- Lorsque la situation est considérée comme « *très inconfortable* » : Cette pratique n'est pas soulignée.

h) L'auto-production :

- Lorsque la situation est considérée comme « *très confortable* » : Classée en priorité 6 par quelques répondants, cette pratique bénéficie du même degré d'attention quels que soient les ressentis qu'ils ont pu exprimer (respectivement 50% des réponses).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez confortable* » : Là encore de priorité 6, cette pratique a plus d'importance chez ceux pour qui les situations seraient « *stables* » (56% des réponses). Elle l'est dans une moindre mesure pour ceux qui estiment qu'elles se sont « *améliorées* » (28% des réponses). Elle l'est beaucoup moins encore pour les répondants qui estiment que leur situation s'est « *dégradée* » (12%), presque aussi peu que pour ceux qui parmi ce sous-groupe ne savent pas évaluer l'évolution de leur situation (10%).

- Lorsque la situation est considérée comme « *assez inconfortable* » : Ici de priorité 4, et comme précédemment pour le sous-groupe de ceux considérant que leur situation est « *très confortable* », l'attention accordée à cette pratique est identique quels que soient les ressentis (respectivement 50% des réponses).

- Lorsque la situation est considérée comme « *très inconfortable* » : Là encore, cette pratique n'a pas été retenue.

Tableau récapitulatif ci-dessous :

FIG 30

	Situation « très confortable »	Situation « assez confortable »	Situation « assez inconfortable »	Situation « très inconfortable »
<i>Tri des déchets</i>	Priorité 1 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : Dégradation	Priorité 1 Inférences majoritaires : <u>Amélioration ou</u> <u>stabilité</u> Inférence secondaire : Dégradation	Priorité 1 Inférence majoritaire : <u>Stabilité</u> Inférence secondaire : Dégradation Inférence tertiaire : Amélioration	Priorité 2 (Autre configuration)
<i>Modes de déplacement</i>	Priorité 5 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 4 Inférences majoritaires : <u>Amélioration ou</u> <u>stabilité</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 4 Inférences majoritaires : <u>Stabilité et dégradation</u> Inférence secondaire : amélioration	Priorité 2 Inférence uniforme : <u>Référentiel commun</u>
<i>Gestion de l'énergie</i>	Priorité 2 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 2 Inférences majoritaires : <u>Amélioration ou</u> <u>stabilité</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 2 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : stabilité ou dégradation	Priorité 1 Inférence majoritaire : <u>Dégradation</u> Inférence secondaire : stabilité
<i>Gestion de l'eau</i>	Priorité 3 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 3 Inférences majoritaires : <u>Stabilité</u> Inférence secondaire : Amélioration ou dégradation	Priorité 3 Inférences majoritaires : <u>Amélioration ou</u> <u>dégradation</u> Inférence secondaire : stabilité	Priorité 4 Inférence commune : <u>Dégradation</u>
<i>Achat de produits « bio »</i>	Priorité 4 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 4 Inférence majoritaire : <u>Stabilité</u> Inférence secondaire : Amélioration Inférence tertiaire : Dégradation	Priorité 5 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 3 Inférence commune : <u>Dégradation</u>
<i>Achat biens de conso</i>	Priorité 5 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 4 Inférences majoritaires : <u>Stabilité ou</u> <u>amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 4 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : Stabilité ou dégradation	Priorité 4 Inférence commune : <u>Dégradation</u>
<i>Limitation des emballages</i>	Priorité 4 Inférence majoritaire : <u>Amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 5 Inférences majoritaires : <u>Stabilité ou</u> <u>amélioration</u> Inférence secondaire : dégradation	Priorité 4 Inférences majoritaires : <u>Stabilité ou</u> <u>dégradation</u> Inférence secondaire : Amélioration	Aucune
<i>Auto-production</i>	Priorité 6 Inférence « égale » : <u>Amélioration ou</u> <u>dégradation</u>	Priorité 6 Inférence majoritaire : <u>Stabilité</u> Inférence secondaire : Amélioration Inférence tertiaire : Dégradation	Priorité 5 Inférence « égale » : <u>Amélioration ou</u> <u>dégradation</u>	Aucune

V. Pratiques effectives associées à une appréciation du lieu de vie

Selon la même logique d'analyse, on peut noter que ceux qui déclarent que leur lieu de vie n'a pas beaucoup d'importance à leurs yeux privilégient l'idée qu'ils sont plutôt peu attentifs à l'environnement. Il y a par contre une forte incidence narrative pour ceux qui estiment l'apprécier ou s'y sentir bien.

Concernant ceux qui estiment ne pas s'y sentir bien (et pour lesquels ce ressenti négatif à toutefois de l'importance), ils sont peu nombreux à se déclarer soit « très attentifs » à l'environnement, soit « assez » ou « peu ».

FIG 31

INTRICATION ENTRE « APPRECIATION DU LIEU DE VIE » ET « ATTENTIVES A L'ENVIRONNEMENT » :

Appréciation du lieu de vie versus Attention à l'environnement		Très attentif	%	Assez attentif	%	Peu attentif	%	Pas du tout attentif	%	Total	%
« J'apprécie beaucoup l'endroit où je vis et je ne souhaite pas vivre ailleurs »	<i>Proximité de la famille/ amis</i>	6	15,8%	18	14,9%	3	14,3%	1	14,3%	28	15,0%
	<i>Raisons professionnelles</i>	3	7,9%	9	7,4%	1	4,8%	2	28,6%	15	8,0%
	<i>Qualité du cadre de vie</i>	7	18,4%	18	14,9%	1	4,8%	1	14,3%	27	14,4%
« Je me sens bien là où je vis mais je pourrais vivre ailleurs »	<i>Vivre Proximité de la famille/ amis</i>	6	15,8%	16	13,2%	3	14,3%			25	13,4%
	<i>Raisons professionnelles</i>	8	21,1%	30	24,8%	6	28,6%	2	28,6%	46	24,6%
	<i>Qualité du cadre de vie</i>	5	13,2%	19	15,7%	2	9,5%			26	13,9%
« Je ne me sens pas particulièrement bien là où je vis et je souhaiterais vivre ailleurs »	<i>Proximité de la famille/ amis</i>			1	0,8%					1	0,5%
	<i>Raisons professionnelles</i>	3	7,9%	6	5,0%	3	14,3%			12	6,4%
	<i>Qualité du cadre de vie</i>			1	0,8%					1	0,5%
« Le lieu où je vis n'a pas beaucoup d'importance »	<i>Proximité de la famille/ amis</i>			2	1,7%					2	1,1%
	<i>Raisons professionnelles</i>			1	0,8%	2	9,5%	1	14,3%	4	2,1%
	<i>Qualité du cadre de vie</i>										
TOTAL		38	100%	121	100%	21	100%	7	100%	187	100%

Ceux qui privilégient l'idée qu'ils apprécient leur lieu de vie ou s'y sentent bien (même si ils pourraient vivre ailleurs) mettent en avant le fait qu'ils développent

le tri des déchets, sont attentifs aux modes de déplacement, à la gestion quotidienne de l'énergie et de l'eau, qu'ils achètent des produits bio ou de consommation (AA+), qu'ils limitent les emballages et qu'ils sont attentifs à l'auto-production. Ceux qui déclarent ne pas se sentir bien là où ils vivent, mettent un peu moins en avant les mêmes pratiques. Quant à ceux pour qui leur lieu de vie n'a aucune importance, ces pratiques sont bien moins retenues.

FIG 32

INTRICATION ENTRE « APPRECIATION DU LIEU DE VIE » ET « PRATIQUES ATTENTIVES A L'ENVIRONNEMENT » :

Pratiques effectives Versus Appréciation du lieu de vie	« J'apprécie beaucoup l'endroit où je vis, et je ne souhaite pas vivre ailleurs »	%	« Je me sens bien là où je vis mais je pourrais vivre ailleurs sans problème »	%	« Je ne me sens pas particulière- ment bien là où je vis et je souhaiterais vivre ailleurs »	%	« Le lieu où je vis n'a pas beaucoup d'importance à mes yeux »	%	Total
Tri des déchets	42	32,3%	73	56,2%	10	7,7%	5	3,8%	130 100%
Modes de déplacement	14	23,0%	40	65,6%	6	9,8%	1	1,6%	61 100%
Gestion quotidienne de l'énergie	37	33,0%	60	53,6%	12	10,7%	3	2,7%	112 100%
Gestion quotidienne de l'eau	24	33,8%	35	49,3%	8	11,3%	4	5,6%	71 100%
Achat de produits bio	11	26,8%	26	63,5%	3	7,3%	1	2,4%	41 100%
Achat de biens de consommation	8	20,0%	26	65,0%	4	10,0%	2	5,0%	40 100%
Limitation des emballages	9	23,1%	28	71,7%	1	2,6%	1	2,6%	39 100%
Auto-production	7	30,4%	13	56,6%	1	4,3%	2	8,7%	23 100%
Total	152	29,4%	301	58,2%	45	8,7%	19	3,7%	517 100%

POUR CLORE CETTE PARTIE.

On l'aura compris, les trames sémiologiques que nous faisons apparaître dans les diverses figures ne résultent pas de l'identification de « sous-populations » statistiques (ceux qui trient et ceux qui ne trient pas, ceux qui sont attentifs à leurs consommations d'énergie et les autres, etc.) par l'ajout successifs d'éclatements ou de construction de strates en usant de filtres superposés. Tous ceux que nous avons interrogés déclarent être attentifs à leurs pratiques quotidiennes. Pour autant, à aucun moment ces pratiques attentives ne sont associées aux messages délivrés par les politiques publiques, non pas parce que ces derniers sont le plus souvent considérés comme négatifs, mais car ils ne constituent pas des signes susceptibles d'être inclus dans la trame de vie des acteurs ordinaires.

Comme le montrent les schémas suivants, **deux conditions** sont nécessaires pour que s'agrègent de manière effective l'ensemble des éléments narratifs et procéduraux (les actions) qui renvoient à la question de l'environnement.

- Le sentiment de continuité, de cohérence au niveau des parcours individuels ou familiaux constitue le support sur lequel vont pouvoir s'imbriquer un certain nombre de préoccupations et d'attentions accordées à l'environnement. Quand ce sentiment est tenu, notamment en raison de ruptures réelles ou fictives (vécues comme telles indépendamment de ce que peuvent montrer des données factuelles), les acteurs ordinaires, pris dans des visions chaotiques de leur destinée, ne sont pas enclins à intégrer de nouveaux éléments (changer des habitudes, renouveler des modes de faire). Quels que soient ces éléments (notamment des messages liés à l'urgence écologique), ils prennent alors une dimension exogène et ne peuvent que renforcer de fait l'incertitude dans laquelle ces acteurs sont déjà pris.

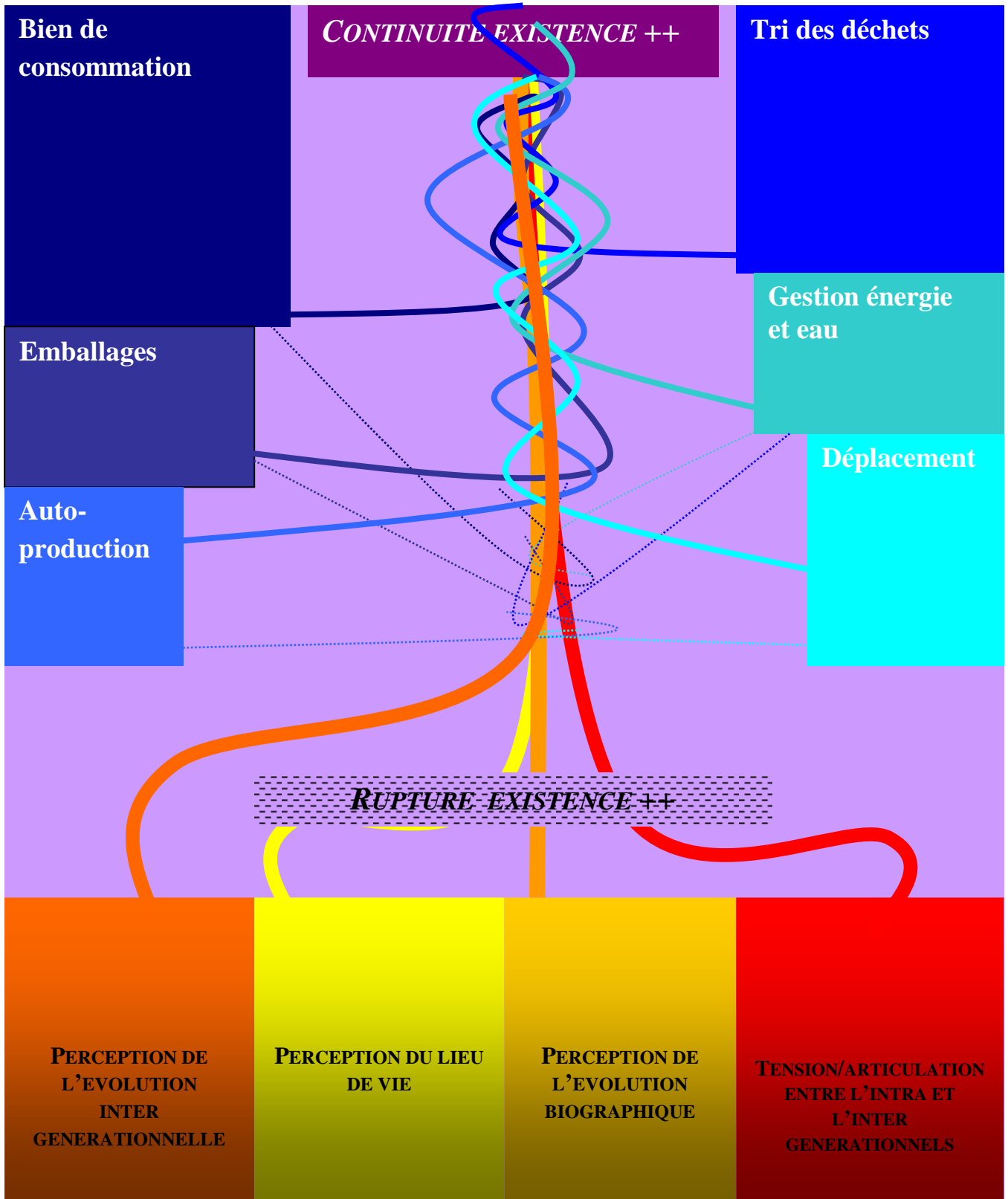
- Mais pour que ces attentions puissent être pérennes, elles doivent elles-mêmes alimenter ce sentiment de continuité, donc nourrir et réactiver en quelque sorte à leur tour ce support. On comprend là qu'éléments diachroniques et synchroniques interviennent de façon concomitante (sans que les uns ne prédéterminent les autres). Ils font système, contrairement à l'illusion spéculative générée par l'utilisation, à des fins causalistes, de tous les prédicats qui traditionnellement alimentent les analyses quantitatives en sociologie.

Tel est le système que figurent les schémas pages suivantes. Le premier (schéma 33) illustre la manière dont tout un ensemble de pratiques attentives viennent s'agréger à une trame narrative. Elles y parviennent plus ou moins bien (traits gras ou en pointillés) selon que cette trame est marquée par une sorte de continuité ou

de rupture associée à l'appréciation que peut avoir de son existence un acteur ordinaire ; et force est de constater que plus le sentiment de continuité est grand, plus l'attention accordée à des pratiques attentives l'est également, ce que la troisième partie viendra formaliser plus avant.

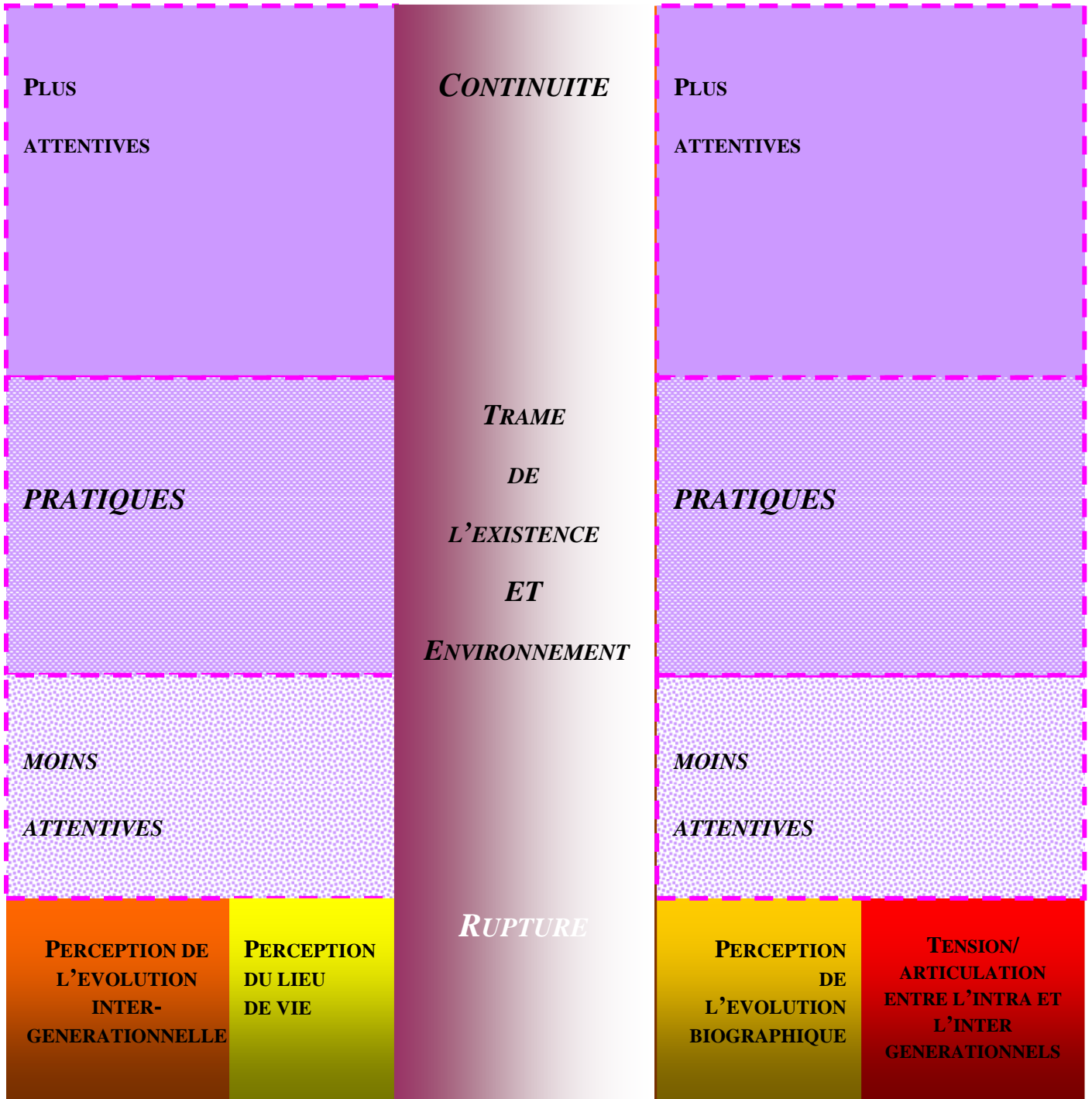
Partant de là, le deuxième schéma (34) rend compte de la manière dont *tout peut-être dans tout*. Si le tout n'est jamais la partie, et inversement, il figure comme des parties (les pratiques attentives) peuvent être consubstantielles d'un tout trouvant son unité. Et c'est cette unité qui, comme cela sera informé après, peut générer une cohésion sociale, de même que servir de base à un processus de concertation distribuée.

SCHEMA 33
PRATIQUES EFFECTIVES ASSOCIEES A UNE APPRECIATION DE LA TRAME DE VIE



SCHEMA 34

TRAME DE L'EXISTENCE / CONCERNEMENT ET PRATIQUES ATTENTIVES A L'ENVIRONNEMENT



PARTIE III

MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE DES CONDUITES ORDINAIRES

Roland RAYMOND

INTRODUCTION

Le changement n'est pas le changement. (Raymond R. 2009). Autrement dit, quoiqu'il en soit des rhétoriques de changement qui peuvent être énoncées à l'échelle du pouvoir, quelle que soit la puissance des instruments qui pour ce faire sont déployés dans le cadre d'une action publique, l'immanence et la profondeur de toute existence sociale fait que les transformations / recompositions plus au moins permanentes des manières d'être et de faire (toujours en situation) des gens ne sont jamais complètement déterminables et encore moins réductibles à la vision politique que l'on pourrait avoir du changement. De ce point de vue, les parties précédentes ont bien mis en exergue le fait que tout un ensemble d'éléments avec lesquels les acteurs ordinaires sont amenés à composer (des institutions publiques et « privées » diverses, des envies, des ressentis, une situation existentielle et sa profondeur biographique et sociale, etc.) interviennent dans bon nombre de situations. Il est ainsi au point que ce pourra être amené à faire l'acteur est toujours le résultat de processus plus ou moins complexes puisque mêlant des éléments agissants qui le font agir - pas seulement en tant qu'acteur passif – au sens où il va les agiter de sorte que grosso modo ils s'imbriquent de façon conforme à ce qu'il value (Dewey J. 2011) comme étant le mieux, la meilleure solution.

Cette partie va s'inscrire dans la même perspective, en déterminant et en mesurant toute la diversité des éléments qui sont à ce point contingents de bon nombre d'idées-actions et d'actions que les acteurs ordinaires en sont amenés à composer avec l'*indétermination opérationnelle* qui est inhérente (*ex ante*) aux situations dans lesquelles ils sont pris, jusqu'à ce qu'ils soient traversés par un mode de résolution qui leur permet de les actualiser, et par là-même de les incarner et de s'accomplir en tant qu'acteurs. Certes, l'idée que des acteurs puissent / doivent, changer, se constituer comme autant d'acteurs potentiels d'un changement escompté, en l'occurrence, et selon les cas : améliorer ou diversifier son alimentation ; s'engager dans une logique d'économie d'énergie ; tenter de devenir un « éco-citoyen », etc. relève d'une toute autre perception, d'une logique typique d'une recherche de performativité du social. Cette recherche est même consubstantielle des opérations de concertation avec les citoyens, qui plus est de la définition des plus-values qui devraient / pourraient s'en dégager. Autrement dit, la concertation serait un moyen à la fois efficace pour que les acteurs éminents (ceux qui sont responsables d'une politique publique) et des acteurs ordinaires (ceux qui constituent le public cible de l'action des premiers) se retrouvent dans une même perspective de changement (celle toutefois imposée), à la fois nécessaire pour la démocratie. En première appréciation, tout cela paraît d'une logique implacable. A un second niveau d'appréciation il en est tout autrement. De telles injonctions et logiques étayent une vision très technocratique du changement qui minore le décalage, plus encore la tension entre, d'une part, la

manière dont le pouvoir et ses instances modélisent et performent ce que peuvent et doivent être les comportements citoyens, d'autre part, les processus qui conduisent les acteurs ordinaires à développer des manières d'être et de faire qui leurs sont propres.

Du côté des acteurs éminents, force est de considérer qu'associées aux logiques de changement qui sont ourdies dans les arènes du pouvoir, ces idées-actions (ici des enjeux et de fait des injonctions) sont d'emblée appréhendées selon des schémas et modèles censés les performer en action (littéralement des « façons de faire » qui régleraient la question du faire et n'insisteraient que sur la manière de procéder), que les gens (des citoyens) devraient/pourraient incarner telles que. C'est à l'aune de cette perspective que l'on peut prendre toute la mesure des modèles de comportements et d'actions qui sont conçus à l'échelle du pouvoir et qui sont rendus disponibles *via* de nombreux supports et médias. S'alimenter autrement prend ainsi une dimension potentiellement opératoire dans l'idée de « manger cinq fruits cinq légumes par jour » (une des mesures du Plan National Nutrition Santé mis en place dès 2001, qui est reprise en boucle par bon nombre de médias, y compris ceux dédiés aux enfants et à la jeunesse). De même, il est *a priori* possible de s'engager à réduire sa consommation de ressources en suivant les fiches actions qui sont aujourd'hui accessibles dans de nombreux sites (internet, point-info), entre autres ceux de l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie. Enfin, n'importe qui devrait pouvoir s'inspirer des messages et arguments qui plébiscitent la figure de l'« éco-citoyen » (par exemple en s'appropriant les « bonnes pratiques » qui sont recensées sur le site internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transport et du Logement). Formulé d'une autre manière, il suffit de suivre le modèle (un prêt-à-penser) et les déclinaisons pratiques (des « prêts-à-agir ») qui sont suggérés et offerts à tout un chacun. Tout peut donc, selon un tel schéma - très rationnel -, aller de soi.

Reste que l'analyse de bon nombre de situations quotidiennes atteste du fait que **la plupart des humains pris par le quotidien et par leurs actes ordinaires ne perçoivent pas clairement la manière dont ils pourraient concrètement se conformer à ces logiques et modèles d'action.** En effet, des questions pratiques se posent au regard de leur quotidien, au point qu'on puisse dire **qu'à la logique performative du pouvoir fait écho un problème tout aussi logique d'actualisation des actions telles que conçues selon des modèles normatifs.** Et ce problème se pose d'autant plus que le quotidien des acteurs ordinaires est alimenté par des manières de penser et de faire qui sont déjà peu éloignées des nombreux « prêts-à-penser » et « prêts-à-agir » ici et là plébiscités par le pouvoir. Rares sont les gens qui ne sont pas quotidiennement attentifs à leur alimentation, ce quel que puisse être le mode alimentaire de chacun. De même, aucun n'est concrètement dans une logique de gaspillage systématique de la ressource, qu'il s'agisse de l'eau, des carburants, de l'électricité. Enfin, personne n'est journallement amené à privilégier des actes qui pourraient relever d'une sorte d'« éco-délinquance ».

De tels constats ne sont pas anodins. Les prendre au sérieux implique de privilégier une approche des actes des acteurs ordinaires, plus précisément encore des processus par lesquels ils sont amenés à actualiser en situation des idées-actions. Cela implique surtout de prendre toute la mesure de cette indétermination opérationnelle des situations pratiques dans lesquelles ils sont de fait pris. En

l'occurrence, cela suppose d'éclairer et de mesurer la densité, le poids et la force des éléments contingents qui, en situation pratique, sont ressentis et associés par les acteurs ordinaires. Les perceptions qu'ils ont de ces éléments divers et variés font qu'ils leur paraissent d'emblée comme non alignés, opposables, antagonistes, voire contradictoires. De sorte que la question de leur intégration en situation leur pose problème, fait que toute idée-action induit très vite une situation-problème, ce tant et aussi longtemps qu'ils n'ont pas expérimenté des solutions qui leur permettent progressivement de les associer au mieux, quitte à ce que certains éléments soient plus privilégiés que d'autres.

Partant de là, il est nécessaire de considérer le déroulement et le dénouement de situations pratiques qui les placent momentanément dans une position de complément actanciel d'idées-actions, jusqu'à ce qu'ils puissent s'y retrouver, au cours et à la suite à la fois de toute une série de ratiocinations (des actes de pensée), à la fois d'expérimentations successives qui seront pour partie communalisées avec des tiers et à partir desquelles une manière d'agir lui semble tout à la fois tenable et opératoire. Formulé de manière plus concrète, tout acteur ordinaire confronté à une idée-action telle que *changer* ne sait pas d'emblée comment cette dernière va concrètement pouvoir se matérialiser au regard de son quotidien (de manière précise, significative et opératoire, et pas uniquement de manière théorique), de sorte qu'il ne peut faire autrement que de tenter de cogiter et d'expérimenter (y compris avec des alter-égo faisant ou ayant fait face à des situations-problèmes similaires) la manière dont il peut effectivement être amené à en devenir progressivement le sujet - littéralement un « je » - , et, par là même, le vecteur (l'actant) puis l'opérateur (l'acteur) effectif.

En accordant ainsi toute l'attention qui convient à la manière dont les acteurs ordinaires peuvent être amenés à se laisser porter par des idées-actions, parviennent progressivement à les actualiser malgré l'indétermination opérationnelle auxquelles elles renvoient, on est alors en capacité d'éclairer le mouvement sociologique des conduites ordinaires, mouvement dont la *processivité* - autrement dit la nature et la qualité du procès qui peut le caractériser - est nourrie et ponctuée par une succession de phases de ratiocination, d'expérimentation plus ou moins communalisées qui, itératives font système et valent comme système d'actualisation d'un certain nombre d'idées-actions. Plus encore, cela amène à développer un certain nombre de préconisations concernant le développement d'une action publique pouvant favoriser le partage des expérimentations auxquelles procèdent les acteurs ordinaires, de même qu'une plus grande cohésion sociale en matière de logique de changement.

CHAPITRE I

DETERMINER CE QUI EST D'EMBLEE INDETERMINE

La mise en œuvre opératoire d'une idée-action ou d'un projet d'action est très fréquemment ressentie par les acteurs ordinaires comme relevant d'une situation-problème. En effet, dès lors que le sociologue met en place un protocole d'exploration et d'entretien qui n'enferme pas les acteurs dans des actes ou des propos convenus - des « idées justes », comme le dirait Gilles Deleuze (1990/2003, pp. 201-202) - force est de constater que tout un chacun se trouvant confronté à une idée-action ou à un projet d'action met immédiatement en avant toute une série de questions plus ou moins dépendantes les unes des autres.

Il en est ainsi pour tout acteur lambda qui tente de réduire ses consommations d'énergies ou de ressources. Cette perspective va immédiatement l'amener à exprimer les divers problèmes auxquels il est confronté (Raymond R. *et alii* 2009b).

- Partant d'un quotidien qui n'est qu'en partie modulable et dont il ne maîtrise pas totalement le flux, sur quels types d'énergies ou de ressources peut-il porter l'attention ?

- Quelles sont les conditions de possibilités qui peuvent/vont, d'une part, lui permettre de réduire davantage la consommation des énergies qui sont déjà utilisées (eau, électricité), d'autre part, d'en utiliser éventuellement d'autres (le bois par exemple) ?

- A quels coûts effectifs et financièrement tenables peut-il envisager de faire face à cette nouvelle perspective ?

- Sur qui peut-il compter ?

- A quelles logiques de marché doit-il se référer ?

- Qu'est-ce que cela peut réellement induire en termes de recomposition de ses manières de faire et d'être (dans son environnement domestique par exemple) ?

- Etc.

De la même manière, l'évocation par l'acteur de son histoire personnelle, de ses modes de socialisation, de ses expériences antérieures, de sa culture, de ses manières de vivre, de ses habitudes, bien sûr des divers moyens dont il dispose, mais encore de sa situation géographique et de son ancrage territorial, qui plus est des ressources que lui offre son environnement direct - et la sécurité ontologique qu'il lui procure (Giddens A. 1987) - sont autant d'éléments qui participent de l'énonciation d'un certain nombre de questions avec lesquelles l'acteur lambda ne sait comment composer.

En résumé, force est considéré *l'indétermination opérationnelle* de tout un ensemble de conduites quotidiennes. Les racines de cette indétermination sont profondes, comme le sous-tendaient déjà bon nombre de travaux sociologiques. Elles sont qui plus est réactualisées par la manière dont les pouvoirs projettent les comportements de « l'individu social », (notion qui opère ici comme souvent en tant que « fiction théorique »), ceux dans lesquels l'acteur ordinaire ne peut se retrouver.

I. L'immanence ou la nature *sui generis* sociologique des manières d'être et de faire.

Comme évoqué précédemment, le fait que les acteurs ordinaires soient confrontés à l'indétermination opérationnelle qui est d'emblée inhérente à toute idée-action est une sorte de donnée constante. Cela tient au fait que le processus d'actualisation de toute perspective d'agissement, ce qui peut ou pas lui conférer une actualité concrète et opératoire, a partie liée avec l'immanence de toute existence sociale.

La révélation de cette immanence n'est pas nouvelle. Émile Durkheim y consacre de nombreuses pages dans *Les règles de la méthode sociologique* (1987 [1937]). C'est aussi elle qui traverse bon nombre des réflexions que développe John Dewey dans *La Logique, la théorie de l'enquête* (2006 [1967], pp. 589-616).

La prise en compte de la nature *sui generis* de la vie sociale ou de *l'immanence sociale* de l'existence est en effet au cœur des règles de la méthode en sociologie que déploie Émile Durkheim d'une part, de la théorie de l'enquête sociale telle que la conçoit John Dewey d'autre part. Chacune de leur œuvre n'est certes pas strictement monolithique au niveau des objets et visées qui les traversent. La définition quelque peu normative d'un système de fonctions à partir duquel on

puisse comprendre les modes de fonctionnement collectifs et individuels, l'explication sociologique, ici, des formes (non divines) de la vie religieuse, là, du caractère socialement anémique du suicide, font que les apports du travail d'Émile Durkheim sont loin de se présenter sous une seule et même facture. Les oscillations perceptibles entre une approche moniste (la division du travail social notamment) et une ambition nomologique (les règles de la méthode sociologique par exemple) méritent de nombreuses relectures de ses différentes œuvres. De même, la concomitance des analyses relatives, d'une part, à la manière dont des problèmes non problématiques en soi deviennent publics, d'autre part, à la dimension réflexive des manières de penser dans lesquelles sont pris les humains, voire encore à la démocratie, témoigne de la richesse plurielle des perspectives - souvent nomologiques mais parfois aussi écologiques au sens de Gregory Bateson (1977 [1971], 1980 [1972]) - qu'offre un auteur comme John Dewey. Pour autant, il n'en est pas moins vrai que leurs approches respectives visant à définir ce qui peut rendre méthodologiquement déterminable le mouvement de la vie sociale, sont conjointement indexées aux dimensions *sui generis* et *immanentes* propres à cette même vie sociale.

Pour exemples qui ont valeur d'éléments convaincants, c'est parce qu'aucune caractéristique ontologique (pour les civilisations) ou psychologique (pour les individus) ne peut en soi être d'emblée élevée au rang de cause explicative des phénomènes sociaux et individuels, qu'il importe, pour l'un, de concevoir méthodologiquement les phénomènes et choses sociales à partir desquels il est possible de déterminer le caractère tangible des dites civilisations. C'est aussi en raison du fait qu'aucune conception cosmologique, aristotélicienne ou rationnelle ne permet de déterminer *ipso facto* la nature opérative des faits sociaux, qu'il est nécessaire, pour l'autre, de mesurer et d'expérimenter le plus logiquement possible la tension/combinaison des dimensions matricielles - biologique et culturelle - et expérientielles dont ces mêmes faits procèdent. Et il ne peut en être autrement pour ces deux auteurs.

La simple représentation des choses du vivant ne peut suffire pour comprendre la manière dont elles peuvent être en harmonie avec le monde qui les englobe (Durkheim É. 1987 [1937], p. 16). De même, de l'attitude qui consisterait simplement à noter - qualitativement voire quantitativement - les faits qui surviennent, ne peuvent émaner les fondements ou la raison qui seuls peuvent contribuer à leur connaissance (Dewey J. 2006 [1967], p. 152). Encore faut-il, pour Émile Durkheim, se donner les moyens méthodologiques d'observer les faits sociaux, non comme des réalités en soi, mais comme des choses qui procèdent d'un extérieur, d'un *dehors* social ; un dehors qui est pensé comme constitutif du mouvement de la vie quotidienne (1987 [1937], pp. 28-31). Encore est-il nécessaire, selon John Dewey, d'expérimenter la manière dont des faits sont analytiquement opératoires dans le cadre de situations-problèmes qui sont *eues*, *senties* par les individus (2006 [1967], p. 132), dans la toute la profondeur contingente du *tout contextuel* qui englobe les dites situations et dans lesquelles ils sont pris ; pour John Dewey, ce *tout* figure en effet l'environnement total (naturel-social) avec lequel sont en relation les événements sociaux (2006 [1967], pp. 128-129).

Il s'ensuit que l'important n'est pas de constater ou de noter la présence de faits qui seraient en eux-mêmes dotés d'une dimension significative. Mais qu'il s'agit d'observer et d'expérimenter la manière dont des faits deviennent analytiquement

symptomatiques de la réalité sui generis de la vie sociale ou de l'immanence de l'existence sociale dont ils relèvent et procèdent ; une réalité qui est de fait tout aussi sociale que contextuelle. Formulé d'une autre manière, de la définition de la qualité « socio-logique » des faits et contenus ayant une valeur significative dépend, pour ces deux auteurs, la compréhension des phénomènes et éléments qui sont contingents de cette immanence sociale.

Or la connaissance de cette qualité ne peut découler de simples spéculations intuitives ou théoriques (Durkheim É. 1987 [1937], pp. 15-16), voire de formes logiques purement formelles (Dewey J. 2006 [1967], p. 157). Ces deux auteurs nous rappellent en effet que la dynamique propre à la vie et à l'existence sociale - celle qui est somme toute au fondement des manières d'être et de faire collectives et individuelles -, reste tenue, intangible, tant et aussi longtemps que l'on n'a pas pu déterminer objectivement - méthodologiquement pour l'un et analytiquement pour l'autre - son incidence opérative.

Réfléchissant aux règles de la méthode sociologique, et après avoir formalisé la présence d'un dehors extérieur aux faits, Emile Durkheim recherche ainsi la concrétude - *in fine* la traduction - de cette immanence à travers les lois, les droits et les codes, les règles et les mœurs. Autant d'éléments qui non seulement déterminent les conduites, mais sont autant de *data* qui s'imposent à l'observation et qui peuvent permettre de comprendre la réalité phénoménale d'un dehors « rentré » dans le dedans (Durkheim É. 1987 [1937], pp. 27-28), dans les comportements de la vie quotidienne.

De même, en formalisant et en considérant la présence effective d'un tout contextuel « naturel-culturel » dont l'influence reste indéterminée, John Dewey va développer une logique qui a précisément pour fonction de permettre d'objectiver analytiquement l'incidence opérative de ce tout et de la traiter dans le cadre et à l'issue de l'enquête sociale. De sorte que c'est bien cette dynamique indéterminée de la vie et de l'existence sociale qui est au principe des réflexions méthodologiques et analytiques de ces auteurs.

C'est donc sur la prise en compte de cette indétermination contingente à toute tentative de détermination des faits et contenus sociaux qu'il s'agit de porter systématiquement attention ; bien avant de combler l'hypothétique vide de sens qui serait inhérent à des civilisations contemporaines dépourvues de toute dimension tangible.

I.1. Le dehors comme cause indécise mais objectivable dans le cadre de l'analyse des faits sociaux

Dans *Les règles de la méthode sociologique*, Émile Durkheim pose comme principe de base que les comportements des individus, y compris les plus quotidiens, ne peuvent être sociologiquement significatifs qu'à partir du moment où ils sont devenus considérables et intelligibles en tant que faits sociaux ; c'est-à-

dire autrement que comme faits biologiques ou psychiques. Et c'est à l'aune de leur extériorité qu'il leur confère une dimension spécifique, en l'occurrence sociale : *Voilà donc un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui* (Durkheim É. 1987 [1937], p. 5).

Par cet extérieur est défini le substrat de faits dits sociaux, autrement dit ce qui tout à la fois leur sert de base et leur confère toute leur substance. Ce substrat est la civilisation en ses différentes déclinaisons (la société politique des groupes partiels qu'elle renferme, les confessions religieuses, les écoles politiques et littéraires, les corporations professionnelles, etc.). La dimension tangible de ce substrat est corrélée à la présence déterminée de lois, de codes, de mœurs, d'usages (par exemple celui de la monnaie) de croyances, de pratiques professionnelles ou religieuses, mais encore de courants sociaux : les grands mouvements d'enthousiasme, d'indignation, de pitié, etc.

Ces entités méthodiquement attestées ont pour dimension essentielle d'exister en dehors de l'individu. Elles n'ont pour lieu d'origine aucune conscience particulière (Durkheim É. 1987 [1937], p.6). Quelles qu'elles soient, elles lui préexistent et s'imposent à lui sous la forme d'une contrainte le plus souvent diffuse ; sauf lorsque l'individu est pris dans des conduites qui l'amènent à s'y confronter brutalement (non-respect de la loi par exemple), et à prendre de fait toute la mesure de leur force coercitive. Ensemble elles figurent le dehors incarné dans l'individu - le dedans -, autrement dit ce par quoi il est et se meut d'une manière significativement sociale, ce malgré le fait qu'il puisse être parfois bercé par l'illusion qu'il agit, pense, ressent d'une manière qui lui est propre, particulière. De sorte que tout individu n'est sociologiquement considérable qu'en tant qu'incarnation individuelle du social. (Durkheim É. 1987 [1937], pp. 8-9). Toutes les conditions sont ainsi réunies pour que le fait social soit alors exclusivement défini comme suit : *Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante des manifestations individuelles.* (Durkheim É. 1987 [1937], p. 14).

Partant d'une telle définition, on conçoit logiquement que les faits sociaux doivent être dès lors considérés comme des choses elles-mêmes sociales. Dans cette perspective, c'est la traduction collectivement incarnée de la nature sui generis de la vie sociale qui doit être au cœur de toute étude sociologique. Elle doit l'être pour que soient mises en lumière les dimensions sociologiquement significatives de l'existence collective, celles qui permettent de comprendre ce dont procèdent et découlent précisément les manières de penser et d'agir par ailleurs collectives mais dans lesquelles tout un chacun est amené à se retrouver (en les incarnant).

Or nous touchons là un point essentiel : si les déclinaisons collectives de cette nature sui generis doivent être révélées méthodiquement, c'est que cette nature est objet d'indétermination. Formulé d'une autre manière, ces éléments et ce dont elle procède échappent à la raison sociologique tant et aussi longtemps que nous n'avons pas observé leurs manifestations tangibles. Aucune prédéfinition des faits sociaux, aucune théorisation relative à la société ne peuvent en effet suffire. Quelles qu'elles puissent être, elles nous confinaient dans une vision

idéologique - ou de l'esprit – d'une réalité sociale qui se substituerait à la réalité phénoménale et sociologique des choses devenues précisément sociales.

Sur les traces ainsi ouvertes par Émile Durkheim dans *Les règles de la méthode sociologique*, il s'agit donc de se saisir de l'indétermination de la vie sociale pour en appréhender sociologiquement les processus et formes par lesquels elle est collectivement incarnée. Autrement dit, l'attention accordée à l'incertitude de fond concernant le mouvement de la vie sociale est un préalable pour apprendre à connaître (Berthelot J-M. 1996) ce par quoi cette vie devient socialement tangible.

Le travail d'analyse sociologique en dépend de fait, bien plus que de toute tentative de définition des caractéristiques ontologiques des civilisations. Concernant ces dernières, il s'agit d'observer et de comprendre ce par quoi elles procèdent et adviennent en tant que manifestations collectives et déterminées de la vie sociale, plutôt que de tenter de répondre à la question de l'incertitude de leur « être naturel » ; par exemple, en cherchant à théoriser les prédicats ou attributs - fondamentaux ou circonstanciés – qui peuvent les définir, de manière conceptuelle et somme toute peu opératoire.

La perspective est certes ardue. D'une part, la pensée n'aime pas l'inconfort des situations où sont à l'œuvre des vides de sens. D'autre part, la légitimité d'une science largement institutionnalisée dépend souvent de sa capacité à offrir à la pensée de tous - selon un principe parfois hégémonique d'utilité politico-publique - des réalités théoriques tangibles. Reste qu'elle est toujours pour partie tenable, comme le suggèrent les travaux d'Émile Durkheim. En effet, si une partie d'entre eux donne à penser qu'il a été parfois sujet à une sorte de contradiction herméneutique (Boltanski L. 2009, pp. 130-142) - lorsqu'il cherche à définir, selon un principe moniste, *ce qu'il en est de ce qui est* des civilisations en les figurant à partir d'un système de fonctions qui serait largement établi (1986 [1930]) -, il n'en reste pas moins vrai que ses règles de la méthode nous invitent à faire face - au sens de Marc-Henry Soulet (2003) - , sans dérobaie, à l'idée que la détermination de la vie sociale dépend et découle de l'indétermination de sa nature sui generis. Car c'est de fait cette indétermination d'un vivant toujours mouvant qui sous-tend sa vision méthodique du travail d'analyse sociologique : celui qui participe précisément d'une connaissance à dimension nomologique du mouvement socialement incarné de la vie quotidienne, et qui permet d'en déterminer in fine les lois générales.

I.2. L'opérativité analytique de l'enquête sociale face à un *tout contextuel* dont les mécanismes sont indéterminés

Le travail de John Dewey intitulé *Logique. La théorie de l'enquête* (2006 [1967]) retient aussi l'attention. Bien que son intention relève d'une interrogation largement philosophique, la perspective qu'il ouvre en termes d'enquête sociale (2006 [1967], pp. 589-616) est des plus suggestives. Parallèlement aux aspects de méthode développés par Émile Durkheim dans certains de ces travaux, les réflexions de John Dewey nous permettent de nous saisir du processus analytique

par lequel l'indétermination théorique concernant l'immanence sociale de l'existence sert de base à la détermination sociologique de ce par quoi la vie humaine procède. Présenté de façon générale, le processus analytique que propose John Dewey repose sur le développement d'une connaissance expérientielle.

Elle a pour but de mesurer et d'ordonner de manière expérimentale la connexion - pratiquement et théoriquement tenable - entre tout un ensemble d'éléments (objets, événements) qui sont contingents aux situations sociales, mais dont l'interaction est au départ à ce point confuse et indécise qu'elle fait de ces situations sociales des situations-problèmes.

Lorsque ce processus analytique est appréhendé de manière plus précise, force est alors de constater qu'il est relatif à la présence de situations communes, ordinaires, qui manifestent, chacune de façon unique, la présence et les effets d'un *tout contextuel* (2006 [1967], p. 128) ; *une situation est un tout en vertu de sa qualité diffuse immédiatement perceptible* (2006 [1967], p. 129).

Ladite situation est ainsi définie comme la manifestation d'un tout contextuel, autrement dit d'un environnement par - et non dans - lequel elle devient significative ; partant d'une métaphore biologique (comme le fait Émile Durkheim comparant le fonctionnement de la société à un organisme vivant caractérisé par un système de fonctions), John Dewey conçoit en effet qu'*un organisme ne vit pas dans l'environnement (mais) il vit par le moyen d'un environnement. (...) Les processus vitaux sont produits par l'environnement aussi bien que par l'organisme ; car ils sont une intégration* (2006 [1967], p 83).

Or, si cet environnement est censé indiquer la présence d'un ensemble d'éléments à la fois naturels et culturels dont les imbrications ne sont toutefois pas prédictibles, il s'ensuit que la qualité unique de ladite situation, autrement dit la manière dont elle peut/va devenir le vecteur d'une *relation intégrée* (2006 [1967], pp. 83-87) entre chacun et l'ensemble de ces éléments, reste indéterminée. Elle est, en effet, diffuse tant et aussi longtemps qu'elle n'a pas fait l'objet d'une enquête. En ce sens, chaque situation devient ainsi sociologiquement considérable à l'aune de la question de l'intégration des éléments du tout contextuel qui lui sont potentiellement consubstantiels, mais dont seule l'enquête permet de révéler la concrétude et la contingence effectivement opératoire.

Chez John Dewey, l'importance accordée à ce tout contextuel - naturel et culturel - par lequel l'existence sociale procède est ainsi de même grandeur que cette nature sui generis à laquelle fait référence Émile Durkheim. Au point que la visée de connaissance de ces deux auteurs découle du même constat : l'impossibilité, illustrée précédemment pour l'un, de définir précisément quelle est cette dimension sui generis du social, pour l'autre, de qualifier ou de quantifier le tout contextuel.

John Dewey consacre d'ailleurs de longs passages à cette impossibilité théorique. Je n'y reviendrai ici que de manière illustrative tant ses démonstrations convoquent de multiples dimensions. Mais force est de constater qu'il déploie des controverses à l'endroit de deux traditions de pensée.

- D'une part, il se démarque d'une tradition aristotélicienne qui a consisté selon lui à définir les lois de la nature, les quantités et qualités (autrement dit des attributs) des éléments qui la composent, voire les propriétés et

catégories pouvant informer le statut ou les manières d'être et de faire des humains. Figeant les choses qui *sont* - celles qui sont caractérisables dans leur *être* propre -, et laissant de fait dans l'impensé celles qui ne peuvent être de manière tangible, une telle logique est, selon John Dewey, dans l'incapacité d'appréhender la dynamique toujours mouvante de l'existence sociale, ce puisque rien ne peut faire sens au-delà des limites (dé)finies de ce qui est déjà entériné comme *étant* de façon tangible (2006 [1967], pp. 143-161).

- D'autre part, il marque sa distance par rapport à une tradition rationaliste qui n'appréhende la réalité des choses - naturelles ou sociales - qu'à l'aune de ce qui est significativement conforme aux hypothèses et contenus conceptuels (les prédicats du jugement) lui conférant d'emblée une dimension rationnelle (2006 [1967], pp. 199-200).

Pour cet auteur, aucune de ces approches ne permet de prendre la mesure de cette impossibilité théorique de définir ce tout contextuel, alors même qu'elle doit être considérée comme un des fondements de l'enquête.

C'est précisément cette indétermination de ce tout contextuel dont procède et découle l'existence sociale qui donne sa raison d'être à l'enquête et lui confère son objet : les *situations-problèmes*. La qualité unique de chacune d'entre elles étant d'emblée toujours indéterminée, c'est en effet au cours et à l'issue de l'enquête que doivent être objectivés, d'une part, la présence effective des éléments du tout contextuel (des éléments naturels et culturels) qui peuvent être analytiquement considérés comme inhérents à ladite situation, d'autre part, leurs effets respectifs et combinés.

Sans ces opérations, la situation ne resterait que durablement douteuse, indécise. Elles doivent donc être conduites et régulièrement évaluées au cours et à l'issue de l'enquête, autrement dit, jusqu'au moment où un agencement tenable (la relation intégrée) entre les éléments contingents à ladite situation peut être déterminé et surtout validé analytiquement.

Cet agencement prendra valeur de résolution de la situation-problème de départ dès qu'il deviendra, dans le même temps, pratiquement tenable pour les acteurs impliqués d'une part, analytiquement pertinent pour le sociologue d'autre part.

Concernant ce dernier aspect, il en est ainsi chaque fois que la détermination logique de l'agencement tenable (son assertibilité) a été progressivement garantie dans le cadre et à l'issue des opérations de l'enquête, plus précisément encore, tout au long du processus d'expérimentation dont l'enquête a procédé (2006 [1967], pp. 60-65).

Ainsi donc, si elle est toujours diffuse au départ, si elle ne peut être préconçue à partir d'une quelconque théorie ou d'un schéma conceptuel préalable, la qualité unique de la situation - à savoir la manière dont elle lie de manière opératoire tout un ensemble d'éléments contingents - aura été par là même progressivement expérimentée et objectivée. Jusqu'à ce que la détermination de ce *liant* soit

avérée, autrement dit qu'une solution tant pratique que théorique s'impose (soit *eue*).

Ainsi encore peut-on comprendre la définition suivante de la logique et de la visée de l'enquête que nous offre John Dewey : *L'enquête est la transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions des relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié* (2006 [1967], p. 169).

Reste un point essentiel. Si cette solution, finalement tenable, informe tant l'évolution que l'aboutissement concret de la qualité d'abord diffuse puis déterminée des situations, le processus de l'enquête rend compte par là même du mouvement par lequel sa détermination procède jusqu'à devenir tenable. Or ce mouvement est éminemment sociologique, tout particulièrement dans le cadre de l'enquête sociale. En effet, si cette solution ne peut jamais être présumée, si elle est *eue* dans le cadre et à l'issue d'un processus d'expérimentation, elle est le résultat concomitant et progressivement ordonné de raisonnements que déploie l'enquêteur d'une part, de pensées réflexives que développent les acteurs ordinaires concernés par ladite situation d'autre part. C'est parce qu'ils la raisonnent respectivement et conjointement qu'une solution logiquement tenable du point de vue de toutes les parties advient progressivement. L'enquêteur comme les acteurs concernés font usage de la pensée, enquêtent - une enquête qui a la connaissance pour but (2006 [1967], pp. 121-122) pour le premier, des enquêtes du sens commun pour les autres - en expérimentant des modes de résolution quant à l'intégration possible et tenable des éléments dont la situation est contingente.

Au final, l'approche logique de John Dewey nous invite à tenir ensemble,

- d'une part, l'indétermination du tout contextuel qui est au principe de l'immanence sociale de l'existence - et dont elle procède -,

- d'autre part, le processus analytique et son mouvement sociologique qui participent dès lors de la détermination de la relation intégrée liant les éléments naturels et culturels qui sont consubstantiels des existences humaines.

De sorte que toute compréhension de la manière dont le tout contextuel et ses éléments deviennent des contenus significatifs et opératoires, ne peut émaner que d'une incertitude de départ. Cette incertitude est celle qui est en quelque sorte finalement prétexte à une enquête sociologique qui a pour but la connaissance momentanément garantie de ce qui peut être socialement tenu pour réalité valide du vivant - le processus existentiel dont procèdent les manières de penser et de faire des hommes -, ce bien indépendamment des modèles de réalités qui n'émaneraient que d'approches théoriques, voire d'interprétations.

En résumé, et comme l'évoquent ces mêmes auteurs, nous savons depuis :

- qu'il n'est pas forcément opportun de s'engouffrer d'emblée dans les dimensions théoriques - en encore moins (sur)interprétatives, voire idéologiques - qui peuvent être en travail ou en débat à un moment donné ;

- qu'il est préalablement - systématiquement - nécessaire, non de noter la présence de phénomènes individuels ou collectifs, mais de mesurer et d'expérimenter l'opérativité analytique de ce qui peut prendre *in fine* valeur de faits sociaux (Durkheim É. 1987 [1937], pp. 5-14) et de contenus sociaux analytiquement validants et opérants (Dewey J. 2006 [1967] pp. 165-185) ; tous les contenus qui s'avèrent être pertinents dans le cadre du raisonnement et de l'enquête sociologiques (Durkheim É. 1987 [1967] pp. 15-46), et plus largement de l'enquête en science sociale ;

- surtout que ces faits et contenus ne vont prendre toute leur force opérative qu'en considérant cette nature *sui generis* de la vie sociale (Durkheim É. 1987 [1967] p. 122) ou, formulé d'une autre manière, l'immanence sociale de l'existence (Dewey J. 2006 [1967] p. 104).

Quelle que soit la formule, force est alors de considérer le mouvement sociologique - *la traduction sociale de la vie des civilisations telle qu'elle peut sociologiquement s'incarner et devenir significative* - auquel peuvent être indexés des faits et contenus qui, par là même, deviennent analytiquement opératoires dans le cadre et à l'issue d'une logique et d'une procédure d'enquête. Plus encore, nous avons connaissance d'une chose bien plus fondamentale : l'indétermination même de ce mouvement.

Elle est attestée par ces mêmes auteurs. Parce que l'on ne peut jamais présumer *ex ante* la réalité phénoménale de la vie sociale, c'est précisément cette indétermination qui implique de se doter de règles méthodologiques permettant de *déterminer* la manière dont des faits prennent le statut de choses ayant une dimension effectivement sociale et sociologique (Durkheim É. 1987 [1937], p. 28). Consubstantielle de situations qui, indéterminées, font problèmes - dès lors qu'elles sont contingentes de tout un ensemble d'éléments et de données non ordonnés (non alignés) - c'est encore cette indétermination dudit mouvement qui nécessite de développer, en parallèle de l'enquête à laquelle va procéder tout acteur lambda, une logique d'enquête qui permette (chemin faisant et *in fine*) deux opérations :

- d'une part, de *mesurer* les éléments ou données qui peuvent avoir valeur de contenus analytiques,

- d'autre part, d'*expérimenter* l'arrangement opératoire et donc tenable (en termes de solution pour tout acteur concerné et pour l'enquêteur) des contenus analytiques que révèlent et dont dépendent tout à la fois l'enquête

et son résultat - son « assertibilité garantie » (Dewey J. 2006 [1967], pp. 170-171, 178-179, 61-65) -.

II. Rhétoriques publiques du changement et occultation d'une incomplétude sociale

Les schèmes de pensée qu'élaborent et que véhiculent les acteurs en responsabilité du changement - de même que les formes d'instrumentalisation qui leur sont inhérentes -, participent d'une sorte d'occultation, voire de dénégation de cet état *d'incomplétude sociale* dans lequel sont par ailleurs pris les acteurs. En effet, telles que je les ai décrites, les logiques du changement, y compris et surtout celles relevant d'une action publique censée les rendre opératoires, ont fortement tendance à considérer les gens ordinaires d'une manière qui les performe, en temps t comme en temps + n, comme des « acteurs potentiels du changement ».

II.1. Indigénisation située

Les logiques de changement qui sont celles du pouvoir réifient des statuts, des places, des fonctions et des rôles à ces individus censés les incarner tels que, et, plus encore, leur imputent des comportements actuels et futurs leur conférant une consistance instrumentale à l'horizon plus ou moins plan du changement jugé nécessaire. Et cela est à l'œuvre même lorsque c'est précisément au nom de cette consistance qu'il est attendu qu'ils changent.

En s'inspirant de certaines réflexions portant sur les travaux de Marshall Sahlins tout se passe comme si était à l'œuvre une sorte d'actualisation d'une « anthropologie indigène capacitaire » (Babadzan A. 2009). Chacun et l'ensemble des gens sont ainsi envisagés comme des « individus » qui seraient faits de plein - ou pouvant être ainsi à condition qu'ils résorbent quelques-unes de leurs faiblesses -. Ils seraient ainsi en capacité d'agir tels qu'ils sont à ce jour - ou étayés demain dans la perspective et le sens d'un changement escompté -, en étant animés par un *cogito* cartésien qui les amènerait à se penser eux-mêmes, voire à s'« inventer eux-mêmes » - y compris *via* des formations adaptées - d'une manière compatible en finalité: de manière compatible avec les raisons et processus d'un changement escompté, mais encore avec la visée linéaire qui le sous-tend.

Je rappelle brièvement ici que la logique d'appropriation - qui est souvent un des tenants des matrices du changement mais aussi de la concertation -, interpelle *in fine* des entités individuelles qui, de fait, sont-seraient, soit en capacité d'intégrer

ipso facto le prêt-à-penser et les comportements qui sont attendus, soit non ; et dans ce cas précis la visée tient essentiellement dans l'idée de combler les lacunes ou défaillances présumées en regard de ce qui est jugé nécessaire en matière de logique de changement.

Nombreuses sont ainsi les perspectives d'un changement escompté, que ce soit *dans* ou *de* la société, qui reposent *in fine* sur une conception relativement figée des publics concernés : on les projette dans l'avenir, en 2020, en 2040, comme ils sont aujourd'hui. Au point que tout public est ainsi à la fois « cible » et « captif », tant l'horizon du changement rend la perspective de chacun complètement linéaire. Est-ce là une des caractéristiques de procédures de changement qui travaillent au réenchâtement permanent d'une forme de stabilité, en l'occurrence ce progrès entendu comme continuité sociologique ? La question serait à creuser. Deux phénomènes majeurs retiennent mon attention.

Tout d'abord, la raison instrumentale qui nourrit la plupart des perspectives de changements escomptés *dans* ou *de* la société a pour conséquence d'occulter un de ses propres effets pervers, à savoir que les figures et modèles qu'elles alimentent et visent à performer sont inaccessibles pour une très grande majorité de gens ; tous ceux qui ne s'y retrouvent pas, quelles que soient les caractéristiques et qualités qui leur sont par ailleurs imputées. L'écart est toujours beaucoup trop grand entre le modèle de cette « réalité qui doit-devrait advenir », et la réalité des situations auxquelles les gens sont confrontés.

Ex : éléments liés à un entretien avec Oscar. Oscar aime bien vivre au rythme des saisons. Il est très soucieux d'adapter au mieux sa conduite avec les saisons, en ajustant ses activités quotidiennes diurnes et nocturnes (faire des tâches à l'extérieur quand la météo s'y prête, et s'occuper à l'intérieur quand il ne peut aller dehors. Et quand le temps est sombre, cela a bien évidemment des incidences sur sa consommation électrique. Mais il voit mal comment faire autrement. Quoiqu'il en soit, il considère que tous les discours actuels sur les économies d'énergie ne prennent pas en compte la manière dont les gens vivent, différemment selon les saisons.

Bien que ces derniers soient par ailleurs socialisés, ils ne peuvent / savent incarner ces « individus » du changement qu'ils se devraient pourtant d'être. Comme je l'ai indiqué juste avant, cela génère l'impossibilité / incapacité à faire avec les changements qui sont attendus d'eux. Les gens ne peuvent alors que se laisser porter par des expérimentations au cours et à l'issue desquelles ils seront amenés à penser et à agir dans le cadre d'une nouvelle configuration d'action ; une énième faudrait-il dire. Et plus les modélisations sont précises et nombreuses, plus la subjectivation « attendue » s'avère difficile - au sens d'une appropriation individuelle du changement -, plus ces expérimentations deviennent nécessaires et nombreuses.

Des lignes de fuite ou de biais se déploient ainsi à l'écart des modèles de la réalité. Elles deviennent et sont de fait constitutives d'un ailleurs social à la fois métaphorique et bien concret ; il est cet horizon où des gens peuvent se retrouver dans la continuité d'une existence toujours recomposée. Autrement dit, plus la raison instrumentale limite l'horizon des possibles, plus les gens sont contraints de se projeter et de se retrouver dans cet ailleurs social. Ils peuvent y trouver des ressources pour expérimenter des lignes de fuite, particulièrement quand la perspective du changement induit une sorte de scénario intenable : la réplique à l'identique à temps $n + x$ de ce que seraient les « individus » dans la continuité d'un changement.

II.2. Apories de sens inhérents à la topologie du changement

J'en arrive ainsi à un deuxième phénomène qui est à mes yeux majeur. Il découle des mécanismes d'autoréférentialité, des structures d'intellectuation (iconographiques et narratives - plaquette de l'ADEME par exemple -), des formes d'une mobilisation orientée autour desquels vont se déployer des logiques et modèles qui ne sont *in fine* intelligibles que pour les acteurs éminents qui les ont conçus en temps t , mais surtout en lieu et place de ce que peut recouvrir une perspective de changements.

Dans cette perspective, il s'ensuit que les dimensions idéo-logiques ou iconographiques censées donner un sens opératoire à cette même perspective de changements, non seulement n'en créent pas pour la plupart des acteurs non éminents, mais génèrent des *apories* de sens.

Tout d'abord, une *aporie* de sens du changement lui-même. Ce qui est en effet en travail autour de la question du changement relève essentiellement des visions possibles et des choix tenables à l'endroit d'une intervention politique qui s'impose d'elle-même en temps t , qui plus est des mécanismes d'une action publique telle qu'elle peut être elle-même expérimentée ici et là, dans toute une série de dispositifs qui matérialisent un cadre et un espace à la fois symbolique et concret. Or, les conduites ordinaires (y compris par rapport à la question environnementale) attestent du fait que les acteurs ordinaires expérimentent sans cesse des manières de d'être et de faire qui se déploient selon d'autres référentiels que ceux qui sont mobilisés par les décideurs ou les experts. Ils le font au plus près de ce que les incite à faire leur existence sociale située, donc dans une durée, en lieu et place d'horizons qui ne convergent en rien avec ce qui est par ailleurs institué temporellement et spatialement. (Ils sont amenés à agir en référence à des tâches qui ont leur propre durée, en écho des situations quotidiennes avec lesquelles ils composent, en regard d'une représentation cognitive en propre de leur espace de vie, de leurs ancrages). Certes, un tel *hiatus* n'a rien, en soi, d'incompréhensible, tant les modes d'intervention publique, et plus encore les dispositifs d'action qui sont fréquemment mobilisés relèvent eux-mêmes d'une

topologie relativement étanche à la raison de quiconque ne chercherait pas à en dégager les principes sous-jacents. En effet, si bon nombre d'interventions publiques s'accompagnent de dispositifs d'action datés et situés, tout dispositif d'action est une sorte de révélateur de ce que peut être concrètement l'action attendue dans l'ici et maintenant. Sauf que cet ici et maintenant est inhérent à la « logique dispositifive » (Raymond R. 2005) - celle inhérente au dispositif - qui définit l'action en tant qu'elle est compréhensible et judicieuse au vu dudit dispositif. Les analyses que j'ai pu développer à l'endroit d'autres types d'intervention publique m'ont permis de montrer comment la simple référence à l'idée d'un dispositif peut prendre la forme d'un exercice intellectuel - propre à des acteurs éminents bien qu'il soit censé toucher tout le monde - où il s'agit in fine d'imaginer la perspective pour mieux tendre vers la réalité qui va avec un « modèle de dispositif ». Celui qui, bien qu'abstrait, évoquerait presque de façon hétérotopique une scène empirique, un espace accessible et compréhensible pour le plus grand nombre, où une *uchronie* (Ricoeur P. 1983) pourrait se réaliser. Le dispositif devient par là même cet horizon agissant à partir duquel l'imagination peut travailler à la constitution immédiate ou à terme de moyens ayant valeur de finalité : une procédure visant à la fois à acter une politique dont l'expression serait en quelque sorte performée, à la fois à l'actualiser grâce aux instruments procéduraux (la boucle est bouclée) qui *font faire* quelque chose - au sens de Bruno Latour (2000) -, qui *font tenir* des places ou des rôles particuliers à des professionnels et à des catégories de publics-cibles (élevés par là-même au rang de moyens). Et bien sûr nul n'a besoin de se poser la question du pourquoi ou du comment *faire*. La logique dispositifive absorbe ces questions (sans bien sûr y répondre au fond), des questions qui de fait n'ont plus d'existence sociale, si ce n'est sous le registre de la fatalité (« c'est comme ça ») Il en résulte que toute personne ne pouvant se retrouver dans une telle topologie dispositifive est dans l'incapacité de faire avec ce que sous-tend une action censée être portée par ledit dispositif, au point de ne pas savoir-pouvoir faire avec.

S'ensuit une aporie de sens du changement et de toute action attenante et attendue de *changer*, malgré que le dispositif vise à modéliser les déclinaisons attendues de l'action : « *manger* cinq fruits cinq légumes par jour », etc. Et même quand le dispositif indexe des actions à des figures d'acteurs potentiels du changement « les éco-gestes de l'éco-citoyen », il n'en reste pas moins que tout dispositif participe de l'avènement de ce qui est en jeu et concevable à l'endroit et dans le temps de l'utopie-uchronie technocratique du changement. L'exemple précédent est d'ailleurs de ce point de vue manifeste, puisque force est de constater que les notions d'« éco-geste » ou d'« éco-citoyen » sont autant d'apories de sens indépendamment des fiches techniques et des logiques politico-institutionnelles qui les informent. Dit autrement, ces notions ne peuvent prendre un caractère tangible qu'à la suite d'une « appropriation incarnée » de ce qu'elles projettent dans des situations ou environnements pensés de façon monolithiquement normative (« quand je suis au travail », « en vacances », « à la mer », etc.), alors que les situations ordinaires *in situ* sont à tout le moins hétérogènes, qui plus est fortement immanentes. De fait, ces notions restent largement inactualisables pour quiconque se pose la question du passage de la métaphore à la déclinaison de pratiques qui restent toujours consubstantielles des situations qui *in fine* peuvent leur sens et formes.

Ces constats de portée générale sont à l'œuvre dans bon nombre de perspectives de changements escomptés. Il s'ensuit logiquement que tout changement ainsi figuré au travers d'une logique dispositrice soulève bon nombre d'interrogations au niveau des acteurs ordinaires, même si la question du sens de ce changement ne se pose certes pas de la même manière pour tous. Quoiqu'il en soit, une très grande majorité d'entre eux sont confrontés à la question de la déclinaison opératoire de cette perspective ; au point qu'ils restent sans voix, parfois sourds et aveugles.

Une attention particulière doit donc être accordée à ces cas très majoritaires qu'exprime l'existence de conduites obliques ou parallèles. Non seulement parce qu'ils attestent du fait que toute perspective de changement ne peut atteindre son « public », mais parce qu'ils impliquent de pousser plus avant l'appréhension de ces dynamiques sociales, à savoir : *ces agencements de conduites qui se déploient dans l'en-vue d'actes d'alter ego résultant eux-mêmes d'autres expérimentations, et qui s'offrent mutuellement en miroir, que ce soit de façon momentanée ou durable*. Formulé d'une autre manière, ces dynamiques sociales sont autant de manifestations de la manière dont des existences humaines se déploient et se bricolent *via* les expérimentations dans / par lesquelles des acteurs sont amenés à penser et agir telle ou telle action : *changer, trouver* d'autres façons de faire qui, faut-il encore le préciser, ne peuvent être en totale rupture avec ce qui a été fait et tient pour facture d'une existence sociale en propre, telle que vécue. En ce sens, elles sont encore significatives de la manière dont des gens se prennent à penser et à agir à la marge des logiques et actions publiques, des « prêts-à-penser » et des « prêts-à-agir » censés définir ce qui devrait être fait et ce que des individus devraient faire. Certes, et là encore, ces dynamiques sont, toujours du point de vue de « la lunette » des acteurs éminents en responsabilité d'une perspective de changement, aussi insignifiantes et insaisissables que peuvent l'être les processus singuliers qui leur sont corrélés. Du moins, nombreux sont les responsables qui, pris dans des enjeux politiques ou par des logiques d'ingénierie du changement - sensibilisation/concertation/formation, etc., ne sont pas disposés à les percevoir en tant que telles. La cécité potentiellement consubstantielle d'une position de responsable n'est pas simple à régler. Même lorsqu'ils tentent d'élargir leur champ de vision, il va sans dire que leur responsabilité les amène plutôt à considérer que ces dynamiques sociales ne sont que des phénomènes temporels qui se résorberont dans le temps ; en préjugant par exemple que de brutales ruptures s'opéreront au niveau des comportements de tous les « citoyens responsables ». En résumé, à chacun ses lunettes ! D'autant que quiconque se trouvant en situation de responsabilité d'un changement risquerait de souffrir de cette même cécité. Reste que, de mon point de vue, celui d'un sociologue ne minorant pas le poids de ces expérimentations, ces dynamiques sociales n'en sont pas moins révélatrices d'un *faire social* dont on peut retrouver les traces dans bien des situations. À condition de préciser ce que donne à penser l'existence de telles dynamiques.

De ce point de vue, deux phénomènes doivent retenir l'attention :

- Premièrement, ces dynamiques ont partie liée avec des situations sociales qui *a priori* échappent à bon nombre de rhétoriques et de raisonnements politiques inhérents à des perspectives de changements attendus : *celles où les gens ne peuvent être que par défaut par rapport à la manière dont on les imagine dans le cadre de la matrice d'un changement escompté*. La plupart des processus d'individuation se déploient lorsque les figures d'un acteur potentiel dudit changement ne peuvent être intelligibles et incarnées en tant que telles par des acteurs non éminents. S'ensuivent alors ces dynamiques sociales qui sont constitutives d'un *faire social* se déployant à la marge de ce qui est attendu, escompté. Ces dynamiques sociales, contingentes d'une impossibilité à être et faire selon les modèles en vigueur, résultent des confrontations expérimentales à des idées-actions comme *changer, agir*. Et c'est au cours et à partir de ces confrontations que les gens sont pris à faire et à penser avec ce qu'ils ne sont ou ne font pas au vu de ce qui est attendu comme quasiment « normal » au regard d'un contexte et d'une « raison pratique » informés - politiquement parlant - par des logiques de changement.

- C'est dire, deuxièmement, que dans ces mêmes contextes, ces dynamiques donnent à voir la présence d'un *ailleurs social* commun à tout un chacun peu ou prou éloigné des arènes du pouvoir et de la décision où cette question du changement se traite. Relevant d'une tout autre topologie que celle inhérente aux perspectives de changement, cet ailleurs tient encore dans la combinaison plus ou moins aléatoire et jamais complètement aboutie d'un certain nombre contingences qui, bien qu'inhérentes aux existences sociales de tous les hommes et les femmes socialisés, ne sont pas prises en compte par le pouvoir ou ses instances.

En quelque sorte impolitiques, les processus par lesquels les acteurs ordinaires explorent et tentent d'agencer, par des expérimentations successives les contingences de la vie sont par là-mêmes logiquement insociaux. Reste que ce qui peut prendre contenu et forme dans cette dimension insociale de leur existence devient précisément une ressource. Elle l'est d'autant plus qu'elle est commune à bon nombre d'acteurs ordinaires, et que chacun peut, dans le miroir des actes d'autrui - proches ou lointains, réels ou symboliques -, y refigurer les demi-pleins et les demi-cieux consubstantiels d'une existence et de conduites jamais complètement stabilisées, toujours en train de se transformer-recomposer autrement.

II. 3. Là où les gens ne sont pas

Là où les gens ne peuvent être que par défaut par rapport à la manière dont on les imagine dans le cadre d'une perspective de changement. Telle peut être la formule qui sied le mieux pour appréhender ces situations où se déploient

des conduites qui échappent aux schémas de pensée inhérents à toutes les visées politico-institutionnelles du changement³².

Ces conduites sont celles d'acteurs qui sont affectés, éprouvés d'une manière qui ne leur permet pas de se glisser dans les diverses figures d'un acteur potentiel du changement, voire dans les catégories par lesquelles ils ont pu être visés en tant qu'« individus sociaux » indexés à des publics cibles ; celles dont lesdits « individus » devraient être l'incarnation vivante ; celles au prétexte desquelles ils devraient s'inscrire dans la perspective d'un changement escompté.

Dans ce cas, les processus circonstanciés qui informent ce que peuvent être des acteurs ordinaires et leurs conduites, attestent du fait que ces derniers se laissent porter par des expérimentations dans le déroulement desquelles ils deviennent / sont peu à peu en capacité de penser et d'agir bien loin des manières d'être et de faire qu'ils devraient pouvoir / savoir incarner en tant que *spécimens représentatifs de publics cibles*. Non qu'ils s'inventent autrement, selon des formes alternatives bien définies. Mais en se laissant prendre par un horizon des possibles par défaut - à défaut de ce qu'ils ne sont pas ou ne peuvent être tels qu'on les construit -, dans ces lignes de fuites qui sont autant de lignes de biais ou de traverse par lesquelles ils sont d'une autre manière confrontés à des idées-actions telles que *changer, agir, s'engager, participer*, etc.

Il va sans dire qu'ils ne maîtrisent pas la portée de ces lignes. Elles sont toutefois autant d'opérateurs leur permettant de faire avec une impossibilité de penser et d'agir tel que cela est attendu d'eux, d'exister par-delà ce qui leur est potentiellement renvoyé de négatif, de négation, parfois par-delà le sentiment d'inexistence sociale dans lequel certaines figures ou catégories officielles peuvent les projeter, voire les cantonner, cela sans qu'il y ait à proprement parler intention des acteurs d'être ailleurs. Comment se penser à défaut de pouvoir-savoir incarner les comportements attendus tels que ceux de l'« éco-citoyen » ? Le vide ou l'impossibilité d'être à l'image de ces figures et structures d'intellectuation du changement sont alors dominants. Nulle place publique - si ce n'est celle d'« inadapté » et de « défaillant » - pour ceux qui n'épouseront pas le projet de *devenir* un « éco-citoyen ». Sachant que ces phénomènes peuvent être encore renforcés quand les modélisations d'un changement attendu véhiculent des étiquettes négatives à l'endroit de certaines catégories de publics visés : le citoyen potentiellement « éco-délinquant », tant et aussi longtemps qu'il n'aurait pas fait siennes les « bonnes pratiques » officiellement reconnues, les bons « éco-gestes » attendus.

Bien évidemment, ces constats ne relèvent pas exclusivement de situations où se trament des perspectives de changement. On pourrait grossir la liste des situations où est à l'œuvre cette impossibilité pour des gens d'être là où il est conçu qu'ils soient, au point de se laisser porter par d'autres lignes de fuite. N'est-ce pas le cas

32 Je précise ici que ce constat pourrait être plus général qu'il ne l'est ici. On pourrait par exemple se référer au travail non académique de MT. Le Druillennec-Legendre - bien qu'il soit issu d'un mémoire de sociologie - évoquant la situation de motards. 2002, *Là où les hommes ne sont pas* (préface de Michel Messu), Paris, Éditions L'Harmattan.

de ceux qualifiés de « SDF » qui, n'étant pas - pour x raisons - portés par l'idée de fréquenter les centres d'hébergement où l'on attend qu'ils soient, se posent là où ils peuvent, de fait, être presque socialement invisibles (derrière le pilier d'un pont, sous un carton), presque nulle part, ou alors sous d'autres places et « rôles » socialement mal perçus, dans la rue, au titre de « manœuvre ». N'est-ce pas le cas desdits « lycéens » ou « étudiants » qui, à défaut d'être ces « individus de projet » qu'ils se devraient d'être, se prennent dans cette ligne de fuite qui consiste à continuer des études sans avoir pour « projet » de le faire ; autant et aussi loin que cette situation de « non-projet » puisse les conduire jusqu'à une destination inconnue ou un point de déviation accidentel qui pourra les entraîner ailleurs, toujours sans savoir précisément où ? N'est-ce pas encore la situation de tous ceux regroupés sous l'étiquette de « professionnel » - y compris les enseignants-chercheurs - dont les places restent socialement informées par un demi-plein et un demi-creux, par ce qu'ils n'ont pas encore accompli, par là où ils ne sont pas encore ailleurs - à un poste, dans une entreprise ou dans un réseau plus prestigieux -. On peut encore généraliser ce constat en considérant qu'il en est ainsi de cet « individu » socialement pensé comme de fait concerné (« concernable ») par la perspective ou le projet publiquement énoncés, estimé (jugé) pour les mêmes raisons comme rationnel et devant agir de façon appropriée.

Partant de ces situations communes, la mise en exergue de dynamiques sociales telles que je les ai informées démontre qu'elles ont leur pendant. Des expérimentations d'action sont à l'œuvre. Certes, leurs factures échappent aux schémas *a priori* « logiquement » institués, aux modèles de comportements censés les renforcer en contexte dans une forme ontologique d'« individu social » socialement adapté. Pour autant, elles expriment la présence de dynamiques sociales qui sont autant de manifestations d'un *faire social* par défaut - sans que ce faire social découle d'intentions individuées à la défausse - . Surtout, les prendre au sérieux permet de comprendre les processus par lesquels *changer n'est pas tout changer*, ni savoir / pouvoir changer avant de s'être confronté à l'idée-action de *changer*, dans et à la suite d'expérimentations qui sont plus ou moins partagées.

Ces expérimentations induisent d'autant plus des dynamiques sociales qu'elles sont, non seulement le moment d'un colloque-singulier quant à la question de penser une nouvelle configuration et, qui plus est, d'agir, mais encore celui de délibérations à plusieurs. Simplement indiqué au détour de phrases, ce point mérite quelques précisions. Sont en effet à l'œuvre des délibérations pratiques (Dewey J. 2004, p. 95)³³, c'est-à-dire diverses « répétitions dramaturgiques imaginaires de différentes lignes d'action en compétition »³³. Affectés selon le même principe - même si ce n'est pas forcément de la même manière - par les idées-actions de penser et d'agir, les expérimentations sont l'occasion / moment d'échanges. Elles donnent lieu à des discussions au sein du couple, d'une famille, d'un réseau de voisinage. Le plus souvent, ces discussions émergent sans qu'elles soient nécessairement organisées comme telles. Elles s'immiscent, surgissent,

33 John Dewey, 1922, *Human Nature and conduct*, III, New York, Modern Library p. 20, selon la traduction qu'en offre Alfred Schütz, 2007, *Essai sur le monde ordinaire*, Paris, Éditions Félin-Poche, p. 71.

éclatent de manière plus ou moins impromptue, à l'occasion d'un propos, d'une rencontre fortuite. Dans quelques cas - par exemple ceux où il est question de remédier dans l'urgence à un problème de ressources -, certaines peuvent découler de rencontres ou de débats provoqués par untel ou par tel autre. Elles peuvent encore s'imposer dans l'en-vue immédiat d'expérimentations récentes d'autrui.

D'aucuns peuvent ainsi, après une expérimentation et des actions accomplies - devenues actes au sens (Schütz A.2007, pp. 73-74) - , faire retour sur l'expérimentation passée et rendre compte de ce qui les a poussés, eux-mêmes et éventuellement d'autres, à procéder à tels ou tels réarrangements pratiques. De tels occasions-moments de délibération attestent et permettent de rendre compte de tous ces processus par lesquels chacun-ensemble - chacun dans l'en-vue d'expérimentations et d'actes d'*alter ego* s'offrant concrètement ou virtuellement en miroir - se laisse porter par des expérimentations partagées sans qu'il y ait, en tant que telle, une intention de se concerter ou de partager. Quoiqu'il en soit, c'est de la sorte que se déploie en continu un faire social dont le principe est commun, même s'il n'induit pas des manières de penser et d'agir qui soient identiques, par simple mimétisme par exemple.

[Evocation partielle d'une situation d'observation et d'entretien : Pierre, Gérard et Hervé se chauffent au bois depuis des années, et aucun d'eux n'entend modifier cette pratique, ni même passer à ce qu'ils nomment les « granulés ». («*Les politiques viennent de découvrir que l'on pouvait se chauffer au bois, sauf qu'ils veulent faire travailler des entreprises et nous rendre moins autonomes* »). Reste que sur fond de ce qu'ils énoncent comme une « idée écologique », ils se sont peu à peu posé la question de savoir comment utiliser intelligemment le surplus des branchages qui résultent des coupes de bois. Travaillés par cette question, et confrontant leurs manières personnelles d'utiliser ces résidus, ils ont décidé de procéder à leur ramassage, de les stocker pour ensuite les mettre à disposition des associations qui, à dates régulières et pour des manifestations festives, allument les fours à pain de la commune. Depuis, chaque coupe est pensée en lien avec l'idée de faire des fagots et de les mettre à disposition des associations pouvant potentiellement en avoir besoin. Cette initiative inspirant d'autres coupeurs de bois s'est dès lors diffusée dans les communes alentours, là où d'autres associations ont tenté d'utiliser une telle ressource de bois, y compris en fabriquant des petits objets qui puissent être revendus lors des marchés de Noël (exemples de plusieurs associations du « Sou des écoles »)].

De toutes les situations assez similaires, se dégage un même constat : ces dynamiques sociales relèvent d'un faire social qui émerge dans l'entre-moment des expérimentations où chacun-ensemble est pris, se laisse porter en écho - mais à l'écart - aux modèles de la réalité qui « devraient être opérants », mais qui restent aussi inaccessibles qu'inopérants.

II. 4. *L'ailleurs social*, une ressource commune d'expérimentation

La prise en compte de processus insociaux ne sous-tend pas l'idée qu'il existe un monde social en soi parallèle, totalement indépendant de celui qu'ourdisent des perspectives de changements escomptés ; celles traçant l'avenir à partir de constats d'un « passé-présent » dont elles présument qu'il ne peut-puisse perdurer en l'état. Cet ailleurs social est tout simplement l'horizon à l'endroit duquel prennent forme les expérimentations de conduites, celles que le pouvoir est dans l'incapacité de se saisir puisqu'elles sont logiquement à l'écart du monde tel qu'il le figure, le pense et le formate (politiquement et idéalement, même lorsque l'idéal se veut pragmatique). *Cet ailleurs social représente ainsi cet horizon, toutes les lignes de fuite ou de biais qu'il offre et qui participent de l'avènement continu de conduites humaines dont les processus constitutifs échappent à la raison instrumentale que sous-tendent les logiques politico-institutionnelles, notamment celles dudit changement escompté.*

La présence de cet ailleurs social n'est pas le résultat d'une volonté ou de démarches qui seraient à mettre au compte des acteurs ordinaires. Il est la conséquence de la rencontre, selon une force centripète, entre plusieurs phénomènes que j'ai déjà informés :

- la conception à la fois ontologique et performative de ce que peut être un « individu social », de la manière dont il devrait naturellement agir en tant qu' « acteur potentiel », notamment d'un changement attendu ;
- les apories de sens du changement - aporie opérante à l'échelle de tout un chacun et de l'ensemble des gens - que les logiques politico-institutionnelles génèrent elles-mêmes ;
- les mécanismes ici d'autoréférentialité, là de structures d'intellectuation (iconographiques et narratives – plaquettes, spots publicitaires, storytelling) ;
- les appels politiques à une mobilisation orientée ;
- la logique et l'horizon du changement qui sont projetés et qui ne peuvent en effet servir de guides pour de nombreux acteurs individués ;
- et pour finir la non prise en compte de l'incomplétude sociale à laquelle est confronté tout acteur ordinaire.

Ce sont précisément les effets cumulés (et se cumulant sans cesse) de tels phénomènes qui amènent plus que jamais les acteurs ordinaires à se laisser porter par des processus d'expérimentation, surtout à leur accorder la plus grande attention. De sorte que ces processus sont plus que jamais les clés par lesquelles des conduites leur sembleront devenir tenables pour eux-mêmes, de la même manière qu'elles le sont pour beaucoup de leurs contemporains. En effet, comme les phénomènes listés ci-dessus touchent l'ensemble de la population, les hommes et des femmes qui la composent à la fois expérimentent chacun(e) la trame potentiellement actualisable de ses conduites, à la fois trouve profit à ce qu'il y ait une communalisation des expérimentations que d'autres déploient. S'ensuivent de fait tout un ensemble *d'activités insociales* à l'aune desquelles se donnent à voir collectivement des expériences réflexives pouvant offrir des réponses à ces idées-actions telles que penser, agir qui, sans cela, font sans cesse problème.

Ces processus sont si profondément ancrés qu'aucune situation relative à une idée-action ou action ne va pas d'emblée de soi. Cela dit, j'insiste sur le fait qu'il ne faut pas en conclure que rien ne se passe, bien au contraire. Ces idées-actions et actions prendront pratiquement forme et sens au fil de leur actualisation. C'est cette actualisation, les processus au cours et à l'issue desquels les choses adviennent pratiquement, qu'il s'agit d'analyser de façon située, dans le même esprit que d'autres se saisissent des contextes propices à un *agir faible* (Soulet M-H. 2003, pp 167-214), de la dimension située de ces actes qui font *in fine* exister (Piette A. 2009), voire du travail dans sa dimension effective (Dejours C. 2009, tom 2).

CHAPITRE II

ANALYSER LE MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE DES CONDUITES ORDINAIRES

Au fil et à l'issue des situations-problèmes que j'ai analysées depuis une quinzaine d'années (Raymond R. 2009a), un même constat s'impose : tout acteur animé par une idée-action qu'il cherche à rendre effectivement opératoire est d'emblée confronté à un ensemble d'éléments qui lui semblent contingents. Qu'il s'agisse d'artisans traversés par l'idée-action d'*informatiser* certaines tâches (Raymond R. 1994a, Raymond R. et Kouloumdjian M-F. 1994b), que des hommes et des femmes soient affectés par celle de *s'engager* pour des personnes démunies (Raymond R. et Ravon B. 1997), que d'autres soient pris par celle de *devenir* des acteurs potentiels de projets de territoires ruraux ou alpins (Raymond R., Peyrache-Gadeau V., 2008), enfin, que quiconque soit inspiré par celle de *maîtriser* ses dépenses énergétiques (Raymond R. 2009), dans tous les cas une série d'éléments que l'acteur considère comme non alignés - contradictoires - rend pratiquement complexe l'actualisation immédiate de l'idée-action dans laquelle il envisageait de se laisser porter. En effet, leur intégration opératoire lui apparaît d'emblée aléatoire et indécis.

I. La diversité des éléments contingents à toute situation-problème

Il importe tout d'abord de préciser ce que recouvrent ces éléments contingents (EC), autrement dit à ce qu'ils renvoient les uns et les autres. :

- EC *affectuels* : idéologie, croyance, conviction, dogme, grands principes

- EC *symboliques* : système de valeurs professionnelles, morales, humaines, constructions identitaires

- EC *affectifs* : sensibilité, émotion.

- EC *cognitifs* : compréhension, interprétation, conception de ce qui est en théorie possible

- EC *biographiques* : mémoires, souvenirs, parcours de socialisation, trajectoires institutionnelle, formes vécues de mobilités, flux des expériences, des habitudes, des routines

- EC *familiaux* : filiation, contraintes familiales, poids de la fratrie, relations au conjoint, à la descendance

- EC *techniques* : normes, matériels, procédures

- EC *matériels* : la morphologie de l'atelier, de l'habitat

- EC *logochroniques* : logique d'emploi du temps, relation à la durée, à l'urgence, projection temporelle

- EC *topologiques* : dimension géographique, accessibilité du terrain, rapport à l'environnement local, à l'ancrage territorial

- EC *informationnels* : réception et impact des messages et dispositifs institutionnels, disponibilité et acquisition d'informations

- EC *financiers* : budget, coûts, investissements, possibilités de subventions, de primes, de crédits d'impôts

- Etc.

Cette liste n'a certes aucune prétention à l'exhaustivité. D'ailleurs, aucune liste « type » ne peut prétendre à une synthèse de tous les éléments qui peuvent être ressentis par les acteurs impliqués pratiquement. Les éléments informés ci-dessus ont une dimension potentiellement générique. Toutefois, dès lors que chaque situation est concrètement marquée par la singularité du problème qui lui est associé par l'acteur en présence, la nature et le nombre de ces éléments peuvent différer. En l'occurrence, d'autres éléments non évoqués jusque là peuvent être présents : des éléments *sanitaires* (des allergies à certains matériaux), voire *esthétiques* (quand l'idée-action de *faire du vélo* est associée à des choix vestimentaires qui en l'espèce font problème).

II. Mesurer l'interférence effective d'une série d'éléments

Procéder à un repérage systématique des éléments contingents qui sont sentis et évoqués par tel ou tel acteur peut dans un premier temps servir de base de travail. Reste que ces données empiriques sont en l'état peu utiles pour l'analyse sociologique d'une situation-problème. Encore faut-il *mesurer* les effets effectivement en acte des éléments ou d'une série d'éléments. Mesurer et non interpréter ! Déterminer l'impact réel de tel ou tel élément qui est *a priori* contingent, plutôt que de présumer théoriquement qu'il est par sa nature de fait opérant. ; pour exemple, un élément tel que le temps est tellement nourri de travaux conceptuels que l'on pourrait se convaincre d'en interpréter d'emblée la portée, cela sans prendre la mesure de son opérativité dans telle ou telle situation. Il est donc impératif de rendre objectivable l'incidence effective de chaque élément.

C'est ce qu'attestent mes analyses relatives à certaines conduites énergétiques d'acteurs ordinaires. Nombre d'entre eux m'ont ainsi fait comprendre qu'ils étaient idéologiquement pour des changements de comportement en matière de consommation énergétique. Ils m'ont souvent affirmé de manière dogmatique qu'il était maintenant nécessaire de faire des économies d'énergie ; que tout un chacun se devait de réduire ses consommations. Or, s'il est nécessaire de prendre acte de tels propos, il s'agit d'analyser la manière dont un élément, en l'occurrence dogmatique, interfère au moment où tel ou tel acteur est amené à agir de façon pratique.

- Dans certains cas, cet élément intervient. Tel acteur a effectivement limité le nombre de points lumineux extérieurs, et compensé le manque de lumière en installant des lampes solaires de jardin.

- Pour d'autres, l'intervention de cet élément dogmatique est plus ambiguë. Au nom d'un principe d'économie d'énergie, certains ont équipé leur toiture de panneaux solaires et photovoltaïques et les pièces de leur maison d'ampoules basse-tension. Ces nouveaux équipements sont à ce stade *a priori* concordants avec le principe qui les a fait naître. Sauf qu'ils ne sont pas, *in fine*, les vecteurs effectifs d'une économie d'énergie ; la production domestique d'électricité ou d'eau chaude devient prétexte à l'installation, dans un cas, de points lumineux supplémentaires, dans un autre, d'un jacuzzi. En l'occurrence, non seulement l'intention de départ se déploie dans une tout autre logique en acte, mais les nouvelles installations s'inscrivent dans de nouvelles opportunités de consommation de l'énergie. Est-ce à dire que nous serions en présence d'un acteur non rationnel ou parfaitement incohérent ? Loin s'en faut bien sûr ! D'autres éléments contingents sont pratiquement devenus plus prégnants : technique (impossibilité en l'état de la technologie de stocker l'énergie localement produite), financier (quand l'installation d'une baignoire à remous devient peu à peu synonyme de plus-values négociables dans la perspective d'une éventuelle revente de la maison), ou affectif (quand des questions d'ambiance, de confort priment). Et si, comme dans ces exemples, certains de ces éléments ont été plus

facilement intégrables les uns par rapport aux autres, les éléments dogmatiques n'ont plus interféré en situation, ce même s'ils sont au départ d'un certain nombre d'initiatives pratiques.

III. Mesurer les combinaisons/tensions entre les éléments-contenus

Recenser et mesurer chaque élément ne peut suffire. Il faut encore prendre la mesure de la combinaison / tension entre les éléments en présence, ce telle qu'elle est raisonnée par l'acteur ressentant et se trouvant de fait confronté à une situation-problème. Il le fait en développant et en expérimentant toute une série de conjectures logiques et pratiques ; précisément celles qui tout à la fois lui traversent l'esprit et qu'il peut effectivement expérimenter à partir du contexte et de l'environnement par lesquels la situation-problème fait elle-même sens. Et il procède ainsi jusqu'à ce qu'un mode de résolution du problème devienne concrètement opératoire, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'action soit momentanément terminée.

Est ainsi appréhendable et observable ce que John Dewey appelle la *ratiocination* (2006 [1967], p. 183) et qu'il oppose à la rationalisation. Si cette dernière sous-tend l'idée d'une logique de raisonnement qui soit en conformité aux modèles ou formes de rationalité qui seraient, en tant que prédicats, autant de critères finaux de la vérité (2006 [1967], p 199), la ratiocination lui permet de mettre en avant une toute autre logique. La ratiocination est en effet le terme d'une pensée en acte qui est dirigée par une idée et qui va permettre un réordonnement progressif des conditions qui sont au principe d'une situation-problème : *c'est la réalisation des opérations existentielles dirigées par une idée qui est le terme de la ratiocination qui peut provoquer la ré-ordination des conditions environnantes nécessaires pour provoquer une situation restaurée et unifiée* (2006 [1967], p 183). Appliqué à l'analyse sociologique d'une situation-problème, cela signifie ici qu'il s'agit de considérer le processus par lequel un acteur lambda la raisonne, la réfléchit, l'expérimente et l'évalue concrètement, en considérant successivement et progressivement tous ses niveaux et dimensions, jusqu'à ce qu'une interaction entre les différents éléments en présence devienne tenable et actualisable (puisse « devenir en acte »).

Je précise ici que tout un chacun qui ratiocine une situation-problème ne le fait pas par manque de capacité à synthétiser la situation ou à envisager d'emblée une solution. Par ailleurs, on ne peut l'accuser d'être excessif dans l'usage de la raison, par exemple en le soupçonnant de se perdre dans des détails. Il est contraint de procéder ainsi à défaut de pouvoir rationaliser la situation-problème. En effet, elle n'est pas appréhendable et possible à solutionner à partir des logiques en rationalité, voire des scénarios d'action plus ou moins conformes à ce

qui est théoriquement (conceptuellement) envisageable, voire plus ou moins en phase avec les « prêts-à-penser », les « prêts-à-agir », les « bonnes pratiques ».

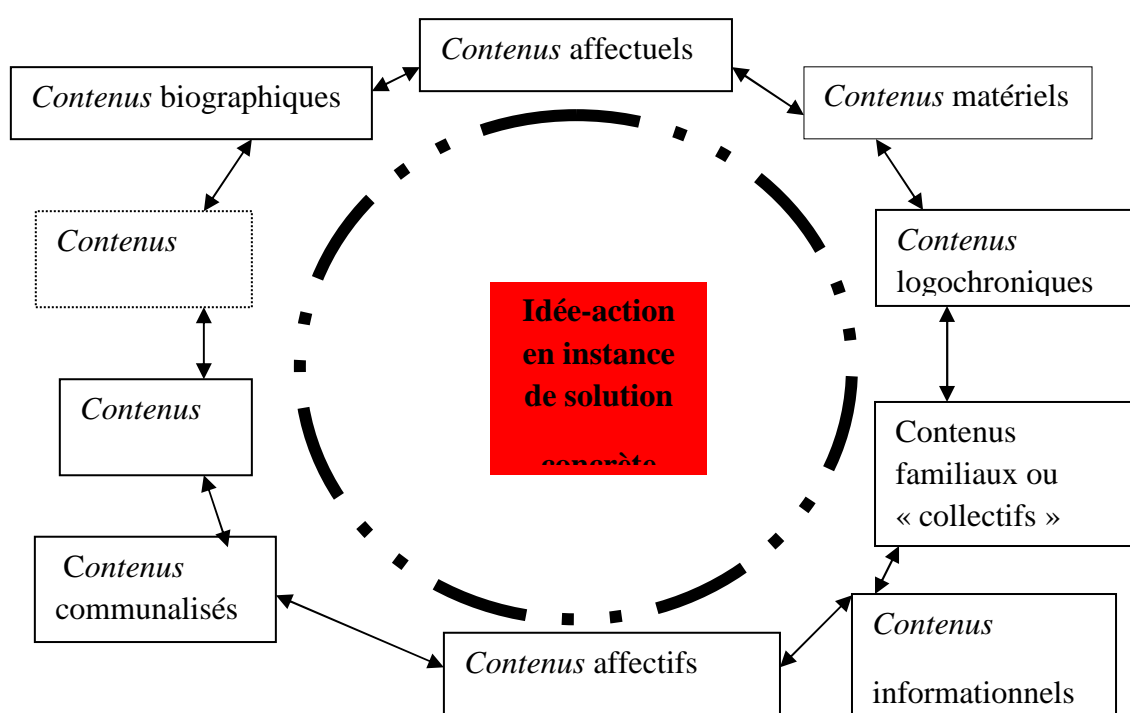
Précisément, toute situation-problème atteste de fait de l'inapplicabilité des préconceptions ou des standards d'action. Cela y compris lorsque ceux-ci reposent sur un certain nombre de théorisations et de considérations formelles qui, dans d'autres circonstances, mettent en scène et mobilisent toute une série de concepts explicatifs, de principes potentiellement agissants (déterminants, structurels, ontologiques, comportementaux, etc.), voire des formes typifiées ou idéal-typiques à l'aune desquelles des logiques d'action pourraient d'emblée faire sens, tant pour les acteurs lambda que pour le sociologue. Non que les théorisations ou approches formelles soient caduques ou inutiles. Bien au contraire, il est impératif de les avoir à l'esprit et d'en maîtriser la logique. Mais l'indétermination de départ dont les situations-problèmes procèdent nécessite de prendre la mesure de ce qui peut faire l'objet d'une analyse, indépendamment de toute vision surplombante et de toute préconception applicable mécaniquement. Par exemple, si des dimensions biographiques peuvent théoriquement interagir difficilement avec d'autres dimensions (informationnelles, financières, etc.), encore faut-il se donner les moyens d'en évaluer le poids et les effets. En l'espèce, les acteurs confrontés à une situation-problème peuvent être issus de familles disposant ou pas de diverses richesses (sociales, économiques, etc.). Les uns et les autres peuvent avoir suivi une formation de médecin ou d'artisan. L'un peut disposer par lui-même de ressources propres qui sont plus élevées que celles d'un autre. On pourrait alors aisément concevoir que face à une idée-action, par exemple changer un (plusieurs) système(s) de chauffage, certains acteurs puissent être confrontés à des choix d'arbitrages financiers qui ne seront pas de la même amplitude que pour d'autres : avoir le choix d'équiper successivement ou simultanément toutes ses résidences dans un cas, être contraint de limiter les dépenses de produits de première nécessité ou de réduire le budget loisir dans un autre cas. Encore faut-il se donner les moyens de vérifier que ce type d'éléments biographiques interfère concrètement en situation.

Formulé d'une autre manière, aucun élément n'est en lui-même une donnée brute qu'il s'agirait de prendre en compte au prétexte qu'il est potentiellement ou par « nature » déterminant dans la situation-problème. En l'occurrence, dans les situations que nous avons observées, les conditions théoriques d'une utilisation de matériels et d'équipements - conditions modélisées dans la brochure d'information technique du produit ou dans le mode d'emploi vendu avec -, n'étaient pas immédiatement actualisables au regard de l'environnement pratique où elles devaient pouvoir s'appliquer. Or c'est précisément la forte fréquence de ce type de décalage qui renforce la visée et la portée analytique du travail sociologique permettant d'éclairer les tenants et aboutissants d'un problème d'intégration entre différents éléments ressentis comme contingents par l'acteur concerné.

Il le peut lorsque, concomitamment aux activités de ratiocination auxquelles se livre l'acteur impliqué, il mesure et valide la dimension analytiquement opérative des éléments ou parties d'éléments qui prennent progressivement valeur de *contenus* opératoires pour l'analyse ; ceux qui s'imposent à l'analyse et dont cette

dernière procède en tant qu'ils soulèvent effectivement - pratiquement - des problèmes d'intégration. Ces éléments-contenus sont en effet ceux qui émergent par et à l'issue d'une analyse systématique. Ceux qui vont informer la *configuration de la situation-problème*. Cette configuration permettra ensuite d'envisager les interférences, les interactions, les combinaisons non encore actualisées - mais envisageables - entre les différents éléments-contenus relatifs à ladite situation-problème.

Comme le montre la figure suivante, cette configuration en constitue non seulement l'enveloppe, mais c'est par elle que peut être figuré l'acte en tant que nœud possible d'une articulation - jusque là indéterminée - entre les éléments-contenus analytiquement en présence.



Partant d'un tel schéma, plusieurs opérations permettant *in fine* d'envisager un certain nombre de combinaisons tenables entre les éléments-contenus en présence sont alors nécessaires.

- Premièrement, les incompatibilités de relation entre chacun des éléments contenus doivent être concrètement mesurées dans le cadre d'un échange avec le (ou les) acteur(s) lambda principalement concerné(s), mais aussi à partir d'observations de terrain. Le ou les acteur(s) impliqué(s) en valide(nt) l'effectivité.

- Deuxièmement, en écho de leurs propres conjectures, des hypothèses de combinaisons logiques des éléments-contenus sont alors suggérées et discutées, y compris celles qui consistent à en limiter le nombre. Cette deuxième phase est souvent itérative. Les conjectures sont en fait souvent diverses et multiples. Elles suscitent et nourrissent une pensée réflexive (qui se réfléchit elle-même) de la part du ou des acteur(s) en présence. Elle peut donc être d'une durée plus ou moins longue, selon les nécessités ou urgences associées par l'acteur à la situation-problème ; dans certains cas, elle s'étale sur plusieurs mois, voire plusieurs années.

- Troisièmement, si diverses hypothèses peuvent être à ce stade retenues, des scénarios inédits d'expérimentation doivent être élaborés avec l'acteur et validés par lui. Le caractère inédit de ces scénarios tient dans le fait que les précédentes expérimentations auxquelles il s'est livré sont reprises avec un tout autre agencement des contenus, voire complétées par d'autres qui ne s'étaient pas imposées à lui. Quoiqu'il en soit, la nature et les modalités concrètes de l'expérimentation doivent être conjointement définies en considérant les éléments-contenus réagencés et sélectionnés en écho de la situation-problème telle qu'elle évolue progressivement.

- Quatrièmement, que l'acteur réalise seul les expérimentations précédemment calées, ou qu'il le fasse en coprésence du sociologue, un bilan doit être effectué conjointement. Dans le cas où l'expérimentation est concrètement aboutie, force est alors de constater qu'une solution s'est avérée opérative, quelle que soit son exacte conformité avec l'idée-action de départ. Dans le cas où l'expérimentation n'a pas permis d'acter la pertinence de tel ou tel protocole d'intégration, il s'agit alors de l'analyser pour déterminer quels sont les raisons ou événements qui rendent effectivement non opératoire le résultat obtenu ; et au premier rang de ces raisons ou événements peut figurer un problème de combinaison entre des éléments-contenus qui n'a pas été correctement évalué ou anticipé. D'autres protocoles sont alors à tester, jusqu'à ce que l'idée-action ait trouvé une traduction opératoire.

IV. Communalisation des situations-problèmes et des expérimentations

Telles sont les principales opérations qui relèvent d'une analyse des processus relatifs à la manière dont des acteurs lambda sont confrontés à des idées-actions, mais aussi et surtout à la question de leur concrétisation. Principales, si l'on s'en tient au fait que tous nos développements se sont jusque là focalisés sur la présence de situations-problèmes impliquant un acteur en quelque sorte singulier.

Une autre opération est toutefois concomitante aux autres précédemment listées, et intervient de façon longitudinale. Elle concerne l'analyse des formes de communalisation des situations-problèmes, des procédures d'expérimentation et des modes de ratiocination qui se déploient et s'accomplissent dans l'en-vue d'actes d'*alter ego* (Schutz A. 1987, p. 100), qu'il s'agisse des membres de la famille ou d'un réseau relationnel, de l'entourage, d'amis, de voisins, mais encore d'autrui de passage ou opérant à distance. En soi, cette communalisation n'est pas un phénomène nouveau. Max Weber y consacre de nombreuses pages quand il évoque ces situations d'hommes ou de femmes confrontés à des tâches dont ils savent qu'ils ne pourront les réaliser sans l'entraide d'autres personnes (1995, pp. 85-90). Elle prend ici une dimension assez similaire. En effet, en amont, dans la durée ou à la suite d'ingénieuses expérimentations, il arrive fréquemment qu'un certain nombre d'acteurs confrontés à une situation-problème éprouvent le besoin ou aient l'opportunité de communaliser les conjectures et scénarios d'action avec des hommes et des femmes eux-mêmes impliqués dans une situation-problème qu'ils ressentent d'une manière plus ou moins similaire. Auquel cas, ils s'appellent, se convoquent, se rencontrent, parfois de manière fortuite (à l'occasion d'un repas par exemple, voire par l'intermédiaire d'un site internet).

Quelles que soient les circonstances, une sorte de *communauté de semblables* - partageant une même indétermination - émerge, se cristallise, que ce soit de façon éphémère ou durable (Raymond R 1999, pp. 257-302). Elle est fondée sur l'évocation de situations-problèmes respectivement ressenties, sur le partage des difficultés à intégrer une série d'éléments contingents, sur un échange réciproque des réflexions et manières de faire possibles ou concluantes que les uns sont en train d'expérimenter ou que d'autres ont déjà expérimentées mais que tous se soumettent ; y compris pour faire partager celles qui n'ont pas abouti.

Ces communalisations sont somme toute très ordinaires. Qui, confronté à une idée-action avec laquelle il ne savait précisément composer, n'en a pas rendu compte à des proches, à des voisins ayant ressenti ou vivant la même situation-problème ? Qui n'a pas mobilisé autrui pour qu'il lui fasse part de sa manière de *faire face* (Soulet M-H. 2003, pp. 190-191) à une situation-problème ressentie de façon plus ou moins similaire ? Des tentatives d'intercompréhensions portant sur ce qui n'est pas donné par avance (Habermas J. 1987 [1981] tom 1), des suggestions, voire des conseils deviennent ainsi l'objet de discussions, de démonstrations, à l'image de ce qui se pratique sur certains blogs plus ou moins dédiés à telle ou telle action pratique.

Quels que soient la manière et le support, ces communalisations doivent retenir l'attention. Elles permettent en effet d'éclairer les divers processus collectifs à l'aune desquels des modes de résolutions s'imposent. Mais elles sont surtout la manifestation d'un liant pratico-existential inhérent à la vie quotidienne d'hommes et de femmes pris dans l'indétermination d'un ensemble d'idées-actions ; et ce liant émerge, se consolide, redevient ténu, pour ensuite se renforcer, et ainsi de suite, y compris lorsque l'identification réciproque des *alter ego* composant momentanément ou durablement la communauté de semblables reste aléatoire (comme c'est souvent le cas sur le *net*).

Il importe donc de prendre acte de la présence et de la dynamique des formes fluctuantes de ces communalisations. Il s'agit surtout de prendre la mesure de leurs effets situés sur les recherches de solutions que les acteurs déploient afin de remédier à leurs problèmes pratiques. C'est dans le cours et à la suite de ces opérations que l'analyse sociologique des situations-problèmes évoquées ici trouve toute sa consistance.

V. Le mouvement sociologique inhérent aux conduites ordinaires : montée en généralité

En première lecture, toute idée-action peut induire l'idée que l'analyse de situations-problèmes somme toute singulières rend difficile toute forme de montée en généralité. Il est vrai que la logique d'analyse qui est ici à l'œuvre, de même que les résultats qui en émanent, ne dépendent ni ne découlent d'une prédéfinition théorique de modèles ou d'idéaux-types informant la nature et les formes de combinaisons d'éléments-contenus qui seraient potentiellement à l'œuvre. En l'occurrence, les résultats sont - eux-mêmes - contingents de l'analyse qui, progressivement, les élève (ou pas) au rang d'éléments-contenus heuristiques ; non prédictifs en amont de l'analyse, ils l'alimentent et en émanent tout à la fois. Dans le même sens, aucune accumulation de descriptions empiriques relatives à des situations-problèmes ne peut en tant que telle favoriser cette montée en généralité. Si l'on peut empiriquement constater ce dont procède une situation-problème et ce qui en découle, c'est dans *et* par rapport à la logique d'enquête que des éléments empiriques trouvent toute leur signification et leur force.

Pourtant, ce type d'analyse sociologique rend possible une montée en généralité sur des questions de quantité et d'étendue des contenus contingents qui peuvent faire l'objet de conjectures.

- Premièrement, outre le fait que ces éléments-contenus soient toujours en nombre et pluriels, la situation-problème contribue au départ à leur conférer à tous le même poids.

- Deuxièmement, le traitement systématique ou quantitatif des hypothèses que le sociologue est amené à développer dans l'en-vue des conjectures des acteurs lambda apporte des résultats en soi généralisables dès lors qu'ils répondent aux questions de densité et d'étendue tenable des contenus opératoires en présence.

- Troisièmement, si toute situation-problème l'est en fonction des constats énumérés ci-avant, les résultats analytiques qui lui sont associés offrent un certain nombre des protocoles d'expérimentations largement répliquables. En effet, bien qu'aucune expérimentation ne soit jamais strictement reproductible en tant que telle, le même protocole analytique est valide et utilisable pour prendre la mesure d'une diversité de situations qui, bien que singulières, relèvent d'une même *processivité* (Raymond R. 2009a, pp. 217-226). Cette processivité n'est ni plus ni moins que le mouvement sociologique à travers lequel et dans la durée duquel des situations trouvent progressivement leur dénouement pratique (pour les acteurs impliqués) et leur traduction (pour le sociologue).

A ce stade de mon propos, ce mouvement sociologique peut être ici systématisé selon plusieurs moments.

- MOMENT 1. Comme nous l'avons montré, bon nombre d'idées-actions et surtout de situations-problèmes attenantes sont le pendant d'une impossible actualisation, à l'échelle du quotidien tel que vécu par les acteurs, des modèles et des schémas d'action qui sont produits dans les arènes du pouvoir et déclinés dans le cadre de l'action publique. C'est ce décalage, de fait sociologique, entre, d'une part, des préconceptions de ce que peuvent/doivent recouvrir des idées-actions, d'autre part, la dimension phénoménale - *sui generis* - de la vie quotidienne qui les rend *in fine* opératoires, qui constitue ainsi le premier moment de ce mouvement.

- MOMENT 2. Partant de ce même décalage, si toute idée-action confère d'emblée aux acteurs lambda une position de complément actanciel (Descombes V. 2004, p 219-229), s'ensuit un processus, lui-même sociologique, par et à l'issue duquel des modes de résolutions émergent d'expérimentations sociales qui sont communalisées, ce par le biais de communautés de semblables en quelque sorte *ad hoc*. Ainsi, si les acteurs lambda ne savent pas au départ comment se projeter comme autant de sujets ontologiques d'idées-actions par ailleurs modélisées (celles dont ils devraient posséder les clés de conjugaison), les processus partagés de ratiocination et d'expérimentation informent le deuxième moment du mouvement sociologique par lequel ils deviennent tout à la fois sujets, actants, puis *in fine* acteurs de certaines idées-actions. *Via* des processus réflexifs et communalisés, les acteurs passent ainsi progressivement d'une position d'intransitivité (position logique si l'on retient le fait qu'ils sont confrontés à des verbes à l'infinitif tel que *changer*), à une autre qui est transitive, dans laquelle ils peuvent se retrouver de manière tout à la fois singulière et similaire.

- MOMENT 3. C'est celui où l'acteur est en mesure, d'une part, d'exprimer le processus d'intransitivité réflexive dans lequel il a été pris, d'autre part, de démontrer son opérativité en acte à partir des actes réalisés. Formulé d'une autre manière, les acteurs peuvent à ce stade rationaliser ce qu'ils ont été

amenés à accomplir et à incarner, et par là même le (se) justifier auprès d'autrui.

C'est ce mouvement sociologique - en sa processivité et ses moments - qui doit attirer l'attention du sociologue. Son analyse lui permet en effet d'explicitier le déroulement et le dénouement de bon nombre de conduites quotidiennes. Certes, elles ne sont pas forcément représentatives des « bonnes pratiques » associées aux « prêts-à-penser » et aux « prêts-à-agir » que tout un chacun devrait (savoir) s'approprier afin que les changements attendus s'accomplissent. Pour autant, force est de ne pas minorer leur forme et surtout leur poids.

En résumé, si l'on prend toute l'ampleur des injonctions comportementales qui sont projetées à l'endroit des populations et de tout un chacun (Raymond R. 2009a, pp. 15-23), force est de considérer les processus qui sont inhérents aux idées-actions elles-mêmes, à ce qui est constitutif d'un certain nombre de conduites ordinaires : celles auxquelles se retrouvent confrontés des acteurs lambda, eux-mêmes étant ainsi considérables comme des acteurs ordinaires. Ils le sont au regard de leurs manières respectives et communes d'être pris par un quotidien dont la concrétude effective est indéterminée, expérimentée et raisonnée, et qui de fait échappe aux schémas et modèles d'une quotidienneté préconçue, escomptée et attendue par les acteurs éminents : les hommes et les femmes du pouvoir, décideurs, voire certains experts ou intellectuels organiques dont les réflexions et productions de procédures, d'indicateurs ou de données quantitatives alimentent des formes de « gouvernement par les instruments », d'ingénierie sociale ou de *benchmarking* (Lascoumes P. et Le Galès P. 2004 ; Ihl O., Kaluszynski M., Pollet G. 2003). Or la mise en exergue, d'une part, des situations-problèmes senties comme telles par ces acteurs ordinaires, d'autre part, de la manière dont on peut analytiquement rendre compte du mouvement sociologique qui est inhérent aux conduites ordinaires, permet d'éviter un tel décalage.

L'analyse du mouvement processif des conduites quotidiennes et de leur dénouement démontre que s'il est souvent convenu de penser que toute forme surplombante d'injonction au changement peut engendrer des changements effectifs dans les comportements des acteurs, force est de considérer que *le changement n'est pas le changement* (Raymond R. 2009a, pp 67-154). Il s'agit alors de développer une logique d'analyse qui permet *in fine* d'explicitier les processus qui conduisent les acteurs à opérer des transformations-recompositions d'un certain nombre de leurs manières de penser et de faire. Il importe d'apporter des éléments de connaissance qui éclairent de façon significative les processus itératifs de ratiocination, d'expérimentation de communalisation dans lesquels ils sont pris au vu de leurs situations quotidiennes.

Certes, les réagencements qui peuvent être constatés et mesurés sont loin d'être des décalques des « bonnes pratiques », des comportements censés (être) appropriés qui sont souvent attendus par le pouvoir, voire par ses institutions relais. Reste que la processivité dont ces réagencements procèdent et découlent est

exemplaire de la vitalité de toutes ces conduites qui, bien qu'ordinaires, n'en sont pas moins cruciales pour comprendre les soubassements du mouvement sociologique par lesquels la vie sociale quotidienne se recompose et se transforme tout à la fois. Comme le soulignait George Balandier (1988, pp 237-249), l'analyse de ce mouvement sociologique est cruciale.

CHAPITRE III

DETERMINATION ET ANALYSE DES SITUATIONS ET DES PROCESSUS INHERENTS AUX AGISSEMENTS DES ACTEURS ORDINAIRES

A la suite de ce qui précède, il convient maintenant de mesurer ce qu'il en est de la nature des situations sociales ordinaires relatives à un certain nombre d'actions, et surtout d'idées-actions associées à la question de la consommation de ressources et d'énergies. Une telle perspective renvoie à la prise en compte des configurations d'éléments contingents. Ceux qui sont inhérentes aux processus sociologiques (logique, expérimental, cognitif) à partir desquels des idées-actions qui ne sont pas d'emblée incorporables, le deviennent, des situations sociales étant alors ressenties comme autant de situations-problèmes, tant et aussi longtemps qu'ils ne sont pas traversés par un mode de résolution pouvant les rendre opératoires et in fine tenables. Telle est la perspective de ce chapitre. Elle éclaire une vingtaine de situations explorées sur les terrains dans lesquels je me suis immergé (PNRs du Livradois-Forez et de la Narbonnaise en Méditerranée, l'agglomération chambérienne et ses alentours) et où des idées-actions ont été projetées, des opérations ont été réalisées, et pour lesquelles une soixantaine d'acteurs ordinaires et de tiers (artisan, professionnels, techniciens) ont fait l'objet d'échanges et d'entretiens.

Reste qu'il importe de préciser dès maintenant les formes de manifestations, au départ langagières puis pratiques, qui vont progressivement me conduire à déterminer l'existence d'un certain nombre d'actions et d'idées-actions attenantes aux premières. En effet, celles-ci n'étaient pas saisissables comme tels, dès lors que les conduites énergétiques (qui plus est les types ou modes de consommation qu'elles sous-tendent) peuvent être en quelque sorte transparentes. L'utilisation des énergies ou de toutes autres ressources ne s'exprime qu'en lien avec d'autres pratiques et actions dont la réalisation induit une consommation (voire l'évite). Toute personne évoquant la préparation d'un repas met rarement en avant la quantité de gaz ou d'électricité qu'elle va devoir utiliser, à tout le moins s'est-elle préalablement assurée que le réseau électrique fonctionne, qu'elle ne risque pas de tomber en panne de gaz (dans le cas où le foyer n'est pas alimenté par un réseau urbain).

De fait, la visibilité sociale de ce qui a trait aux usages des énergies ne peut intervenir que dans un arrière plan, celui-ci n'étant que très rarement identifié en tant que tel. Il faut donc se donner les moyens d'expérimenter la présence et la nature de cet arrière plan, plutôt que de chercher à le pré-définir à partir d'un quelconque schéma théorique. (En effet, il est assez commode envisager, sans aucune préoccupation logique toutefois, qu'il est par exemple possible de poser immédiatement des questions sur la consommation d'énergie, comme si cette dernière primait sur tout le reste, comme si tout un pan de la réalité sociale lui était strictement inféré. Mais cela équivaut à surdéterminer la place de ce type de consommation, alors que celle-ci est toujours contingente des comportements et pratiques au cours et l'issue desquels elle peut prendre sens).

Dans de telles conditions, il s'ensuit qu'il s'agit d'être attentif à la manière dont les questions de consommations d'énergies ou d'utilisation de ressources, peuvent être progressivement indexées à un propos, à un témoignage ou à des phrases anodines, en l'occurrence celles lancées par les hommes et les femmes que j'ai pu côtoyer au grès de déambulations prolongées dans un certain nombre de lieux publics ou privés.

En les écoutant balbutier, évoquer, essayer d'expliquer à autrui (un patron de café, des amis, des proches ou voisins ici et là présents) les difficultés auxquelles ils étaient confrontés à l'occasion de certaines actions ordinaires, mais encore en matière d'approvisionnement et de déplacement, voire de bricolage, de rénovation, d'utilisation de tel ou matériau ou technique, des contenus d'analyse sont devenus peu à peu tangibles.

Ils renvoient aux aspects touchant, d'une part, à la mobilisation des sources disponibles ou non (l'eau, le bois, de fait les « moyens du bord » avec lesquels ils composent pour partie), d'autre part, à l'usage de ressources qui viennent pallier l'insuffisance de sources. Ils affleuraient au fil des expériences courantes dans lesquelles étaient pris les acteurs ordinaires, celles qui les traversent au quotidien, de manière somme toute banale, au point qu'ils n'y faisaient référence que dans des circonstances particulières : lorsqu'ils ont le sentiment qu'ils peuvent se confier (« *tu ne sais pas ce qui m'arrive...* »), faire confiance (« *à toi je peux le dire...* »), sans craindre de « perdre la face » ou d'être ridiculisé (« *le gouvernement qu'il soit de droite ou de gauche c'est tous des manches ...*»), voire de se faire moquer (« *écoute tu peux pas m'aider car je comprends rien à notice technique, toi comment t'as fait ?* »).

Reste que derrière ces énoncés tout aussi discrets que furtifs se donnaient à voir des tranches de vie, voire des modes de vie : « quand on a un projet », « quand rien ne se passe comme l'a prédit le technicien qui a vendu tel ou tel matériel ou produit », « durant le temps où l'on rénove son logement », « quand on vit à la campagne et qu'il faut se débrouiller », « quand la météo joue des tours », « quand on se retrouve dépendant de tout un ensemble d'aléas », etc. Autant de propos qui au cours et à l'issue d'une analyse ont in fine valeur de contenus pour déterminer et analyser une série de processus inhérents à des changements ou non de comportements et de conduites énergétiques.

Avant d'en faire l'analyse, et pour bien éclairer le fait que ces processus prennent forme et corps en lien avec les expériences qui sont propres aux acteurs ordinaires, il faut ici indiquer qu'ils sont inhérents aux façons d'habiter qui sont celles des hommes et des femmes que j'ai rencontré, à leur manière de (se) vivre, de se situer, de se projeter, voire de se déplacer en leur lieu de vie. Ils interviennent lorsque les acteurs ordinaires évoquent leur habitation, ce qui peut la caractériser, la manière dont ils l'ont investi, y circulent, mais aussi à ce qui les amènent à en sortir pour s'approvisionner, sortir, de distraire, etc. Ils sont encore présents lorsque ces mêmes acteurs informent leur environnement, tout particulièrement les topos qui sont associées à l'habitation. Ces topos sont - littéralement - ces lieux connus et situés par eux aux pourtours du domicile. Ils constituent en quelque sorte son extra-muros, autrement dit l'ensemble des éléments de perception et de projection concernant les ancrages plus ou moins larges (son village, sa région, etc.), voire parfois plus ténus (se sentir « de la campagne », « du sud », etc.) auquel est potentiellement et progressivement associée une vision de l'habitation. Il en résulte qu'à l'habitation sont indexées des caractéristiques du fait d'habiter ici ou là (au regard de l'intra-muros et de l'extra-muros).

Cette première dimension posée, reste à en préciser une seconde. Ces mêmes contenus permettent de déterminer la nature de situations qui sont ressenties par les acteurs ordinaires comme faisant momentanément problème. Elles sont présentes chaque fois que quelques éléments ou actions du quotidien nécessitent d'être en partie recomposés. Ces situations-problèmes sont *eues* à l'occasion d'une tension qui trouble les acteurs. Cette tension émerge chaque fois que leurs façons de faire (de strictes actions au étymologique du terme), celles dont la logique découle d'une série d'accomplissements pratiques régulièrement expérimentés et recomposés, celles pour lesquelles ils ont précédemment trouvé les moyens de les incarner, s'imbriquent mal ou difficilement avec des circonstances ou des événements qui viennent momentanément ou durablement perturber ce qui est, ce qui est fait, la manière dont les choses se règlent, etc.

Parmi les exemples que j'ai recueillis quelques uns sont éclairants :

- Une évolution de la météo - des pluies incessantes à une période de l'année où « d'ordinaire » il ne pleut pas - qui nécessite un réajustement des façons d'habiter certaines pièces de la maison.

- La venue, plus prolongée que de coutume, de la famille, des petits enfants, voire la naissance d'un enfant qui occasionne un aménagement des façons habituelles de recevoir.

- La fermeture d'un commerce de proximité, un changement des horaires du bus, une grève de certains services qui nécessite d'agir d'une autre manière ou selon d'autres paramètres.

- Un problème de santé momentané qui fait qu'il devient nécessaire de faire appel à autrui pour effectuer telle ou telle action.

- Une mini tempête qui a fortement endommagé certaines parcelles de bois, au point qu'il faille envisager de s'approvisionner autrement, voire ailleurs.

- Un voisin qui déclare avoir aménagé des combles pour en faire un dressing, explique comment il a procédé, cela donnant à repenser (de manière immédiate ou à termes) la réaffectation de la pratique du repassage de vêtements en une autre pièce que celle qui lui était jusque là dédiée.

- Etc.

A ces tensions, aux ressentis de situations-problème qui en découlent, font alors écho des conjectures relatives aux façons de faire qui font référence jusque là, à la manière d'ancrer autrement telle ou telle action, voire de la déployer peu ou prou de façon différente. Par exemple, à l'action de repasser est alors associée l'idée qu'elle pourrait se dérouler dans un autre endroit de la maison. L'installation de la planche à repasser pourrait alors être permanente (surtout si jusque là elle ne peut être que dressée dans la salle à manger, et que de fait elle doit être en permanence installée et repliée). Par ailleurs, le mode stockage du linge à repasser pour être réorganisé, de même que pourrait être redéfinie l'immédiateté de son rangement une fois l'action terminée. Comme le montre cette situation « de repassage », il s'ensuit que l'acteur est traversé par l'idée-action d'envisager autrement ce qu'il fait déjà. Il s'agit pour lui de composer d'une autre manière l'agencement d'une action, sans que cela renvoie à l'idée qu'il faille tout changer, de changer ses pratiques ou plus largement de mode de vie ; en l'espèce, l'acteur n'est pas pris par une logique qui consisterait à déléguer la tâche (de recourir à une « aide ménagère » par exemple), soit encore de minorer l'importance qu'il accorde à l'action de repasser.

Cela étant, à ces premières conjectures sont de fait imbriquées d'autres conjectures. Si l'on poursuit l'exemple précédent, vont intervenir des questions de proximité entre le dressing et d'autres pièces recevant le linge apprêté, donc des questions de circulation dans la maison. D'autres concerneront le temps et la présence familiale, chaque fois que le temps et le lieu de repassage sont couplés à d'autres activités effectuées au même moment et au même endroit (la salle à manger) par les enfants (qui font leurs devoirs) par le conjoint (qui lit), etc. Dans la même logique, il faut encore prêter attention à des questions qui vont devenir tout aussi centrales. Celles qui sont relatives au projet d'aménagement technique d'un nouveau lieu pour cette activité de repassage : le recours à tels ou tels matériaux ou produits (pour isoler, rafraîchir, décorer, etc.), l'installation de sources de lumières adaptées (s'il n'en dispose pas ou qu'elles ne sont pas en l'état suffisante), la mise en conformité d'un réseau de prises électriques, éventuellement la pose d'une ventilation idoine, etc. Et pour tout cela, divers aspects tels que les scénarii de réalisation (appel ou non à des tiers, voisins,

collègues, artisans, etc.), les différentes temporalités (indexées à d'autres dimensions notamment professionnelles, familiales ou encore festives), plusieurs éventualités de financement... feront également l'objet des conjectures qui peu à peu s'affinent, sont et seront questionnées, réfléchies jusqu'au moment où elles seront concrètement expérimentées.

De sorte que tout un ensemble d'éléments contingents alimentent de fait les conjectures, de même qu'ils déterminent progressivement ce qu'il en est de l'opérativité potentielle d'une idée-action (qui en temps t_0 soulèvent plus d'énigmes que de réponses définitives).

Ayant illustré la nature de la tension qui est consubstantielle de toute idée-action, on peut identifier les principales actions que j'ai été régulièrement amené à analyser et sur lesquelles une tension se greffe. Non que ces actions s'y prêtent plus que d'autres (pour des raisons qui feraient que celles-là seraient en soi problématiques), mais qu'elles donnent lieu très régulièrement à des ressentis de situations-problèmes. J'indique par ailleurs qu'elles ont pour caractéristique commune de renvoyer à des questions de consommation d'énergie ou de ressources, précisément car les sources disponibles jusque là utilisées ne suffisent plus, ce qui précisément est facteur d'une tension et d'un ressenti de non imbrication logique entre des façons de faire qui font référence (bien que sans cesse recomposer au cours des situations de la vie courante) et d'autres perspectives, celles-ci pas immédiatement intégrables aux premières.

Deux configurations permettant de déterminer la nature de la tension existante entre des actions et des idées-actions peuvent être présentées séparément (même si elles peuvent se superposer dans bien des cas). L'une et l'autre informent les degrés de complexité qui peuvent être inhérents au non alignement entre, d'une part, certaines façons de faire qui d'ores et déjà servent de scénario de base dans des situations et, d'autre part, des circonstances plus ou moins (extra) ordinaires qui vont engendrer un ressenti plus ou moins fort d'une recomposition du faire.

Schématiquement, la première configuration à trait aux processus qui participent de réajustements quasi permanents des façons de faire, en quelque sorte quotidiennes. La seconde éclaire d'autres processus qui sont à l'œuvre dans des projets et opérations de transformation structurelle de l'habitation.

I. LES ACTIONS ET TENSIONS QUI RELEVANT DE REAJUSTEMENTS QUOTIDIENS DES CONDUITES

Sans qu'il soit ici possible de rendre compte de façon exhaustive de toutes les actions auxquelles procèdent les acteurs ordinaires, la présentation du processus qui est inhérent à un certain nombre d'entre elles permet d'éclairer cette première configuration. Fréquemment évoquées par les hommes et les femmes

que nous avons côtoyés, elles peuvent être présentées comme suit (sachant que les unes et les autres sont bien évidemment souvent intriquées à l'échelle de leur quotidien) :

I.1. Utiliser au mieux les sources potentielles ou d'ores et déjà disponibles

Elle révèle une sorte de dimension générique, tout particulièrement au regard de cette notion de *sources*. En effet, telles que les mobilisent les acteurs ordinaires, ces dites sources (par exemple une source d'eau, l'ensoleillement ou la présence d'un bois qui sont présentés comme autant de « sources naturelles », etc.) ne font pas écho aux ressources que met d'emblée en exergue le vocabulaire des politiques publiques : l'« électricité », la « biomasse », le « solaire », etc. Les sources qu'ils évoquent sont associées à ce procure l'environnement où ils résident, de même qu'aux potentiels que peut offrir leur habitat, y compris au regard des solutions qu'ils ont pu trouver pour l'investir, l'habiter et y circuler au grès des saisons. Au point que l'on puisse considérer qu'il s'agit, pour la plupart des habitants que nous avons côtoyés, de *sources existentielles* (au sens où elles ont partie liée avec leur existence en un endroit précis) et qu'elles sont à ce titre surtout quotidiennement appréciées, voire recherchées par eux.

Quelles sont ces sources ? Il s'agit entre autres choses de l'espace intra-muros en ses frontières (autrement dit, la maison, ses dépendances quand il y en a, et plus largement la configuration et la nature du terrain sur lequel elle est implantée). Cet espace plus ou moins étendu est considéré comme une source, dès qu'il offre la possibilité de planter ou de cultiver telles ou telles espèces végétales ou légumineuses, qu'il permet dans certains cas d'avoir de l'eau à disposition, (en l'occurrence la qualité du sol devient un référentiel), mais encore d'engranger du bois, de stocker du matériel ou des équipements, (y compris de gros congélateurs remplis de denrées alimentaires qui sont placés dans l'une des dépendances).

Toujours en lien avec cet espace intra-muros, sont prises en compte les sources qui convergent vers lui et qui sont à ce titre plus ou moins disponibles, de fait potentiellement utilisables au fil des saisons, voire de façon plus quotidienne. Ces sources sont circonstanciellement *la lumière et l'ombre, la chaleur et la fraîcheur*. Prises en compte, bien mesurées, elles ont favorisé, d'une part, l'installation de baie-vitrées ou de grandes fenêtres sur certaines façades, ailleurs d'ouvertures plus réduites, éventuellement d'espaces borgnes, d'autre part, une circulation au domicile et une utilisation des pièces qui sont l'une et l'autre pondérées par la nature et la qualité de l'ensoleillement ainsi disponible.

D'autres sources sont encore évoquées. Il s'agit de la *pluie* et de l'*humidité*. A la pluviométrie est associé le fait d'avoir de l'eau à disposition, de pouvoir la stocker, ce qui permet ensuite d'arroser, de laver un véhicule, etc. A un fort degré d'hydrométrie est indexée la possibilité de placer des produits dans certaines

pièces (des denrées alimentaires placées dans une cave ou un sellier), ce sans être dans l'obligation d'avoir recours à des équipements particuliers (réfrigérateur, humidificateur notamment). A l'inverse, une faible hydrométrie permet, d'entreposer des livres dans certaines pièces, de faire sécher le linge dans d'autres (quand celui-ci ne peut être étendu dehors).

Au-delà des frontières de l'intra-muros, et selon des échelles du proche et du lointain (qui de fait varient selon les conduites dans lesquelles sont pris les habitants), est cette fois évoquée la présence de bois, de forêts, de pieds de vigne qu'ils peuvent ou pourront utiliser pour se chauffer, cette année ou à d'autres périodes plus reculées. Là encore, il s'agit de sources dans le sens où une fois coupés, séchés et sciés ils offrent de la matière combustible. Il évitent de fait d'être obligés de s'en procurer d'autres (fuel ou gaz), d'investir dans des achats équipements considérés comme supplémentaires (installation de panneaux photovoltaïques par exemple), tout simplement d'avoir recours pour se chauffer à d'autres énergies (dont l'électricité).

En résumé, sont retenues et prioritairement considérées par les habitants les sources qui peuvent inférées non seulement à des éléments climatiques, géographiques, géologiques, etc., mais encore aux formes de captation qui sont inhérentes à des activités humaines, passées ou présentes (comme par exemple l'entretien des bois ou la construction de puits).

Dans tous les cas, c'est lorsque les sources ne suffisent pas ou plus, bien évidemment quand elles sont épuisées, que des ressources rentrent en jeu ; littéralement lorsque tous les moyens disponibles s'avèrent insuffisants ou ont d'ores et déjà été utilisés (à l'image de ce que symbolise l' *Overshoot day*, autrement dit ce jour rythmant depuis peu l'année, et qui indique que toutes les ressources dont l'humanité peut prétendre disposer à l'échelle de la planète ont été épuisées).

A ce moment là, parfois durable, parfois éphémère, (le manque d'eau de pluie peut être momentané, le manque d'ensoleillement ou de luminosité qui sont généralement liés aux périodes d'automne et d'hiver un peu moins par exemple), les acteurs ordinaires sont alors amenés à repenser la situation, jusqu'à ce qu'ils trouvent une solution intégrable au regard de leur façon de vivre ou de faire. Tout en utilisant les mêmes pièces que de coutume, et sans changer totalement leurs pratiques (la cuisine reste le lieu où se prépare le repas, où l'on reçoit les voisins, etc.), ils vont être contraints de composer avec une *ressource de complément*. Très concrètement illustré, ils vont tout simplement allumer une lampe, des points lumières, et ainsi utiliser cette ressource qu'est l'électricité. Or les acteurs ordinaires replacent cette utilisation en son contexte précis : lorsque la lumière du jour ne suffit plus, tout particulièrement en hiver. En dehors d'un tel contexte, ils n'allumeront pas une (des) lampe(s) s'ils disposent déjà de la lumière que fournit le soleil ; cette action apparaît comme logiquement inutile à ce moment là, y compris du fait que la lumière d'une lampe sera écrasée par celle du jour. Les ressources font donc sens au titre de compléments.

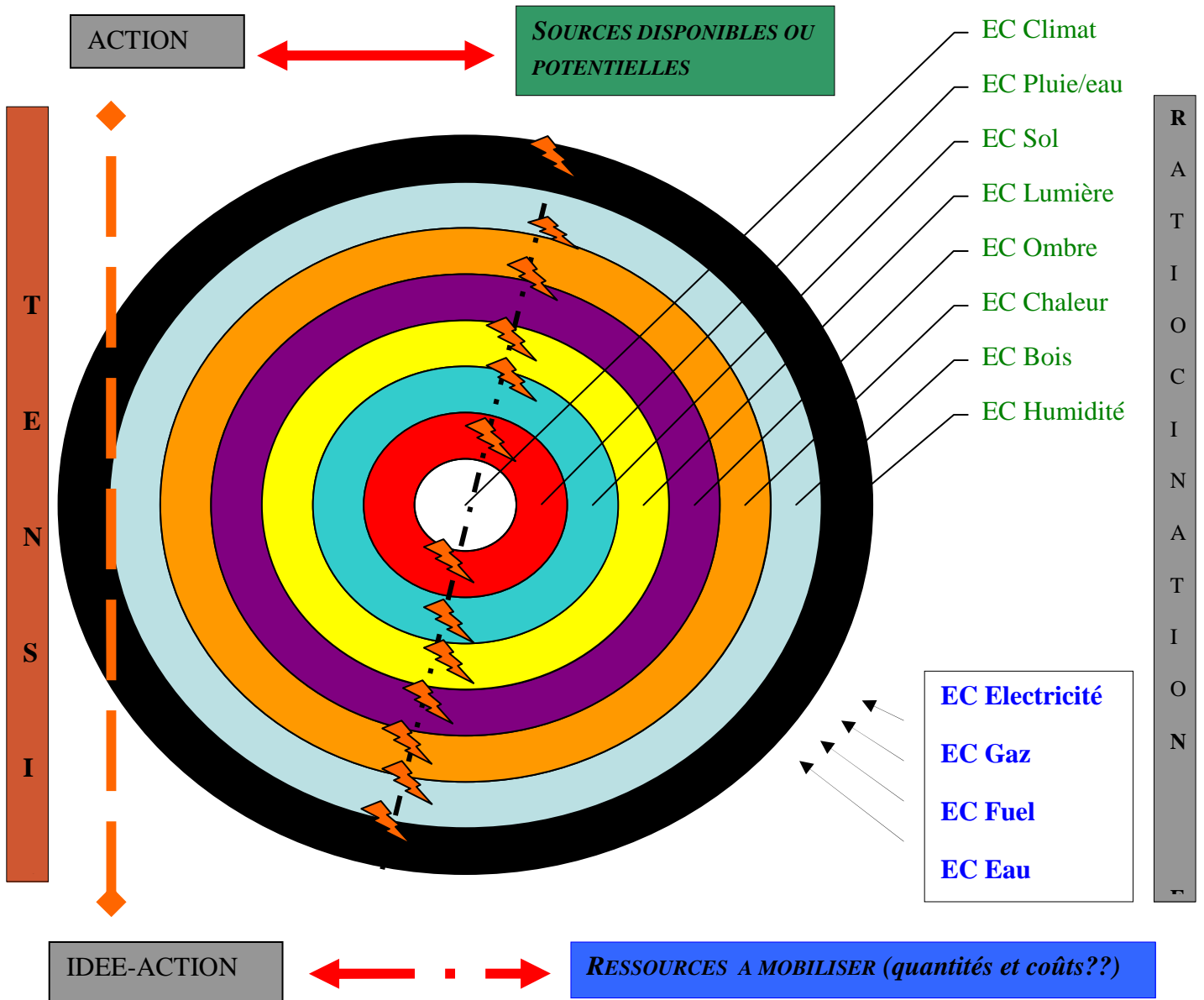
En soit, la simple idée d'utiliser ces ressources ne génère pas de ressenti tel qu'une situation-problème pourrait être eue. Cela dit, elle est toujours associée à *ce qui est possible à défaut de*, à quelque chose qui limite, voire contraint (au fait d'avoir recours à une lumière artificielle est indexée l'idée que cela sous-tend un *modus operandi* particulier, à l'image de ces situations de conduite de nuit qui sont souvent peu appréciées par les acteurs ordinaires que nous avons rencontrés, du fait qu'ils se voient dans l'obligation de piloter à courte vue, et en présence de tout un ensemble de zone d'ombre).

Par ailleurs, est fréquemment omniprésente une sorte de vigilance de consommation qui borde l'horizon temporel associé à telle ou telle action, tout particulièrement lorsque l'utilisation de ressources est multipliée, qui plus est de façon prolongée (en période d'hiver notamment). Parce qu'ils ont conscience qu'elle engendre de fait des coûts potentiellement plus ou moins importants (comme il l'évoquent souvent « *l'électricité c'est pas gratuit* »), les acteurs ordinaires organisent leurs actions quotidiennes de manière à ce qu'elles puissent être efficaces et rapides. Et pour les mêmes raisons ils vont souvent faire en sorte que les diverses activités des membres présents dans la maisonnée se déroulent en un même lieu : la salle à manger, le salon (qui en l'espèce prennent une toute dimension) ou tout simplement un lieu de vie (une alcôve, un coin télévision ou de jeux, etc.).

Dans tous les cas, alors les acteurs ratiocinent, autrement dit développent des actes de pensées relatifs à la manière dont ils peuvent soit continuer à avoir recours à une lumière artificielle mais à un moindre coût (d'où parfois l'idée d'installer des ampoules à basse consommation), soit investir autrement leur habitat, en transférant dans une autre pièce ou en regroupant dans une même pièce, ce pendant une saison donnée, une ou certaines de leurs activités. C'est ainsi que la cuisine, quand elle est suffisamment vaste et modulable, devient pendant un moment donné, le lieu principal de vie où sont réalisées des tâches qui ne renvoient pas l'action de cuisiner ; on y reçoit, on y coud, on y bricole le soir, voire on y repasse. Pour la même raison, la salle à manger, le salon (qui en l'espèce prennent une toute dimension) ou tout simplement un lieu de vie (une alcôve, un coin télévision ou de jeux, etc.) sont réinvestis et sont informés d'une manière singulière.

Bien évidemment, aucune conjecture ne va d'emblée de soi. Et ce n'est qu'à l'issue d'un certain nombre d'expérimentations, régulières ou quotidiennes, que des scénarii vont devenir tenables, sachant qu'ils peuvent être pluriels et parallèles, soit que l'éclairage ne soit pas satisfaisant pour certains des membres d'une même famille, soit que d'autres aspirent à une certaine tranquillité, tout ressenti ou appréciation en propre ne pouvant devenir prétexte à une négociation car il/elle fait suite à ce qui a déjà été expérimenté et qui ne s'est pas avéré possible. De sorte que, si l'utilisation d'une ressource (qui je le rappelle fait sens en lien avec l'insuffisance d'une source) induit fréquemment – souvent au rythme des saisons un réagencement des actions ordinaires - qui quoiqu'il en soit sont maintenues - , elle peut sous-tendre aussi des réajustements des comportements de tous les tiers impliqués. Or il s'ensuit que dans une multitude cas, le recours à une ressource génère rapidement ou progressivement une situation-problème ressentie

comme telle par les uns ou les autres, ce tant et aussi longtemps qu'aucune solution ne soit elle-même ressentie (*eue*) comme tenable.



SCHEMAS 1 : ACTION ET IDEE ACTION D'UTILISER AU MIEUX LES SOURCES ET RESSOURCES

I.2. *Se déplacer*

La seconde action qu'il faut évoquer est celle de *se déplacer*. Là encore cette action prend ici encore une dimension singulière. Elle est en quelque sorte en creux, au sens où rares sont les situations où elle opère elle-même en tant que simple finalité, intérêt ou besoin qui serait en lui-même significatif : se déplacer pour se déplacer, voire utiliser sa voiture simplement pour l'utiliser. Elle est toujours posée/vécue comme une sorte de palliatif. Elle fait ainsi écho à d'autres actions. Elle est ainsi souvent associée à celle *d'accéder* à ce qui n'est pas d'emblée disponible là, mais qui l'est ailleurs (cet ailleurs renvoyant à une vision toujours particulière du proche ou du plus ou moins lointain, en l'occurrence) : sur des marchés, des foires ou des salons, dans des échoppes, des magasins, des grandes surfaces commerciales installées dans d'autres villes ou villages, etc. Elle est encore couplée à celles de *se divertir* (d'aller au spectacle, au cirque, au cinéma, au musée ou encore au stade ou s'affrontent deux équipes locales,..), de *pratiquer des activités* (sportives, ludiques ou festives). En l'espèce, et par delà ce qui peut relever de l'intérêt pour telle activité, voire du besoin « d'en être » (une manifestation sportive), ce sont certaines conditions situées et contextualisées du fait *d'aller vers* qui retiennent l'attention des acteurs.

Parmi celles-ci, interviennent d'emblée celles qui renvoient à ce que l'on est contraint de *faire à défaut de* : y aller autrement qu'en marchant, qu'en utilisant un vélo. Non pas que l'action de marcher soit toujours spontanée et en quelque sorte transparente (comme lorsque l'on marche en sortant du lit, autrement dit sans y prêter attention). *Marcher* en montagne induit un acte de pensée pour savoir ce que l'on peut faire, où aller sans risque, comment s'équiper, s'approvisionner, etc. Autant de questions qui nécessitent des résolutions préalables : un itinéraire défini, des points de ravitaillement clairement identifiés, des conditions matérielles réglées. Sauf qu'en écho de l'action de *se déplacer*, elle est le révélateur négatif qui donne à cette dernière un sens particulier, en l'occurrence en tant qu'action spécifique qui est somme toute corrélative du fait que pour accéder à un lieu de divertissement précis il est nécessaire de s'y rendre autrement qu'à pieds. (Inversement, marcher est une action souvent jugée tenable, par exemple par tout ceux qui ont exprimé l'action de *se promener* dans les chemins jouxtant leur habitation ou commune, voire pour celle de *profiter de* (des) paysages, (du) levé ou (du) couché de soleil visibles « à deux pas de là ».

Bien loin d'être associées à un exercice purement rhétorique, les précisions qui précèdent sont importantes car elles permettent de mesurer en quoi l'action de se déplacer en exclut d'autres, et comment de ce fait elle nourrit fréquemment une situation-problème. Elle est d'emblée ratiocinée au regard d'une diversité d'aspects et de questions qu'elles convoquent :

- le temps pour se déplacer (notamment lorsque se déplacer nécessite de faire appel au service d'une nourrisse « *pour garder le petit dernier* »?);

- le choix de l'itinéraire (lequel selon l'heure, afin d'éviter des bouchons quotidiens ou pour aller plus vite ?) ;

- les possibilités de stationnement (comment anticiper un manque probable de place de parking ?) ;

- l'anticipation de l'heure du retour (quand ?) ; éventuellement ce qu'il faut envisager de faire avant de partir (remettre du bois dans la cheminée ou le poêle, prévenir un tiers de l'absence pour ne pas qu'il s'inquiète ?), etc.

- etc...

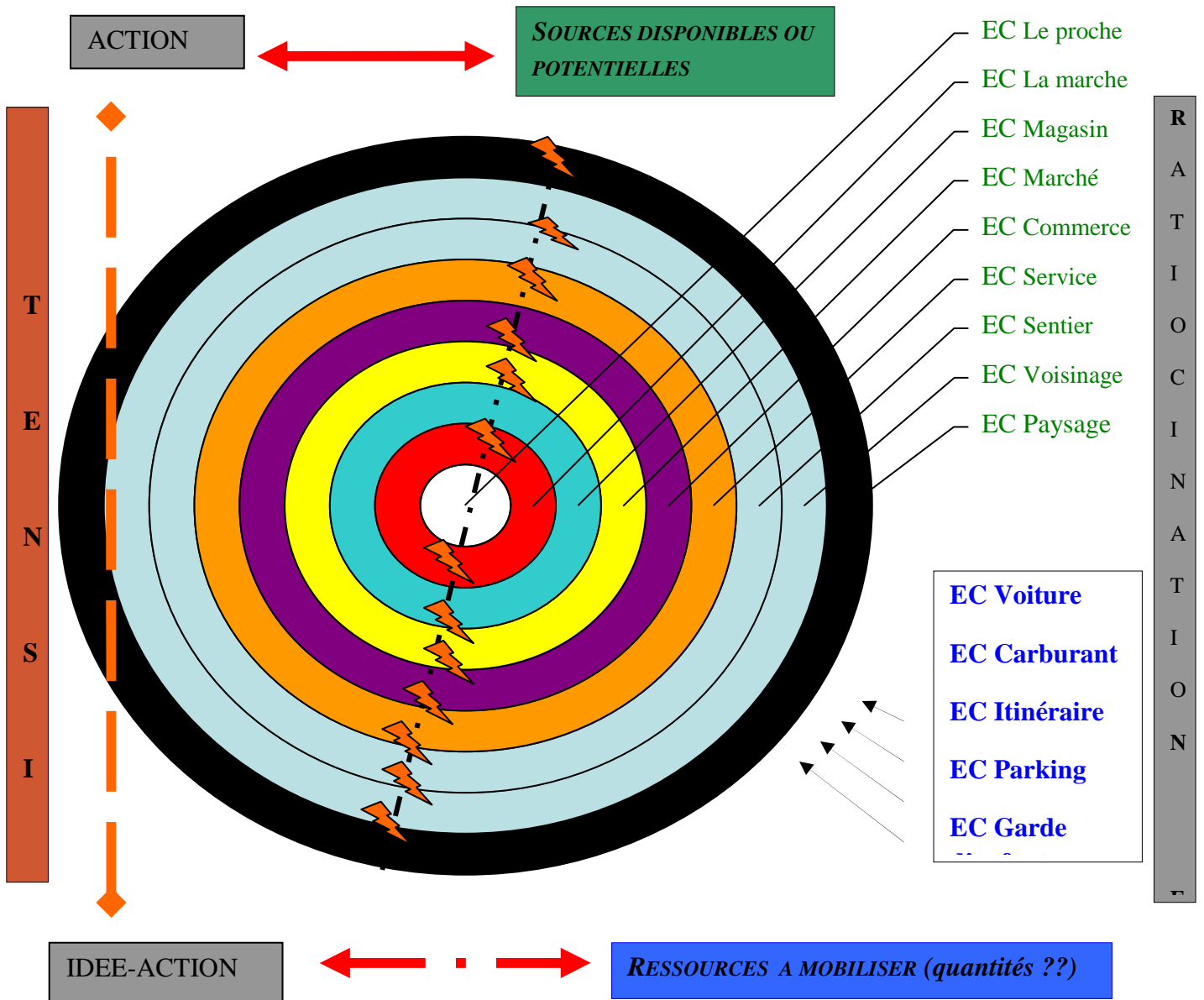
Chacun de ces aspects va nécessiter la perception/définition d'un mode de résolution, y compris pour partir l'esprit tranquille, pour que tout le monde puisse apprécier le déplacement, qui, dans certains cas, est consubstantiel du fait d'aller vers un cinéma, un gros bourg situé à 50 km d'ici, en pleine nuit, etc.

L'intervention de tels aspects est bien réelle, comme le démontrent les situations-problèmes associées à cette action, en l'occurrence non résolue.

- Dans nombre de cas elle n'a pu être actualisée car aucune solution tenable n'a été trouvée. (C'est notamment le cas lors de projets de déplacements vers des villes dont la circulation intra-muros est de plus en plus réfrénée, celles à l'endroit desquelles un problème - pressenti - de stationnement est projeté par les acteurs ordinaires, sans qu'ils n'envisagent de réelles solutions qui leur permettant de se rassurer).

- Dans d'autres cas, elle n'est pas tenue car elle n'apparaît que « possible que si », « peut-être envisageable dans telle ou telle condition » (quand le beau-temps reviendra), au point que l'idée de se déplacer est associé à un subjonctif (« c'est ce qu'il faudrait faire »).

Tout cela témoigne de la dimension parfois inopérante de l'action de se déplacer, de la manière dont elle en reste au stade d'une situation-problème, autrement dit d'une idée-action qui est non résolue du fait que tout un ensemble d'éléments et de conditions interfèrent, à la marge de ce par ailleurs ce qui peut être fait sans trop de contraintes : se déplacer à pieds.



SCHEMA 2 : ACTION ET IDEE ACTION DE SE DEPLACER (ALLER VERS)

I.3. Cuisiner, (se) laver, faire la vaisselle, sécher le linge, préparer des conserves, recycler, coudre...

Le même processus vaut pour ces actions qui sont toutes ressenties comme inhérentes à la vie quotidienne. Bien que banales, elles doivent toutefois retenir l'attention. En effet, elles sont souvent considérées par les acteurs ordinaires comme étant constitutives d'une manière de vivre, d'être et de faire qui prend et surtout trouve par là-même toute sa consistance opératoire.

Logiquement, cette consistance opératoire n'est pas associée par eux à des aspects ou dimensions pré-déterminés de l'existence, autrement dit, à des spécificités génériques, culturelles et qui plus est héritées qui, bien qu'endogènes à l'acte d'exister, seraient ici et là à ce point spécifiques qu'elles en seraient déterminantes. Leur propre existence renvoyant toujours à la question de son actualisation – suis generis - , de même qu'à celle de la valeur qu'elle prend en pratique et qui amène certains - plus que d'autres - à considérer qu'ils « s'en sortent bien » qu'ils « ont la belle vie », ils ne font jamais fi du fait que chaque façon de faire (encore une fois ce que l'on résume sous le terme d'action), à partie liée avec tout un ensemble d'accomplissements pratiques plus ou moins permanents. C'est au travers et à l'issue de ces accomplissements que chaque acteur ordinaire trouve – toujours à sa manière - les (ses) moyens et méthodes pour agir, y compris pour expérimenter autrement, recomposer différemment cet agir, ce chaque fois que les situations vécues l'imposent.

Ces premières précisions sont bien sûr essentielles. Elles permettent de prendre toute la mesure, y compris de manière analytique - du fait que même dans le quotidien, toute façon de faire n'est jamais strictement duplicable en que telle. Vont toujours interférer des circonstances ou conditions particulières qui génèrent une *indétermination opérationnelle*, celle-ci étant toujours présente quoiqu'il en soit de la nature des actions quotidiennes. Plusieurs exemples l'attestent :

I.3.1. Préparer un repas, (celle de cuisiner et donc de cuire)

Lorsqu'elles sont appréhendées en situation, autrement dit, en leur dimension opératoire, ces actions sont rarement transparentes (ce bien qu'elles soient socialement ou théoriquement très largement envisagées comme allant souvent de soi). Elles sont en effet très fréquemment indexées à la saison et à ce qu'elle offre, au temps dont la personne dispose (par exemple pour éplucher et cuire), au nombre de convives, à la prise en compte des besoins alimentaires des uns (notamment pour les enfants), aux goûts et préférences des autres (voire aux allergies de certains), à la succession (répétition) des plats qui ont été préparés et servis la veille ou dans la semaine, etc.

De sorte que le caractère tenable de ces actions pourtant quotidiennes soulève d'emblée tout un ensemble de questions.

- Que faire à manger ?
- Quels types de produits utiliser ?
- Où se les procurer de façon plus ou moins certaine ?
- Quelles alternatives envisager au cas où ils ne soient pas disponibles ?
- Quels types de préparation/cuisson privilégier ?
- Comment utiliser au mieux les équipements disponibles (four, casseroles, plats, instruments de cuisine) ?
- Selon quels facteurs prévoir les durées de préparation, le temps probable du repas, le rythme de ventilation des plats, l'après-repas ?
- Etc.

Certes, ces questions peuvent prendre des dimensions spécifiques. Elles ne seront pas forcément de même portée si celui qui se projette dans l'action de préparer un repas est doté d'un bel environnement de travail, s'il est cuisinier (professionnel ou non), néophyte, adepte du fait soi-même ou bien plutôt porté vers l'achat de plats pré-composés qu'il suffit juste d'assortir de manière personnelle.

A ce stade, il en résulte que tout un chacun (et c'est le cas des hommes et des femmes que nous avons rencontrés et qui se sont exprimés sur cette action) doit d'emblée compter avec une multitude d'éléments dont l'articulation est au départ indéterminée. Et c'est en ces circonstances que l'acteur ordinaire va être progressivement amené (au jour le jour où à l'échelle d'une semaine) à envisager un (des) type(s) de préparation (autrement dit un mode de résolution est eu), même si d'autres préparations - voire d'autres enchaînements de préparations - auraient pu lui convenir davantage.

Reste que d'autres considérations interviennent de façon tout aussi consubstantielle. Elles renvoient à la question de l'imbrication possible entre des sources et des ressources. Une nouvelle fois, les sources représentent ce qui est disponible ou ce qui peut être réalisé par soi-même. Le disponible est bien sûr à géométrie variable, notamment selon les ménages. Selon les cas, il peut s'agir de denrées alimentaires produites par un couple (porc, poulet, chèvre, légumes du potager, vin tiré de la vigne familiale, etc.), mais encore de ce dont il dispose déjà sans l'avoir généré (les aliments qui sont d'ores et déjà dans le congélateur, ceux qui ont été séchés ou stérilisés, ceux qui sont disponibles sous forme de conserve,

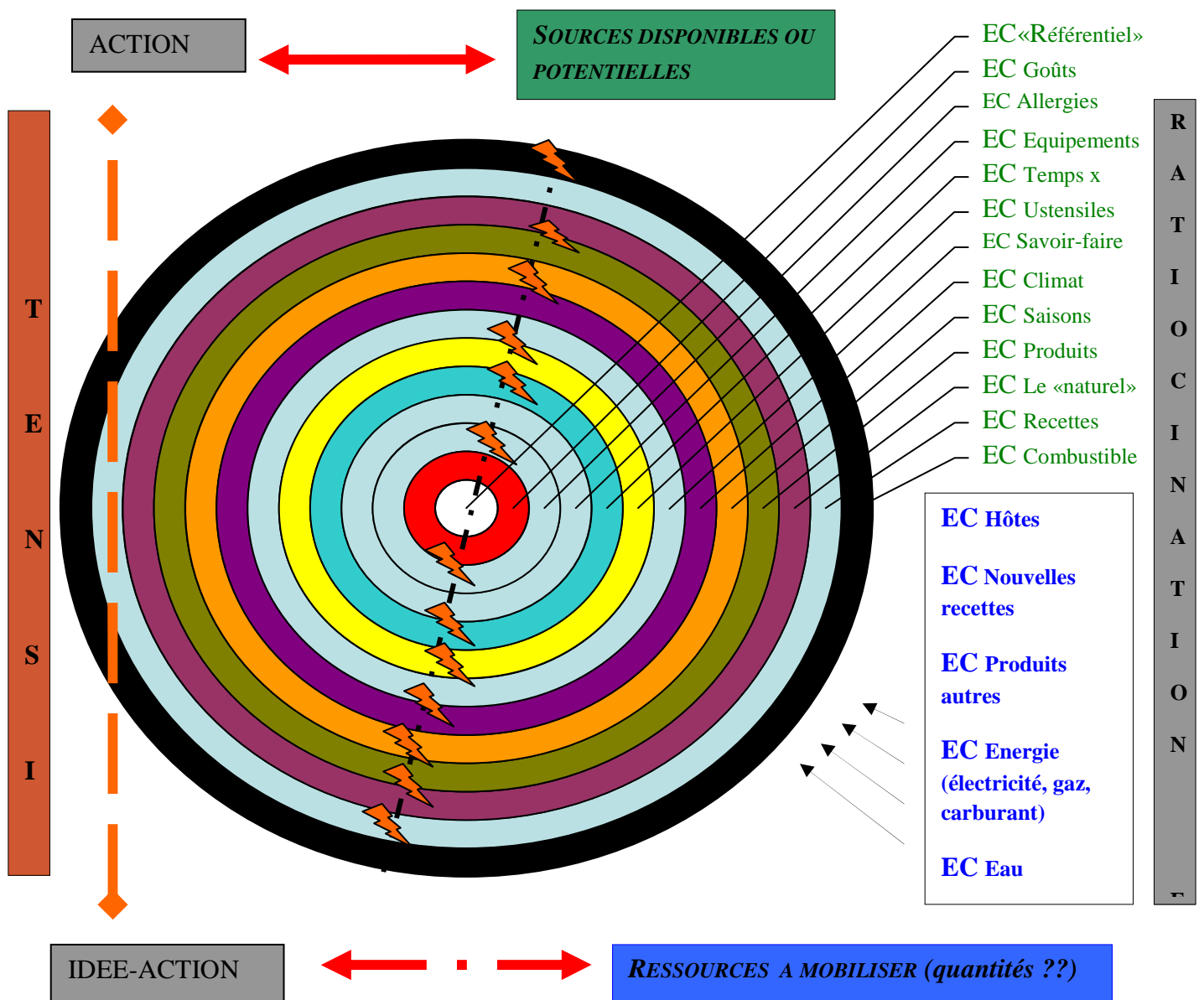
voire des stocks de farine, d'œufs, d'huile permettant de faire le pain soit encore de réaliser des desserts, etc.). De cet existant sera évalué tout ce qui fait défaut, les ressources alimentaires (et leurs coûts) que le couple devra aller chercher à proximité ou plus loin, l'échelle du proche ou du lointain étant elle-même pondérée par l'usage d'autres ressources (par exemple, madame ou monsieur, voire les deux, pourront estimer qu'il n'est pas pertinent de faire x kilomètres pour acquérir telle ou telle denrée). Reste un point important touchant à cette équation entre source et ressource qui intervient fortement au niveau des modes de cuisson (cuisson à la vapeur ou mijotage notamment), et en partie à celui des modes de préparation des aliments.

Concernant l'action de cuire, force est de considérer qu'hormis les cas où une cuisinière à bois est tout à la fois utilisée pour se chauffer et pour cuisiner, elle a très fréquemment un impact en terme de ressources. Elle va nécessiter d'utiliser soit du gaz soit de l'électricité. Or si tel ou tel mets nécessite de fait un mode spécifique de cuisson (le gibier suppose ainsi le plus souvent d'être longuement mijoté, rarement les poissons), des arbitrages dans le choix des plats peuvent être directement associés à la question de la consommation de la ressource, plus encore à la façon dont cette consommation va effectivement affecter celui ou celle qui cuisine, y compris à partir d'un ressenti « non écologique ». Plusieurs situations-problèmes qui sont exemplaires d'une même tension m'ont ainsi été relatées.

Cette tension prend forme chaque fois que des acteurs ordinaires sont dans la perspective décrite comme suit. Ils souhaitent (souvent par conviction alimentaire) utiliser des denrées alimentaires non transformées (du gibier, un poulet entier, des abats, une pièce de viande, des légumes du jardin ou du marché), et les cuisiner d'une manière considérée par eux comme « respectueuse du produit », celle qui permet de travailler au mieux la qualité naturelle de la matière, en lui laissant le temps de rendre tous les sucs et saveurs qu'elle peut offrir. (C'est particulièrement le cas pour toutes les viandes qu'ils se refusent de saisir trop brutalement, mais c'est aussi vrai pour des carottes qu'ils feront tout simplement braiser, sans aucun ajout d'eau). Dans un tel schéma de cuisson, ils ont du minorer un élément contingent bien précis pour lequel ils se sentent pourtant concernés : l'élément (affectuel) « écologique ». En effet, ils considèrent - de manière somme toute assez logique - qu'un tel mode cuisson est très coûteux en ressources (du fait plusieurs heures sont nécessaires pour réaliser des carottes braisées alors qu'il faut 15 mn lorsque elles sont cuites à la vapeur), et qu'il n'est de fait pas « écologique ». S'ensuit alors une tension entre ce qui est qualifié, d'une part, de « naturel », d'autre part, d'« écologique » (concrètement en référence à des produits labellisés AB), de recherche d'une « qualité gustative », versus une « symbolique de produit ». (A noter ici que cette tension vaut aussi pour les AOC, les produits « reflets de France » dont le goût est par définition stabilisé).

Ce genre de tension est bien sûr à l'œuvre pour d'autres actions, comme celle de manger des fruits et légumes dont les acteurs ordinaires savent qu'ils n'ont été produits sur place et que leur acheminement s'est fait par camion, train ou avion. Elle intervient même de façon plus générale, pour toutes les actions qui

nécessitent de rechercher des produits de facture particulière (ustensiles de cuisine ou de couture, outils, tissus, etc.), alors que les acteurs ordinaires ont parfaitement conscience qu'ils ne sont pas/plus disponibles localement (ce pour des questions de marchés, de coûts ou de disparition d'entreprise artisanale ou de savoir-faire locaux qu'ils ont tout autant intégrés). Cela dit, elle va induire pour l'action de cuire plusieurs types de résolution tenables. Certains acteurs ordinaires vont ainsi alterner les préparations de plats à cuisson courte et longue. Ils vont aussi cuisiner de plus grosses quantités que celles qui sont nécessaires pour un seul repas, et « compenser » les coûts par la présence de restes qui serviront pour le lendemain ou pour un autre jour. Ils vont enfin expérimenter des préparations mixtes, qui mêlent macération (opération qui attendrit et permet de travailler des suc) et cuisson (de fait moins longue), voire ils testeront une autre pièce de viande, utiliseront un autre légume entre autres des produits de base qui réduisent plus vite, sont moins dispendieux en énergie.



SCHEMA 3 : ACTION(S) DE PREPARER UN REPAS, DE CUISINER (CUIRE)

Partant de là, et pour ce qui aura trait aux expérimentations, celles-ci pourront, comme je l'illustrerai ensuite, se développer à la suite d'échanges avec des *alter-égo*, autrement dit des hommes ou des femmes qui ont/sont confrontés à la même tension. Il peut s'agir de parents, de proches et voisins, d'un hôte de passage, de tout acteur ayant expérimenté des modes de résolution qu'ils considèrent in fine comme intéressants et surtout tenables, voire qu'ils ne conseillent pas pour tout un ensemble de raisons (trop compliqués, occasionnant des coûts importants, etc.). Elles pourront aussi voir le jour à la suite d'une recherche sur un média, par exemple internet, à la suite de la lecture à propos d'un livre de recette offrant des résolutions techniques.

I.3.2. Faire la vaisselle, laver le linge, entretenir la maison, ou encore se laver

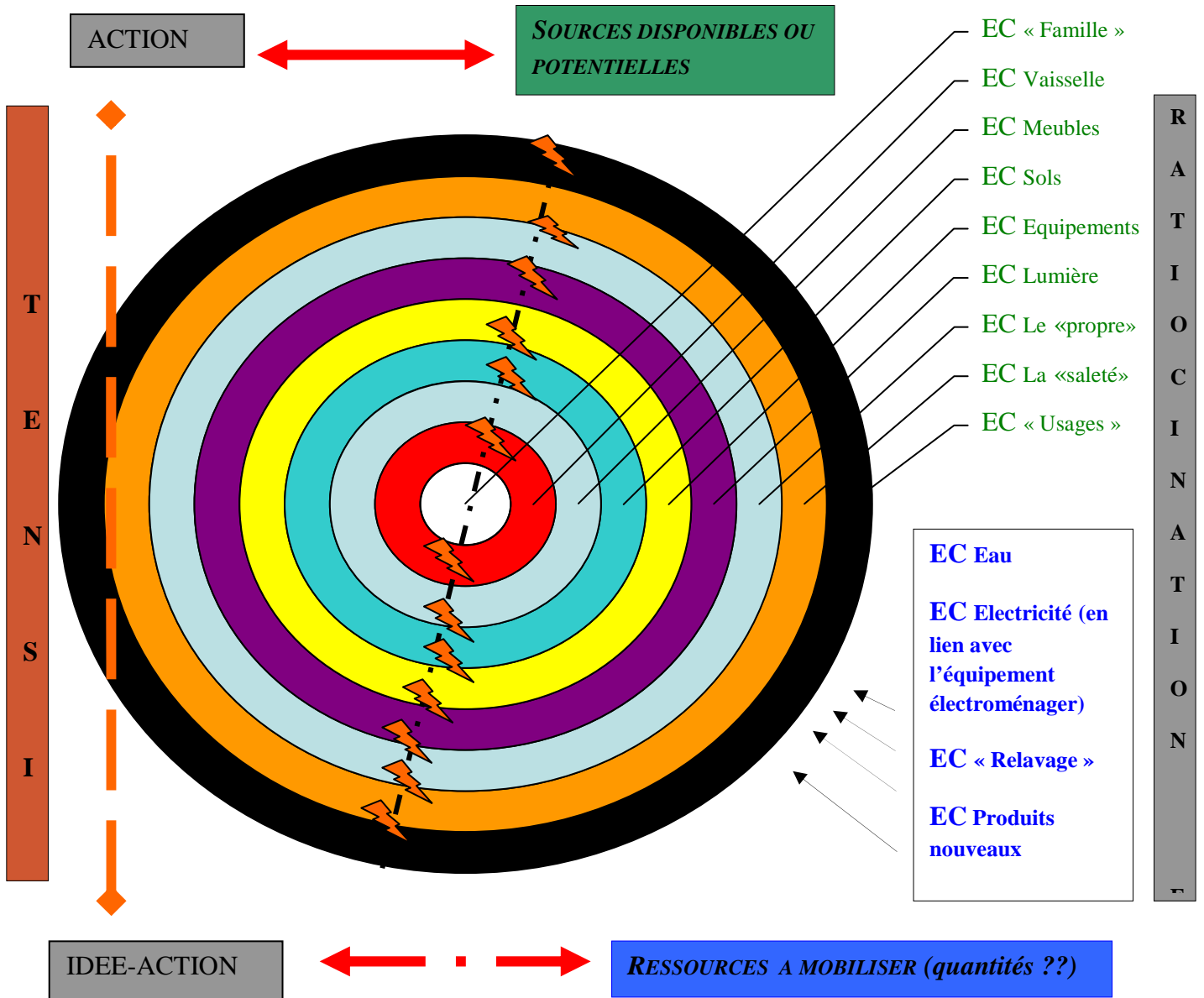
Force est de considérer que ces opérations sont de nature moins complexes que celles qui peuvent être inhérentes à l'action de préparer un repas, de cuisiner. Elles le sont d'autant moins du point de vue de l'utilisation des ressources (l'eau et l'électricité notamment) que les acteurs les réalisent selon un *modus operandi* qui vise à limiter d'emblée les consommations que peuvent générer de telles actions. Dit autrement, ils évitent ainsi de faire couler l'eau inutilement. Ils réutilisent l'eau dont ils se sont servis pour laver les légumes ou pour faire la vaisselle. Ils prennent autant que possible des douches plutôt que des bains. Beaucoup évitent de faire couler l'eau durant le brossage des dents. Par ailleurs, ils ne rincent pas les sols ou autres supports de manière inconsidérée, etc.

C'est plutôt au niveau d'un certain nombre d'actes mineurs que les acteurs se retrouvent confrontés à des situations-problèmes (qui elles-mêmes sous-tendent des idées-actions). Celles qui sont les plus fréquemment évoquées sont indexées à l'utilisation de produits qui ont été choisis pour leur qualité (y compris environnementale) ou en raison de leur efficacité théorique, mais dont l'usage ne s'avère pas satisfaisant. Il s'agit, par exemple, d'un produit de vaisselle, d'un savon ou d'un shampoing, de noix de lavage qui pour celles ou ceux qui l'utilisent en certaines circonstances (l'appréciation reste toujours circonstanciée) soit, lave mal, altère le linge, irrite la peau, soit encore se rince mal, ce qui dans bien des cas occasionne des dépenses supplémentaires en eau, voire en électricité lorsqu'il faut relaver en machine, rincer plus que de normal, etc. Les acteurs ordinaires se voient alors contraints d'essayer d'utiliser autrement les produits, ou dans d'autres circonstances, et si ce n'est pas concluant, d'en expérimenter d'autres, jusqu'à pouvoir retenir celui qui est en phase avec la transparence attendue : que le produit « ne fasse pas parler de lui ». Cela vaut parfois pour l'action de se laver, après une situation de bricolage fortement salissante, lorsque les cheveux ont changé de longueur – ils sont plus longs ou plus courts que les mois précédents – , lorsque des changements de saisons occasionne des réactions de l'épiderme.

C'est inversement plus fréquent pour l'entretien du linge, par exemple chaque fois que nouveaux vêtements se mêlent à d'autres plus anciens (ce qui est assez régulier pour les familles qui ont des enfants en bas âge, mais pas seulement pour

celles-ci puisque les hommes et les femmes sont amenés à renouveler en partie leurs vêtements de façon relativement cyclique).

Quant à l'entretien des sols ou des meubles, les altérations provoquées par le temps, la dégradation partielle de revêtements dont la qualité se révèle moyenne à l'usage, des changements de mobilier constituent autant de circonstances qui peuvent momentanément générer des situations-problèmes. Et chaque situation où ce qui allait de soi est remis en cause, suppose de bien constater, de réfléchir à d'autres options ou façon de faire, surtout de trouver des solutions.



SCHEMA 4 : ACTION(S) DE FAIRE LA VAISSELLE, LAVER LE LINGE, ENTREtenir LA MAISON, OU ENCORE - SE - LAVER

Explorées parmi d'autres (moins systématiquement mises en avant), toutes ces actions sont indexées par les acteurs ordinaires à leur quotidien, quelle que soit par ailleurs la façon singulière dont ce dernier prend forme et corps pour les uns ou les autres. Communes, transversales, ce sont celles qui informent la trame scénographique d'un quotidien qui serait (devrait être) transparent, dans les faits. Reste que pratiquement, elles sont presque systématiquement associées à des idées-actions, du fait d'une quotidienneté qui ne permet que très rarement de reproduire à l'identique les façons de faire antérieures. Aussi, quelles que soient les habitudes, les routines ou les expériences antérieures dans lesquelles les acteurs pensent pouvoir puiser, presque de manière utopique, leurs commentaires se rapportant au passage à l'acte, les conduites inhérentes à son déroulement opératoire, attestent qu'ils se confrontent très régulièrement aux écarts, toujours mineurs mais pourtant bien significatifs, auxquels ils doivent faire face, sans toujours y parvenir immédiatement. Non pas qu'il faille en déduire (par facilité d'esprit) que leur capacité d'action est limitée, qu'ils sont peu ou prou « incompétents », « défailants », qu'ils « manquent de logique » ou « de savoir faire », etc.). Tout témoin statuant de la sorte occulte tout simplement la (ou les) situation(s)-problème(s) que peut générer une action qui demande à être actualisée en certaines circonstances et de façon plus ou moins momentanée. Or ce dont rendent compte les situations d'actions et d'agissement que j'ai pu explorer, c'est que pourtant quotidiennes, ces mêmes situations se déclinent, selon des degrés divers, fréquemment en situations-problèmes.

C'est pour cette même raison qu'il importe avant toute interprétation hâtive :

- 1) d'identifier, comme je l'ai fait, les processus qui sont inhérents à des actions et aux idées-actions qu'elles alimentent,
- 2) de déterminer les éléments dont elles sont contingentes,
- 3) de mesurer et d'analyser la façon dont certains de ces éléments seront imbriqués les uns aux autres de manière cohérente, pas forcément tous, et surtout comment d'une imbrication particulière la situation peut trouver une unité, autrement dit être résolue (jusqu'à une nouvelle situation-problème).

Les premiers points ayant été abordés, le troisième mérite d'être figuré précisément. Cela sera fait ultérieurement. Il importe avant cela d'informer ce qu'il en est d'autres actions et situations qui, comme annoncé, renvoient à des projets ou opérations telles *que bricoler, réparer, rafraîchir* ou *modifier* l'habitat, autrement dit qui touchent à l'infrastructure du lieu.

II. Les actions et tensions qui sont inhérentes à des opérations touchant à l'infrastructure de l'habitat

Je précise d'emblée que ces opérations ont été explorées en fonction de mes possibilités de suivi et surtout des disponibilités des acteurs impliqués. (Elles supposent en effet d'être en co-présence avec un ou des acteurs ordinaires, voire des artisans ou des professionnels, cela durant une ou des phases de chantier. Or ce qui ne fût pas toujours réalisable).

Concernant celles que j'ai pu suivre, et pour en préciser d'emblée la nature, je les informe ici telles qu'elles m'ont été soumises par les acteurs ordinaires, c'est-à-dire en partant de leurs propres formulations : « je bricole », « on refait la cuisine », « j'agrandis le salon », « on est en train de faire poser un pompe à chaleur », etc. J'indique qu'elles ont par ailleurs pris un caractère tangible en fonction de la manière dont j'ai pu en mesurer l'actualisation, voire le dénouement, ce au cours d'échanges et surtout de phases d'exploration plus ou moins prolongées. Inhérent à toute enquête sociale telle que définie précédemment, cet aspect était bien sûr nécessaire. Il l'est d'autant plus que la plupart de ces opérations ne sont peuvent être immédiatement affublées d'une signification qui, à ce point précis, serait suffisante.

C'est tout particulièrement le cas de celles qui sont associées à l'idée-action de *bricoler*, autrement dit, à un agir et à des agissements qui ne sont jamais immédiatement mesurables. C'est état de fait est en quelque sorte assez logique. La définition littérale qui est généralement associée à ce verbe n'éclaire que de façon ténue ce qu'il recouvre effectivement (*confer.* pour exemple *Le petit robert*). Il est traduit par « s'occuper chez soi à de petits travaux manuels (aménagement, réparations, etc.) ». La prise en compte de sa profondeur étymologique et historique ne permet pas non plus de lever l'opacité relative des opérations auxquelles il peut renvoyer. Tout au plus ce verbe est associé (1) au fait d'« exécuter de menues besognes », (2) à une façon de faire qui est décrite de manière elliptique « manier adroitement quelque chose », (3) voire à « l'idée d'ingéniosité adroite » (*Dictionnaire historique de la langue française*, 2006).

Deux constats s'ensuivent.

- Premièrement, si force est de constater l'indétermination relative de cette opération de bricoler, cette même indétermination est logiquement et parfaitement intégrée par les acteurs ordinaires que j'ai pu rencontrer.

- Deuxièmement, partant de ce premier acquis, tous les acteurs ordinaires que j'ai rencontrés ont d'emblée ressenti la nécessité de me faire partager l'idée *d'intentions en acte* (« j'ai l'intention de », « il faut que », j'essaie de », etc.). Ces mêmes intentions qu'ils ont (ou ont été) amenés à projeter sur un objet, un système, voire une pièce ; toutes celles qu'ils sont parvenus à actualiser ou sont en train de procéder à leur réalisation.

De sorte que l'opération de bricoler prend tout son sens au travers d'une idée-action dont les acteurs (de même que le sociologue), se doivent de mesurer l'opérativité, précisément en déterminant la nature des actes actualisés ou en cours auxquels elle renvoie concrètement ; ceux qui précisément lui confèrent in fine une dimension tangible. C'est pour cette raison que pour s'en saisir, on ne peut se contenter d'un déclaratif, « je bricole », et qu'il faut explorer pour bien les comprendre, tant l'intention que sa traduction opératoire, *de facto*. Il en va bien sûr de même pour toutes les formulations précédemment évoquées, « on refait », « j'agrandis » etc., qui ne deviennent intelligibles qu'après exploration et analyse de ce qu'elles peuvent effectivement recouvrir.

Partant de ces précisions, il faut retenir que les processus qui sont inhérents à ces opérations sont au départ différents de ceux qui ont été analysés dans le point précédent. Ils font d'abord intervenir une idée-action, qui elle-même est traduite par un certain nombre d'actes, l'action - y compris sa rationalisation par l'acteur - ne prenant ensuite tout son sens qu'une fois l'opération réalisée, notamment lorsqu'il est possible de montrer (démontrer) ce qui a été fait, la nature voire les effets de ce qui a été effectué.

Si l'on considère maintenant les opérations qui nécessitent des compétences spécifiques, d'autres processus peuvent être en jeu. J'indique tout d'abord qu'il s'agit là d'opérations d'une autre nature. Elles participent de scénarii de recomposition-transformation structurelle de l'existant (une pièce du domicile, un garage, une dépendance, des réseaux..) ; c'est par exemple le cas lorsque des acteurs ordinaires évoquent une modification de la configuration d'une cuisine, l'isolation d'un sous-sol ou d'une partie de la maison, l'installation d'un insert, etc. Il est alors question, non seulement d'installer de nouveaux équipements (appareils électroménager, bac à vaisselles, fenêtres, plaques isolantes etc.), mais aussi d'intervenir sur les réseaux (supprimer et retirer des lignes électriques ou des conduites d'eau), voire sur le bâti si celui-ci doit être légèrement modifié (par exemple, ouvrir ou réduire un encadrement de fenêtre qui n'est plus standard, enlever les faux-plafonds existants). Dans cette perspective, plusieurs cas de figure.

- Premier cas, l'acteur ordinaire dispose d'une ou de plusieurs compétences avérées, voire attestées. L'un exerce la profession d'électricien par exemple, un autre sait de fait souder suite à sa formation d'agriculteur (sans qu'il soit pour autant un « soudeur patenté »), et tous deux savent aussi, par expérience, poser du carrelage, dresser des cloisons, etc. S'ils détiennent en plus les outils et les matériels (un poste à souder...) qui sont nécessaires pour tenir ces compétences, alors ils vont être en mesure de procéder aux actions, ici des façons de faire plus ou moins normalisées, qui sont inhérentes à certaines sous-opérations. L'un va savoir/pouvoir implanter dans les murs les bonnes sections électriques (celles qui par exemple correspondent aux normes qui sont en vigueur en matière d'alimentation d'appareils électroménager de puissance x). De même, un autre saura/pourra tirer une conduite de gaz (en sachant faire avec l'obligation de poser la conduite sans générer de section, sans avoir recours à des raccordements

intermédiaires). Dans ce cas, se pose « juste » à l'acteur la question de l'achat des produits et matériaux qui s'avèrent nécessaires au regard de ce qu'il souhaite entreprendre, des quantités et longueurs qui par là-même s'imposent (toujours en regard d'une façon de faire en vigueur). Indépendamment de cela, l'acteur ordinaire est en situation de quasi autonomie.

- Deuxième cas de figure, les acteurs ordinaires ne disposent que très partiellement de ces compétences. En l'espèce, cela renvoie souvent au fait qu'ils n'ont pas de connaissance suffisante concernant certains aspects de l'actuelle réglementation technique, et que cela leur pose un problème de conformité. Deux tendances sont alors repérables : soit ils font appel à un tiers, délèguent à un proche ou à un voisin (« lui il s'y connaît »), ont recours à un artisan ou à un technicien pour qu'il réalise la totalité ou une partie d'une sous-opération (par exemple rajouter de nouveaux composants sur un tableau électrique existant ou en installer un deuxième en réseau). Une fois cette opération effectuée, ils pourront ensuite prendre en charge les sous-opérations qui ne nécessitent pas des compétences normées.

- Un troisième cas de figure doit être éclairé. Il est très similaire au précédent. Les acteurs ordinaires sont non compétents, auquel cas ils se voient (au sens littéral de cette expression) dans l'obligation de recourir au service d'une entreprise, d'un professionnel. Il y déroge toutefois car bordant des opérations qui touchent directement à l'installation de matériels offrant la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables, cette perspective fait entrer en jeu des éléments singuliers.

A chaque fois, il s'ensuit que le processus qui est inhérent à un certain nombre d'opérations relève d'emblée d'une action. Tout projet de recomposition-transformation implique immédiatement de s'en tenir plus ou moins strictement à des façons de faire normalisées (à tout le moins tolérées par divers organismes, notamment les assurances). Cela ne signifie aucunement que des idées-actions soient complètement absentes, mais qu'elles prennent formes à la marge de tout ce qui relève strictement des compétences qui s'imposent. Je reviendrai sur ce point ci-après.

Avant cela, une autre configuration doit être encore informée. Elle concerne toutes les opérations qui engagent, non seulement des compétences mais aussi la maîtrise d'une technique ou d'une technologie (installation de panneaux photovoltaïques, pose partielle ou complète d'éléments de charpente, etc.). Ici les opérations ne seront réalisables que via l'intervention de tiers qui les prennent complètement en charge. L'acteur ordinaire est en quelque sorte momentanément déchargé de l'opération, au mieux pourra-t-il éventuellement en affiner certains détails, après coup, en ayant pour précaution de ne pas altérer structurellement ce qui a été bâti ou posé. (Il pourra par exemple décider d'implanter une ouverture supplémentaire dans une structure bois, en évitant bien d'endommager tel ou tel élément porteur de l'ossature).

Cela étant précisé, reste à prendre la mesure des éléments contingents qui interviennent dans ces opérations, des tensions dont elles sont porteuses, autrement dit des situations-problèmes qui en sont consubstantielles. Comme précédemment, diverses actions et situations peuvent être séparément éclairées.

II.1. L'opération de bricoler en écho d'un savoir-faire, et les situations attenantes au « bricolage »

La prise en compte de la signification énigmatique du verbe bricoler est intéressante car elle suppose d'explorer le processus par lequel les actions qui s'y rapportent prennent de la consistance (et du sens). Force est ainsi de considérer qu'elles n'apparaissent que progressivement. Les précèdent, en tant qu'éléments fondateurs, des ressentis positifs touchant à une idée-action : celle de *pouvoir opérer*, c'est-à-dire d'*accomplir* quelque chose, de *produire* un effet, au sens presque étymologique du verbe opérer (Dictionnaire historique de la langue française, p. 2465).

La présence de ces ressentis est tout à la fois première et essentielle, bien qu'elle n'informe que faiblement la nature ou les implications de tout ce qui doit être accompli ; ces éléments sont au départ encore largement indéterminés. Et le même constat vaut bien sûr pour les actes ou séries d'actes qui s'en suivront. (Le fait de se laisser projeter dans l'idée-action de repeindre une pièce n'informe que bien succinctement ce que cela va induire de manière très opératoire !). Par contre, cette présence autorise - l'acteur se sent autorisé - à œuvrer, à se faire lui-même confiance, tout en sachant qu'il ne pas sait encore comme procéder.

Il en est ainsi quelle que soit la nature de son savoir-faire, voire de son sens pratique. Ses savoir-faire ou son sens pratique ne lui permettent pas immédiatement de savoir comment opérer ni précisément sur quoi opérer. Ils sont tout au plus des atouts sur lesquels il sait pouvoir s'appuyer, de façon plus ou moins certaine, dès lors qu'il se sait d'habitude traversé par des solutions qui précisément lui sont eue. (« *A force et à force d'essayer je sais qu'à un moment donné je vais avoir une idée. Quand, je n'en sais rien, mais je sais que ça va venir* »).

De sorte qu'il sait, via des expériences expérimentées, qu'au cours d'un certain nombre de ratiocinations et d'expérimentations, une idée-action va trouver une solution. La plupart du temps, il ne sait ni ne cherche vraiment à savoir comment et par quoi elle est advenue. Il lui suffit souvent de générer les mêmes conditions pour se placer ainsi dans une perspective circonstanciée de résolution et de transposer un savoir-faire en l'espèce (un tour de main par exemple).

Bien qu'il ne s'agisse pas ici des savoir-faire qui on attribué à des artisans de métier, il n'en reste pas moins vrai que le processus de révélation et d'acquisition est le même. Comme dans l'artisanat, y compris chez les compagnons, les savoir-faire sont essentiellement transmis par l'intermédiaire d'un apprentissage,

autrement d'une mise en (situation) pratique. La raison en est simple. Même les élites de métiers (les compagnons du devoir) n'ont jamais su comment transmettre autrement les savoir-faire, alors que la chose est plus aisée concernant les savoirs plus techniques (en l'occurrence les techniques du faire), et qui sont parallèlement transmis via des enseignements de fait plus théoriques.

Il en ressort que se laisser traverser par l'idée-action de bricoler c'est s'autoriser à recevoir l'immanence suis generis de sources un peu particulières et dont les effets sont eue puisque imprédictibles : l'expérience, la pensée en acte, la volonté, la patience, l'imagination, l'intuition, la valuation, et bien sur le corps et les sens.

Il va sans dire que d'autres sources, plus tangibles en leur état premier, vont intervenir. Il s'agit des outils, et des matériels dont les rôles sont déterminants. Pas seulement pour faire. Aussi pour explorer, expérimenter, diagnostiquer. (Un testeur est par exemple nécessaire pour évaluer le réseau sur lesquelles des opérations seront effectuées). C'est encore le statut que prennent tous les matériaux qui sont d'ores et déjà disponibles, y compris que pourra réutiliser, recycler, l'acteur ordinaire. C'est, plus largement, la présence d'espaces dédiés aux bricolages, de surfaces de stockage, d'une prise avec des fils de 6mm2 pouvant recevoir du 380 volt, d'une voie d'accès utilisable pour de grosses livraisons de matériaux...

Les acteurs ordinaires vont aussi élever au rang de sources à disposition les proches - enfants et conjoint selon - , le voisin, des « copains » alors nominativement présentés ; « *j'ai de la main d'œuvre gratuite en cas de besoin* ». Sans en dépendre nécessairement, il sait par expérience qu'il va pouvoir compter sur eux ; « *ne serait-ce que pour porter ou déplacer des meubles ou des matériaux* ».

En parallèle de ces sources (et de toutes celles qui seront circonstanciellement considérées comme telles par nos acteurs ordinaires), entrent en jeu, comme pour d'autres situations, des questions de ressources. Comme précédemment, les ressources représentent toujours ce qui fait défaut. Une différence est toutefois notable. Elles sont progressivement identifiées au fur et à mesure de ce qui est pressenti en termes de déclinaisons possibles de l'idée-action de bricoler, y compris au fil des expérimentations que sous-tend cette dernière. Il en est ainsi bien que tout un ensemble de catégories de matériels soient imaginées, de manière logique, voire intuitive. (L'idée-action de renouveler les équipements d'une cuisine se traduit généralement par une liste de matériels, de matériaux et de produits qui peuvent immédiatement lister). Quoi qu'il en soit, comme ce n'est que progressivement que des perspectives de solutions seront eues, c'est au fur et à mesure que se précisent les caractéristiques idéales ou minimales des produits relevant de telles ou telles catégories. Envisager de poser une baie vitrée dans un mur plein trouve sa traduction concrète au regard des scénarios techniques que peut potentiellement tolérer l'habitat, mais encore en fonction du système d'ouverture (partiel ou total par exemple) qui pourrait s'avérer le plus adapté à certains usages (d'un ou de plusieurs membres de la famille). A ce stade, la question des produits prend tout son sens, tout particulièrement en termes de ressources, les uns où les autres pouvant devenir des ressources, ou inversement des freins : « *ce système là n'apporte pas la solution que je veux, l'autre oui* ».

Présenté de façon plus théorique et qui s'avère intéressante ici, est en jeu l'opportunité et la qualité de l'*attachement* (B. Latour, 2000) entre un actant humain (l'acteur ordinaire) étant traversé par une vision de ce qui peut être, et l'intervention escomptée d'un actant non humain (un produit et son système de fermeture) qui en quelque sorte répond de façon cohérente à ce qui est visé. Or, comme le permet cette théorisation, il faut aussi envisager l'inverse, à savoir que certaines caractéristiques de tel ou tel actant non humain peuvent susciter des conjectures d'attachement du point de vue de l'acteur ordinaire, qui découvre ainsi une adéquation révélée par l'existence d'un produit ou d'une technique dont l'action rend possible tel ou tel scénario tenable.

Quoi qu'il en soit des orientations de cette logique d'attachement, elle permet d'insister sur le fait que prendront statut et auront valeur définitive de ressources celles qui s'immiscent dans les différentes phases de ratiocination et d'expérimentation du possible et, surtout, du finalement tenable en termes de façon de faire et donc d'action. Or il va sans dire que des tensions émergent *de facto*. Elles apparaissent chaque fois que l'acteur ordinaire ressent ou perçoit un non recouvrement entre, d'une part, une partie des éléments et dimensions qui progressivement se révèlent être contingents à l'idée-action, d'autre part, les ressources sur lesquelles il peut s'appuyer. De durées assez variables selon les opérations, elles n'en restent pas moins fréquentes, pour une raison très simple. Plus l'idée-action alimente les ratiocinations de l'acteur ordinaire, plus il les suit, voire les expérimente, plus il est amené à les affiner, plus elles en sous-tendent d'autres. En parallèle, à chaque étape la nature des ressources à acquérir peut varier, évoluer, certains types de ressources devenant plus incontournables que d'autres.

De tels mécanismes auront pour incidence de remettre en chantier certaines phases de ratiocination et d'expérimentation antérieures. Au point que cela induise, comme me le disait un des acteurs, de « *remettre cent fois l'ouvrage sur le métier* » ! D'autant que durant de telles phases, de nouvelles dimensions apparaîtront, d'autres feront l'inverse, idem pour les éléments qui, dans un cas entrent en jeu, dans un autre interviennent différemment, etc.

De sorte que plusieurs scénarii de sortie restent remarquables. Soit l'acteur ne parvient pas à régler certaines tensions (certaines imbrications ou conditions restent non réglées) ; « *il n'y a pas vraiment de solutions qui me plaisent bien* », « *ce n'est pas mûr* » ; « *je sais ce qu'il me faut mais le produit que je veux n'est plus disponible, il faut que j'attende qu'ils commercialisent la nouvelle gamme* ». Soit elles ont été théoriquement réglées ; « *ça devrait marcher* ».

Restent deux conditions pour que les choses soient définitivement stabilisées, résolues.

- La première tient à la nature de la réception de son entourage, non pas des façons de faire envisagées, mais du résultat fonctionnel ou esthétique que l'opération peut induire en termes d'usage, d'équilibre des formes ou des couleurs. (Par exemple, certaines caractéristiques du carrelage retenu pourront être validées par le conjoint – facile d'entretien, bonne adhérence -

, d'autres non – aucune des couleurs de cette gamme ne lui convenant -). De nouvelles investigations seront alors nécessaires, sachant que les caractéristiques d'autres produits possibles supposeront de procéder légèrement autrement...

- La seconde est inhérente aux actions qui s'en suivent. Si toute mise en chantier induit toujours quelques ajustements techniques ou pratiques (du fait des décalages toujours présents entre le théorique et l'applicatif), les opérations ne sont tenables que modulo des réglages qui restent transparents (*« là j'ai pas pu encastrier les choses comme je le pensais, mais il faut le savoir parce pour quelqu'un qui le sait pas ça ne se voit pas »*), surtout n'altèrent pas de trop le résultat escompté.

Ainsi, l'opération de bricoler, celle qui consiste d'emblée à se laisser traverser, imprégner par une idée-action, a partie liée avec un processus qui sans être compliqué est assez complexe. Il relève en quelque sorte d'un mécanisme systémique (qui fait que chaque élément du système doit rendre possible l'intervention d'autres éléments, qui s'imbriquant entre eux, valident le bon fonctionnement des premiers, l'introduction de nouveaux éléments, et ainsi de suite). Et l'on comprend que certains acteurs ne soient pas à l'aise avec cette idée-action car ils savent comment faire avec cette dimension systémique et surtout ce qu'elle rend imprédictible. Reste que dans la plupart des situations, la question des ressources énergétiques intervient peu.

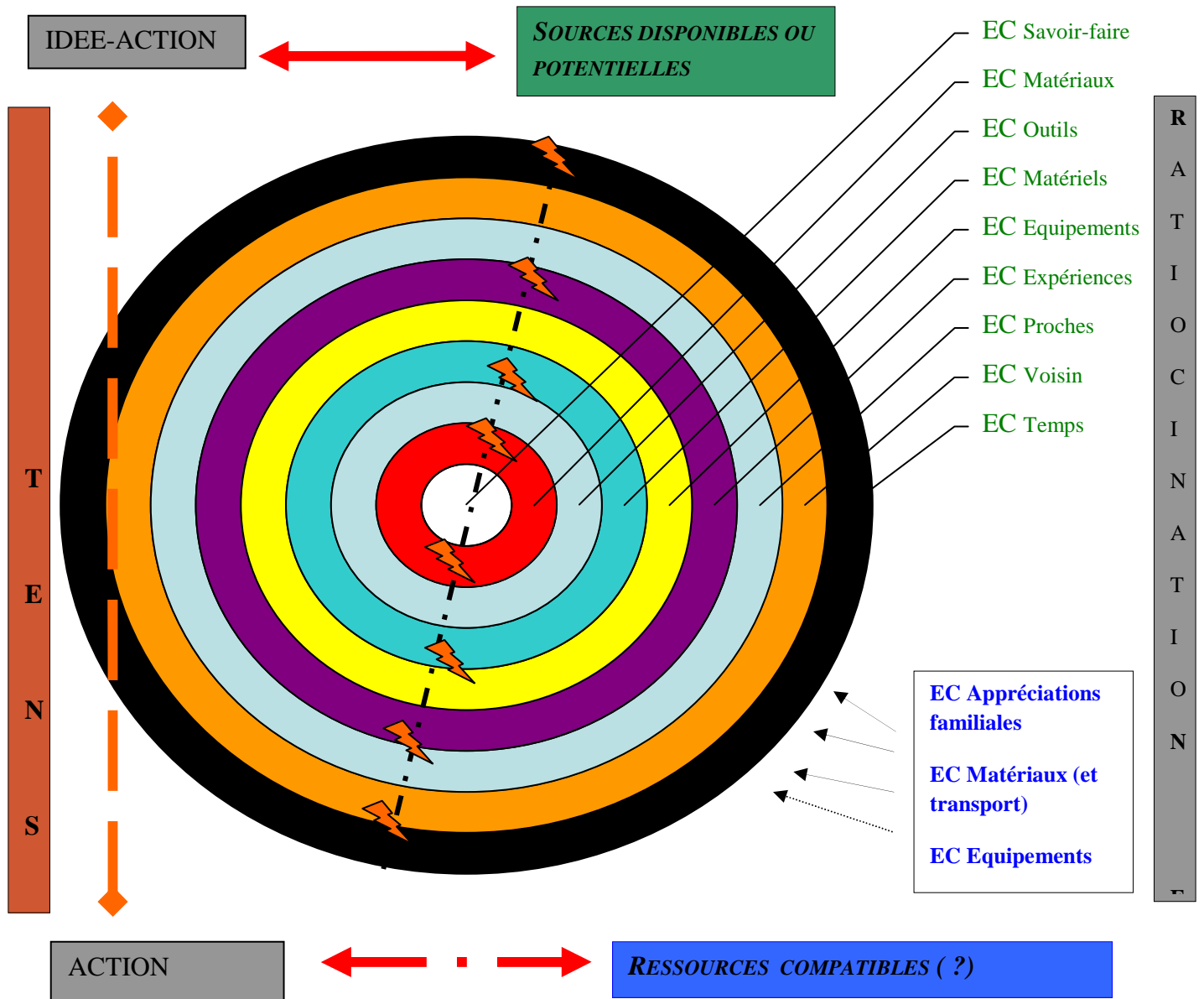
Quelques cas peuvent toutefois retenir l'attention :

- quand la puissance du courant électrique alerte l'acteur ordinaire (par exemple, lorsque la réalisation d'une soudure sous-tend l'utilisation d'un poste à souder qui doit être alimenté avec du 380 volt),

- quand une forte consommation d'eau s'avère incontournable (lors d'un crépissage de façades),

- quand un transport de matériaux introduit des coûts de carburant qui alors sont évalués (lorsque l'acteur ordinaire est contraint d'aller vers un fournisseur qui est assez éloigné).

Alors, les aspects relatifs à la consommation de ces ressources ne sont pas transparents. Reste que dans bien des cas, ils le sont, notamment en raison du fait qu'à l'idée-action de bricoler est immédiatement associée un moindre coût ; *« ça coûte toujours moins cher de le faire soi-même »*...



SCHEMA 5 : OPERATION DE BRICOLER ET LE PROCESSUS INHERENT A L'ACTION ATTENANTE

II.2. Les opérations nécessitant des compétences

Les situations qui sont ici analysées - au cours et à la suite d'explorations faites en duo avec les acteurs ordinaires - convoquent pour partie le processus informé ci-dessus. Dit de façon simple, l'incidence de savoir-faire et de ce qu'elle sous-tend est toujours présente à un moment ou à un autre. Cela dit, il faut ici insister sur ce qu'induit l'entrée en jeu de compétences nécessaires. Sous cet angle, force est de constater que la polarité de la tension entre idée action et action est inversée.

La compétence recouvre le fait de maîtriser des façons de faire spécifiques, celles que les acteurs ordinaires avouent ne pas posséder. « *Là je ne suis pas compétent. Bon, je bricole beaucoup, mais là il faut être sûr de son coup* ».

Partant des situations que j'ai pu mesurer, agencer un angle d'une pièce pour qu'y soit installé un insert à bois, tirer une ligne électrique ne sont pas de même nature que celles qui consistent à installer l'insert ou modifier un tableau électrique selon les normes en vigueur (ventilation, étanchéité, accessibilité au conduit en moins de 15 secondes dans le premier cas, implantation de récepteurs- disjoncteurs pour une tarification jour/nuit pour le second...). Non pas qu'un degré de difficulté soit de fait rédhitoire aux yeux de l'acteur ; après l'obtention de quelques informations techniques, il peut, par expérience et par intuition, se dire qu'il devrait pouvoir/savoir opérer, se laisser transporter par l'idée qu'il pourrait y arriver.

Si aucun passage à l'acte ne se réalise, c'est que des doutes qu'il ne sait lever de façon certaine persistent. Il doute que son travail soit aux normes ; toutes celles dont il sait qu'en cas d'un sinistre elles vont orienter les expertises d'assurance. Il doute surtout de sa capacité à lever toutes les formes de dangerosité, tout particulièrement s'il s'agit de mettre un insert dans la maison. A certaines phases, il value alors ce qui est le mieux (évaluation de la meilleure façon de procéder pour qu'il n'y ait pas de problème) pour être certain de ne pas mettre en péril autrui, en l'occurrence sa famille.

L'emprise de la question de la compétence nécessaire est donc située. Elle est corrélée à un moment de valuation dont les mécanismes sont à géométrie variable, au grès des situations dans lesquelles est pris l'acteur ordinaire. Globalement, elle intervient là où l'acteur ne se sent pas ; « *je sentais pas le truc, j'étais pas sûr de mon coup* ». Cela dit, le moment où ce ressenti intervient peut varier. Il peut être immédiat, ou plus tardif ; dans ce dernier cas il émerge après avoir procédé à des essais (souvent à la suite de recherches et de tentatives d'identification des règles et normes en vigueur, par exemple en questionnant des tiers, en navigant sur internet). Par ailleurs, la profondeur de ce ressenti dépend souvent de l'intervention d'un tiers : le conjoint qui lui-même n'est pas complètement rassuré, un ami, un hôte de passage qui en quelque sorte préviennent, alertent.

A cela s'ajoutent des phénomènes plus particuliers. Dans certains cas, l'acteur ordinaire dispose de la compétence nécessaire (il est par exemple artisan de

métier), mais son conjoint pressent, là encore de façon circonstanciée, qu'il y a un risque qu'il prête moins d'attention à ce qui concerne les travaux au domicile qu'il ne le fait pour ceux de ses clients ; « *tu es très débordé en ce moment, et tu risques de ne pas pouvoir faire de t'en occuper comme il faut* ». Là, la compétence de l'acteur n'est bien sûr pas remise en cause par le conjoint. C'est la qualité de son actualisation (le nécessaire qui doit y être associé - « comme il faut » -) qui n'est pas considérée comme absolument acquise. ; « *de toute façon c'est un peu toujours pareil, c'est toujours les cordonniers qui sont les plus mal chaussés* ». Dans d'autres cas, un voisin avec lequel l'acteur ordinaire en arrive à évoquer de façon fortuite ce qu'il est en train de faire et de projeter lui indique que des normes ont changé depuis peu, et qu'il se doit de revoir les choses....

Quoiqu'il en soit de ces phénomènes, l'acteur ordinaire se sent contraint de déléguer une partie ou la totalité d'une sous-opération. Dans ce cas, se pose à lui la question des ressources tout à la fois humaines, organisationnelles mais aussi *socio-financières* qu'il va/pourra mobiliser.

Concernant les ressources humaines, il s'agit pour lui de savoir qui contacter. Ce point sera plus ou moins rapidement levé, en fonction de deux conditions :

a) Que l'acteur ordinaire dispose ou non d'un carnet d'adresses d'artisans et de professionnels. Si c'est le cas, il pourra y puiser, se dire qu'il peut prendre contact. Sinon, il faudra qu'il trouve les moyens de se procurer une liste de noms et d'adresses. Cette tâche est théoriquement assez simple. Notamment si l'on part du principe qu'il peut aisément disposer d'un accès internet (c'est souvent le cas), voire d'annuaires professionnels suffisamment informatifs (ce qui est plus rare). Pratiquement elle ne l'est pas toujours. Car si ces médias offrent des adresses de professionnels, le trop d'information tue souvent l'information. A tel point que l'acteur ne sait pas par qui commencer. Il en appelle plusieurs, opère une sélection chemin faisant.

Reste que ces premières initiatives ne sont jamais suffisantes. Intervient une autre condition qui est elle rédhibitoire dans bien des cas.

b) Qu'il puisse avoir confiance. Ce sentiment de confiance intervient une nouvelle fois. L'acteur doit pouvoir faire confiance au sens où ce qui est délégué à un tiers est envisagé comme devant être abordé et fait dans l'esprit qui anime l'acteur ordinaire. Ce dernier a besoin d'être rassuré. Il faut qu'il le soit au niveau de l'adéquation entre la compétence attendue et celles dont dispose le tiers ; lorsqu'il s'agit, par exemple, de faire intervenir un artisan sur un bâti en pierre qui impose de grosses contraintes au niveau de la circulation des réseaux, il est escompté que le tiers jusque là pressenti ait une certaine expérience de ce genre de contexte (ce qui ne s'est pas avéré être ainsi dans bien des cas). Mais il faut surtout qu'il soit rassuré quant à la sensibilité de métier du tiers. Très fréquemment, les acteurs sont ainsi attentifs à la manière :

- dont il sait d'emblée se rendre disponible pour apprécier le chantier, et prendre du temps,

- dont il privilégie une approche plutôt traditionnelle ou plutôt moderne des produits ou matériaux, y compris au regard d'une dimension éthique (par exemple pour le bois, ne pas utiliser des espèces qui, bien que de grande qualité, sont issues de pays où est pratiquée une importante déforestation),

- dont il sait rendre opératoires certaines techniques, parfois en développant des procédés ou des savoir-faire innovants,

- dont il fait preuve de souplesse ou de rigidité en matière de compréhension et d'acceptation de ce que l'acteur a d'ores et déjà envisagé (que ce soit en sachant se caler par rapport à sa vision, mais aussi en apportant des idées complémentaires tout à la fois alignées et cohérentes, et qui d'une certaine manière viendront affiner, enrichir la perception initiale de l'opération,

- dont il fait preuve de justesse au regard des prix qu'il annonce ...

De sorte que ce sentiment de confiance induit nombre d'aspects auxquels seront associées de bonnes et de mauvaises impressions et appréciations : « *lui je l'aime bien ; j'en ai vu un autre j'ai eu l'impression qu'il ne voulait pas se chauffer la cervelle* » ; « *on s'est bien compris* » ; « *il est bien à l'écoute* » ; « *c'est un vrai artisan qui réfléchit et qui apporte sa marque* » ; « *il ne nous traite pas comme des clients qui n'ont qu'à payer* », etc. Et il va sans dire que les unes ou les autres seront déterminantes pour la suite des interactions.

Concernant les aspects organisationnels, ils interviendront très vite et seront tout aussi déterminants. En effet, une période, un planning font d'ores et déjà référence pour l'acteur ordinaire (« tout de suite », « à la belle saison », « pendant ou en dehors les congés », etc). Or il est fréquent que le tiers retenu ne soit pas disponible pour telle ou telle échéance, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'un artisan habile dont le carnet de chantier est déjà bien rempli. Parfois, des réajustements s'avèrent possibles de part et d'autre.

Mais il arrive aussi qu'aucune solution ne s'impose de fait. Alors, les acteurs en présence ratiocinent autrement cette question du planning, développent des conjectures, auto-évaluent des scénarii qui tous participent d'une tentative de redéfinition des éléments qui la déterminent. En l'espèce, les premiers échanges à ce sujet sous-tendant toujours l'idée d'une opération en continue, l'artisan évalue ce qui est en l'état imprédictible mais possible, à savoir qu'il y ait des imprévus sur d'autres chantiers (intempéries notamment) qui de fait le libéreraient quelques jours ; l'opération pourrait alors être conduite mais en plusieurs tranches, selon un

déroulement intermittent. De son côté l'acteur ordinaire peut, en écho, réfléchir à la manière de recalculer ses propres perspectives temporelles.

De fait, souvent de nouveaux scénarios sont envisagés comme tenables. L'enjeu en est simple. Eviter un report excessif de la mise en œuvre de l'opération et, par là-même, l'imprédictibilité des questions du coût. L'artisan ne peut en effet garantir quel sera l'état du marché à termes x , avec de fait un risque pour lui qu'il perde le chantier. L'acteur ordinaire n'est pas non plus certain qu'à terme il puisse toujours envisager de le financer (forte hausse des taux d'intérêts dans le cas de chantiers qui nécessitent l'obtention d'un prêt ou insuffisance de l'auto-financement si les prix des matières s'envolent d'ici là). C'est pourquoi des actes de pensée sont communalisés, des scénarii possibles co-évalués en temps t , ce bien en deçà de ce qui relèverait de simples logiques de négociations ou de recherche de compromis.

Concernant précisément la dimension *socio-financière*. Elle dépasse très largement les strictes questions de prix et de financement. Aucun des acteurs ordinaires que j'ai rencontré ne s'est lancé - effectivement - dans des opérations dont le coût serait tel qu'il ne puisse envisager de se lancer dans une opération. (Sans exclure les logiques de surendettement par ailleurs concevables, la gestion des opérations était précisément calée de sorte qu'il en soit tout autrement).

Dans ces conditions précises, si le prix annoncé (devis ou première estimation) est jugé tout à la fois correct (relativement à la concurrence notamment) et surtout tenable, si la question du financement est en l'état réglé (prêt obtenu ou liquidités d'ores et déjà suffisantes et disponibles), c'est autour du rapport entre, d'une part, le coût (voire les échéances partielles ou terminales), d'autre part, la souplesse de la prestation attenante, que d'autres points devront être anticipés et qui plus est réglés. Pour bien comprendre ce qui est en jeu, j'indique que c'est le conditionnel qui donne ici le ton : « *si l'on n'arrive pas à faire passer la gaine par là* » ; « *si on tombe sur un os et que l'on est obligé de faire autrement* ».

Informées d'une autre manière, de telles propositions renvoient à la possibilité d'un écart possible entre le coût inhérent à l'opération telle qu'elle est envisagée avant que les travaux commencent, et la conduite de l'artisan en matière de gestion des écarts qui se révéleront au cours du chantier. (Et je précise ici qu'il ne s'agit pas d'un écart entre le prix figurant sur un devis et celui qui figurera sur la facture. Souvent le devis globalement référence pour l'entrepreneur et commanditaire). L'acteur ordinaire sait comme tout un chacun que des aléas de chantier sont toujours possibles, et ces incises au conditionnel doivent simplement lui permettre de mesurer la capacité de l'artisan à y faire face, soit en évoquant d'autres solutions « toujours » possibles (à défaut de), soit en confirmant son engagement à rechercher et à trouver les moyens *ad hoc*, précisément ceux pour lesquels les coûts de matériels, voire de main d'œuvre seront transparents. (« *Ne vous inquiétez pas. J'ai l'habitude. Et puis on est jamais à quelques heures près* »).

Comme j'avais déjà pu le vérifier dans des recherches antérieures portant sur l'informatisation des devis d'entreprises artisanales (Raymond, 1994), « ces

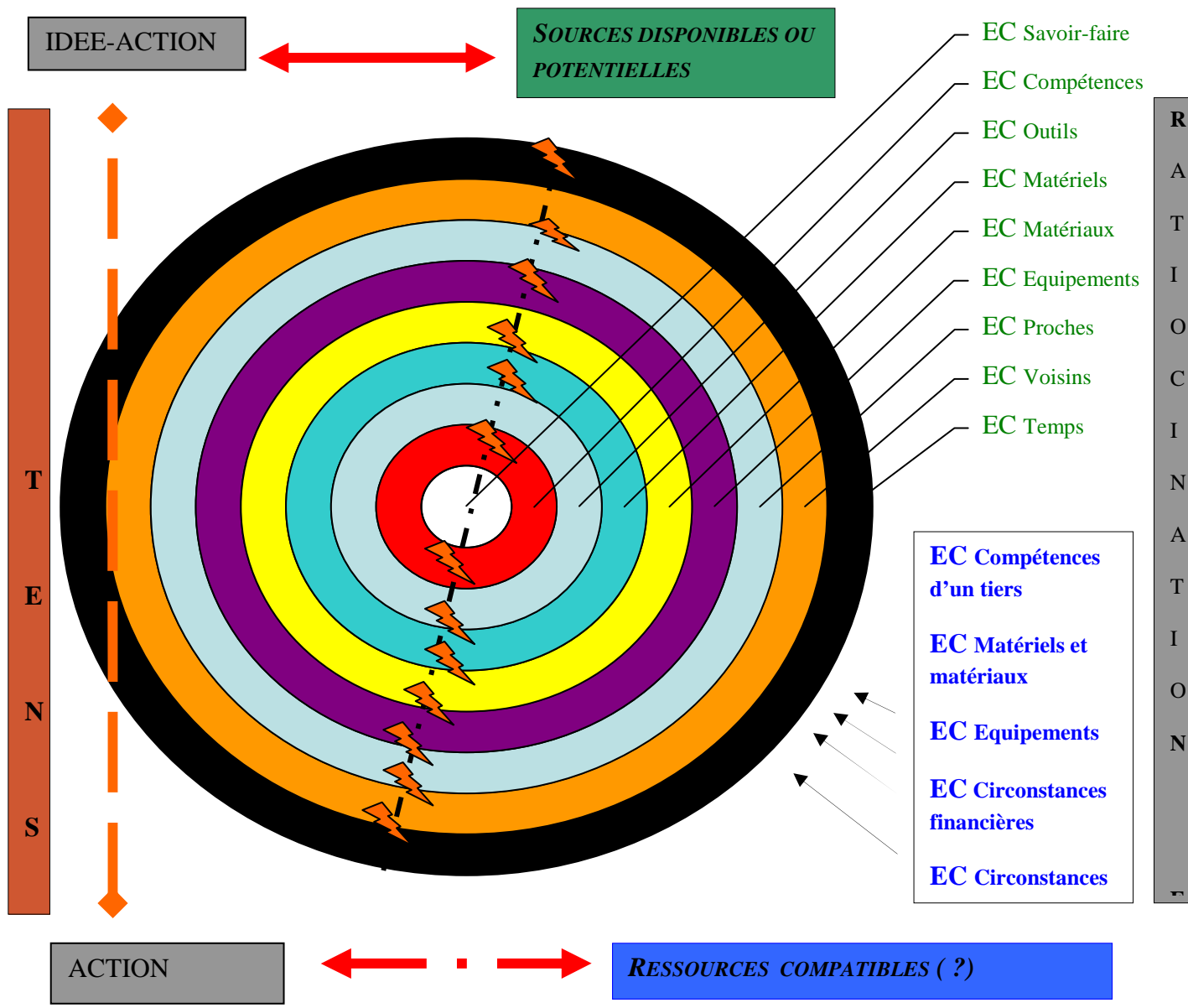
quelques heures près » ne découle pas nécessairement d'une forme d'altruisme ; elles sont tout simplement anticipées en tant que marges de manœuvre, et font en quelque sorte partie du prix annoncé. Pour autant, le fait qu'elles soient évoquées n'est pas anodin. Cela rassure l'acteur ordinaire quant à la manière dont un tiers est prêt à s'engager, quant à l'authenticité d'une implication dont il escompte quelle soit aussi proche que possible que peut l'être la sienne à l'endroit de son opération. (Métaphoriquement si l'on dit souvent de l'artisan qu' « il est le métier fait homme », il est ici projeté comme l'homme de la situation, comme l' « opération incarnée par un homme », celui en qui un autre homme doit pouvoir accorder une total confiance).

Un dernier aspect, toujours aussi central pour ce travail, n'a pas été jusque là évoqué : l'intervention ou pas de la question des ressources énergétiques. Là encore il reste transparent. Sur ce point, jamais ne sont intrinsèquement en jeu les coûts financiers inhérents à la consommation d'électricité ou d'eau qu'induit de fait la réalisation par un tiers d'une opération (l'usage de nombreuses machines électriques, de lampes d'éclairage à fort voltage par exemple). D'ailleurs, aucun devis ou facture n'en fait explicitement mention. Théoriquement, ce pourrait être possible.

Tout artisan ou professionnel apprécie l'usure et l'amortissement des machines (et intègre ces aspects dans son devis). Il sait grosso modo quelle est la puissance de ces machines, voire ce que consomme les chargeurs de batterie dont certaines dépendent. Il pourrait donc prévenir l'acteur ordinaire des coûts attendus. Reste que ce n'est une donnée attendue par son (ses) clients, et donc pas en usage.

Du côté de l'acteur ordinaire, et comme précédent, seul l'usage de fort voltage retient l'attention, pour des raisons de faisabilité d'un certain nombre de sous opérations. Au-delà, les consommations sont considérées comme inhérentes à l'opération ; il est en quelque sorte évident qu'elle génère des coûts indirects mais qui ne seront jamais évalués en tant que tels. Cela dit, ces coûts sont souvent « anticipés à l'aveugle ». Chaque acteur sait par expérience personnelle ou médiée qu'une opération est toujours couteuse à ses marges (et parfois au-delà lorsque un réagencement entraîne d'autres plus mineurs, comme par exemple une mise en conformité esthétique d'espaces attendus qui jusque là n'avait pas attiré son attention, un seuil, un couloir, etc.). On comprend dès lors pourquoi la question de la ressource énergétique est rarement à l'œuvre dans ce genre d'opération.

Au final, de l'exploration et de l'analyse de telles situations, force est de considérer que de nombreux éléments sont de fait contingents (d'autres non), et que leur prise en compte est nécessaire pour en déterminer la nature.



SCHEMA 6 : PROCESSUS INHERENT A DES OPERATIONS NECISSITANT DES COMPETENCES

II.3. Opérations visant l'utilisation à venir d'une énergie renouvelable

Un troisième cas de figure doit être éclairé. Il concerne toutes les situations que j'ai pu explorer et où il était question d'avoir recours à des matériels et à des techniques (pompe à chaleur, panneaux solaires ou photovoltaïques, poêle à granulés notamment) permettant de recevoir et d'utiliser des énergies ou des combustibles renouvelables (par exemple des granulés pour le chauffage). J'indique d'emblée qu'elles sont globalement traversées par le même processus que celui relatif aux opérations nécessitant d'avoir recours à des compétences précises. J'en viens donc de suite à ce qui leur confère une singularité.

Elles sont singulières en ce qu'elles projettent les acteurs dans des horizons cognitifs (intellectualisation, raisonnement, représentation) et pratiques (précisément des utilisations) qui leur sont au départ étrangers. D'ailleurs ces situations n'émergent pas spontanément. Quelle que soit la nature ou la force de leur concernement en matière d'environnement, ce concernement n'interviendra qu'à l'occasion d'une rationalisation pour autrui des choix qu'ils vont ou sont en train d'être opérés ;

« c'est bien pour l'environnement », « beaucoup de gens s'y sont mis dans le coin » ; « il y a beaucoup de soleil ici donc autant en profiter puisqu'on nous dit que c'est bien pour la planète ».

De même, le fait qu'ils soient au courant des possibilités qui s'offrent aujourd'hui - via internet, la télé, voire des plaquettes - n'est pas le ressort qui fait naître de telles situations. Par ailleurs, et en contre point en quelque sorte, elles ne sont pas fondées par le souhait de radicalement (se) changer. Bien au contraire, il n'en est question qu'en lien avec leurs manières de vivre et de faire. Pour exemple, l'utilisation d'un poêle à granulés (souvent couplée à celle d'une chaudière à bois existante et qui servira/sert d'appoint) est fréquemment associée à l'idée qu'un jour ils seront plus en mesure de s'approvisionner en bois ; *« faut voir que bientôt je vais être trop vieux pour couper le bois, et qu'il n'y aura pas forcément quelqu'un qui le fera pour moi ».* Même pour des acteurs qui s'installent en de nouveaux lieux, elles s'inscrivent dans une perspective qui vient accommoder ce qu'il faisait déjà, en écho d'une conception du bien être (qui ne signifie pas confort) : utiliser un pompe à chaleur pour que les enfants soient bien.

De sorte que dans des biens des cas, les énergies nouvelles sont ainsi symboliquement indexées à l'idée de pouvoir pérenniser, soit ce qui ne sera plus tenable en lieu et place où sont et se projettent les acteurs ordinaires, soit de maintenir certains modes de vie.

Dans ce même ordre d'idées, la pose de panneaux solaires fait pour d'autres écho à la possibilité de maintenir à moindre frais certaines de leurs pratiques (*« on sera moins à regarder notre consommation d'eau chaude »*). De ce point de vue, intervient une nouvelle fois un besoin de se réassurer, tout particulièrement dans un contexte où plane l'idée que les coûts énergétique ne baisseront pas ; la question de la rareté des énergies actuelles est là, bien présente, mais elle reste pour eux non saisissable.

C'est dans ces contextes, sur fond d'inquiétude pour l'avenir, de tentatives de maintien de ce qui d'ores et déjà est opératoire, que s'élaborent des opérations impliquant l'installation de dispositifs qui permettent d'utiliser des énergies renouvelables : celles qui annoncées comme pérennes et qui participent ici d'une sorte de réenchâtement partiel de l'avenir (de la même manière qu'à pu précédemment opérer la thématique du progrès).

A partir de là, les acteurs ordinaires sont plongés dans une sorte d'inconnu. Disposant d'informations – souvent générales à défaut d'avoir pu en mesurer la portée effective – relatives aux principes ou techniques, des points aveugles ont trait à leur implantation au domicile. Ils concernent ce qui est concrètement possible, utile, facile à utiliser au regard de leur de façon de vivre et d'habiter, de même que, pour la plupart, de son infrastructure.

Je ne reviendrai pas sur le premier point car il a été déjà abordé sous différents angles. Concernant le deuxième point, quelques remarques sont ici importantes, même si elles n'informent que des situations où les gens étaient d'ores et déjà installés. (En effet, je n'ai pas pu suivre celles relatives à des constructions en cours d'habitat, ni prendre des constats avec leurs futurs habitants, ceux-ci résidaient de fait au-delà de mes terrains d'investigation).

Que l'infrastructure de leur maison soit récente ou plus ancienne, les acteurs ordinaires sont très vite préoccupés par l'idée de toucher aux éléments structuraux. Intervenir sur un toit pour y installer des panneaux renvoie immédiatement à des questions d'étanchéité, de résistances aux intempéries, ce dès lors que le toit est cet élément protecteur, et qu'on lui accorde à ce titre là la plus grande importance. Modifier un garage pour permettre l'accès de ces imposants cumulus qui sont inhérents aux solaires ne va pas de soi tant et aussi longtemps que n'a pas été évaluée l'incidence que cela peut ou pas avoir sur un mur porteur). Autrement dit, ce qui est structurel n'est pour eux qu'exceptionnellement modifiable, ce d'autant plus dans des habitats anciens dont l'histoire transpire à travers la structure, précisément. Il faut encore noter qu'ils différencient ce qui est hors mur (extérieur) et ce qui ne l'est pas. La pose d'une pompe à chaleur, d'une ventilation à l'extérieur les interpelle bien moins que les réseaux intérieurs qui vont les prolonger. Comme si tout ce qui était intérieur les touchait directement.

Bien sûr ces considérations ne valent qu'un temps. Elles sont/seront finalement subsumées par la nécessité de prolonger ou de maintenir un mode de vie, des manières d'être et de faire. S'ensuivra alors une autre phase, celle qui tient dans les interactions qu'ils pourront avoir avec des artisans et des professionnels ; des interactions qui sont soumises dans les faits aux mêmes contingences que celles évoquées dans les opérations précédentes.

Elles sont assez logiquement alimentées par une tension entre ce qui est et ce qui sera, entre les formes actuelles d'utilisations des sources (bois) ou ressources, et celles, pas simplement à venir, mais qui doivent être d'emblée informées.

Sur ce registre, les questions strictement techniques, celles qui portent uniquement sur le fonctionnement d'un dispositif, interviennent les premières mais seront assez vite dépassées. (Assez vite car, bien ou peu informés, les aspects relatifs à la

durée de vie des produits ne manquent pas de les alerter : « *si j'ai bien compris, les cellules des panneaux sont à changer tous les dix ou quinze ans, non ?* »).

Viennent ensuite les interrogations qui participent d'une projection des apports ou effets concrets, en l'état actuel de la maison (celle des acteurs concernés et nul autre), de leur façon d'y vivre (la leur). Or il faut ici souligner que tout artisan ou professionnel qui y est confronté n'est pas dans une situation aisée. Il est certes plus à même d'y répondre que tout ceux qui, très éloignés des terrains d'application (le pouvoir public, bon nombre d'entreprises ne faisant que concevoir), resteraient sur une approche très générale ou très technicienne, mais globalement très théorique ; surtout que personne ne dispose pas à ce jour de statistiques, à tout le moins décennales, qui éclaireraient de façon historique et précise cette équation. De même, l'artisan ou le professionnel est très largement dans une posture d'écoute et ne cherche pas d'emblée à y répondre de façon instrumentale, en vantant par exemple les mérites d'un système domotique (qui, à grand renfort de cellules témoins, pourrait progressivement orienter les façons d'habiter et de vivre des acteurs ordinaires). Il est sur le terrain, comme le sont la plupart des sociologues. Il se sait confronté à l'incontournable spécificité d'un habitat avec lequel il doit composer. Il sait aussi qu'il doit prendre la mesure des manières dont les gens (des clients) l'habitent, l'utilisent, y circulent, etc. Reste qu'il n'est pas toujours en capacité de convertir les choses d'une manière toute autre que celle, typique d'une approche utopique, qui consiste à différencier l'avant l'après, à mettre en avant la nouveauté. Le bon professionnel s'efforce d'échapper à l'appel de réponses mécaniques. Il tente de déterminer ce qui peut garantir des constances (« ça ne changera rien »), insiste souvent sur les plus et moins value en termes de commodité, bien sûr évalue les conditions d'une réduction de certains coûts énergétiques (une fois l'amortissement de l'investissement effectué).

Tout cela prend forme au cours et à l'issue d'un diagnostic - élaboré en collaboration avec l'acteur ordinaire concerné - des conduites en vigueur. Il prend en considération l'espace, les volumes, les étages, les pièces la circulation de l'air, la longueur des conduites, la nature et la qualité des murs (porteurs ou non), etc. Il s'informe du nombre de personnes présentes dans la maisonnée. Il apprécie leur façon d'investir le ou les lieux en lien (selon l'opération) avec la question du chauffage, de la consommation d'eau. Il interroge les acteurs en présence sur les débits disponibles, les matériels qu'ils utilisent (par exemple, l'adéquation entre, d'une part, le débit d'eau qu'offre la conduite communale sur laquelle la maison est connectée, d'autre part, la présence ou pas d'un pommeau de douche permettant ou pas la régulation du débit d'air nécessaire à l'évacuation naturelle de l'eau dans le siphon à ce jour en place).

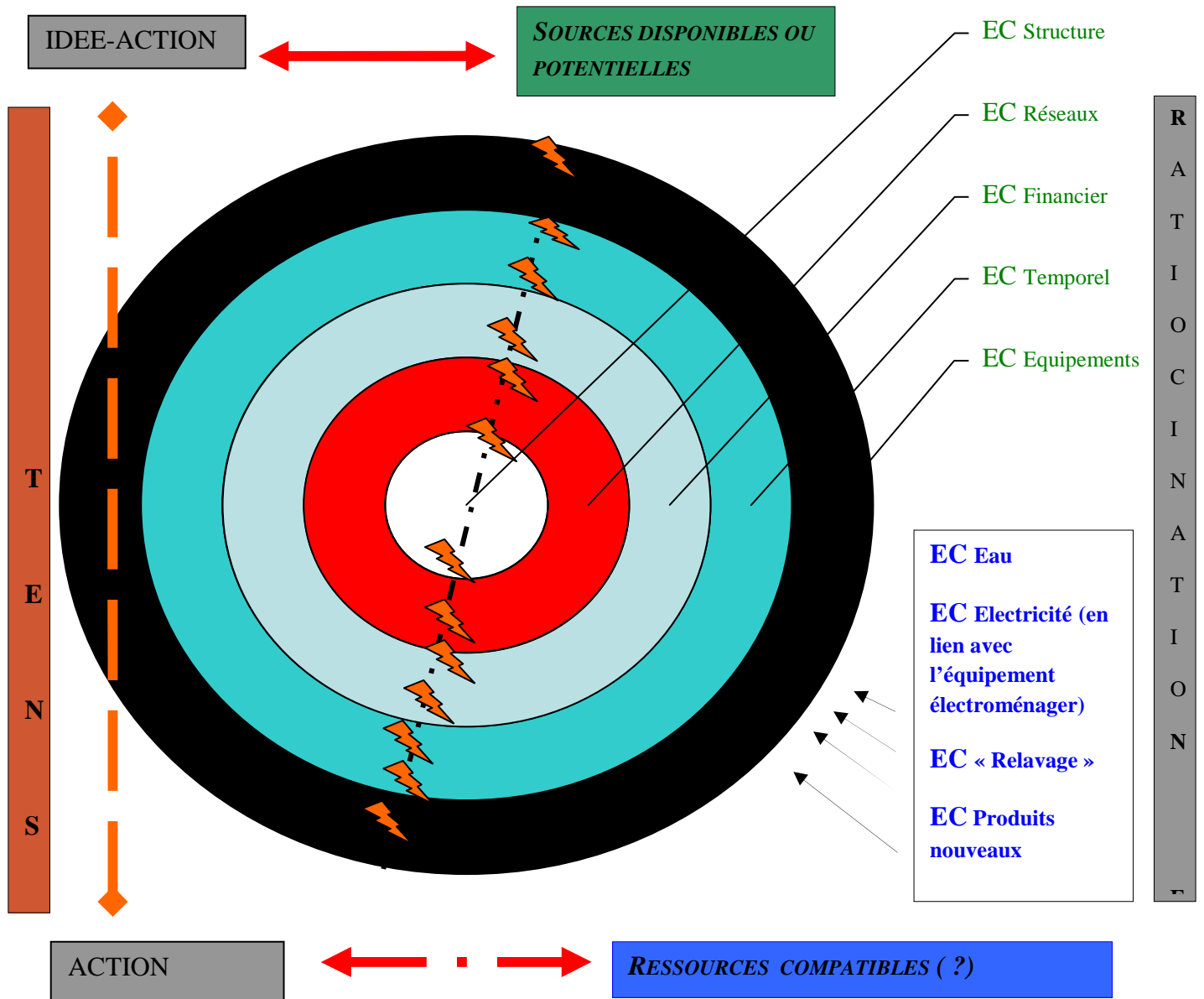
Il y a là autant d'aspects – parmi d'autres dont il est impossible de faire l'inventaire tant ils peuvent être nombreux et surtout variables – qui sont plus ou moins généraux et plus ou moins techniques. Au point d'ailleurs que l'acteur ordinaire n'est pas toujours en position de pouvoir apporter des éclairages aussi précis que nécessaires, qu'il lui faut prendre la mesure, avec l'artisan qui le guide dans cette tâche, ce qu'il en est exactement. Tous deux doivent comprendre les tenants et aboutissants effectifs de l'opération telle qu'elle peut être projetée, s'ancre en un lieu précis, se comprendre par delà la particularité de leur regard respectif (de ce qui va utiliser pour l'un, de celui qui doit professionnellement opérer pour l'autre).

Ces diagnostics d'opérationnalisation sont incontournables car si le produit ou la technique ne pose pas de problème par elle-même, sa mise en œuvre nécessite toujours de lever les indéterminations relatives à son implantation dans un environnement précis, surtout à son utilisation située. Leur durée est plus ou moins brève. Elle dépend surtout du temps – lui très variable - qui est nécessaire pour que l'acteur ordinaire (et plus largement son entourage) en arrive à envisager que l'opération est porteuse et tenable :

- lorsque des éléments contingents dont il découvre la présence (des débits, des masses, etc.) lui semblent pouvoir être imbriqués à d'autres mieux connus par lui, (ceux relevant globalement des actions ordinaires dans lesquelles il est pris, au même titre que d'autres membres de la maisonnée) ;

- lorsque l'imbrication envisagée occasionne un réagencement de ce qui est d'ores et déjà en pratique, sans que s'en trouve profondément modifié le déroulement du quotidien.

Ce dernier point est primordial car si ces opérations prennent une dimension bien spécifique, c'est qu'elles projettent l'acteur dans des situations-problèmes qui sont eues comme telles dès lors que l'utilisation non encore généralisée de techniques et matériels « nouveaux » soulève en pratique tout un ensemble d'inconnues concernant la nature et la force de leur emprise sur ledit quotidien.



SCHEMA 7 : PROCESSUS INHERENT A DES OPERATIONS RELATIVE A L'UTILISATION D'UNE ENERGIE RENOUVELABLE

A ce stade du propos, force est de mettre en exergue une réalité relativement générique. La détermination des processus relatifs aux actions et idées-actions que j'ai pu éclairer informe *la processivité* – en tant que propriété – des situations dans lesquelles les acteurs ordinaires sont pris. Qu'ils soient en mesure de se projeter comme pouvant opérer, agir ou faire par eux-mêmes, qu'ils se sentent contraints de déléguer – partiellement ou totalement – la mise en œuvre de certaines opérations, ils sont amenés à prendre la mesure d'un ensemble d'éléments contingents avec lesquels ils sont contraints de composer jusqu'au moment à une résolution soit *eue*. Un mode d'imbrication cohérent entre les éléments en présence sera ainsi devenu tenable, au point qu'une opération puisse être actualisée, prenne forme et sens en acte.

ELEMENTS CONCLUSIFS

Exemples de résolution où la prégnance de l'expérimentation

Les figurations précédentes permettent d'informer les processus en temps t au cours desquels apparaissent des séries d'éléments contingents à des opérations qui mettent en tension des questions de sources et de ressources (en l'occurrence énergétiques). Comme j'ai pu le montrer, ces tensions découlent et procèdent de questionnements qui traversent l'acteur et qu'il tente ou se doit de résoudre à partir d'un travail d'enquête dont l'objectif est d'éclairer les perspectives d'un faire devenant progressivement significatif et pertinent sur un plan opératoire.

La présence de ces tensions donne lieu de fait à des conjectures (ratiocinations) et à des expérimentations. Ces dernières seront plus ou moins communalisées via les échanges inattendus ou programmés entre l'acteur ordinaire et des alter-égo (conjoint, proche, voisin, artisan, des internautes, etc.) étant ici qualifiés par le fait qu'ils sont eux-mêmes traversés par des situations-problème similaires qu'ils ont expérimenté ou expérimentent.

Au regard cette fois de la logique d'enquête que j'ai fait partager aux acteurs ordinaires avec lesquels j'ai cherché à déterminer les dimensions avérées ou imprédictibles qui étaient inhérentes aux opérations qu'ils tentaient d'actualiser/opéraient, une grande partie de ces ratiocinations et expérimentations ont fait l'objet de discussions autour des conjectures théoriques qui étaient les miennes. Ces conjectures là participaient de ma perception émergente de la situation, des explorations pratiques (la nature d'une infrastructure par exemple, voire la configuration d'un réseau électrique) que j'ai pu mettre en œuvre afin de mesurer et de préciser la contingence de certains éléments. Au cours de ces deux axes d'enquête, des éléments contingents jusque là en tension se sont progressivement imbriqués les uns aux autres, certains ne pouvant l'être faisant l'objet d'une éviction.

Une unité de la situation sera ainsi eue, de même qu'un mode de résolution apparaîtra comme tenable. L'opération deviendra elle-même effective (à tout le moins sa réalisation pourra être engagée). Cette unité n'interviendra que dans une durée x , toujours variable quelle que soit la nature des opérations.

La résolution d'une opération de bricolage peut ainsi intervenir rapidement (une journée par exemple), tout autant qu'elle peut prendre plusieurs semaines. Il en est de même pour les autres, notamment celles qui sous-tendent l'intervention d'un artisan ou d'une entreprise. Tout en différenciant les opérations qui sont, d'une part, réalisées par l'acteur ordinaire (y compris grâce à l'aide de proches), d'autre part, déléguées par lui à un tiers, la résolution n'est jamais immédiate en situation. Même les opérations qui concernent l'installation – plus ou moins rôdée théoriquement - de techniques et de matériels permettant d'utiliser des énergies

renouvelables supposent que soit préalablement déterminée la manière de procéder en situation, tout particulièrement au regard de l'existant et des conduites dans lesquelles sont d'ores et déjà pris les acteurs ordinaires. Il s'ensuit que si une montée en généralité est possible concernant la processivité de tout un ensemble d'opérations (confer les figurations précédentes), il en va de même pour ce qui a trait à la processivité de leur résolution. Je précise qu'il n'est pas ici question des résultats qui découlent de l'actualisation d'une opération. Ils sont logiquement infinis.

En termes de résultats, chaque opération va bien évidemment se décliner d'une manière différente. L'idée-action de préparer un repas ou de réagencer une cuisine va, comme tout un chacun peut l'imaginer, générer des résultats qui dans le détail (un élément ici primordial) ne se recouvrent jamais totalement.

La processivité sociologique de la résolution d'une situation

Il est possible de figurer schématiquement la processivité de la résolution d'une situation. En effet, bien que chaque opération sous-tende à la fois une situation-problème singulière, à la fois une configuration particulière des éléments qui sont ressentis par l'acteur ordinaire, une succession de moments clés différents moments peut être figurée comme suit (et schémas 8, 9, 10, 11 pages suivantes) :

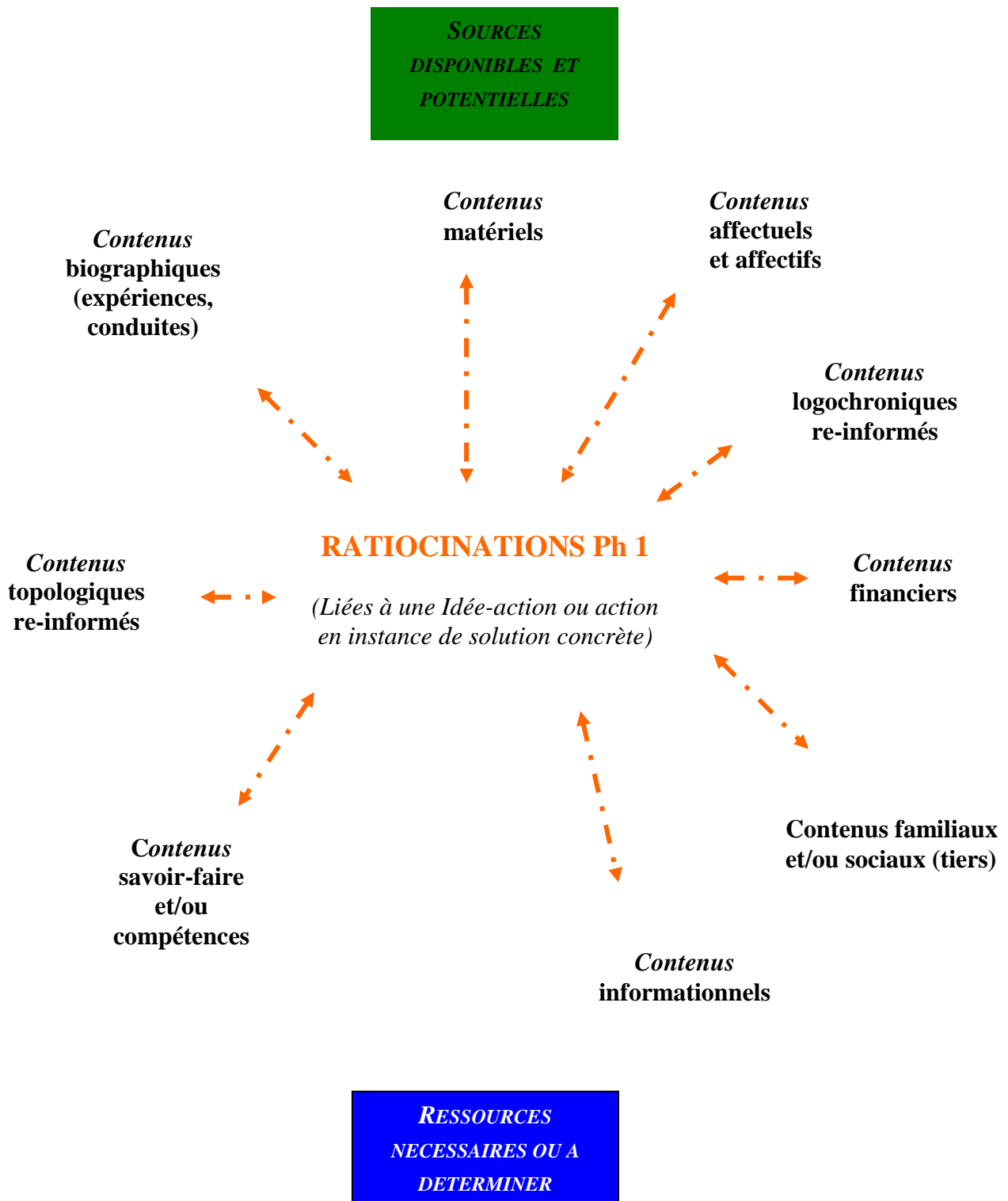
- MOMENT 1 : Ratiocination (phase 1) d'une situation-problème

- MOMENT 2 : Ratiocination (phase 2) et expérimentations (phase 1) d'une situation-problème

- MOMENT 3 : Ratiocinations (phase 3) et expérimentations (phase 2) d'une situation-problème

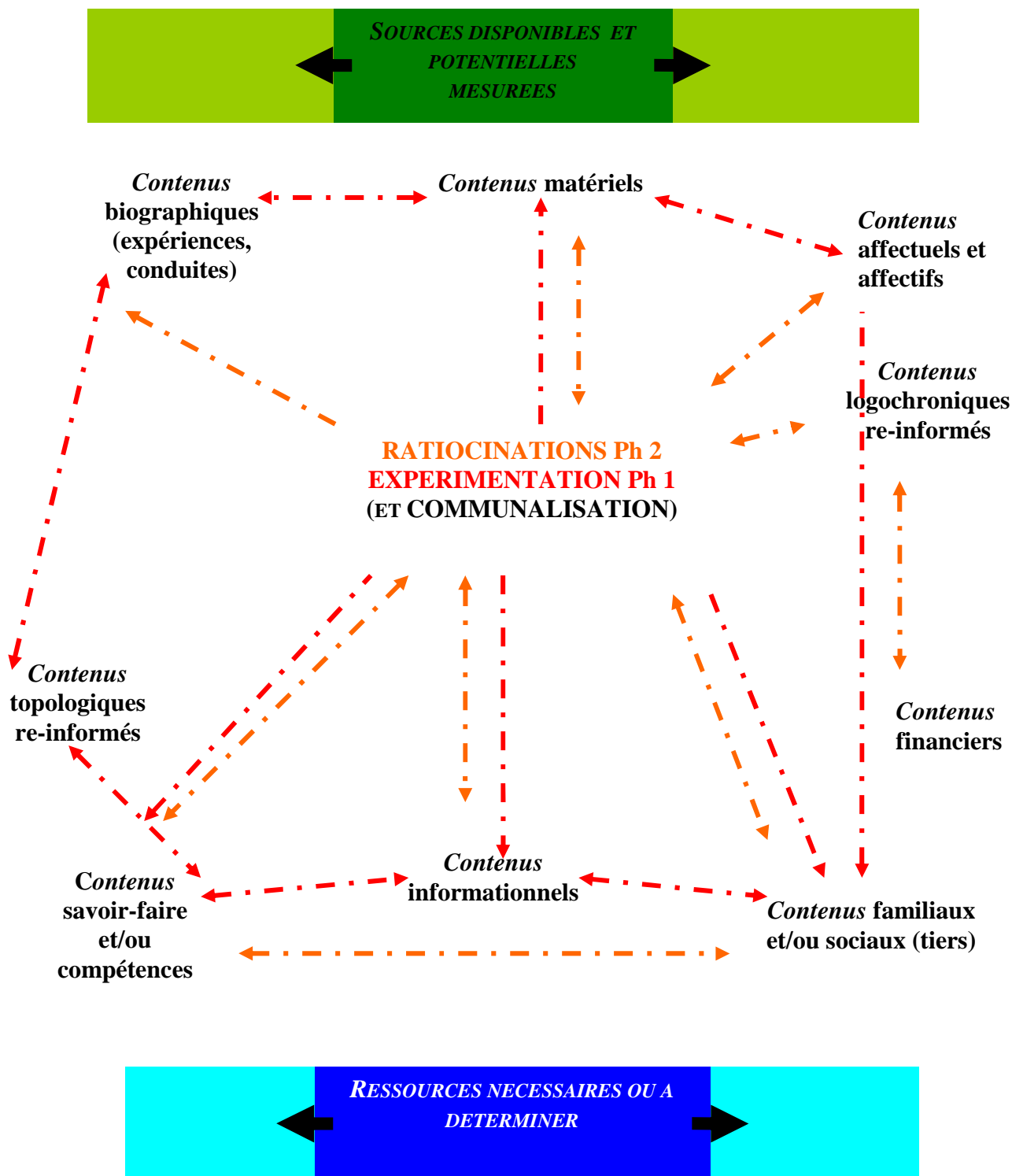
- MOMENT 4 : Ratiocinations (phase 4), expérimentations (phase 3) d'une situation-problème, et résolution de l'opération.

MOMENT 1 : Ratiocination (phase 1) d'une situation-problème
[Schéma 8]

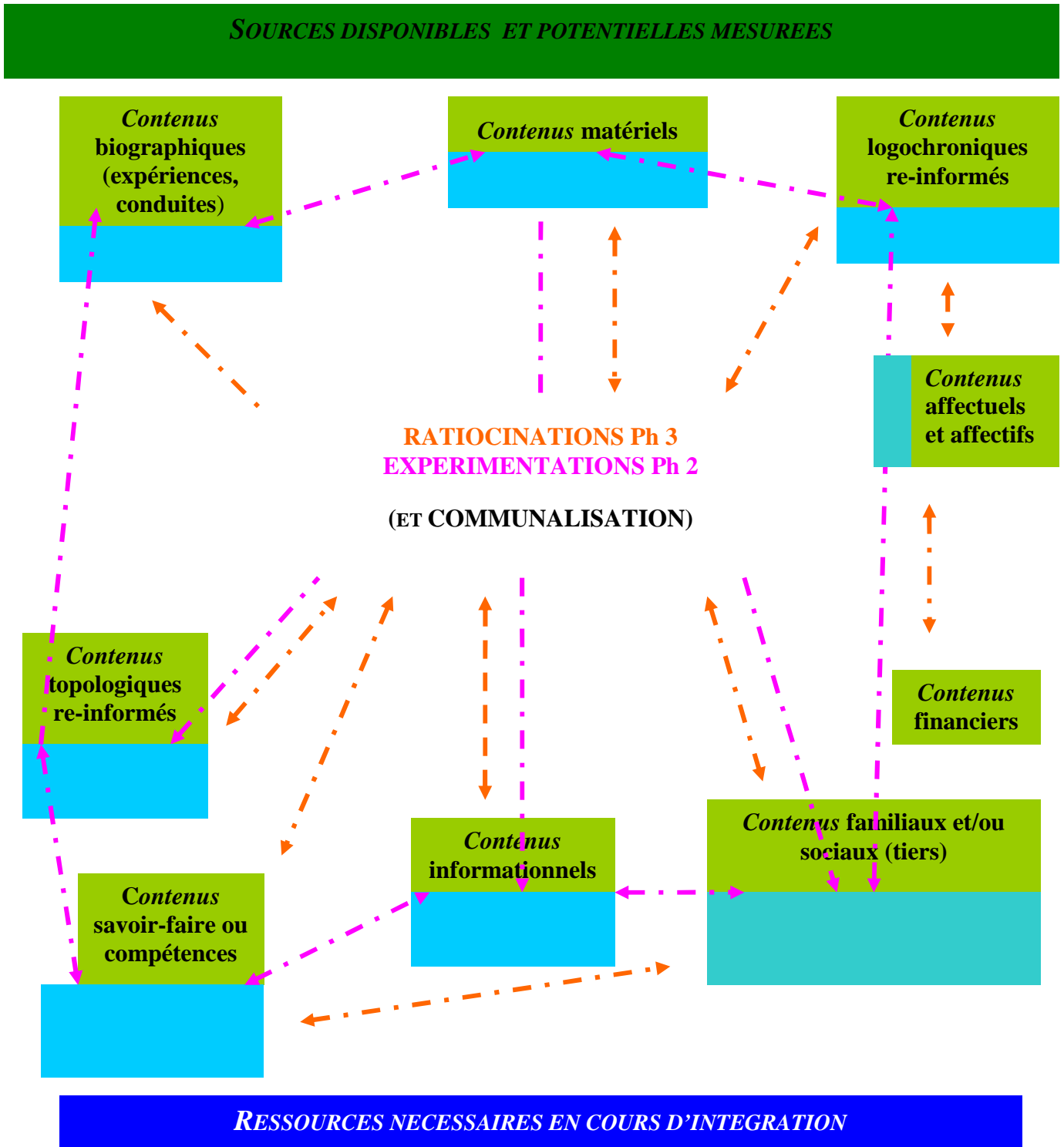


MOMENT 2 : Ratiocination (phase 2) et expérimentations (phase 1) d'une situation-problème

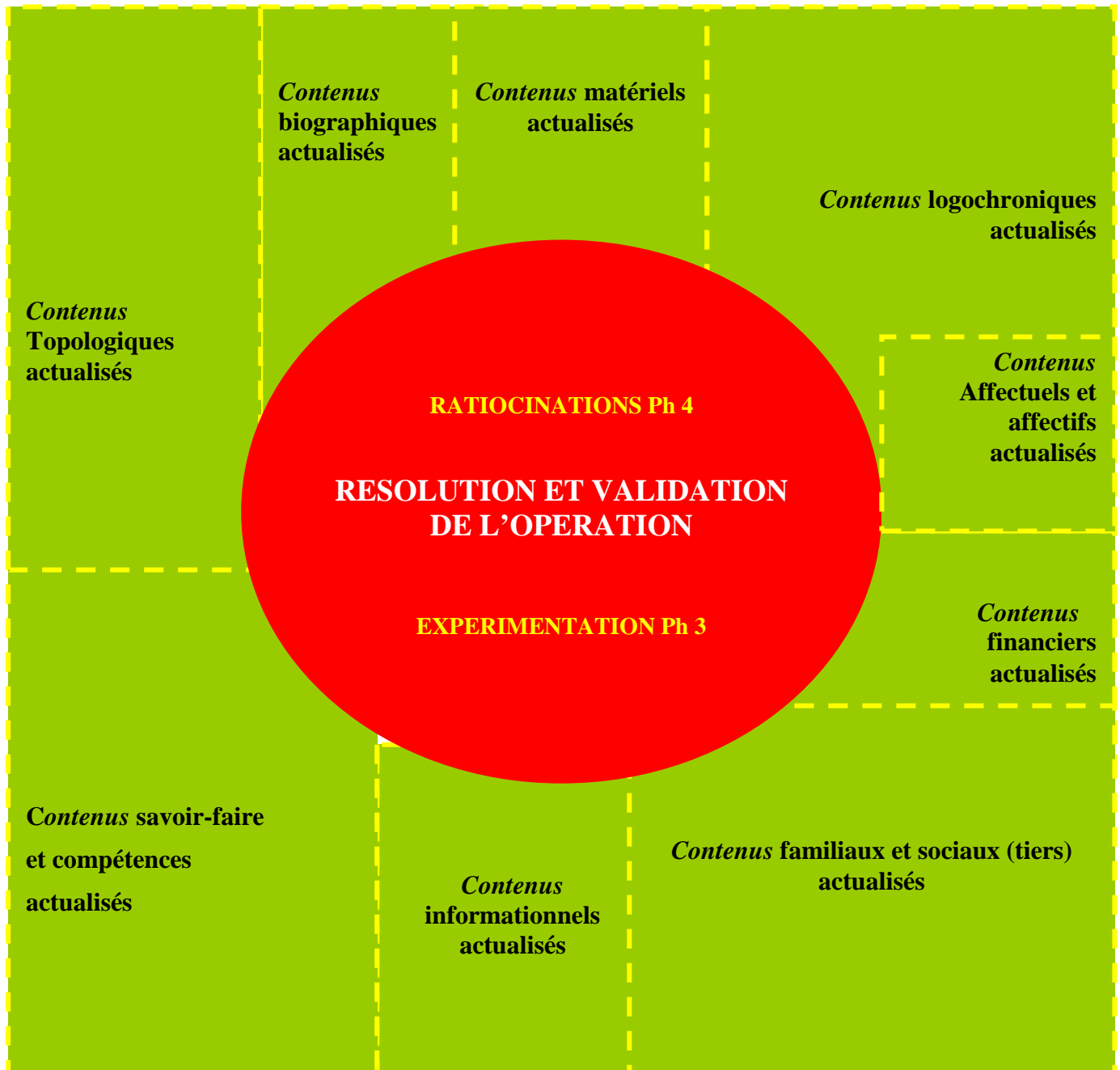
[Schéma 9]



MOMENT 3 : Ratiocinations (phase 3) et expérimentations (phase 2) d'une situation-problème
 [Schéma 10]



Moment 4 : Ratiocinations (phase 4), expérimentations (phase 3) d'une situation-problème et résolution de l'opération.
[Schéma 11]



Comme l'illustrent ces schémas relatifs à la processivité sociologique d'opérations que les acteurs ordinaires sont amenés à tenir, les différentes phases de ratiocination et d'expérimentation ont un rôle tout à fait essentiel. C'est au cours et à l'issue de ces phases que des résolutions apparaissent comme pouvant être tenues.

La nature et l'importance des phases d'une ratiocination plus ou moins communalisée.

Les phases de ratiocination recouvrent les actes de pensée successifs qui, bien avant toute possibilité de rationalisation de ce qui de fait, n'est pas encore complètement intelligible en termes d'opérativité et d'actualisation d'une opération, permettent aux acteurs ordinaires de redéfinir progressivement les situations dans lesquelles ils sont pris. Ces phases sont ainsi consubstantielles d'un travail cognitif à partir et au cours duquel ils explorent et tentent de mesurer le poids et la force effective des contenus (matériels, informationnels, etc.) de chacun et de l'ensemble des éléments contingents en présence. Et il en est ainsi jusqu'à ce que leurs actes de pensée soient nourris par une forme d'imbrication qui les fasse tenir ensemble. Reste que selon les opérations, ces phases sont plus ou moins longues et plus ou moins denses.

Elles sont ainsi potentiellement plus courtes dans les situations où les acteurs ordinaires sont (seulement) confrontés à une indétermination opérationnelle (confer notamment l'idée action de bricoler, de s'autoriser à opérer quelque chose). Dans ce cas, elles sont aussi plus concentrées sur la seule détermination des logiques et des manières de passer à l'acte (voire des moyens à trouver pour y parvenir).

Elles deviennent plus longues et surtout plus complexes quand une idée-action ou une perspective d'action est source d'inconnues. C'est typiquement le cas pour les situations où les acteurs se doivent de faire appel à des tiers auxquels ils vont déléguer l'entière réalisation d'une opération, précisément celle dont ils ne maîtrisent aucunement les tenants et aboutissants techniques et opératoires (notamment en terme d'utilisation de ce qui sera installé et des potentiels changements non souhaités qui pourraient impacter la logique dans laquelle les acteurs inscrivent et projettent leurs manières de vivre et de faire).

Dans ce cas, et en parallèle des échanges strictement langagiers qui sont nécessaires pour qu'une forme d'intercompréhension cognitive de l'opération entre le tiers et l'acteur ordinaire soit possible, les ratiocinations portent ici sur l'actualisation à la fois des éléments (techniques et procéduraux) qui sont inhérents à telle ou telle opération, à la fois sur la nature de l'implication en acte du tiers. Celles qui portent sur les premiers éléments renvoient à ce que va/peut concrètement impliquer le recours à certaines techniques et procédures (d'installation notamment) du point de vue des manières de vivre et de faire dans lesquelles sont pris l'acteur ordinaire et les membres de son entourage. Elles

participent d'une mise au clair (partagée avec le tiers) de ce qui pourra être recomposé sous une autre forme et donc prolongé. Celles qui portent l'implication en acte du tiers (donc au-delà du déclaratif) renvoient au « besoin de se rassurer », à l'idée « de faire confiance », à l'auto-persuasion qu'il est « l'homme de la situation », autrement dit celui dans lequel l'acteur ordinaire peut en quelque sorte se reconnaître tant ledit tiers se projette dans l'opération et surtout dans sa réalisation dans le même esprit que lui.

Ce qui est ici remarquable est que les ratiocinations participent d'une recherche de transparence qui est en quelque sorte utopique (au sens premier de ce terme à savoir qu'il s'agit d'explorer le champ du possible – Thomas More 1956 -). L'enjeu en est que tout devienne transparent, à tout le moins que l'acteur ordinaire ressente que tout soit transparent : « *tout est clair entre nous* » ; « *il n'y a plus d'ombre au tableau* » ; « *il n'y a pas une feuille de cigarette entre lui et moi* », etc.). Or cette recherche est précisément nourrie par les ratiocinations qui sur cet aspect à la fois traversent l'acteur, à la fois alimentent une forme de communalisation de ses actes de pensées et de ceux du ou des tiers concernés. Autrement dit, si la nature des échanges et de la relation entre l'acteur ordinaire et le(s) tiers est ici déterminante. (Pour le dire autrement, il est souvent impensable pour l'acteur ordinaire qu'il fasse appel à une sorte de prestataire de service qui minore sa présence ou ses questionnements au prétexte que tout va de soi ou que tout est réglé par avance). Il est conçu et attendu que des ratiocinations puissent être librement évoquées et entendues, que les conditions soient réunies pour que des suivantes, effectivement communalisées, prennent le relais. (Et je précise ici que concernant la question de la confiance, un simple jeu de « question/réponse », ou une attitude qui viserait à conseiller ne peuvent suffire).

Ce qui est ici au cœur des ratiocinations c'est le développement à la fois d'une réflexion commune, à la fois d'un métissage des visions et des solutions vers lesquelles peuvent converger, chacun à leur manière, l'acteur ordinaire et des tiers, les uns devenant pour les autres - et réciproquement - des « tiers-instruits » [M. Serres, 1992].

Dans ce cas précis, les ratiocinations sont donc complexes puisqu'elles s'inscrivent dans ce que l'on peut qualifier, en référence aux travaux de Z. Bauman (2006) de *système autopoïétique de la ratiocination*. Ce système (ici bien humain et surtout sociologiquement bien mesurable) a pour principale fonction de donner du sens et de favoriser une succession d'actes de pensées, parfois jusqu'au terme de l'opération, s'informant et les uns les autres.

Le rôle essentiel des expérimentations elles aussi largement communalisées.

J'en viens maintenant à un point essentiel (au point qu'il puisse nourrir un certain nombre de préconisations en matière d'intervention du politique et d'action publique). Quoi qu'il en soit de la nature des opérations, leur résolution procède et découle d'un ensemble d'expérimentations.

Ces dernières sont le plus souvent articulées avec les ratiocinations qui portent sur l'actualisation possible ou tenable d'une opération. Aux conjectures relatives à la question de la mise en acte d'une idée-action ou à la déclinaison par des tiers d'une action font écho des tests, des essais, des explorations *in situ* de ce qu'induisent ces conjectures. Pour certaines opérations, ils seront initiés et conduits par l'acteur ordinaire, en lien avec son entourage, des proches et des voisins, voire d'autres personnes. Pour d'autres opérations, l'acteur ordinaire sera davantage dans une position de suivi ou d'accompagnement des expérimentations que des tiers opèrent (un artisan, un professionnel...). Mais dans tous les cas une appréciation de l'opérativité des ratiocinations s'opère via des expérimentations qu'elle induit et nécessite. Ces expérimentations se font tout d'abord à l'aveugle, à tâtons, autrement dit sans qu'un protocole soit d'ores et déjà calé, et pour lequel il s'agirait de déterminer sa validité. L'appréciation a précisément pour objectif d'explorer la matière dont des conjectures peuvent trouver une quelconque opérativité au grès des points de repère qui progressivement émergent, et auxquels une valeur tangible peut être effectivement affectée.

A l'appréciation se couple ainsi une autre dimension de l'expérimentation, à savoir : l'évaluation. Les évaluations que peuvent opérer à la fois des acteurs ordinaires, à la fois des tiers est précisément nécessaire pour valuer (Dewey J. 2011) en situation ce qui est tout à la fois probable et tenable : « le possible », « le meilleur », « l'efficace », « l'utilisable » (et non ce qui serait « bien » ou « mal », « normal » ou « anormal » du stricte point de vue d'une norme, d'une logique instituée ou du sens commun).

La chose est évidente pour les opérations où l'acteur ordinaire peut opérer seul. Mais elle l'est aussi lorsque ce sont des tiers qui prennent en charge une opération. En effet, quelles que soient les procédures d'installation ou de pose qui sont censées être opératoires (par principe en toute situation), les écarts toujours présents entre ce qui est théoriquement prévu et envisagé, et ce qui est pratiquement possible font que ces valuations sont nécessaires. Pour exemple, il s'agit de trouver le meilleur passage pour une conduite de ventilation. Il est nécessaire d'envisager ce qui est le plus efficace pour poser sur le toit (celui là et pas un autre) une rampe de panneaux. Il convient de déterminer l'emplacement exact d'un système de recyclage de l'air extérieur pour que son utilisation ne favorise pas des courants intempestifs ni ne soit trop audible. Et je n'insisterai pas ici sur le fait qu'à chaque fois des arbitrages sont à régler concernant la valeur esthétique d'une installation projetée dans le tout d'une pièce, d'une façade, voire même d'un garage.

On comprend aisément pourquoi cette évaluation est nécessaire d'une part, pourquoi elle est une des dimensions de l'expérimentation d'autre part. Ce sont autant de phases et de processus clés qui permettent aux acteurs et aux tiers concernés d'ancrer une opération dans un contexte inédit, tant pour le système (dont la mise en contexte est jusque là théorique), que pour celui qui le découvre (le tiers s'inspirant de la configuration d'un bâti) ou pour ceux et celles qui le redécouvrent autrement (les habitants d'un lieu étalonnant certaines possibilités non révélées jusque là de leur habitat).

Elles le sont d'autant plus que c'est par ces expérimentations que peut être déterminée l'imbrication possible voire optimale des éléments contingents qui sont eues par les acteurs et tiers concernés par telle ou telle opération. Cette détermination ne s'opérera pas de façon mécanique. Elle découlera là encore

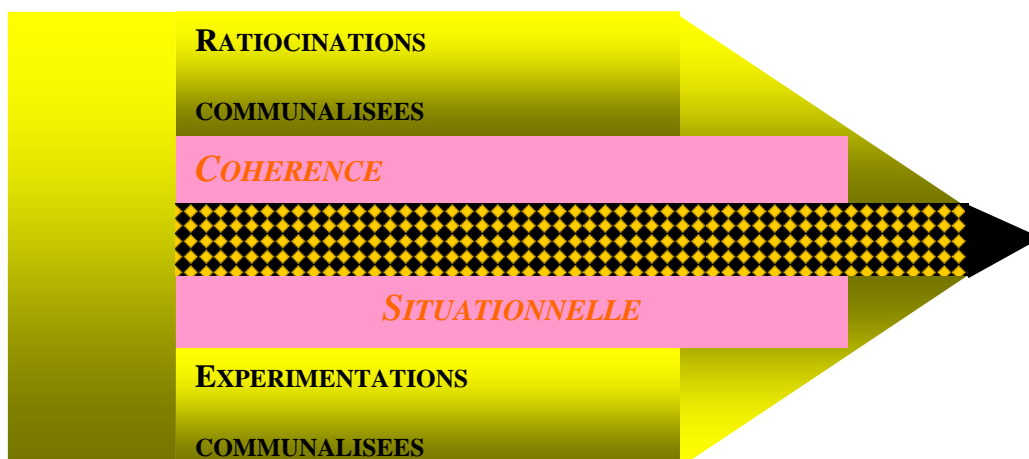
d'une communalisation progressive et itérative des résultats des appréciations et expérimentations. Autrement dit, pour qu'une imbrication soit ressentie comme juste et tenable, il faut que les avis éclairés de toutes les parties en présence se rencontrent et se recouvrent dans un même horizon de cohérence, par-delà la diversité des points d'attention de chacun. « Tout le monde s'y retrouve ».

Ratiocination et expérimentation : l'alpha et l'oméga de la cohérence situationnelle d'une opération.

Toute opération est *in fine* tenable et tenue (immédiatement ou progressivement) lorsqu'elle est informée par une *cohérence situationnelle*. Entendons par là que l'opération dispose ainsi d'une unité (une logique et une trame) à laquelle tout un chacun peut se référer et surtout auquel il adhère au même titre que les autres. Elle devient une sorte de *mètre étalon* qui éclaire, la valeur, la teneur et la profondeur socialement partagée de ce qui est à l'œuvre (tout à la fois le faire, sa visée et son résultat unique)

Cette cohérence, indéterminée et imprédictible au stade de la situation-problème qui préside à telle ou telle opération, n'émane que progressivement. Elle est le produit des processus largement autopoïétiques que j'ai informés plus haut.

Comme le formalise la figure suivante, cette cohérence situationnelle est en quelque sorte l'axe révélé autour duquel s'agrègent les éléments qui découlent des phases successives, concomitantes et plus ou moins communalisées de ratiocination et d'expérimentation.



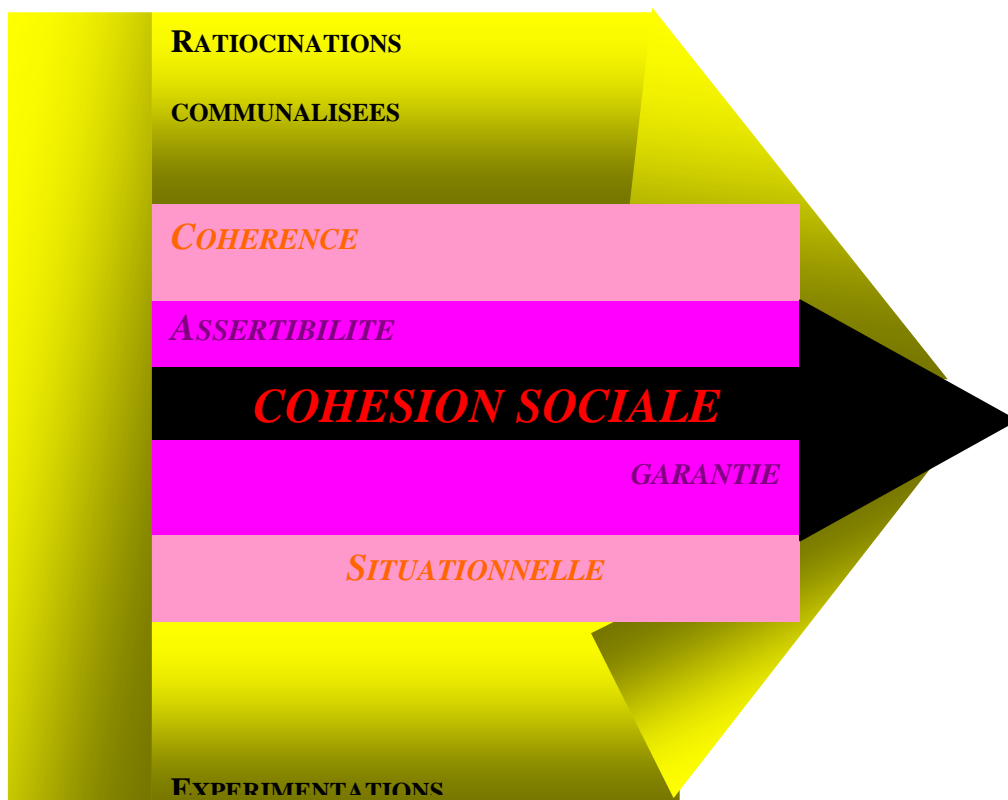
Cohérence situationnelle, assertibilité garantie et cohésion sociale

Reste une dernière dimension à considérer. Elle a trait à la question de l'assertibilité garantie de la cohérence situationnelle qui à un moment donné advient. Traduite très simplement, l'assertibilité garantie est ce qui atteste de la validité de la logique qu'enquête - inhérente aux phases de ratiocination et d'expérimentation - au cours et à l'issue de laquelle des acteurs ordinaires en sont arrivés à trouver un mode de résolution concernant telle ou telle opération dont les possibilités d'actualisation étaient au départ indéterminées.

La production de cette assertibilité est à la charge de l'analyste qui explore, expérimente avec les acteurs ordinaires la qualité et la profondeur des situations-problèmes qu'ils ressentent. En situation, elle découle et procède d'une co-évaluation itérative que j'ai opérée avec les acteurs ordinaires. Au cours et à l'issue d'échanges successifs, je leur ai soumis mes analyses concernant ma compréhension, d'une part de la nature et de la valeur des éléments contingents qui étaient eues par eux (voire par des tiers concernés par une opération), d'autre part, de la valeur opératoire qu'ils leur associaient. Autrement dit, pour chaque opération j'ai mesuré la dimension logique de la procédure selon laquelle l'acteur ordinaire à la fois identifiait et qualifiait une situation-problème, à la fois la réfléchissait, en expérimentait certains aspects. Non pas pour juger ou déjuger le bien fondé de ce qui était ressenti par lui. Mais pour attester du caractère logique de la manière selon laquelle des éléments contingents et une situation-problème qui étaient eus ont été effectivement intégrés, d'une part, dans les phases de ratiocination et d'expérimentation que déployait tel ou tel acteur ordinaire (en lien ou pas avec des tiers), d'autre part, dans la perception d'une résolution (quelle qu'elle puisse être en quelque sorte).

De sorte que ma propre logique d'enquête a permis d'attester la cohérence logique dans laquelle s'inscrivait chaque acteur, de sorte encore que les réflexions et actions qu'il mettait en œuvre s'en sont trouvées de fait validées (assertées de façon garantie), de même que la cohérence situationnelle qui permettait in fine de les acter concrètement.

En procédant de la sorte, deux perspectives cohérentes ont pu logiquement tenir ensemble, celle de l'acteur ordinaire - voire des tiers en présence - d'une part, la mienne d'autre part. Ces deux perspectives informaient de fait deux points de vue qui se faisaient écho après avoir été validés de part et d'autre. C'est dans ces conditions qu'une intelligibilité de fait avérée et validée par différentes parties a pris forme et corps. Cette intelligibilité procède et relève de deux niveaux concomitants d'évaluation du caractère logique du déroulement et du dénouement par lesquels telle ou telle opération a été actualisée. De fait, de cette intelligibilité partagée est née une *cohésion sociale*, autrement dit une intercompréhension de points de vue qui bien que différents étaient complémentaires puisqu'ils convergeaient en logique.



Pour clore cette partie, j'indique ici qu'il importe d'accorder la plus grande importance à ces processus permettant de produire de la cohésion sociale, et que les pouvoirs publics seraient bien avisés s'ils s'en inspiraient. En effet, partant du constat que toute intervention publique qui, parce qu'elle présuppose, institue, cherche à prédéfinir les actions ne fait de renforcer la tension entre ce qui relève, d'une part, d'une vision très performative des comportements sociaux, d'autre part, de l'actualisation des conduites ordinaires dans lesquelles sont pris les gens, la perspective d'une action publique qui favorise et sache tirer partie de la concomitance d'une diversité de points de vue, contribuerait de fait au développement de ladite cohésion sociale. Telle est en tout cas une alternative tenable face au caractère non opératoire de la concertation avec les citoyens telle qu'elle est actuellement à l'œuvre.

CONCLUSIONS ET PRECONISATIONS

POUR UN PROCESSUS DE CONCERTATION DISTRIBUEE (PCD)

(VERSUS LA CONCERTATION TECHNOCRATIQUE)

Olivier CHAVANON

Denis LAFORGUE

Roland RAYMOND

I. RAPPELS DES CONSTATS GENERAUX

Les tensions entre les logiques d'action des institutions publiques, (partie I), la mise en évidence par le traitement statistique du rapport entre les aspects diachroniques et synchroniques inhérents aux pratiques attentives des acteurs ordinaires en matière d'environnement (partie II), la détermination du mouvement sociologique par lequel leurs conduites adviennent (partie III), ne peuvent que retenir l'attention de tout acteur public impliqué dans une réflexion sur les conditions ou modalités d'un concernement et d'une implication citoyenne en matière de développement durable.

- L'entrée par les institutions (partie I) démontre bien, à travers la présentation de plusieurs études de cas, que différents usages ordinaires de l'énergie, qui pourraient *a priori* être décrits comme la conséquence des messages et mesures publics en matière de sobriété énergétique, peuvent être en fait analysés avec profit comme la résultante d'une association d'institutions plurielles (publiques et privées). Plus précisément, ces usages énergétiques résultent et participent de processus instituants dans lesquels les institutions publiques, qui œuvrent en faveur de l'« éco-citoyenneté », jouent un rôle à la fois complémentaire et secondaire par rapport à une ou plusieurs autres institutions dominante(s) dans l'expérience sociale des individus concernés. On est là dans des cas de figure où les significations et prises propres à chaque institution se confortent mutuellement pour orienter l'action de l'individu étudié vers des pratiques énergétiques sobres, telles que définies par les pouvoirs publics. Pour autant, les usages de l'énergie de l'individu étudié ne sont pas la simple conséquence des incitations publiques en matière d'« éco-citoyenneté ».

- La logique de l'approche quantitative qui a été développée souligne que les instruments de connaissance des populations sont aujourd'hui devenus centraux dans l'action publique, mais que la prolifération des questionnaires au sein des dispositifs ayant le développement durable pour objet s'accompagne à la fois d'un éclatement des attendus de ces enquêtes, à la fois d'un affaiblissement des principes méthodologiques et épistémologiques qui sont censés leur conférer un intérêt heuristique. Le fait qu'ils mobilisent exclusivement des variables de type synchronique qui seraient *a priori* explicatives (âge, CSP, lieu de résidence...) peut en la matière sembler tout à fait paradoxal. En effet, au nom d'une prétendue représentativité des enquêtes lorsqu'il s'agit de consulter/sonder des populations visées par les projets, les protocoles entérinent à leur corps défendant des théorisations, voire des présupposés qui s'ancrent dans une vision déterministe de l'action : c'est en fonction d'une liste congrue

d'attributs sociaux jugés significatifs ou pertinents à un instant *T* que sont lues les dynamiques de changement possibles ou déjà à l'œuvre. Or, une analyse fine telle que nous l'avons mise en œuvre permet au contraire de démontrer leur quasi absence de pertinence sociologique dès lors qu'on les met en perspective avec des dimensions davantage diachroniques/biographiques.

- L'entrée par le mouvement sociologique des conduites ordinaires permet de déterminer et de mesurer l'importance des expérimentations à la fois sociales (du quotidien), à la fois scientifiques (qui confèrent aux premières une assertibilité garantie), qui plus est à la manière dont une cohésion sociale peut en découler. Il est d'autant plus nécessaire d'y prêter attention que, contrairement au rôle que ces expérimentations ont pu jouer pour d'autres grandes thématiques historiques du changement, (l'« informatisation de la société » notamment), l'action publique visant une « écologisation des comportements » via des procédures de concertation jusque là ne s'y réfère pas, comme si cette dernière ne disait rien des processus qui sont des conduites ordinaires.

Ces trois niveaux de constat soulignent une même tendance générale. S'inscrivant dans une perspective plus républicaine que démocratique, les rhétoriques de l'action publique sont traversées par une logique de production de modèles comportementaux qui sont ensuite projetés à l'endroit du citoyen (et qu'il se devrait d'incarner pour se constituer ipso facto en « éco-citoyen »). Ces modèles ont été imaginés et unilatéralement conçus dans les arènes de la technocratie et de l'énarchie, sans qu'aucune réflexion ou co-construction avec les citoyens n'ait été privilégiée. Nous sommes là typiquement dans un schéma où la démarche des acteurs publics est surplombante, quant elle se targue, par le truchement de la concertation, de chercher à dépasser la seule logique « top-down » (qui va en quelque sorte d'un sommet bien informé vers une base considérée comme peu consciente). Reste que partant delà, deux constats s'imposent :

- Une fois la dynamique en place, la seule solution logique, *ex post*, consiste à procéder à la diffusion des « prêts-à-penser » et des « prêt-à-agir » qui sont d'ores et déjà actés par le pouvoir, à sensibiliser les citoyens et à faire en sorte qu'ils se les approprient, y compris par le biais d'une logique de concertation à laquelle fait écho une sorte de principe scolastique.

- Aucune concertation *ex ante* n'a été mise en place pour que les acteurs éminents et publics prennent la mesure des conduites énergétiques raisonnées (ici dans les deux sens de ce terme) que les acteurs ont été et sont capables de tenir et de développer.

A ce jour, et somme toute à l'envers de la roue de l'histoire, celle qui ne s'est finalement pas écrite en matière de concertation avec les citoyens (nous ne parlons pas ici de la société civile – associative qui elle y a plus ou moins

participé -), il est indéniable qu'il importe d'opérer autrement, en essayant de nourrir la *cohésion sociale* : **celle par quoi est garantie l'intelligibilité distribuée - et communalisable - entre les acteurs éminents, les acteurs éminents et les scientifiques concernés, entre autres des sociologues.**

C'est dans cette perspective qu'intervient la question des expérimentations. A toutes fins utiles, il faut une nouvelle fois préciser le sens que nous donnons à la notion d'expérimentation. Il s'agit des expérimentations qui font sens dans le cadre d'une logique expérimentale, c'est-à-dire **qu'elles sont préalables et consubstantielles à toute définition des situations à l'aune desquelles se détermine *in fine* la nature opératoire à la fois des conduites des acteurs ordinaires, à la fois celles des acteurs publics.**

Pour les mieux les définir, indiquons ce qu'elles ne sont pas. En l'espèce, il n'est pas ici question des expérimentations telles qu'elles sont souvent envisagées dans une perspective très instrumentalisée de l'ingénierie sociale. Une perspective qui, comme l'ont fort bien soulignée Vincent de Gaulejac, Michel Bonetti et Jean Fraisse repose sur le postulat d'un « dysfonctionnement de la société » auquel il s'agirait de remédier. « (*Dans cette perspective...*), le développement de l'ingénierie sociale constitue une tentative de rationalisation de l'action sociale et de renforcement de l'efficacité des moyens consacrés à la résolution des problèmes sociaux... » (1995, p. 15).

Dans ce cas précis, l'expérimentation est associée à une logique institutionnalisant un *faire-faire*, autrement dit à la mise œuvre de moyens humains ou techniques (comme par exemple les appareils expérimentateurs en domotique) dont on a présupposé *ex ante* qu'ils vont aider les citoyens à bien faire, à mieux évaluer ce qu'ils font, et par là-même à s'auto-responsabiliser. L'expérimentation est alors réduite au développement de testeurs, d'outils d'aide à la décision et au comportement.

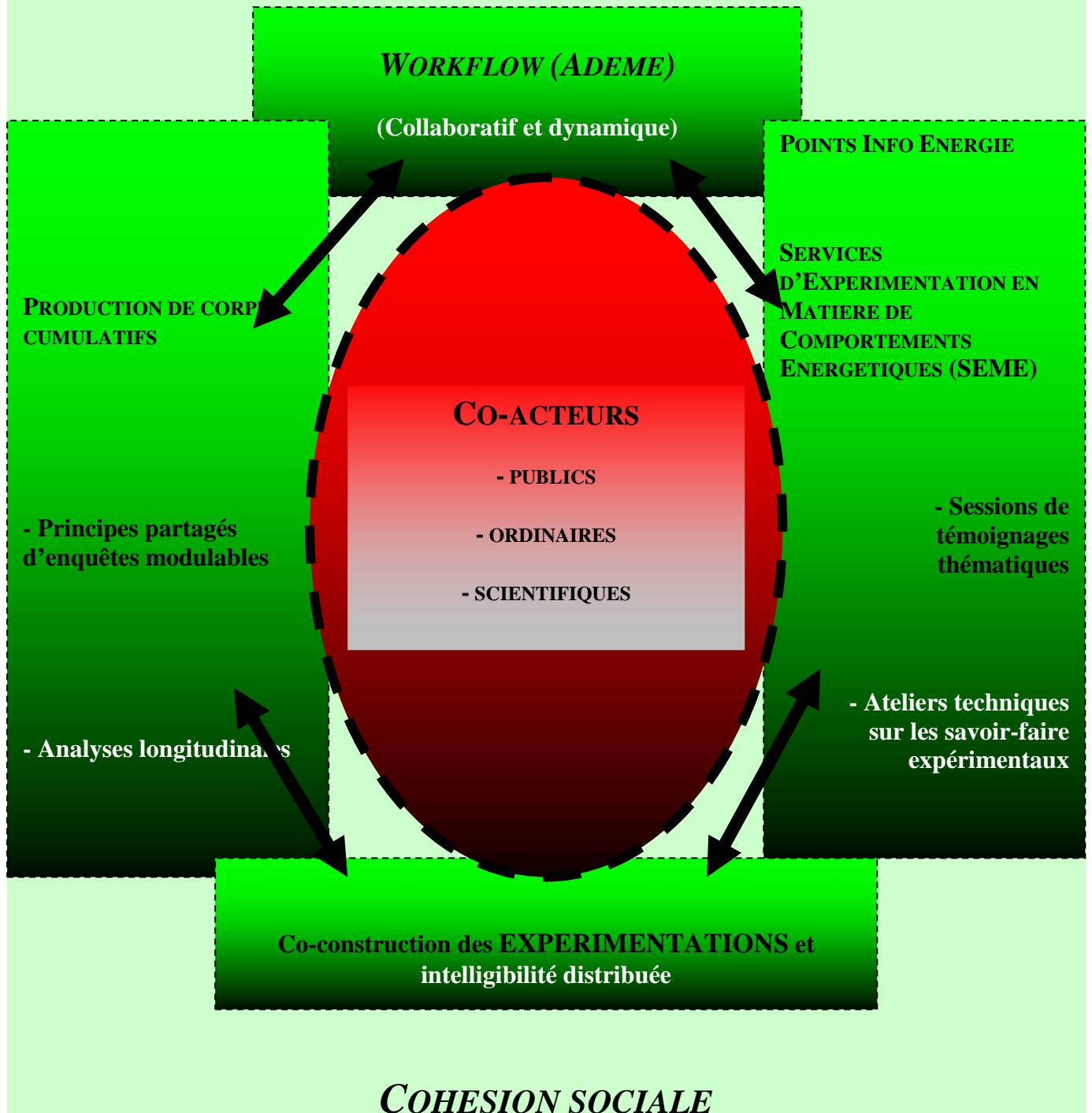
Sur le fond, s'il s'agit de faire en sorte que des acteurs ordinaires aient ainsi les moyens de réaliser des expériences (notamment de mesure et de régulation de leurs consommations), ces dernières sont strictement envisagées à l'aune d'un dysfonctionnement par rapport à ce qui est attendu, escompté par ceux qui plébiscitent ce genre d'approche finalement très positiviste : faire en sorte que les choses adviennent telles qu'elles ont été pensées et doivent être, alors même que ce n'est pas (encore) le cas. Contrairement, aux expérimentations auxquelles j'ai fait référence, celles-ci interviennent après qu'aient été à la fois prédéfinis les modèles et normes d'action, à la fois pré-théorisées les situations qui *in abstracto* font ou doivent faire référence. Or, partant de mes analyses, si dysfonctionnement il y a, il découle précisément de cette vision positiviste qui fait que les acteurs ordinaires ne peuvent incarner en situation ce qui est projeté à leur endroit. Toujours sur le fond, la logique du faire-faire est une formidable machine à dédouanement de ceux qui précisément l'initient. En l'espèce, une fois la définition des moyens jugée juste, une fois leur mise en service qualifiée de suffisante, toute la responsabilité de ce qui se fera ou pas est reportée sur ceux qui doivent/devaient les utiliser de manière efficiente et correcte (des critères ayant été là encore pré-actés).

Sur la forme, outre le fait que toute expérience est contrainte par les instruments qui la rendent possible, la perspective est assez ingénieuse, car l'implantation

d'outils ou de systèmes d'auto-appréciation encourage les utilisateurs à se polariser essentiellement sur leurs façons de faire, sur la manière dont ils peuvent s'auto-corriger, sans se soucier de la question du faire qui a été en quelque sorte pré-déléguée aux instruments. De ce point de vue, la perspective d'un recours possible et de plus en plus généralisable à une domotique très appliquée à la consommation d'énergie, pourrait s'inscrire dans la même logique qui a contribué à l'informatisation d'un certain nombre de pratiques, de sorte qu'elles deviennent quasiment transparentes - tant elles iraient de soi - . Pour exemple, si ledit projet d'informatisation de la société visait à favoriser l'usage par tous d'ordinateurs et de téléphones portables, le développement d'une ingénierie informatique et numérique a contribué au développement et à l'accessibilité d'une telle palette d'applications à l'échelle de la société que l'utilisateur en est amené à se polariser davantage sur le fonctionnement et sur les caractéristiques techniques des produits que sur le pourquoi de leur utilisation, autrement dit « du faire » en deçà du comment. Fortement associés aux modèles diffusionnistes – qui présupposent qu'un développement est en marche et qu'il suffit de mettre en œuvre les moyens qui conviennent et conviendront, le fait que des questions de formes prennent le pas sur des questions de fond intervient comme un élément vérifiant ce qui logiquement n'aurait plus besoin d'être démontré. On peut certes arguer d'un autre fait, à savoir que tout ne se diffuse pas aussi loin et aussi profondément qu'escompté (c'est même vrai pour l'informatique, notamment dans certains secteurs). Reste que quelqu'un d'absolument convaincu répondrait immédiatement – selon un raisonnement non réfutable et donc toujours ni vrai ni faux - que l'on n'a pas encore atteint le terme final. Sauf que dans ce cas, c'est l'action publique elle-même qui devient presque inutile, si ce n'est pour valoriser ce que le marché des produits offre (scénario qui s'est peu à peu concrétisé pour bon nombre de systèmes techniques).

Bien que les analyses et énonciations sociologiques présentes dans le rapport soient à la fois denses et éventuellement difficiles à traduire pour des acteurs peu familiers, elles ouvrent sur des perspectives très opératoires, que l'on peut représenter à l'aide du schéma suivant :

PROCESSUS DE CONCERTATION DISTRIBUEE (PCD)



II. DECLINAISON OPERATIONNELLE (*confer les éléments du schéma précédent*)

A la suite du travail qui a été engagé dans le cadre du Pôle enquête (Laboratoire LLS) et que nous animons, les divers éléments de préconisations présentés dans le schéma précédent, s'articulent autour de la nécessité de rendre plus visibles (pour la partie expérimentation) et plus cumulatifs (pour la partie corpus) des éléments d'analyse et de compréhension en l'état extrêmement disparates (non centralisés) et sous-utilisés (pas de système d'analyse commun).

Seul un système collaboratif et intégré de type *workflow* pourrait permettre de corriger cette atomisation des approches, des indicateurs jugés pertinents, des modes de faire, des grilles de lecture utilisées à ce jour, afin de permettre la constitution d'un ensemble de données (liées à des expérimentations ou à des enquêtes ponctuelles) qui puissent être rendues cumulatives et interprétables.

Sur le volet « enquête » lié aux procédures de consultation des populations dans le cadre des projets visant le développement durable, il s'agirait non pas d'envisager la mise en place d'un protocole unique pouvant être appliqué à l'ensemble des territoires (ce qui n'aurait pas beaucoup de sens compte-tenu de la pluralité des attendus de ce type d'enquêtes publiques au gré des contextes). Néanmoins il pourrait être **pertinent qu'un acteur public tel que l'ADEME** élabore, gère un ensemble de *masques de saisie* renvoyant à autant de sous-parties de questionnaires dont la vocation serait de permettre le déploiement d'enquêtes modulables. Aujourd'hui, les libellés des questionnaires administrés sur des problématiques pourtant très proches n'ont rien de commun. La partie signalétique de ces protocoles demeure exclusivement marquée par le recours à des variables synchroniques. Au final, les données construites ne sont ni comparables, ni communalisables. Sans compter le fait qu'elles interdisent d'inclure une dimension temporelle quand bien même elles visent des questions liées au changement. C'est pourquoi il est pertinent d'envisager un plus petit dénominateur commun à l'ensemble de ces enquêtes. Pour cela il faudrait :

- Un acteur public central dont le rôle serait de mettre à disposition des *modules d'enquêtes* sur la base de masques de saisie accessibles en ligne (via des SEME) et dont les données finales seraient susceptibles d'être agrégées et traitées de façon concertée (pour exemple, un module « transport », un module « pratiques énergétiques », un module « tri des déchets » etc., pour lesquels des collectivités territoriales, des PNR, ou autres, pourraient être intéressés).
- Compléter systématiquement, à l'occasion de ces modules, l'omniprésence des variables synchroniques (âge, CSP, lieu de résidence) par des variables tenant compte des dimensions biographiques et existentielles.
- Favoriser l'exportation des *fichiers de datas* calibrés sur cette logique intégrée en proposant des *plans de tri* susceptibles de figurer autrement que

sur une base déterministe et linéaire le changement des comportements (sur le même principe, toute proportion gardée, que ce que permettent depuis peu les algorithmes de traitement ouverts en accès libre sur le site « Google data »).

- Gérer cette base dynamique de données (alimentée en permanence *via* l'accès partenarial au workflow) de telle sorte qu'elle autorise des analyses longitudinales plus riches que celles conduites à partir de suivis de cohortes.

Cette plateforme (workflow) viserait donc à favoriser la mutualisation, sur une base partagée et unifiée, de l'ensemble des données considérées comme essentielles à la compréhension des processus d'expérimentation à l'œuvre du côté des populations et qui viendrait informer des changements. Plutôt que de parcelliser des résultats obtenus à partir de protocoles hétérogènes, le principe est de mettre à disposition un outil à la fois performant, flexible et néanmoins homogénéisé du point de vue des acteurs publics, à la fois ressource pour les acteurs ordinaires et scientifiques

Au-delà des dimensions d'enquête, ce workflow intégrerait d'autres éléments de corpus par ailleurs produits tant à l'échelle des SEME que des Points Info Energie.

1) Productions de données du côté des Points Info Energie.

La plupart des logiciels de suivi de projet qui sont à ce jour utilisés dans les Points Info Energie ont été conçus pour que soient principalement recueillies et quantifiées des données financières, fiscales et économiques inhérentes à des opérations de transformations ou de rénovations de l'habitat. De nouvelles applications sont à ce jour nécessaires afin que d'autres éléments contingents soient informés dans des bases de données plus opérationnelles

2) Production de données du côté des SEME.

En complément des Points Info Energies, la mise en place de Services d'Expérimentations en Matière d'Economie d'Energie viendrait favoriser et rendre possible la mise en relation entre un ou des acteurs ordinaires (ayant des projets ou se posant des questions assez similaires) et des tiers – en retraite ou en activité - capables d'opérer avec eux un diagnostic distribué des éléments contingents qui peuvent être dégagés et en jeu (artisan, professionnel, d'autres acteurs ordinaires ayant développer des opérations similaires, architecte, décorateur, spécialiste de l'eau ou du vent, chargés de mission PNR concerné, etc.). Organisant, d'une part, des **sessions de témoignages d'opérations** (isolation, rénovation, etc.) à l'occasion desquelles des acteurs ordinaires peuvent communaliser leurs expériences,

d'autre part, des *ateliers techniques d'échanges de savoir-faire*, un certain nombre de bases de données pourrait être initiées :

- base de contenus photographiques relatifs à un ensemble d'opérations réalisées ou en cours
- base de données d'opérations « témoins » (à partir de suivis réguliers d'opérations et de chantiers) ;
- base de données témoignages (recueillis dans le cadre des échanges qui d'ores et déjà s'opèrent au niveau des Points Info Energie) ;
- liste d'acteurs relais ou d'habitats témoins (autres que ceux mis en service par des agences immobilières).

Le développement de ces corpus, centralisés dans le cadre du workflow, permettra :

- de prendre plus aisément la mesure d'un ensemble de principes socio-techniques, de sources et de ressources qui sont en jeu dans une opération ou dans des types d'opérations ;
- d'aller plus avant dans des ratiocinations distribuées et communalisées, et qui peuvent servir de référence cognitive pour analyser bon nombre de situations ;
- de mesurer les procédures de valuation qui alimentent de part et d'autre le jugement ;
- d'être en mesure d'élaborer ensemble des trames de cahiers des charges et de figuration d'arborescences d'éléments permettant de déterminer à la fois les convergences ou incompatibilités récurrentes, à la fois le degré d'application de cheminements logiques qui peuvent ou pas s'avérer opératoires en contexte ;
- de favoriser le développement de relations avec une diversité de tiers (artisan, professionnel, technicien, spécialiste d'un domaine) qui seront potentiellement autant de ressources cognitives ou opérationnelles intervenant à l'occasion d'un certain nombre de projets et de chantiers ;
- de travailler à ce que les « gestes éco-citoyens » promus par les institutions publiques soient développés en écho des actes instituant de l'individu à la fois en tant que personne singulière, autonome, à la

fois en tant que membre reconnu/compétent par/pour ses autres significatifs.

Certains de ces dispositifs nécessiteront que soient ventilées autrement à la fois certains moyens humains, à la fois certaines masses budgétaires d'ores et déjà disponibles (par exemple une partie des budgets qui servent jusque là à produire et diffuser des plaquettes d'information très normées pourrait être utilisée pour la constitution de base de données). D'autres supposent que des moyens supplémentaires soient engagés, sachant que les charges peuvent être réparties entre les différentes instances qui seront impliquées, (les Chambres consulaires, certains services d'agglomération, etc.).

Quoiqu'il en soit, ils favoriseront la cohésion sociale dès lors que la question des scénarii et des conduites énergétiques sera informée au cours et à l'issue de divers partenariats dont les bienfaits pourront être ensuite communalisés à de plus larges échelles (dans une logique bottom-up).

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBE E., 2002 [1957]. - *L'intention*, Paris, Gallimard.
- APPADURAI A., 1986. - *The social life of things : Commodities in Cultural Perspective*, New-York, Cambridge University Press.
- ARENDT H., 1966 [1963]. - *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard, (édition folio histoire 2002).
- ASTIER I., 2007. - *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF.
- ATLAN H., 1979. - *Entre le cristal et la fumée*, Paris, Seuil.
- BALANDIER G., 1988. - *Le désordre*, Paris, Fayard.
- BARTHEZ P.-J., 1778. - *Nouveaux éléments de la science de l'homme, tome 1* (seul), Montpellier, Jean Martel Aîné.
- BATESON G., 1977[1971]/1980 [1972]. - *Vers une écologie de l'esprit*, tomes 1 et 2, Paris, Seuil.
- BAUMAN Z., 2006 [2005]. - *La Vie liquide*, Le Rouergue/Chambon.
- BERTHELOT J.-M., 1996. - *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF.
- BEZES P., 2005. - « Le modèle de l'Etat-stratège : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française », *Sociologie du travail*, n°47, pp. 431-450.
- BOLTANSKI L., 2009. - *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- BOUDON R., 1977. - *Ordre social et effets pervers*, Paris, PUF.
- BOURDIEU P., 1979. - *La distinction*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1980. - *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1986. - « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, pp. 69-72.
- CALLON M. et al., 2001. - *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.
- CASTEL R. et HAROCHE C., 2001. - *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard.
- CASTEL R., CHAUVEL L., MERLLIE D., NEVEU E., PIKETTY T., 2007. - *Les mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales II*, Paris, La Découverte.
- CASTORIADIS C., 1975. - *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- CASTORIADIS C., 1999. - *Figures du pensable*, Paris, Seuil.
- CHATEAURAYNAUD F., 2004. - « Invention argumentative et débat public - Regard sociologique sur l'origine des bons arguments », *Cahiers d'Économie politique*, n°47.

- CHAVANON O, 2004. – « Politiques publiques et psychologisation des problèmes sociaux », Entre protection. Des politiques travaillées par la question sociale (1980-2005), Ballain R., Glaman D., Raymond R., PUG, Grenoble, pp. 261-279.
- CHAVANON O. 2008.- « Le "quali" et le "quanti" sont-ils vraiment différents ? », *Survey Magazine*, Octobre 2008.
- CHAVANON O., 2007. - « Construire des échantillons : approche statique et approche dynamique », *Survey Magazine*, Octobre.
- CLASTRES P., 1975.- *La société contre l'Etat*, Paris, Minuit.
- COENEN-HUTHER J., 2003. - « Le problème de la preuve en recherche sociologique qualitative », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLI, n°128. Online since 11 November 2009, connection on 10 December 2011. URL : <http://ress.revues.org/380> ; DOI : 10.4000/ress.380
- COLSON D., 2001. - *Petit lexique philosophique de l'anarchisme*, Paris, Le Livre de Poche.
- CONSTANT B., 1980. - *De la liberté chez les Modernes*, Paris, Hachette, coll. Pluriel.
- CROWLEY J., 2001. - *The Invention of Comfort*, Baltimore, Jean Hopkins University Press.
- DAVIDSON D., 1993 [1980]. - *Actions et événements*, Paris, PUF.
- DAWKINS R., 1996 [1976]. - *Le gène égoïste*, Paris, Odile Jacob.
- DE SINGLY F., 1993. - *La sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- DEMAILLY L., 2008. - *Politiques de la relation*, Lille, Presses du Septentrion.
- DELEUZE G. ET GUATTARI F., 1980. – *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille Plateaux*, Paris, Minuit.
- DELEUZE G., 1988. - *Le pli. Leibniz et le baroque*, Paris, Minuit.
- DELEUZE G., 1990. - *Pourparlers*, Paris, Minuit.
- DESCOLA P., 2005. - *Par delà Nature et Culture*, Paris, Gallimard.
- DESCOMBES V., 1992. - « Les individus collectifs », in *Philosophie et Anthropologie*, Paris, Centre Georges Pompidou, coll. « Espace international, Philosophie ». [en ligne] Consulté le 10 décembre 2011. URL : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2001-2-page-305.htm>
- DESCOMBES V., 1996. - *Les institutions du sens*, Paris, Minuit.
- DESCOMBES V., 2003. - « Individuation et individualisation », *Revue européenne des sciences sociales*, n°127, pp. 17-35.
- DESCOMBES V., 2004. - *Le complément du sujet. Enquête sur le fait d'agir soi-même*, Paris, Gallimard.
- DESROSIERES A. – *Gouverner par les nombres*, Paris, Presses de l'école des mines, 2008.
- DEWEY J., 1993 [1967]. - *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- DEWEY J., 2004 [1986] – *Comment nous pensons*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond / le Seuil.

- DEWEY J., 2011 – *La Formation des valeurs*, Paris, La Découverte.
- DUBET F., 2002. - *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil.
- DUMONT L., 1977. - *Homo Aequalis I. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard.
- DUMONT L., 1983. - *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil.
- DUPUY J.-P., 2002. - *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Seuil.
- DURKHEIM É., 1986 [1930]. - *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- DURKHEIM E., 1987 [1937]. - *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- DURKHEIM E., 1950. - *Leçons de sociologie*, Paris, PUF.
- FASSIN D., 2004. - *Des maux indicibles*, Paris, La Découverte.
- FOUCAULT M., 1975. - *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- FRANÇOIS P., 2011. - *Vie et mort des institutions marchandes*, Paris, Les Presses de Science Po.
- GARFINKEL H., 2007 [1967]. - *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF.
- GEERTZ C., 1996. - *Ici et là-bas. L'anthropologue comme un auteur*, Paris, Métailié.
- GIDDENS A. 1987 [1984]. - *La constitution de la société*, Paris, PUF.
- GOFFMAN E, 1975 [1963]. - *Stigmates*, Paris, Minuit.
- GOODMAN N., 2006 [1978]. - *Manières de faire des mondes*, Paris, Folio Essais.
- GRANOVETTER M., 2008. - *La sociologie économique*, Paris, Seuil.
- HABERMAS J., 1987 [1981]. - *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1*, Paris, Fayard.
- HAMEL J., 1998. - « Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. Quelques notes et rappels », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CIV, pp. 121-138.
- HAURIOU M., 1925. - « La théorie de l'institution et de la fondation », *Cahiers de la Nouvelle Journée*, n°2, pp. 2-45.
- HAYEK F., 2007 [1973-1979]. - *Droit, législation et liberté*, Paris, PUF.
- HEIDEGGER M., 1958 [1954]. - *Essais et conférences*, Paris, Gallimard (collection Tel 2001).
- HIRSCHMAN A., 1983 [1982]. - *Bonheur privé, action publique*, Paris, Hachette.
- HOBBS T., 1971 [1651]. - *Léviathan*, Paris, Vrin.
- HONNETH A., 2007 [2005]. - *La réification*, Paris, Gallimard.
- HUGHES E., 1996. - *Le regard sociologique*, Paris, Ed. de l'EHESS.
- HUTCHINS, E., 1994. - « Comment le cockpit se souvient de ses vitesses », *Sociologie du travail*, n°4.
- HUTCHINS, E., 1995. - *Cognition in the wild*, Cambridge, MA, The MIT Press.

- ION J., 1985. - « Les missions d'évaluation des politiques sociales », Situations d'expertise et socialisation des savoirs, St Étienne, Crésal, pp. 375-383.
- ION J., 1997. - *La fin des militants ?*, Paris, l'Atelier.
- JULLIEN F., 2009. - *Les transformations silencieuses, Chantiers 1*, Paris, Grasset.
- KAUFMANN J.-C., 1994. - « Rôle et identité. L'exemple de l'entrée en couple », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XCVII, pp. 301-328.
- KELLERHALS J. et MONTANDON C., 1991. - *Les stratégies éducatives des familles*, Genève, Delachaux et Niestlé
- KOHLI M., 1989. - « Le cours de vie comme institution sociale », *Enquête*, n°5. [En ligne], mis en ligne le 27 décembre 2005. URL : <http://enquete.revues.org/document78.html>. Consulté le 10 décembre 2011.
- KOSELLECK R., 1990 [1979]. - *Le futur passé*, Paris, EHESS.
- KOVENEVA O., 2011. - « Qu'est-ce qu'un collectif ? Les communautés politiques en France et en Russie. Regards croisés sur quelques modalités du « vivre ensemble », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°3, pp. 787-817.
- LAFAYE C., 1995. - « Aménager un site du littoral atlantique : entre politique et pragmatique », *Etudes rurales*, n°133-134, pp. 163-180.
- LAFAYE C. et THEVENOT L., 1993. - « Une justification écologique. Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue Française de Sociologie*, tome XXXIV, n°4, pp. 495-524.
- LAFORGUE D., 2009. - « Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. Pluralité, hybridation et fragmentation du travail institutionnel », *Socio-logos*, n°4. mis en ligne le 23 septembre 2009, Consulté le 10 décembre 2011. URL : <http://socio-logos.revues.org/2317>
- LAHIRE B., 1997. - *Tableaux de Famille*, Paris, Gallimard –EHESS.
- LAJARGE R., 2007. - « Territorialisation(s) et Parcs Naturels Régionaux », in Faure A., Négrier A. dir., *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation*, Paris, L'Harmattan, pp. 69-78.
- LASCOUMES P, LE GALES P. – *Gouverner par les instruments* -, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- LASLETT P., 1969. - *Un monde que nous avons perdu : famille, communauté et structure sociale dans l'Angleterre préindustrielle*, Paris, Flammarion.
- LATOUR L., 1991. - *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 2000, - « Factures/fractures : de la notion de réseaux à celle d'attachement », in, *Ce qui nous relie*, André Micoud et Michel Péroni (coords), Paris, Éditions de l'Aube, pp. 189-207
- LATOUR B., 2006. - *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La découverte.
- LE GOFF J.-P., 2009. - « A propos du développement durable », *Le Débat*, n°156, pp. 80-97.
- LEMOINE A., 1864. - *Le vitalisme et l'animisme de Stahl*, Paris, Germer-Baillière.

- LEVI-STRAUSS C., 1955. - *Tristes Tropiques*, Paris, Plon.
- LUHMANN N., 1999. - *Politique et complexité : les contributions de la théorie générale des systèmes*, Paris, Cerf.
- MARESCA B. et al., 2009. - *La consommation d'énergie dans l'habitat : entre recherche de confort et impératif écologique*, CREDOC, cahiers de recherche n°264.
- MEMMI D., 2003. - *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, Paris, La Découverte
- MERTON R., 1997 [1965]. - *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, A. Colin.
- NEVEU É., QUERE L., 1996. - « Présentation : Le temps de l'événement 1 », *Réseaux*, janvier-février, n° 75, pp. 7-21.
- PARFIT D., 1984. - *Reason and Pearson*, Oxford University Press.
- PEZEU-MASSABUAU J., 2003 – *Habiter. Rêve, image, projet*, L'Harmattan
- QUERE L., 1997. - « La situation toujours négligée? », *Réseaux*, n°85, pp. 163-192.
- RADKOWSKI (DE) M-H., 2002 [1963]. - *Anthropologie de l'habiter*, Paris, PUF.
- RAYMOND R., 1994a. - *Les artisans et l'informatisation*, Thèse de doctorat de sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- RAYMOND R., 2005. - « Le recours aux dispositifs comme analyseur de l'intervention politique », *Entre protection et compassion. Des politiques publiques travaillées par la question sociale (1980-2005)*, Ballain R., Glasman D., Raymond R., (ss. dirs), Grenoble, PUG, pp. 293-311.
- RAYMOND R., (ss.dir), CHAVANON O., LAFORGUE D., 2007, - « Traductions des projets de territoires touristiques et leur appropriation par les acteurs ordinaires ». Rapport de recherche dans le cadre du programme *Tourisme et territoires de montagne : Enjeux et perspectives*. Institut de la Montagne et Université de Savoie, 83 pages.
- RAYMOND R., 2009a. - *Changer. Sociologie vitaliste des conduites ordinaires*, Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Fribourg, Université de Fribourg.
- RAYMOND R., 2009b. - *Le savant et le politique : relecture de leur rapport à l'aune des situations sociales*, Venia legendi présentée à l'Université de Fribourg, Fribourg.
- RICŒUR P., 1983. - *Temps et récit* (tom 1), Paris, Editions du Seuil
- ROSANVALLON P., 1981. - *La crise de l'Etat-Providence*, paris, Seuil.
- SAHLINS M., 1976 [1972]. - *Age de pierre, âge d'abondance*, Paris, Gallimard.
- SAHLINS M., 2005. - *La découverte du vrai sauvage*, Paris, Gallimard.
- SCHAPP, W., 1992 [1953]. - *Empêtrés dans des histoires . L'être de l'homme et de la chose*. Paris, Cerf.
- SCHWARTZ O., 2002 [1990]. - *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF (2^{ème} édition).

- SLOTTERDIJK P., 2002 [1998]. - *Bulles*, Paris, Pauvert.
- SLOTTERDIJK P., 2005 [2004]. - *Écumes, Sphères III*, Paris, Maren Sell.
- SOULET M.-H., 2003. - « Faire face et s'en sortir. Vers une théorie de l'agir faible », *Agir en situation de vulnérabilité*, Châtel V., Soulet M.-H., (ss. dirs), Saint Nicolas (Canada), Les PUL, pp. 167-214 ;
- SOULET M.-H., 2006. - « Le sens du changement », *Société en changement – Société de changement*, Soulet M.-H (ss. dirs) et alii, Fribourg, Academic Press.
- TAGUIEFF P.-A., 2005. - La République enlisée. Pluralisme, « communautarisme » et citoyenneté, Paris, Syrtes.
- TAYLOR C., 1994 [1992]. - *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier.
- TAYLOR C., 1995. - « Qu'est-ce que suivre une règle ? », *Critique*, n°579-580, pp. 554-572.
- TAYLOR C., 1998 [1989]. - *Les sources du moi*, Paris, Seuil.
- TAYLOR C., 1999 [1991]. - *Le malaise de la modernité*, Paris, Cerf.
- THERY I., 2007. - *La distinction de sexe*, Paris, Odile Jacob.
- THEVENOT L., 1995. - « L'action qui convient », in Pharo Patrick et Quéré Louis (dir.), *Les formes de l'action. Raisons Pratiques n°1*, Paris, Éditions de l'EHESS, pp. 39-69.
- TUOT T., 2008, - « Rapport général du Grenelle de l'Environnement », Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, secrétariat d'État à l'écologie,
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000693/index.shtml>.
- VEBLEN T., 1970 [1899]. - *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard.
- WEBER M., 1992. - « Parenthèse théorique. Le refus religieux du monde, ses orientations, et ses degrés », *Enquête*, 7. [En ligne], mis en ligne le 19 janvier 2006. URL : <http://enquete.revues.org/document133.html>. Consulté le 10 décembre 2011.
- WHYTE W. F., 1994. - *Participant Observer. An autobiography*, Ithaca, New York, IRL Press.
- ZELEM M.-C., 2010. - *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement : une approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan.

PLAN

PRÉSENTATION INTRODUCTIVE <i>Roland RAYMOND</i>	p. 4
---	-------------

Remerciements	p 10
Présentation enquête de terrain	p 11

PARTIE 1 *Denis LAFORGUE*

USAGES ORDINAIRES DE L'ENERGIE ET INCITATIONS PUBLIQUES A L' « ECO-CITOYENNETE » : UNE PERSPECTIVE EN TERME D'INSTITUTIONS :	p. 14
---	--------------

Chapitre 1 : L'étude sociologique des usages ordinaires de l'énergie. Construction d'une perspective d'analyse à partir du concept d'institution	p. 16
---	-------

Chapitre 2 : Des institutions publiques à l'épreuve l' « éco-citoyenneté » ou comment sauver la planète avec de vieilles recettes	p. 36
--	-------

Chapitre 3 : Les usages ordinaires de l'énergie résultant d'une complémentarité et de d'une hiérarchisation d'institutions	p. 54
---	-------

Chapitre 4 : Les usages de l'énergie résultant d'un conflit d'institution	p. 71
---	-------

Chapitre 5 : Les ressorts de l'indifférence	p. 88
---	-------

Eléments de Conclusion	p. 99
------------------------	-------

PARTIE II *Olivier CHAVANON et Roland RAYMOND*

LE STATUT DE L'ENQUETE QUANTITATIVE DANS LA GOUVERNEMENTALITE	p. 109
--	---------------

Chapitre 1 : Le rapport aux politiques publiques	p. 122
--	--------

Chapitre 2 : Les pratiques quotidiennes	p. 138
---	--------

Chapitre 3 : Quelques nœuds significatifs	p. 151
Eléments de conclusion	p. 170

PARTIE III

Roland RAYMOND

MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE DES CONDUITES ORDINAIRES

p. 175

Chapitre 1 : Déterminer ce qui est d'emblée indéterminé	p. 179
Chapitre 2 : Analyser le mouvement sociologique des conduites ordinaires	p. 200
Chapitre 3 : Détermination et analyse des situations et des processus inhérents aux agissements des acteurs ordinaires	p. 211
Eléments conclusifs :	p. 250

CONCLUSION ET PRECONISATIONS :

Pour un processus de concertation distribuée

p. 264

BIBLIOGRAPHIE :

p. 274